

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
& DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3



FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

N° d'Ordre.....

Série.....

MEMOIRE

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTER.

OPTION : STRATEGIES DE PRESERVATION DU PATRIMOINE

Présenté par : Souad BOUGHERARA.

RECONNAISSANCE DU SYSTÈME DEFENSIF D'ALGER

A L'EPOQUE OTTOMANE (1516-1830)

CAS DU FORT DE BORDJ EL KIFFAN

Sous la direction du Pr. Samira DEBACHE BENZAGOUTA.

Jury d'examen:

Président : Mr. Bachir RIBOUH

Rapporteur : Mme. Samira DEBACHE

Examineur: Mr. Djamel DEKOUMI

Examineur: Mr. Mokhtar MAKHLOUF

Examineur: Mr. Aissa MAHIMOUD

Pr. Université Constantine 3.

Pr. Université Constantine 3.

MC. Université Constantine 3.

MC. Université Constantine 3.

MC. Université Constantine 3.

SOUTENU LE: / / 2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
& DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3



FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

N° d'Ordre.....

Série.....

MEMOIRE

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTER.

OPTION : STRATEGIES DE PRESERVATION DU PATRIMOINE

Présenté par : Souad BOUGHERARA.

RECONNAISSANCE DU SYSTEME DEFENSIF D'ALGER

A L'EPOQUE OTTOMANE (1516-1830)

CAS DU FORT DE BORDJ EL KIFFAN

Sous la direction du Pr. Samira DEBACHE BENZAGOUTA.

Jury d'examen:

Président : Mr. Bachir RIBOUH

Rapporteur : Mme. Samira DEBACHE

Examineur: Mr. Djamel DEKOUMI

Examineur: Mr. Mokhtar MAKHLOUF

Examineur: Mr. Aissa MAHIMOUD

Pr. Université Constantine 3.

Pr. Université Constantine 3.

MC. Université Constantine 3.

MC. Université Constantine 3.

MC. Université Constantine 3.

SOUTENU LE: / / 2015

REMERCIEMENTS

Je remercie, en premier lieu, le Pr. DEBACHE Samira, mon encadreur pour avoir dirigé ce travail, pour le temps qu'elle m'a accordé, pour ses encouragements, ses conseils, sa confiance, sa patience et sa disponibilité tout le long de l'élaboration de ce travail.

Je remercie ma famille pour leurs encouragements de tous les instants.

Je remercie les professeurs membres du jury d'évaluation pour m'avoir fait l'honneur d'expertiser ce travail.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
PROBLEMATIQUE	2
METHODOLOGIE	5
ORGANISATION DU MEMOIRE	7

PREMIERE PARTIE : LES FONDMENTS THEORIQUES

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	9
--	---

CHAPITRE I : LES FORTIFICATIONS COMME PATRIMOINE ARCHITECTURAL

INTRODUCTION	10
I-1- LE PATRIMOINE	10
I-1-1- DEFINITION DU PATRIMOINE	10
I-1-2- LES COMPOSANTES DU PATRIMOINE	12
I-1-3- LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET SES COMPOSANTES	12
I-1-4- LE MONUMENT HISTORIQUE	13
I-1-5- LES DIFFERENTES VALEURS D'UN MONUMENT.....	13
I-1-5-1- LA VALEUR HISTORIQUE	13
I-1-5-2- LA VALEUR MEMORIELLE	13
I-1-5-3- LA VALEUR D'USAGE	13
I-1-2- LA PROTECTION DU PATRIMOINE	14
I-1-3- GENÈSE DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE	14
I-1-3-1- LA CHARTE D'ATHENES	15
I-1-3-2- LA CHARTE DE VENISE	16
I-1-3-3- LA RECOMMANDATION DE TUNIS 1968	16
I-1-3-4- LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM	16
I-1-3-5- LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL.....	17
I-1-3-6- LA RECOMMANDATION DE NAIROBI	17
I-1-3-7- LA CONVENTION DE GRENADE 1985	18

I-1-3-8- LA CHARTE DE WASHINGTON 1987	18
I-1-3-9- LA CHARTE INTERNATIONALE DU TOURISME CUTUREL 1999	18
I-1-4- COMMENT PROTEGER	19
I-1-4-1- LA RESTAURATION	19
I-1-4-2- LA REHABILITATION.....	19
I-2- LA PATRIMONIALISATION	20
I-2-1- DEFINITION	20
I-2-2- LA PATRIMONIALISATION, UN PROCESSUS	20
I-2-3- LES ETAPES DU PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION	21
I-2-3-1- LA PRISE DE CONSCIENCE PATRIMONIALE	22
I-2-3- 2- LES JEUX D'ACTEURS ET DE CONTEXTES	22
I-2-3-3- LA SELECTION ET LA JUSTIFICATION PATRIMONIALE	23
I-2-3-4- LA CONSERVATION	23
I-2-3-5- L'EXPOSITION	23
I-2-3-6-LA VALORISATION	24
I-3- LES FORTIFICATIONS	24
I-3-1- DEFINITIONS.....	24
I-3-2- LES TYPES DES FORTIFICATIONS.....	25
I-3-2-1- LES FORTIFICATIONS LINEAIRES	25
I-3-2-2- LES FORTIFICATIONS PONCTUELLES	25
I-3-3- LES BUTS DES FORTIFICATIONS	25
I-4-LE SYSTEME DEFENSIF	25
I-4-1- DEFINTIONS DU SYSTEME	25
I-4-2- CARACTERISTIQUES D'UN SYSTEME	26
I-4-2-1-LINTERDEPENDANCE DES ELEMENTS	26
I-4-2-2-LA TAILLE D'UN SYSTEME	26
I-4-2-3-LE NIVEAU D'ORGANISATION ET DE PERFORMANCE	27
I-4-3- LA CONSTRUCTION D'UN SYSTEME	27
I-4-4- LE SYSTEME DEFNSIF	27
CONCLUSION	29

CHAPITRE II- APERCU HISTORIQUE SUR LES FORTIFICATIONS MILITAIRES

INTRODUCTION	30
II-1- LES ARMES	30
II-1-1- DEFINITION DES ARMES	30
II-1-2- LES TYPES DES ARMES	31
II-1-2-1-LES ARMES AVANT LE XVI ^e SIECLE	31
II-1-2-2-LES ARMES APRES LE XVI ^e SIECLE	32
II-2- LES ARMÉES ET LES FORTIFICATIONS A TRAVERS LE TEMPS	34
II-2-1- LES ARMEES DE L'ANTIQUITE	34
II-2-1-1- L'ARMEE DE MESOPOTAMIE DE DE L'EGYPTE	34
II-2-1-2- L'ARMEE ET LES FORTIFICATIONS DE LA CHINE	35
II-2-1-3- L'ARMEE ET LES FORTIFICATIONS GRECQUES	35
II-2-1-4- L'ARMEE ROMAINE	36
II-2-2- LES ARMEES ET LES FORTIFICATIONS MEDIEVALES	37
II-2-2-1- LES ARMEES ET LES FORTIFICATIONS MEDIEVALES EN EUROPE	37
II-2-2-2- L'ARMEE DE MONGOLIE	38
II-2-2-3- LES ARMEES ET LES FORTIFICATIONS MEDIEVALES ISLAMIQUES	38
II-2-2-3-1- L'EPOQUE DU VII ^e me -XII ^e me SIECLE	38
II-2-2-3-2- L'EPOQUE DU XII ^e me -XIV ^e me SIECLE	40
II-2-3- LES ARMEES AT LES FORTIFICATIONS MODERNES	41
II-2-3-1- LES ARMEES EUROPEENNES	41
II-2-3-2- L'ARMEE ET LES FORTIFICATIONS OTTOMANES	42
II-3- LES FORTIFICATIONS DE LA COTE ALGERIENNE AU XVI ^e SIECLE	43
II-3-1- LE MAGHREB A LA FIN DU XV ^e – DEBUT DU XVI ^e SIECLES	43
II-3-2- LES COTES D'ALGERIE AU XVI ^e SIECLE	44
II-3-2-1- PERIODE ESPAGNOLE	44
II-3-2-1-1- MERS EL KEBIR DURANT PERIODE ESPAGNOLE.....	44
II-3-2-1-2- ORAN DURANT PERIODE ESPAGNOLE	46
II-3-2-1-3- BEJAIA DURANT PERIODE ESPAGNOLE	47
II-3-2-1-4- ALGER DURANT PERIODE ESPAGNOLE	48

II-3-2-2- PERIODE OTTOMANE	49
II-3-2-2-1- DJIJEL DURANT PERIODE OTTOMANE	49
II-3-2-2-2- BEJAIA DURANT PERIODE OTTOMANE	50
II-3-2-2-3- ALGER DURANT PERIODE OTTOMANE	51

CONCLUSION

CHAPITRE III : EXEMPLES DE VALORISATION DES FORTIFICATIONS MILITAIRES

INTRODUCTION	55
III-1- LA CITADELLE DE QAIT-BAY, ALEXANDRIE, EGYPTE	56
III-1-1- PRESENTATION DE LA CITADELLE	56
III-1-2- APERCU HISTORIQUE SUR LA CITADELLE	58
III-1-3- LA MISE EN VALEUR DE LA CITADELLE	59
III-1-4- OBJECTIFS DE LA MISE EN VALEUR DE LA CITADELLE QAIT-BAY	60
III-1-5- LA PRISE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT	60
III-2- LE SYSTEME DEFENSIF DE LA VILLE DE TOULON	62
III-2-1- PRESENTATION DU SYSTEME DEFENSIF	62
III-2-2- APERCU HISTORIQUE SUR LE SYSTEME DEFENSIF DE TOULON.....	63
III-2-3-ETAT ACTUEL DU SYSTEME DEFENSIF DE TOULON	65
III-2-4-CONSERVATION ET PROTECTION	65
III-2-4-1-IDENTIFICATION ET RECENSSEMENT	65
III-2-4-2- ACTIONS DE CONSERVATION	67
III-2-4-3- UNE DEMARCHE NOVATRICE EN MATIERE DE PROTECTION ET D'ACTION...70	
III-3- LA TOUR ROYALE, TOULON, FRANCE	71
III-3-1- APERCU HISTORIQUE DE LA TOUR ROYALE DE TOULON	72
III-3-2- DESCRIPTION DE LA TOUR ROYALE	75
III-3-3- LA MISE EN VALEUR DE LA TOUR.....	76
CONCLUSION	78
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	79

LA DEUXIEME PARTIE : CONNAISSANCE ET MISE EN VALEUR DU SYSTEME DEFENSIF D'ALGER, CAS DU FORT DE BORDJ EL KIFFAN

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE	80
--	----

CHAPITRE IV : GENESE D'ALGER ET DE SON SYSTEME DEFENSIF

INTRODUCTION	81
IV-1-GENESE D'ALGER ET SON SYSTEME DEFENSIF AVANT 1516	82
IV-1-1-EPOQUE PUNIQUE	82
IV-1-2-EPOQUE ROMAINE	84
IV-1-3-PERIODE ARABE : DJAZAIR BANI MEZGHANA	88
IV-1-4- ALGER AU DEBUT DU XVI SIECLE	91
IV-2-GENESE D'ALGER ET SON SYSTEME DEFENSIF APRES 1516	92
IV-2-1- ALGER AU XVIe SIECLE	92
IV-2-2-ALGER AU XVIIe SIECLE	98
IV-2-2-ALGER AU XVIIIe - DEBUT XIX SIECLE	102
CONCLUSION.....	105

CHAPITRE V : LECTURE TYPO-MORPHOLOGIQUE DE LA MEDINA D'ALGER

INTRODUCTION	106
V-1- LA MORPHOLOGIE NATURELLE DE LA MEDINA D'ALGER	107
V-1-1- LA GEOLOGIE	107
V-1-2- LA TOPOGRAPHIE	107
V-1-3- L'HYDROGRPHIE	108
V-2- LA STRUCTURE ET L'ORGANISATION URBAINE DE LA MEDINA D'ALGER	109
V-2-1- L'ACCESSIBILITE	109
V-2-2- LES VOIRIES	109
V-2-3- L'ILOT DE LA MEDINA D'ALGER	111
V-2-4- LES QUARTIERS (EL HOUMAT)	112

V-2-4-1- LA NOTION DE QUARTIER	112
V-2-4-2- LA STRUCTURE DU QUARTIER	113
V-2-4-3- LA COMPOSITION DU QUARTIER	114
V-3- LES EDIFICES CULTURELLES ET CULTUELLES	116
V-4- INFRASTRUCTURE ET ORGANISATION COMMERCIALE	117
V-5- LES ELEMENTS DE LA VIE URBAINE	118
V-6- LA MAISON DE LA MEDINA D'ALGER	120
V-6-1- CLASSIFICATION TYPOLOGIQUE	120
V-6-2- ORGANISATION SPATIALE	121
V-6-3- LES FACADES	122
V-7- L'INFRASTRUCTURE POLITICO-MILITAIRE	123
V-7-1- LE PORT	123
V-7-2- LE PALAIS DE LA DJENINA	125
V-7-3- LES CASERNES ET L'ARSENAL	125
V-7-4- LA CITADELLE	126
V-8- LES FAHS ET LA BAIE D'ALGER : L'EXT-RAMUROS	128
V-8-1- LES AQUEDUCS	128
V-8-1-1- AQUEDUC DE TÉLEMLY	128
V-8-1-2- AQUEDUC DE BIR TRARYA	128
V-8-1-3- AQUEDUC DE HAMMA	128
V-8-1-4- AQUEDUC D'AÏN ZABOUJA	128
V-8-2- LES FONTAINES	129
V-8-3- LES MAISONS DU FAHS	130
V-8-4- AUTRES ÉDIFICES	130
V-8-5- LES FORTIFICATIONS	131
CONCLUSION	132

CHAPITRE VI : LE SYSTEME DEFENSIF D'ALGER

INTRODUCTION	133
VI-1- DESCRIPTION DU SYSTEME DEFENSIF	134
VI-2- LA DEFENSE INTERNE D'ALGER	135
VI-2-1- LES FORTIFICATIONS DE L'ILE DE LA MARINE	135
VI-2-1-1- BORDJ EL FANAR (FORT DU FANAL)	136
VI-2-1-2- BORDJ RAS AMMAR EL-QEDIM (FORT VIEUX RAS AMMAR)	137
VI-2-1-3- BORDJ RAS AMMAR EL-DJEDID (FORT NEUF RAS AMMAR)	138
VI-2-1-4- BORDJ EL-DJEDID (FORT NEUF)	138
VI-2-1-5- BORDJ ES-SARDIN	139
VI-2-1-6- BORDJ MA-BIN (FORT INTERMEDIAIRE)	140
VI-2-1-7- BORDJ EL-GOUMEN (FORT DES CABLES)	140
VI-2-1-8- BORDJ RAS EL-MOUL (FORT DE LA POINTE DU MOLE)	141
VI-2-2- LES REMPARTS DE LA VILLE	142
VI-2-3- LES ENTREES	146
VI-2-3-1- BAB EL DZIRA (PORTE DE L'ILE)	146
VI-2-3-2- BAB EL-BHAR (PORTE DE LA MER)	146
VI-2-3-3- BAB AZZOUN (PORTE AZZOUN)	146
VI-2-3-4- BAB EL-OUED (PORTE DE LA VALLEE)	147
VI-2-3-5- BAB DJEDID (PORTE NEUVE)	147
VI-2-4- LES BATTERIES	149
VI-2-4-1-BATTERIES SUR LE FRONT DE MER	149
VI-2-4-1-1-BATTERIE DES ANDALOUS (BATTERIE DE LA DOUANE)	149
VI-2-4-1-2-BATTERIE DE LA GRANDE MOSQUEE	149
VI-2-4-1-3-BATTERIE DU FOND DE L'ENCEINTE (QAA EL SOUR)	150
VI-2-4-1-4-BATTERIE DE LA PORTE DE LA MER (BAB EL BHAR)	150
VI-2-4-1-5-BATTERIE MERESTAN	150
VI-2-4-1-6-BATTERIE DU MIEL (EL ASSEL)	150
VI-2-4-1-7-BATTERIE DES SEPT TAVERNES (SABÂ TEBAREN)	152
VI-2-4-1-8-BATTERIE DU BAIN SALE (HAMMAM EL MALEH)	152
VI-2-4-2-BATTERIES SUR LE REMPART NORD	152
VI-2-4-2-1-BATTERIE DE SIDI RAMDANE	152

VI-2-4-2-2-BATTERIE DE RABAT EL REYH (HAWANET EL ZAYAN)	153
VI-2-4-3-LES BATTERIES SUR LE REMPART SUD	153
VI-2-4-3-1-BATTERIE DE LA PORTE NOUVELLE (BAB EL JEDID)	153
VI-2-4-3-2-BATTERIE HORAT EL SALAW	153
VI-2-5- LA CITADELLE.....	154
VI-2-6- LES CASERNES ET L'ARSENAL	154
VI-3- LA DEFENSE EXTRAMUROS RAPPROCHEE D'ALGER	155
VI-3-1- BORDJ EZ ZOUBIA (FORT DES IMMONDICES) OU FORT NEUF	155
VI-3-2- BORDJ BAB EL OUED OU FORT DES VINGT QUATRE HEURES	156
VI-3-3- BATTERIES SITUEES ENTRE LE FORT BAB EL OUED ET LE FORT NEUF ..	157
VI-3-4- BORDJ KALAAT EL FOUL OU FORT DES ANGLAIS	157
VI-3-5-BORDJ BAB AZZOUN OU RAS TAFOURA OU ES-SEFID	157
VI-3-6- FORT OUED KNISS	159
VI-3-7-BATTERIES ENTRE LES DE FORT BAB AZZOUNE ET OUED KNISS	159
VI-3-8- BORDJ MOULAY HASSAN OU FORT DE L'EMPREUR	159
VI-3-9- BORDJ EN NAJM (FORT DE L'ETOILE)	160
VI-4- LA DEFENSE ELOIGNEE D'ALGER	161
VI-4-1- BORDJ MERS ED DEBBAN	161
VI-4-2- BORDJ MERS ED DEBBAN EL DJADID OU FORT HUSSEIN	161
VI-4-3- BATTERIE DE MARS ED DEBBAN	161
VI-4-4- BORDJ SIDI FREDJ (SIDI FERUCHE)	161
VI-4-5- BORDJ EL KANTRA (FORT DU PONT) OU FORT EL HARRACH	162
VI-4-6- FORT DE TAMENTFOUST OU FORT DU CAP MATIFOU	162
VI-4-7- BORDJ EL KIFFAN (FORT DES COTEAUX) OU FORT DE L'EAU	162
VI-5-FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DEFENSIF D'ALGER	163
VI-5-1-IMPORTANCE DE LA PRESENCE DE L'EAU	163
VI-5-2-DECOMPOSITION EN FRONTS DE DEFENSE	163
VI-5-3-SYSTEME CONSTRUCTIF ET STRATEGIE DE DEFENSE	163
VI-5-3-1-TYPOLOGIE DES FORTS OTTOMANS EXTERIEURS D'ALGER	163
VI-5-3-2-ETUDE DES ELEMENTS TYPOLOGIQUES	163
VI-5-3-3-ETUDE DES ELEMENTS ARCHITECTONIQUES	165
VI-5-3-4- LE SYSTEME DEFENSIF D'ALGER APRES 1830	165
CONCLUSION	167

CHAPITRE VII : LE FORT DE BORDJ EL KIFFAN

INTRODUCTION	168
VII-1- PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BORDJ EL KIFFAN	169
VII-2- EVOLUTION ET GENESE DU SITE D'IMPLANTATION	170
VII-2-1- A L'EPOQUE OTTOMANE	170
VII-2-2- A L'EPOQUE COLONIALE	171
VII-2-3- LA PERIODE POST INDEPENDANCE	177
VII-3- LECTURE HISTORIQUE DU FORT DE BORDJ EL KIFFAN	178
VII-3-1- PENDANT LA REGENCE OTTOMANE	179
VII-3-2- A L'EPOQUE COLONIALE	180
VII-3-3- LA PERIODE POST INDEPENDANCE	182
VII-3-4- LE FORT DANS SON CONTEXTE URBAIN ACTUEL.....	183
VII-4- CONNAISSANCE ARCHITECTURALE DU FORT DE BORDJ EL KIFFAN.....	184
VII-4-1- LE RELEVÉ ARCHITECTURAL	184
VII-4-1-1- CHOIX DE LA METHODE DE RELEVÉ	184
VII-4-1-2- LE RELEVÉ DES ELEMENTS DE CONSTRUCTION	185
VII-4-1-3- LE RELEVÉ DES DETAILS	185
VII-4-2- DESCRIPTION ARCHITECTURALE	186
VII-4-2-1- LE REZ-DE-CHAUSSE	186
VII-4-2-2- L'ETAGE ET LA TERRASSE	187
VII-4-2-3- LES FACADES	190
VII-4-3- LECTURE DES ELEMENTS ARCHITECTONQUES	191
VII-4-3-1- LES MURS	191
VII-4-3-2- LES PILES	191
VII-4-3-3- LES VOÛTES	191
VII-4-3-4- LES EMBRASURES	192
VII-4-3-5- LES MATERIAUX.....	192
VII-4-3-6- L'ENTREE ET LES OUVERTURES	193
VII-4-4- L'ESPLANADE ET L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT	194
VII-4-5- GENÈSE HISTORIQUE	195
VII-5- LE RELEVÉ DES DÉSORDRES	196
VII-5-1- LE REZ-DE-CHAUSSEE	196

VII-5-2- L'ETAGE ET LA TERRASSE	196
VII-6- RECOMMANDATIONS	199
VII-6-1-RECOMMANDATIONS GENERALES	199
VII-6-2-RECOMMANDATIONS TECHNIQUES	200
VII-6-3-AU DELA DE LA CONSERVATION	201
VII-6-3-1- LA VALEUR HISTORIQUE	201
VII-6-3-2- LA VALEUR TERRITORIALE.....	201
VII-6-3-3- LA VALEUR ARTISTIQUE.....	201
VII-6-3-4- LA VALEUR D'USAGE	201
CONCLUSION	202
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	203
CONCLUSION GENERALE	205
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE	208
OUVRAGES	208
ARTICLES	211
INSTITUTIONS	212
SITES WEB	212
LISTE DES FIGURES	214
LISTE DES PHOTOS	219
ANNEXES	222
RESUME	231

INTRODUCTION GENERALE

La notion du patrimoine est une thématique d'actualité, elle est l'une des préoccupations de l'homme aujourd'hui. Beaucoup de questions se posent sur la place et surtout l'importance à accorder au patrimoine dans un monde où l'identité et la spécificité culturelle ont tendance à disparaître sur tous les plans y compris architecturaux et urbains. Mais avec tout le développement de notre vie actuelle, l'homme cherche toujours son identité, son histoire, sa mémoire et sa culture. Que ce soit matériel ou immatériel, le patrimoine culturel véhicule ces précieuses valeurs qui méritent et nécessitent une protection.

Le patrimoine architectural est un témoin de l'histoire des peuples, il se représente comme une base pour la composition de l'identité aujourd'hui, il joue également un rôle primordial pour le futur des nations avec toute l'évolution et la progression qui nous vivons. Il est considéré comme un outil qui nous aide à connaître, découvrir et comprendre notre passé et orienter notre avenir. C'est l'élément fédérateur entre les générations passées, présente et celle de la future. Grâce à cette spécificité, l'objet patrimonial architectural est ancré dans la mémoire collective des gens, il établit avec l'espace et le territoire un lien, une relation qui se tisse dans une dimension spatiotemporelle.

Les diverses fortifications militaires représentent une partie du patrimoine culturel et architectural des nations, ces ouvrages sont une source d'études vivante pour les chercheurs. En effet, le développement des techniques architecturales militaires, que ce soit sur le plan de la défense et l'organisation militaire, constitue une évolution de la civilisation, de sorte que la découverte du canon est un événement dans l'histoire de l'architecture militaire aussi bien qu'une mutation essentielle dans l'histoire de l'humanité.

Mais malheureusement ce type de patrimoine est marginalisé et très peu étudié en Algérie, malgré que les bâtiments militaires représentaient le pilier fondamental de la souveraineté nationale, ils influençaient activement sur la situation militaire, politique et administrative qu'a connue l'Algérie en général et la capitale Alger en particulier aux cours de la domination ottomane, se formant ainsi aux éléments constitutifs de l'Etat : intégrité territoriale, institutions sociales, structures administratives et juridiques spécifiques.

Les édifices militaires d'Alger à l'époque ottomane sont un témoin matériel d'un registre architectural très important qui nous illustrent et nous exposent la spécificité, la variété et la richesse qui caractérisent l'architecture militaire de cette époque, ces ouvrages défensifs n'étaient pas seulement ancrés dans la baie d'Alger mais plutôt sur presque tout le littoral Algérien.

Si l'architecture militaire représente l'un des piliers fondamentaux sur lesquels s'est institué l'état algérien à l'époque moderne, cette architecture met en évidence les principales influences culturelles, sociales et économiques qui apparaissent dans l'ornementation, les techniques mises en œuvre et les matériaux utilisés dans ces diverses réalisations.

Compte tenu de la qualité des fortifications de la ville, et de l'activité militaire intense déployée par la marine algérienne en Méditerranée, sur les côtes orientales de l'océan Atlantique et en mer du Nord, tous les consuls, commerçants, espions des États européens ont pu en faire état dans leurs écrits (pour la plupart des rapports sur la situation et la puissance de l'Algérie).

C'est ainsi que la ville d'Alger s'est vu attribuer plusieurs surnoms tels que le « Siègne de la lutte », le « Nid de la flibuste » ou « Alger la protégée », et bien d'autres qui constituent des indices significatifs de l'importance et de l'efficacité des fortifications à Alger. C'est que le soin extrême qu'ont apporté les Deys au développement, à l'organisation et au renforcement des ouvrages de défense compte parmi les facteurs qui ont entravé le débarquement des troupes en campagne sur Alger de 1516 à 1830.

PROBLEMATIQUE

Les villes actuelles sont soumises pendant plus d'un demi-siècle à l'urbanisme moderne insouciant du passé urbain de celles-ci, subissent lacérations et perte de cohérence dans leurs structures engendrant antagonisme entre centre-ville et banlieues. Pour redonner un sens aux lieux il est primordial de retracer l'histoire des événements qui ont formé à travers le temps leur identité, et la mémoire sociale qui d'une manière incessante lie passé et présent devient alors pour les lieux, une nouvelle source de valeurs permettant de concevoir une utilisation différente des espaces. Ainsi permettant la lecture des formes actuelles de la ville par la reconstruction approfondie des caractères structurels des lieux, les éléments de la mémoire urbaine guideraient et légitimeraient les choix des concepteurs dans l'édification des formes futures.

Dans cette nouvelle approche urbanistique, il est primordial de reconnaître et d'identifier en premier lieu ces signes de la mémoire au niveau urbain ou territorial. De nature complexe et variée ces éléments ne peuvent être considérés isolément les uns par rapport aux autres car liés par des multiples liaisons de divers ordres, leur reconnaissance et leur identification sont conditionnées par le rétablissement des relations de système auquel ils appartiennent. La lecture et la reconstitution de ces liaisons qui peuvent être internes c'est-à-dire entre les éléments historiques eux-mêmes ou externes, avec les autres composantes du territoire ou de la ville, permet de rendre son sens à chaque élément. L'identification de celui-ci est donc tributaire de celle du système territorial patrimonial auquel il appartient.

Dans ce cadre-là, la ville d'Alger présente par le rapport qu'elle entretient avec la mer, l'exemple d'un système historique d'implantation de cote millénaire. Son patrimoine historique bâti étendu à tous les signes de la mémoire d'un site entretenant un rapport antique avec la mer, or l'extension d'Alger d'aujourd'hui qui a atteint l'arrière-pays offre le paysage d'une ville plus tournée vers l'intérieur du pays et dont l'extension des constructions spontanées des nouvelles banlieues indifférente à la morphologie du site, trahit une discordance entre tissu bâti et nature et identité des lieux.

Tenter de requalifier le tissu urbain d'Alger à travers la réhabilitation des traces et signes d'un patrimoine historique ayant survécu aux siècles d'abandon et à l'urbanisation sauvage des trente dernières années. La pérennité de ces éléments qui témoignent du rapport séculaire entre implantations humaines et morphologie de la baie d'Alger, permet de redécouvrir les relations qui ont permis d'implanter et de donner un sens au système de cote que forme Alger avec sa baie depuis des millénaire, et de justifier alors un projet de conception des nouveaux espaces de la ville imprégnés des significations profondes du site de la baie et des différents lieux la composant.

Il est donc indispensable dans un premier temps de reconnaître et d'identifier les différents éléments historiques qui composent et définissent le système de cote de la ville d'Alger.

Du réseau de parcours antiques le long du Tell repris par les tracés routiers français, au système hydraulique de la ville ottomane et de la baie dont certains éléments (aqueducs, puits, fontaines) tous ces signes et témoignages d'une structure territoriale élaborée à travers le temps par sédimentation lente d'une utilisation incessante de l'espace de la ligne de cote, les permanences

historiques entretiennent entre elles des relations internes les définissant comme systèmes historiques spécifiques et avec les autres composantes du territoire des liens renforçant l'idée de système territorial côtier. Parmi ces ensembles historiques, notre choix s'est porté sur les fortifications ottomanes d'Alger. Eléments du patrimoine bâti militaire algérien riche de place fortes et citadelles traversant les siècles et encore présentes aujourd'hui, les fortifications ottomanes d'Alger nous confirment elles aussi par leur présence la richesse et la variété du patrimoine historique militaire algérien et sa participation à l'histoire, la culture et l'identité du peuple algérien autant que le font ses autres édifices du patrimoine historique civil.

Les forts ottomans d'Alger par leur valeur de consistance, c'est-à-dire des édifices ou des éléments d'architecture insérés dans la trame des usages de la vie quotidienne, subissant outrages ou indifférence de la part des habitants, suscitent notre intérêt car leur présence physique exige pour les nouvelles opérations urbaines, en plus de la prise en compte du sens du lieu tel qu'il est donné par ces fortifications, des projets de réhabilitation spécifiques aux objets eux-mêmes.

Tout cela nous conduit à poser une question principale autour de laquelle s'articulera notre recherche :

Dans une ville qui se développe d'une manière rapide, avec des nouvelles opérations urbaines à grande échelle, est ce qu'il y a une nécessité d'intégrer ces postes de défense de la baie d'Alger dans la trame urbaine actuelle et à travers quel système et par rapport à quelle échelle cette intégration va être matérialisée ?

HYPOTHESES

HYPOTHESE PRINCIPALE

Ces postes de défense, fort ou batterie que l'on voit émerger de place en place au milieu des habitations, noyés dans le tissu de la ville d'Alger, doivent pour être reconnus, être replacés dans le contexte relationnel dans lequel ils furent construits et suivant lequel ils évoluèrent à savoir le système défensif d'Alger. Ils ne peuvent donc être identifiés qu'à travers l'ensemble du système des fortifications ottomanes de la ville.

Ce qui nous conduit à émettre une hypothèse secondaire :

Pour revaloriser les composantes du système défensif d'Alger aujourd'hui, où la ville couvre pratiquement tout le territoire de la baie, il nous paraît que l'intégration contextuelle par rapport

à l'environnement urbain immédiat et lointain permettra à ces fortifications d'ajouter une valeur de contemporanéité (une valeur d'usage) à leurs valeurs mémorielle, architecturale et historique.

OBJECTIFS

Le but principal de notre étude est la contribution à la reconnaissance et la valorisation du patrimoine architectural défensif d'Alger. A cet effet nous nous fixons les objectifs suivants :

Montrer qu'il est indispensable pour la mise en valeur de l'élément patrimonial isolé, dans notre cas les forts isolés le long de la baie d'Alger , de procéder à sa reconnaissance et son identification à travers le rétablissement des liens qu'il entretient avec les autres composantes du territoire et du système spécifique auquel il appartient.

Retrouver et identifier les éléments et les relations contextuelles définissant l'ensemble des fortifications ottomanes d'Alger comme un système territorial parmi les systèmes patrimoniaux territoriaux spécifiques de la baie.

A travers l'étude du cas de Bordj El Kiffan, retrouver et illustrer ce type de liaison et définir les paramètres d'identification du fort suivant les aspects historique, architectural et environnemental afin de pouvoir proposer une mise en valeur du fort.

METHODOLOGIE

Dans cette recherche, nous tacherons de reconstituer tous les paramètres qui pourraient identifier les fortifications d'Alger comme composantes d'un système bien défini fonctionnellement dans l'espace et dans le temps.

Nous aborderons brièvement les définitions du patrimoine et toutes les notions qui ont trait au patrimoine architectural en général et aux systèmes de fortifications en particulier. Nous nous pencherons sur l'élargissement du concept de patrimoine historique aux ensembles de biens disséminés sur le territoire et reliés entre eux par des liaisons spécifiques ou historiques qui les définissent comme des tous indissociables, puis nous aborderons la définition de la notion du système.

Puis pour situer et connaître le contexte technico-militaire dans lequel est apparu au XVI siècle le système de fortifications ottoman d'Alger, nous relaterons en premier lieu l'évolution des

techniques militaires d'attaque et de défense, après nous focalisons sur l'architecture militaire côtière en Algérie au XVI siècle pour concentrer après sur celle d'Alger.

Avant d'aborder l'analyse du système défensif d'Alger à l'époque ottomane comme système patrimonial territorial, la connaissance des grands traits de l'histoire de la ville depuis ses origines puniques jusqu'au XVI siècle est une partie très importante dans notre étude car elle permet de savoir outre la situation géopolitique d'Alger à l'arrivée des Ottomans, l'état des constructions militaires de la ville et leur évolution avant l'édification du système ottoman de fortifications.

Après nous tenterons de reconstituer les différentes étapes de la genèse du système défensif ottoman d'Alger et de retrouver ainsi une certaine logique structurelle et fonctionnelle aux différents moments de son développement. Nous le présenterons alors comme il fut décrit par les différents chroniqueurs et voyageurs qui visitèrent Alger entre le XVI et le XIX siècle et nous procéderons à son analyse tel qu'il fut en 1830.

Nous tacherons de montrer également à travers l'étude contextuelle de la ville et la baie d'Alger, la complexité relationnelle liant les éléments de fortifications entre eux structurellement et fonctionnellement. Cette étude nous aiderons à comprendre le rapport entre l'évolution du territoire de la baie d'Alger et les éléments de fortifications, afin de déceler les causes apparentes de leur conservation ou de leur destruction et qui définit finalement le type de relation qu'entretient le système avec son environnement urbain ou naturel.

Par ailleurs, notre cas d'étude n'étant que l'une des expressions architecturales qui constituent dans l'histoire un système bien plus vaste, son identification et sa connaissance sont tributaires des relations qu'il entretient avec les autres éléments de fortifications, donc son étude permet de mieux illustrer la complexité relationnelle du système qui conditionne son identification. Nous aborderons alors l'étude du fort Bordj El Kiffan afin de pouvoir corroborer l'étude systémique des fortifications d'Alger au niveau d'un seul de ses éléments et de prouver qu'identifier afin de pouvoir mettre en valeur le fort de Bordj El Kiffan est une opération tributaire de la lecture et la reconnaissance du système dans sa globalité.

ORGANISATION DU MEMOIRE

Le mémoire s'articulera autour de deux parties :

La première partie de cette recherche est la partie des fondements théoriques, elle met en place une assise théorique qui nous sert d'outil pour la suite de notre étude.

Le premier chapitre traite dans une **approche théorique** : le patrimoine et les fortifications, puisque notre objet de recherche, les fortifications d'Alger, évoque implicitement la notion du patrimoine, un aperçu bref des définitions, concepts et réglementations est utile, aussi bien au niveau universel que national. Dans le même chapitre, nous tenterons de cerner la notion des fortifications à travers quelques définitions.

Le deuxième chapitre traite dans une **approche historique**, l'histoire des techniques d'armement ainsi que l'histoire des fortifications et ses évolutions avant de zoomer sur le cas de la côte algérienne au XVIème siècle (périodes espagnole et ottomane). Ce chapitre va nous permet de cerner les contextes divers (historique, politico-militaire et technique) auxquels ils sont liés les fortifications côtières algériennes en général et celles d'Alger en particulier, pour arriver à comprendre l'ensemble des paramètres qui ont permis l'émergence du système de défense d'Alger.

Le troisième chapitre traite à travers une **approche analytique**, des projets de mise en valeur des fortifications. Nous essayerons à travers l'analyse des modèles de faire ressortir les éléments communs des démarche et méthodes appliquées dans des expériences de la valorisation qui ont pour objectif, la mise en valeur, l'utilisation, l'exploitation et la protection du patrimoine architectural militaire.

La deuxième partie de cette recherche sera consacrée à la connaissance et la mise en valeur du système défensif d'Alger à l'époque ottomane.

Le quatrième chapitre sera consacré à la reconstitution des différentes étapes de la genèse du système défensif ottoman d'Alger. Nous le présenterons alors comme il fut décrit par les différents chroniqueurs et voyageurs qui visitèrent Alger entre le XVI et le XIX siècle tout en analysant les gravures, dessins et tableaux dessinés durant la même époque.

Le cinquième chapitre prendra en charge l'étude contextuelle d'Alger. A travers une lecture typo-morphologique nous étudierons le contexte physique où nous évoquerons l'organisation urbaine et territoriale d'Alger pendant la régence ottomane.

Le sixième chapitre sera consacré à l'étude du système défensif d'Alger à l'époque ottomane avec ses trois sous-systèmes à savoir la défense interne de la Médina d'Alger, où se concentre le plus grand nombre des éléments défensifs, la défense extramuros rapprochée dont le rôle était d'appuyer et renforcer la défense interne et enfin la défense extramuros éloignée qui avait le rôle de la protection de la baie.

Le septième chapitre, ce dernier c'est celui du cas d'étude : le fort de Bordj El Kiffan. A travers cet exemple, une expertise sera présentée sur l'état dans lequel se trouve ce monument historique. Une lecture architecturale va être entamée afin de cadrer les anomalies et cerner les différents désordres et dépassements commis à l'égard de cet édifice. Ensuite nous aborderons la réalité métrique et figurative du fort à travers une lecture critique de de l'édifice, une analyse de ses différentes composantes architecturales et spatiales, et un examen de ses matériaux et modes constructifs. Et pour finir, nous entamerons un diagnostic des différentes altérations ensuite nous proposerons des recommandations afin de conserver ce monument.

A travers une conclusion générale nous reviendrons sur l'ensemble du travail pour évaluer si les objectifs de départ ont pu être concrétisés en mettant l'accent sur les difficultés rencontrées, les incertitudes, les insuffisances et les principales questions à poser afin de mettre des jalons pour des éventuelles pistes de recherche.

PREMIERE PARTIE
LES FONDMENTS THEORIQUES

PREMIERE PARTIE : LES FONDEMENTS THEORIQUES

INTRODUCTION

La première partie de cette recherche est la partie des fondements théoriques, cette partie met en place les matériaux de recherche de notre travail, elle nous permet de dégager une assise théorique relative aux fortifications qui va constituer un référentiel pour la suite de notre étude. Cette partie couvre trois chapitres.

Puisque notre objet de recherche : le système défensif d'Alger évoque implicitement la notion du patrimoine, le premier chapitre sera consacré à la définition des notions relatives à notre thématique à savoir : le patrimoine, les ensembles patrimoniaux, les fortifications et le système. Un aperçu bref des définitions, concepts et réglementations de la conservation et la protection des monuments est utile, aussi bien au niveau universel que national.

Pour mieux comprendre le système défensif et ses composantes un aperçu historique sur les fortifications et l'architecture militaire s'avère nécessaire afin de suivre l'évolution de l'architecture militaire à travers l'histoire, tout en focalisant sur celle des cotes algériennes au début du XVI siècle, ce qui va nous permet de mieux comprendre les différentes circonstances dans lesquelles a émergé le système défensif d'Alger.

Et pour terminer, dans une approche analytique nous étudions et analysons des projets de mise en valeur des fortifications. A travers l'analyse des modèles, nous essayerons de faire ressortir les éléments communs de démarche et de méthodes appliquées dans des expériences de valorisation du patrimoine architectural militaire.

Chapitre I

Les fortifications comme patrimoine

CHAPITRE I : LES FORTIFICATIONS COMME PATRIMOINE ARCHITECTURAL

INTRODUCTION

La préservation des fortifications relève de la thématique du patrimoine. Ces ouvrages fournissent de précieux témoignages sur l'histoire des nations. Elles font partie du patrimoine architectural et elles dévoilent la richesse du patrimoine historique défensif et son rôle dans l'élaboration de l'histoire des peuples autant que les autres édifices patrimoniaux.

Pour comprendre l'ensemble des concepts liés à ses diverses fortifications, nous commencerons par les définir afin d'asseoir une assise théorique pour la suite du travail.

I-1- LE PATRIMOINE

I-1-1- DEFINITION DU PATRIMOINE

Le concept « patrimoine » désignait dans son sens primitif : un legs ou un héritage transmis d'une génération à l'autre, ce concept a subi plusieurs redéfinitions jusqu'à nos jours ce qui lui a donné une grande diversité et polyvalence d'usage.

Actuellement le sens et l'usage commun lui attribuent, en fait une notion récente qui couvre un ensemble de trésors et objets précieux. D'abord restreint à des objets de valeurs, le mot patrimoine connaît une grande expansion par l'intégration de nouveaux types de biens matériels et immatériels, culturels et naturels.

Ce concept présente également des liens avec le terme de monument ou monument historique, et autour duquel se tissent des liaisons entre les notions d'histoire, de culture, de mémoire, de tradition et de modernité.

Le mot patrimoine est issu du latin **patrimonium**: qui signifie un bien hérité et légué des pères à leurs enfants. Selon Larousse, le patrimoine est considéré comme l'héritage commun d'un groupe, une nation, voire une civilisation, se définit aussi par un patrimoine linguistique, culturel, historique, dans lequel se réalisent l'enracinement des individus et leur socialisation.¹

La notion de patrimoine telle qu'elle est communément utilisée aujourd'hui s'élabore pendant le siècle des lumières et acquiert sa force juridique pendant le XIX^{ème} siècle et depuis ce temps

¹ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/patrimoine/77550>

le patrimoine, au sens élargi, est considéré comme un bien transmis par les ancêtres, les prédécesseurs ; ainsi pourra-t-on parler de patrimoine archéologique, architectural, historique.

« Le patrimoine, au sens où on l'entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun, est une notion toute récente, qui couvre de façon nécessairement vague tous les biens, tous les 'trésors' du passé. »¹

André Chastel explique que cette notion puise ses racines dans le concept chrétien de l'héritage sacré de la foi et se matérialise par le culte d'objets privilégiés : les écritures sacrées, les reliques, les icônes. Un caractère est ici mis en évidence : la vénération fonde le patrimoine.²

La conception du patrimoine en Occident depuis le Renaissance jusqu'au début du XX^{ème} siècle trouve son ressort principal dans le culte des monuments.³

Selon Françoise Choay le patrimoine historique est « L'expression qui désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé: œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains. Dans notre société errante, que ne cessent de transformer la mouvance et l'ubiquité de son présent, - patrimoine historique - est devenu un des maîtres mots de la tribu médiatique.»⁴

Dans la convention du patrimoine mondial sont considérés comme « patrimoine culturel » :

– **Les monuments** : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

– **Les ensembles** : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

¹ MOHEN Jean Pierre, 1999, Les sciences du patrimoine, identifier, conserver, restaurer, Paris, Edition Odile Jacob, p 36

² OULEBSIR Nabila, 2004, les usages du patrimoine : Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930) ; Paris, Edition de la maison des sciences de l'homme, p 13.

³ Idem.

⁴ CHOAY Françoise, 1992, « L'allégorie du Patrimoine », Paris, Ed Seuil, p. 9.

– **Les sites**: œuvres de l’homme ou œuvres conjuguées de l’homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.¹

I-1-2- LES COMPOSANTES DU PATRIMOINE

Tous les biens possédant une valeur patrimoniale sont considérés comme patrimoine. Ce dernier peut être matériel ou immatériel.

Le patrimoine culturel immatériel : représente toutes les pratiques, les représentations et les formes d’expression, ainsi que les connaissances et les savoir-faire que les communautés, les groupes et, dans certains cas, les individus reconnaissent comme partie intégrante de leur patrimoine culturel.

Le patrimoine culturel matériel : désigne le patrimoine naturel, les paysages, le patrimoine archéologique et le patrimoine architectural.²

I-1-3- LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET SES COMPOSANTES

Le patrimoine architectural atteste et porte témoignage sur l’histoire des peuples à travers le temps. Il se compose de monuments et des ensembles historiques. La charte de Venise le définit comme : « Toute création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d’une civilisation particulière, d’une évolution significative ou d’un événement historique. Elle s’étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle. ». ³

Les composantes du patrimoine architectural sont :

Les biens immobiliers patrimoniaux.

Les ensembles historiques.

Les monuments historiques.

¹ UNESCO. 1972. Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l’UNESCO à sa dix-septième session, Paris, 16 novembre 1972:

<http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte>.

² www.unesco.org/culture/ich/doc/src/01347-FR.doc

³ www.unesco.org/new/fileadmin/.../1939DefinitionMaroc_Activite05.pdf

I-1-4- LE MONUMENT HISTORIQUE

D'après la Charte de Venise de 1964, un monument historique est : "toute création architecturale, isolée ou groupée, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique".

D'après la convention de l'UNESCO de 1972, concernant la protection du patrimoine mondiale culturel et naturel, les monuments sont toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations.

I-1-5-LES DIFFERENTES VALEURS D'UN MONUMENT

Au cours de l'histoire, les monuments ont acquis plusieurs valeurs : historique, mémorielle et une valeur de contemporanéité dite d'usage :

I-1-5-1-La valeur historique

La valeur historique est attribuée aux monuments qui nous renseignent sur une époque de notre histoire et de notre société. Elle est aussi invoquée lorsqu'un monument a appartenu à un personnage célèbre de l'histoire. (Ex : les fortifications : ces monuments n'ont pas forcément une grande valeur artistique, mais le fait qu'ils soient liés à des personnages connus et à des événements historiques importants leur confèrent un caractère particulier.)

I-1-5-2-La valeur mémorielle

La valeur mémorielle provient des éléments qui contribuent à susciter un sentiment d'appartenance à une communauté et qui, de ce fait, renforcent l'identité d'un peuple. Par leur pouvoir évocateur, ils alimentent l'imaginaire et la mémoire collective car ce sont de hauts lieux de mémoires : ils composent parfois un cadre physique de beaucoup de légendes, mythes et épopées.

I-1-5-3-La valeur d'usage

La valeur d'usage ou la valeur de contemporanéité est reliée aux différentes manières de l'usage d'un monument, qu'elles soient continuées ou non, ou qu'on ait donné à ce monument une autre fonction. Nous associons souvent la valeur d'usage à des fonctions adéquates avec les différentes circonstances de la vie quotidienne actuellement tout en réfléchissant à son rendement économique.

I-1-2-LA PROTECTION DU PATRIMOINE

Le patrimoine architectural parcourt plusieurs époques, il nous arrive dans la plupart des cas : fragile, vulnérable et parfois même menacé de disparaître, pour différentes raisons : son âge, le mauvais état des structures des bâtiments, le nombre élevé de touristes, l'ignorance, l'indifférence, la mauvaise gestion, la spéculation foncière, les guerres, les conflits, et les catastrophes naturelles... etc. Tous ces paramètres forment ensemble une vraie menace mettant en danger le patrimoine.

Le patrimoine architectural possède une valeur pour ses caractéristiques propres et aussi pour ce qu'il évoque et représente. Si nous souhaitons le conserver, il a besoin d'être protégé, car la perte du patrimoine est la perte d'une part de notre identité. Chacun peut protéger le patrimoine, mais comme le patrimoine est un bien collectif, il importe aussi que des organismes publics : national et aussi international le protègent. Cette protection est régie par trois éléments importants : les chartes, les conventions et les lois, internationales et nationales établies dans les mesures de mise en valeur.

I-1-3- GENÈSE DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE

Le cadre juridique de la protection des sites du patrimoine a commencé à apparaître au niveau international au XIXe siècle. À cette même époque, plusieurs initiatives ont été prises pour établir des conventions et traités internationaux ainsi que pour créer des sociétés :

En 1903 : The Society for Preservation of the Wild Fauna and Flora of the Empire: cette société a été fondée en 1903, elle deviendra par la suite Fauna & Flora International.

En 1922: Le Conseil de la Société des Nations a créé une Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) dans le but de créer à l'échelle internationale des liens entre enseignants, artistes, scientifiques et membres d'autres professions. Des comités nationaux ont été institués pour soutenir ces efforts.

En 1926 : L'Office international des musées (OIM) a été fondé à Paris. Il devait s'occuper des musées et œuvres d'art, édifices d'intérêt historique et archéologique, ainsi que des œuvres de l'art populaire. L'OIM a organisé plusieurs grands événements qui ont préparé la voie pour l'émergence d'un mouvement international en faveur de la conservation du patrimoine culturel.¹

¹ Idem.

I-1-3-1- LA CHARTE D'ATHENES

En 1931, la Conférence d'Athènes sur la protection et la conservation des monuments d'art et d'histoire à laquelle ont participé 118 spécialistes de 24 nations ; pour la restauration des monuments historiques (**souvent appelée Charte d'Athènes**) est la première déclaration véritablement internationale sur les doctrines et principes généraux concernant la protection des monuments historiques. Par la suite, une Commission internationale des monuments historiques a été nommée et chargée de la formation dans le domaine de la conservation, des questions juridiques et techniques et de la documentation.¹

En 1937: l'OIM a participé à l'organisation d'une conférence internationale au Caire sur les fouilles archéologiques. Les recommandations de cette conférence ont servi de base à la Recommandation de l'UNESCO sur les principes internationaux applicables aux fouilles archéologiques (1956). L'OIM avait également pour mission de travailler sur une Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Le projet a été soumis pour approbation à la Société des Nations, mais le processus de ratification a été interrompu par la Seconde Guerre mondiale et n'a repris qu'après le rétablissement de la paix.²

La période de l'entre-deux-guerres a donc vu l'émergence, à l'échelle internationale, d'une prise de conscience et d'un mouvement en faveur de la protection du patrimoine culturel.

En 1945 : À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les représentants de cinquante pays se sont réunis à San Francisco pour rédiger la Charte des Nations Unies. Les diverses organisations existantes ont été rétablies au sein de ce nouveau cadre international. La conférence pour la création de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à laquelle il appartiendrait de poursuivre le travail commencé par l'Institut international de coopération intellectuelle, s'est tenue en novembre 1945 à Londres. Selon la constitution de l'UNESCO entrée en vigueur en novembre 1946, l'organisation a pour mission de veiller à la conservation et protection du patrimoine universel de livres, d'œuvres d'art et de monuments d'intérêt historique ou scientifique.³

¹ <http://www.icomos.org/fr/chartes-et-normes/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/425-la-charte-dathenes-pour-la-restauration-des-monuments-historiques-1931>.

² UNESCO. 1972. Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, op. cit.

³ Idem

Pendant les premières années, plusieurs missions ont été organisées pour conseiller les États membres sur la conservation des sites du patrimoine. Plus tard, elles ont été remplacées par des campagnes internationales dont la première a été lancée en **1959** pour les monuments nubien d'Égypte, menacés par la construction du barrage d'Assouan.

I-1-3-2- LA CHARTE DE VENISE

En 1964 : À l'invitation du Gouvernement italien, le IIème Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques s'est réuni en mai 1964 à Venise et a produit un document sur les principes fondamentaux de conservation et de restauration du patrimoine architectural, **la Charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise)**. Ce document était jugé nécessaire pour actualiser la Charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques.¹

D'autres propositions ont été élaborées parallèlement aux efforts de l'UNESCO.

En 1965 : l'idée d'une Fondation du patrimoine mondial associant des composantes culturelles et naturelles a été lancée aux États-Unis par un Comité pour la conservation et la mise en valeur des ressources naturelles.

En 1966 : L'idée de fonds du patrimoine mondial a été soumise à la 9ème Assemblée générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN).²

I-1-3-3- LA RECOMMANDATION DE TUNIS 1968 :

En 1968 : à l'occasion du 2ème colloque organisé par l'ICOMOS à Tunis du 09 au 16 avril 1968, il a été convenu d'adopter plusieurs mesures concernant l'étude de la conservation, la restauration et la réanimation des ensembles historiques.

I-1-3-4- LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

En 1972 : la Suède a offert d'accueillir une conférence des Nations Unies sur l'environnement humain qui s'est déroulée à Stockholm. L'objet de cette conférence était de discuter des nouvelles menaces pesant sur l'environnement et de convenir d'une action notamment la mise en place d'instruments juridiques. Des groupes de travail ont été constitués pour préparer la **Conférence de Stockholm** et des projets d'éventuelle convention sur la protection du patrimoine

¹ <http://www.icomos.org/docs/venise.html>

² UNESCO. 1972. Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, op.cit.

mondial ont été rédigés pour discussion par l'UICN, l'UNESCO et les États-Unis. Les groupes de travail ont abordé de nombreuses questions : la définition de la notion de valeur universelle et des catégories de patrimoine à protéger, le financement et le fonctionnement de cette convention.¹

La conférence de Stockholm a été le précurseur du Sommet de Rio de Janeiro : « Planète Terre » des Nations Unies (Rio de Janeiro, Brésil, 1992) et du Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, Afrique du Sud, 2002).

I-1-3-5- LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

En 1975 : la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel a été adoptée le 16 novembre 1972 par la Conférence générale de l'UNESCO à l'issue de longs débats, avec soixante-quinze voix pour, une contre et dix-sept abstentions. La Convention du patrimoine mondial, est entrée en vigueur en décembre 1975, après le dépôt par la Suisse du 20e instrument de ratification.

Il est à noter que l'organisation de l'UNESCO a également joué un rôle crucial dans la création de trois organisations internationales pour la conservation du patrimoine naturel et culturel : l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN) fondée en 1948, le Centre international d'études pour la préservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) créé 1959 et le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) qui sont devenues ensuite les organisations consultatives officielles du Comité du patrimoine mondial établi en 1965.²

I-1-3-6- LA RECOMMANDATION DE NAIROBI

En 1976 : l'UNESCO dans sa conférence générale pendant sa 19ème session, s'était tenue à Nairobi du 26 au 30 novembre 1976, considère que les ensembles historiques ou traditionnels constituent à travers les âges les témoignages les plus tangibles de la richesse et de la diversité des créations culturelles, religieuses et sociales de l'humanité et qu'à ce titre, leur sauvegarde et leur intégration au cadre de vie de la société contemporaine est un élément fondamental de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire.³

1 Idem.

2 <http://whc.unesco.org/fr/convention/>

3 http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13133&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

I-1-3-7- LA CONVENTION DE GRENADE 1985

En 1985: La convention de Grenade ou La Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe est adoptée le 3 octobre 1985 à Grenade en Espagne, elle respecte les mêmes principes de la charte de Venise avec une certaine tolérance concernant l'introduction des éléments de caractères contemporains dans les édifices patrimoniaux à condition de ne pas nuire à l'harmonie de l'ensemble ni à l'organisation spatiale existante.¹

I-1-3-8- LA CHARTE DE WASHINGTON 1987

En 1987 : La charte de Washington ou la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques, est adoptée par l'assemblée générale d'ICOMOS, à Washington en octobre 1987. Cette charte concerne précisément les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles.

Complétant la Charte de Venise ce nouveau texte définit les principes et les objectifs, les méthodes et les instruments de l'action propre à sauvegarder la qualité des villes historiques, à favoriser l'harmonie de la vie individuelle et sociale et à perpétuer l'ensemble des biens, même modestes, qui constituent la mémoire de l'humanité.²

I-1-3-9- LA CHARTE INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL 1999

En 1999 : La Charte Internationale du Tourisme Culturel est adoptée par le Conseil international des monuments et des sites à sa 12ème assemblée générale au Mexique en Octobre 1999. Cette charte considère le patrimoine culturel et naturel comme l'un des piliers majeurs du tourisme, ce dernier et avec tous les avantages économiques qu'il possède génère des effets et impacts négatifs sur les sites patrimoniaux.

Pour prévenir tout souci dans ce sens une coopération entre La participation et la coopération entre les communautés d'accueil représentatives, les conservateurs, les opérateurs touristiques, les propriétaires privés, les responsables politiques, les concepteurs et les gestionnaires des programmes de planification, ainsi que les gestionnaires de sites sont nécessaires pour mettre en œuvre une industrie touristique durable et favoriser la protection des ressources patrimoniales pour les générations futures.³

¹ <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/Reports/Html/121.htm>

² www.international.icomos.org/charters/towns_f.html

³ icomos.org/fr/simpliquer/travailler-pour.../charters-and-standards

I-1-4- COMMENT PROTEGER

Les opérations visant la protection du patrimoine sont nombreuses et variées, elles vont de la simple prise en charge quotidienne jusqu'à la grande intervention. Ces opérations sont envisagées dans le but de valoriser l'objet patrimonial et c'est seul l'état de conservation ou bien celui de dégradation du monument qui exige l'opération et le traitement approprié. Quand il s'agit d'un monument historique, la restauration et la réhabilitation semblent être les opérations les plus appropriées dans la plupart des cas.

I-1-4-1- LA RESTAURATION

D'après la charte de Venise, la restauration est : une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques.¹

D'après la charte de Lisbonne, octobre 1995, la restauration c'est : les travaux réalisés par des spécialistes ayant comme finalité la conservation et la consolidation d'une construction ainsi que sa préservation. Ce travail consiste dans le rétablissement intégral ou partiel de sa conception originale ou des moments les plus significatifs de son histoire.²

La restauration est dotée d'un ensemble varié de principes et d'opinions qui s'appellent : les doctrines qui ont émergé pendant le début du XXème et le début du XXIème siècle.

Les fameuses doctrines de restauration sont celles de : Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, John Ruskin, Camillo Boito, Aloïs Riegl, Cesare Brandi et Renato Bonelli.

I-1-4-2- LA REHABILITATION

D'après la charte de Lisbonne c'est l'ensemble des travaux dont la finalité est la récupération et la remise en état d'une construction, une fois résolues toutes les anomalies constructives, fonctionnelles, d'hygiène et de sécurité cumulées tout au long des années, et menant à bien une modernisation dont le but est de lui faire mieux remplir ses fonctions, jusqu'à s'approcher des actuels niveaux d'exigence.³

¹ Charte de Venise, <http://www.icomos.org/docs/venise.html>, op.cit.

² Sirchal Glossaire, www2.archi.fr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm.

³ Idem

I-2- LA PATRIMONIALISATION

I-2-1- DEFINITION

La patrimonialisation peut être définie comme le processus par lequel des éléments de la culture ou de la nature deviennent, à un moment donné de l'histoire des sociétés, investis de la qualité de bien patrimonial digne d'être sauvegardé, mis en valeur au profit des générations actuelles et transmis aux générations futures. Il s'agit d'un fait universel nouveau tant par son ampleur sans précédent que par les enjeux qui le sous-tendent. C'est aussi un fait contemporain propre aux sociétés d'aujourd'hui travaillées en profondeur par des changements inédits dans l'histoire de l'humanité.¹

L'uniformisation des façons d'agir et de penser, autre visage de ce qu'il est convenu d'appeler la mondialisation, l'universalisation d'un corpus de valeurs et de droits humains propre à la modernité, voire à la postmodernité, inquiète les sociétés humaines qui recherchent dans la nature et la culture des éléments qui confortent ce qu'elles tiennent pour leur identité propre. Ajouter à cela le caractère consumériste de l'exploitation des ressources naturelles et culturelles à l'échelle planétaire et l'on mesurera les ressorts de cette frénésie patrimoniale qui s'empare de l'humanité confrontée à ses propres démons.²

Elle peut aussi être définie comme: le passage d'un patrimoine en puissance à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif, caractérisé tout à la fois par ses dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles. Ces différentes dimensions, d'importances relatives variables selon les types considérés de patrimoine reconnu, confèrent à ce patrimoine une valeur qui justifie, pour la collectivité considérée, sa conservation pour transmission aux générations futures. Il s'agit bien d'un processus de reconnaissance de cet ensemble de biens en tant que bien collectif.³

I-2-2- LA PATRIMONIALISATION, UN PROCESSUS

Les processus de patrimonialisation appliqués à un objet (chose, œuvre, bien, bâtiment, site, paysage, etc.) ou à une réalité idéale (idée, valeur, témoignage, événement, pratique, etc.) n'ont rien de

¹ Hesperis-Tamuda, Vol. XLV, (2010), pp. 19-34 DE LA PATRIMONIALISATION. COMMENT ET QUAND LES CHOSES DEVIENNENT-ELLES DES PATRIMOINES ? Ahmed Skounti Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat-Marrakech, ahmedskounti.weebly.com/.../de_la_patrimonialisation_in_hesperis-tamud...

² Idem

³ Michel Vernières, Patrimoine et de développement, books.google.dz/books?isbn=281110562X, p 11.

naturel. Ils ne vont pas de soi. Ils expriment au contraire une affectation collective (sociale donc) de sens ; laquelle découle d'un principe de convention. Ce dernier traduit un accord social implicite (souvent territorialisé et institutionnalisé) sur des valeurs collectivement admises ; témoignage tacite d'une indéniable identité partagée.

Pour qu'il y ait patrimoine, il faut donc des processus (sociaux au sens complet du terme) de patrimonialisation, soit des modalités bien précises de transformation d'un objet, d'une idée, d'une valeur en son double symbolique et distingué, raréfié, conservé, frappé d'une certaine intemporalité soigneusement sélectionné.¹

Le déroulement du processus de patrimonialisation est variable selon les territoires, il est fortement influencé par la nature de la demande sociale, souvent plurielle, car elle a une forte dimension identitaire. Dans chaque cas, la nature du processus de patrimonialisation est variable selon ses initiateurs, les logiques des acteurs de cette patrimonialisation, leurs modèles, imaginaires, référents et anticipations, les conflits entre acteurs et les formes de l'appropriation locale de ce processus.²

I-2-3- LES ETAPES DU PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION

Un processus de patrimonialisation doit passer par différentes étapes. Plusieurs auteurs tels que M.Laplante (1992), P.Landel (2004) décrivent la patrimonialisation un processus composé de différentes étapes : la sélection, la justification, la conservation, et la mise en exposition, pour arriver à la valorisation de l'objet patrimonial.

Quant à Hirczak et Senil (2006), ils pensent que le processus de patrimonialisation peut être ramené à **six étapes** successives et enchaînées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition. Chacun de ces moments suppose l'intervention volontariste d'actants et d'acteurs. Il intervient aussi dans un contexte historique (socio-culturel, institutionnel, économique) et territorial.³ (Figure1).

¹ Guy Di Méo, Processus de patrimonialisation et construction des territoires, www.ades.cnrs.fr.

² Michel Vernières, op.cit., p 11.

³ Guy Di Méo, .op.cit

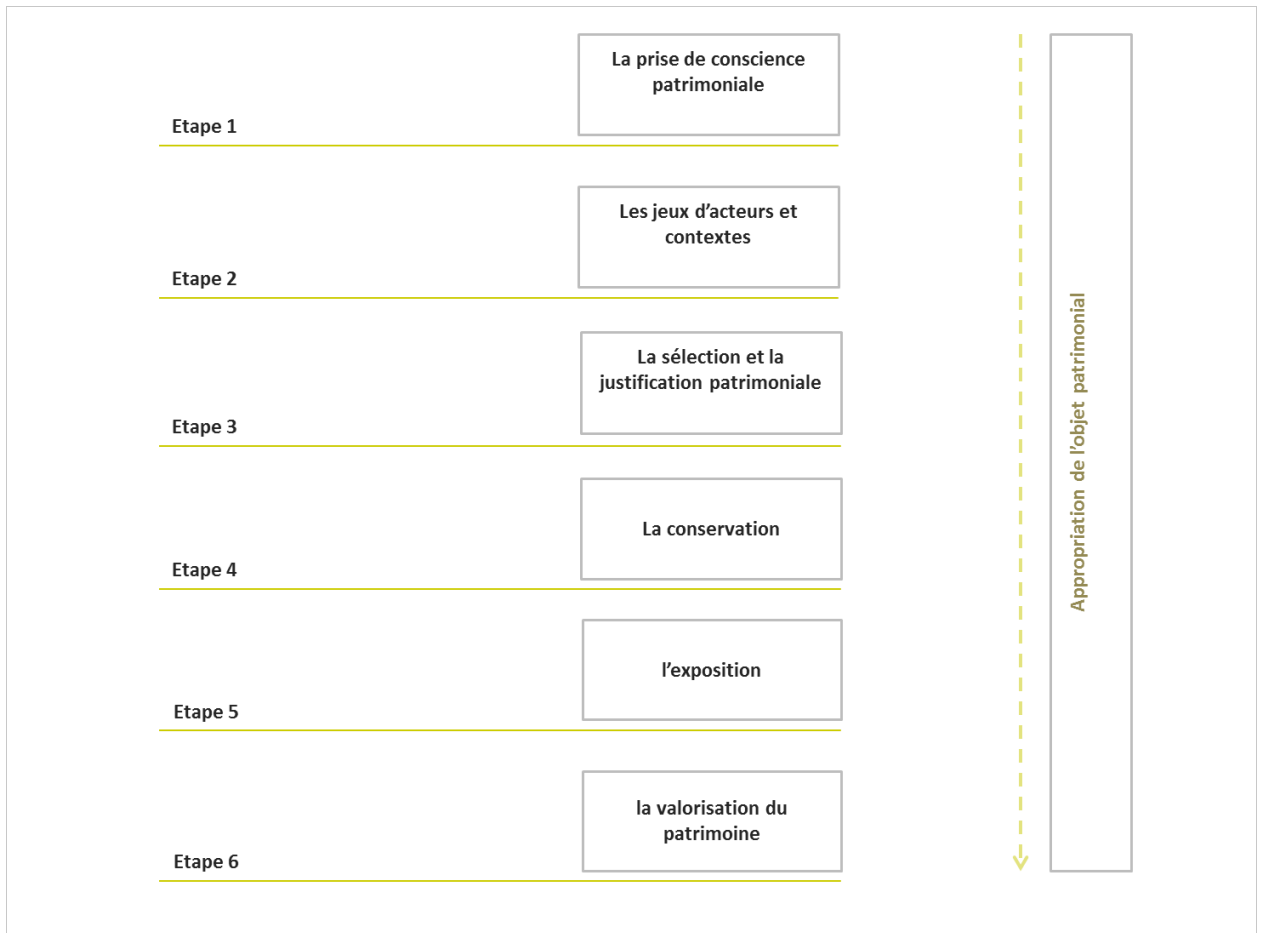


Figure 1. Etapes de la patrimonialisation, source : Hirczak et Senil (2006), traitement de l'auteur

I-2-3-1- La prise de conscience patrimoniale

La création patrimoniale se dessine, s'accélère et se diversifie principalement dans le cours ou à l'issue de périodes de crises sociales intenses : qu'elles soient d'ordres politique, idéologique, religieux, économique ou environnemental.

I-2-3- 2- Les jeux d'acteurs et de contextes

Il n'existe pas de processus de patrimonialisation sans acteurs collectifs (actants) ou individuels. Inversement, ceux-ci ne peuvent rien, ou presque, sans un minimum d'idéologie ambiante, favorable à l'intervention patrimoniale. Au total, le processus patrimonial résulte de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs et de contextes, à la fois sociaux, culturels et territoriaux. Même si dans de nombreux cas, des acteurs, y compris isolés (intellectuels, experts, artistes, architectes, et chercheurs, etc.), peuvent jouer un rôle déterminant de précurseurs et d'initiateurs partiels de la patrimonialisation.

I-2-3-3- La sélection et la justification patrimoniale

La sélection des éléments patrimoniaux dépend étroitement du jeu de ces acteurs variés. On sait qu'il n'y a pas de patrimoine sans sélection des objets, des bâtiments, des lieux, des faits ou des événements qui forment l'héritage plus ou moins ancien des groupes sociaux spatialisés. Cette sélection intervient au moins à deux niveaux : celui des grands choix thématiques (les grands édifices plutôt que le petit patrimoine bâti par exemple) et celui des objets plus précis qui vont devenir des signes patrimoniaux reconnus, protégés, éventuellement valorisés

I-2-3-4- La conservation

La conservation est sans doute le fondement de toute action patrimoniale. Il convient absolument que tout patrimoine laisse une trace, qu'il soit transmis et transmissible, qu'il trouve place dans une dynamique dirigée du passé vers le futur. Cependant, rien n'est dit sur la nature même de cette conservation. Doit-on conserver le patrimoine en l'état : quel état ? A-t-il seulement un état initial repérable, identifiable ? Faut-il transmettre un patrimoine inerte, sans vie, ou un patrimoine actif, utilisé par la société actuelle et utilisable, transformable par et pour les sociétés futures ?

Cette question de la conservation est sans fin. Pour y répondre tout de même, on admettra que plusieurs solutions sont envisageables : du respect absolu d'un élément patrimonial à sa réinterprétation par les sociétés successives, dans le respect de son esprit, globalement de ses formes, mais pas forcément de ses fonctions. On retiendra aussi, sans doute avec plus de réserve l'idée d'une réinterprétation artistique, architecturale ou urbanistique d'un héritage.

I-2-3-5- L'exposition

L'exposition de tout patrimoine paraît inéluctable. À quoi bon servirait la conservation d'un objet ou d'un bien qui ne serait jamais montré ? Si l'on refusait de la sorte leur exposition, on pourrait alors imaginer une simple conservation virtuelle des objets patrimoniaux. Bien entendu, l'exposition peut être soumise à des modalités différentes en fonction des circonstances et des contraintes techniques ou financières. En termes d'exposition et de valorisation associée du patrimoine, des considérations sociales, parfois artistiques et idéologiques, surtout techniques, économiques et financières entrent indéniablement en ligne de compte.

I-2-3-6-La valorisation

La valorisation ne découle pas automatiquement de la mise en exposition. C'est surtout qu'elle doit être accompagnée d'une sensibilisation de la population et son implication dans la conservation et le maintien de l'objet patrimonial.

I-3- LES FORTIFICATIONS

Les différentes fortifications militaires représentent une partie du patrimoine culturel des nations. Elles se présentent comme un fond d'étude et une source d'information pour les historiens, les architectes et les urbanistes. Durant les siècles passés, les ouvrages militaires étaient le pilier fondamental de la souveraineté nationale, ils influèrent énormément sur la situation militaire, politique et administrative de n'importe quel pays y compris le nôtre.

I-3-1- DEFINITIONS

Fortifier est du latin Fortificare qui signifie : « rendre plus fort ».¹ Fortifier, le verbe sonne haut et clair, comme l'intention qui le fonde. S'appliquant à un être, il incarne une vertu positive, animée par un sentiment de générosité et de dignité à l'égard de l'autre - le rendre plus fort.

Il n'est donc pas étonnant que le même terme ait été employé pour la protection d'un sol, d'un patrimoine et qu'il soit entré dans l'éventail des moyens que se donne une stratégie défensive. L'injonction garde toute sa valeur, doublée d'une volonté, d'une attitude ferme et décidée : fortifier un lieu contre des éléments adverses, pour maintenir ce qui nous appartient.²

Le mot fortification désigne : l'art ou l'action d'organiser, au moyen d'ouvrages militaires, la défense d'une région.³ Une fortification est aussi : une action de fortifier (une position, une place, une région), de construire des ouvrages de défense. On travaille à la fortification de cette place. Ouvrage défensif, ou ensemble d'ouvrages défensifs, destiné(s) à protéger (une position, une place, une région) contre les attaques de l'ennemi.⁴

¹ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fortifier/34699>

² RAPIN J. Jacques, (2004), « L'esprit des fortifications: Vauban, Dufour, les forts de Saint-Maurice », Editions PPUR, Lausanne, p 09

³ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fortification/34697>

⁴ <http://www.cnrtl.fr/definition/fortification>

I-3-2- LES TYPES DES FORTIFICATIONS

Nous pouvons classifier les ouvrages de défense en deux grandes catégories :

I-3-2-1- Les fortifications linéaires : Elles augmentent la liberté de manœuvre en canalisant l'attaquant sur certains axes obligés, où le défenseur peut concentrer ses moyens. Ce type d'ouvrages veut améliorer les conditions de combat du défenseur, et pour cela plusieurs éléments ponctuels complémentaires se rajoutent afin de perfectionner leur rendement, tout en restant dans la logique linéaire.

I-3-2-2- Les fortifications ponctuelles: Les fortifications ponctuelles augmentent le rendement des sources de feu et des dispositifs d'observation. Elles sont installés et fonctionnelles pendant la paix et la guerre, ayant deux rôles complémentaires durant deux moments complètement contrastés. (Bastion, fort, fortin, batterie, tour de vigile se sont tous des fortifications ponctuelles)¹

I-3-3- LES BUTS DES FORTIFICATIONS

Si les circonstances locales et les nécessités de l'époque expliquent la présence de tel bastion ou de telle muraille, un examen plus approfondi montre que les buts des fortifications sont restés des constantes à travers des siècles, malgré les différentes formes de son évolution :

La fortification permet l'économie des forces, car l'assaillant doit rassembler des moyens souvent considérables pour s'emparer d'un objectif défendu par un ouvrage fortifié.

La fortification favorise l'élévation du potentiel de défense à deux titres : elle est un facteur psychologique positif pour la communauté, qui y voit une volonté de défense clairement exprimée. Le second élément c'est le facteur de dissuasion pour un adversaire potentiel.²

I-4-LE SYSTEME DEFENSIF

I-4-1- DEFINITIONS DU SYSTEME

Un système peut être défini comme : un ensemble ou un sous-ensemble d'éléments, de symboles définis par des relations qu'ils entretiennent entre eux. Il désigne également : un ensemble d'éléments dépendant les uns des autres pour former un tout organisé ou un ensemble d'éléments de même espèce ou de même fonction considérés dans leurs relations à l'intérieur d'un

¹ RAPIN J. Jacques, cit op, p 11

² Idem, p 12

tout. Comme ça peut être : un ensemble fonctionnel dont les parties sont interconnectées et échangent de la matière, de l'énergie ou de l'information¹

Un système est constitué dans une structure de composants : d'ensembles et de sous-ensembles, de parties et de sous-parties, de modules, ou de sous-modules, de processus ou de composantes coordonnés de telle sorte que les éléments de cet ensemble forment une unité participant à un système de rang supérieur. Tout ce qui fonctionne ensemble est système.²

Selon **Ludwig Von Bertalanffy** dans « La Théorie générale des systèmes » : un système est un ensemble d'éléments identifiables, interdépendants, c'est-à-dire liés entre eux par des relations telles que, si l'une d'elles est modifiée, les autres le sont aussi et par conséquent tout l'ensemble du système est modifié, transformé. C'est également un ensemble borné dont on définit les limites en fonction des objectifs (propriétés, buts, projets, finalités) que l'on souhaite privilégier.

Selon **Joël de Rosnay** dans « Le Macroscopie » : un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but.³

I-4-2- CARACTERISTIQUES D'UN SYSTEME

Tous les systèmes sont dotés par un ensemble de caractéristique qui participent et jouent un rôle important dans la composition et la survie de l'ensemble au tant que TOUT :

I-4-2-1-L'interdépendance des éléments

L'unité d'un système est constituée par un ensemble d'éléments. Les éléments d'un même système entretiennent des relations de ressemblance et/ou de cause à effet. Par définition, un élément qui entretient une relation d'opposition et n'ayant pas d'autres interactions avec les éléments d'un système, ne peut pas être considéré comme faisant partie intégrante du système étudié.

I-4-2-2-La taille d'un système

Il n'y a pas de limite théorique à la taille d'un système. Un système peut aussi être intégré à un super-système, un supra-système ou un méta-système. Tout système étant inclus dans un autre système, la délimitation d'un système par des frontières, des bornes, des filtres le limitant à son

¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/syst%C3%A8me>

² <http://www.approche-systemique.com/definition-systeme/>

³ Idem

environnement, facilite la compréhension du système analysé. Un système décomposable en systèmes non hiérarchisés est un macro-système, et ses éléments, des micro-systèmes.¹

I-4-2-3-Le niveau d'organisation et de performance

Les éléments du système sont organisés en réseau en fonction d'un but pour produire un résultat. Le degré d'interaction qu'entretient les éléments du système dans son ensemble, tant sur le plan de la dépendance que de la congruence des relations, dépendra du niveau d'organisation et de la performance du système.²

I-4-3- LA CONSTRUCTION D'UN SYSTEME

Un système n'est pas une simple juxtaposition d'éléments. Il est caractérisé par des éléments qui sont en relations d'interdépendance les uns avec les autres, organisés en fonction d'un but commun, c'est-à-dire orientés. Le système a donc la capacité d'évoluer vers plus ou moins de complexité. Les relations dynamiques sont donc évolutives en fonction du temps et de l'espace. La définition d'un sous-système se fait à partir de critères formels, structurels et/ou fonctionnels, que l'observateur se donne ou lui sont donnés. Ces critères peuvent être observables, opérationnels, pragmatiques ou symboliques.³ (Figure 2)

I-4-4- LE SYSTEME DEFENSIF

Un système défensif peut être défini comme un ensemble d'ouvrages de défense reliés entre eux par un réseau ou une structure portante qui peut être des cheminements, des passages ou des routes. Les fortifications qui composent le système peuvent varier en termes : de taille, de rôle, d'importance et de fonctionnement, mais elles gardent toutes, un rôle à jouer autant que PARTIE (sous-système) dans l'équilibre du TOUT (le système). L'interrelation entre les parties est élaborée et améliorée dans le temps, à travers l'interaction avec le contexte intérieur et extérieur.

Structurellement un système défensif se définit par une frontière le délimitant dans l'espace, des composantes et un réseau de liaisons. Fonctionnellement, il présente différents types de relations liant ses composantes entre elles et avec l'environnement extérieur.

¹ <http://www.approche-systemique.com/definition-systeme/>

² Idem

³ Damien Claeys, 2013, Architecture et Complexité (thèse de Doctorat en art de bâtir et urbanisme), Louvain-la-neuve. Editions Presses universitaires, p 296. (www.books.google.com)

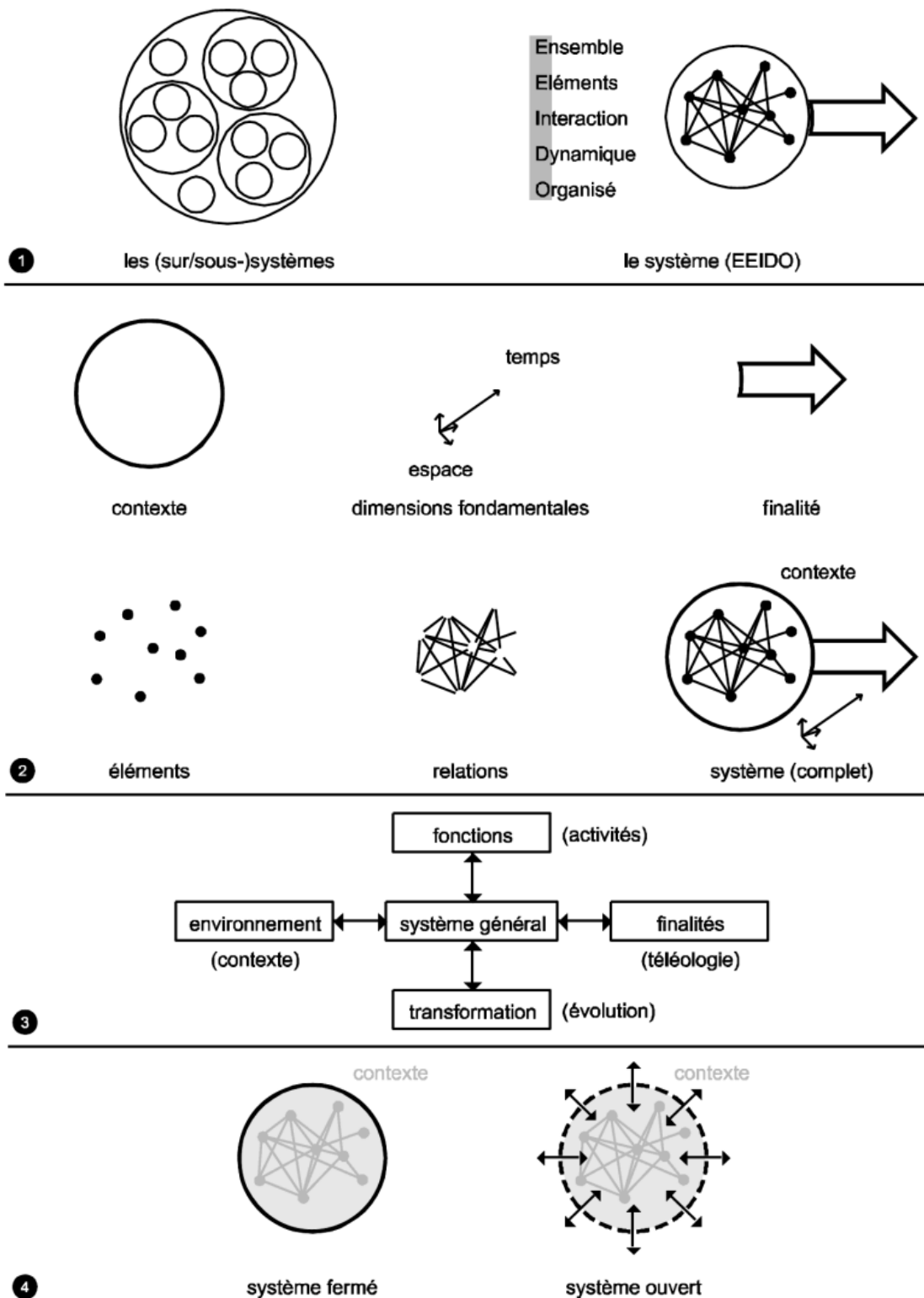


Figure 02 : 1. Définition du concept de système 2. La construction d'un système 3. La canonique du système général 4. Les systèmes ouverts ou fermés (source : Damien Claeys, 2013, Architecture et Complexité, Louvain-la-neuve. Editions Presses universitaires, p 297, www.books.google.com)

CONCLUSION

Le concept du patrimoine a évolué au cours des années, sa définition s'est vite élargie, d'une notion qui désignait des propriétés privées et transmissibles à une notion qui couvre plusieurs domaines.

Le monument historique a acquis des valeurs : mémorielle, culturelles et économiques. Dans le but de sauvegarder ses valeurs, un monument historique devrait être sauvegardé pour assurer sa transmission. Cette dernière n'est possible que lorsqu'un processus de patrimonialisation (reconnaissance) est établi par la société.

A travers le processus de patrimonialisation, un bien patrimonial oublié, peut être revalorisé. En effet, c'est une large appropriation de l'espace à travers la reconnaissance de sa valeur patrimoniale. Un bien patrimonial qui passe par les différentes étapes du processus de patrimonialisation : la prise de conscience patrimoniale, les jeux d'acteurs et contextes, la sélection et la justification patrimoniale, la conservation, l'exposition et la valorisation, va posséder une grande valeur patrimoniale, parce qu'il couvre les valeurs de l'ancienneté et de la contemporanéité, les valeurs mémorielles et celles d'usage.

Les fortifications en générale et le système défensif en particulier évoquent la notion du patrimoine car le concept de patrimoine historique peut englober les ensembles des édifices éparpillés sur un territoire et reliés entre eux par des liaisons spécifiques ou historiques qui les définissent comme un tout indissociable. Chaque Partie de ce système se définit et prend plus de valeur lorsqu'elle se réfère au Tout (le fort de Bordj el Kiffan et le système défensif d'Alger).

Le prochain chapitre fera l'objet d'un aperçu historique de l'évolution de l'architecture défensive avec une référence particulière à l'Algérie du XVIe siècle.

Chapitre II

Histoire et évolution des fortifications
et de l'architecture défensive

CHAPITRE II : HISTOIRE ET EVOLUTION DES FORTIFICATIONS ET DE L'ARCHITECTURE DEFENSIVE

INTRODUCTION

Pour mieux comprendre le système défensif militaire d'Alger, un aperçu historique sur les armements, les armées et les fortifications s'avère nécessaire afin de suivre l'évolution de l'architecture militaire à travers l'histoire, ce qui va nous permettre de mieux comprendre les différentes circonstances dans lesquelles a émergé son système défensif. Notre attention va particulièrement aux techniques qui ont laissé un impact sur l'architecture militaire notamment le Canon. Ce dernier nous intéresse en particulier parce qu'il est le facteur principal influençant la composition des ouvrages militaires en Algérie durant la régence ottomane.

Nous allons par la suite focaliser sur la situation des côtes algériennes au début du XVI^e siècle. Dans cette partie nous verrons que l'architecture militaire a connu un essor au niveau de toutes les côtes d'Algérie avec l'affrontement des deux puissances qui dominèrent la méditerranée à savoir : l'Espagne et l'Empire ottoman. Pendant ce temps, Alger, une petite ville côtière sans importance, était au centre de ce conflit. Toutes ces circonstances historiques et militaires constituèrent le premier facteur d'émergence du système défensif d'Alger.

II-1- LES ARMES

Le développement des techniques militaires, que ce soit sur le plan de la défense, de l'organisation militaire ou des armements constitue en quelque sorte un témoignage sur l'histoire des nations et le rapport de force qui a toujours existé entre elles, de sorte que la découverte du canon est un événement dans l'histoire de l'architecture militaire aussi bien qu'une mutation bouleversante dans l'histoire de l'humanité.

II-1-1- DEFINITION DES ARMES

Une arme est définie comme : tout objet, appareil, engin qui sert à attaquer (arme offensive) ou à se défendre (arme défensive), il est également : tout moyen d'attaquer quelqu'un ou de se défendre.¹ Le vocable armes recouvre également une très grande variété d'engins, qui n'a cessé de s'accroître, et particulièrement dans les pays ou les époques qui favorisèrent les interventions militaires et les guerres. ²

¹ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/arme/5281>

² Jacques BOUDET, « ARMES - Armes anciennes et armures », *Encyclopædia Universalis* (en ligne), consulté le 13 janvier 2014. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/armes-armes-anciennes-et-armures/>

II-1-2- LES TYPES DES ARMES

En étroite relation avec l'histoire technique de l'armement, l'architecture militaire de défense évolua parallèlement au développement de plus en plus précis et sophistiqué des moyens d'attaque. L'architecture militaire défensive durant des siècles, et jusqu'à l'apparition des armes à feu (le canon plus précisément) avait contré un armement basé essentiellement sur la force physique des hommes que sur la puissance et la sophistication de l'armement lui-même.

II-1-2-1-LES ARMES AVANT LE XVI^e SIECLE

Avant le XVI^e siècle, nous pouvons classer les armes en 4 catégories :

Les armes de choc : bâton, massue, marteau, maillet, sans doute les premières utilisées et dont la forme a peu varié.

Les armes d'hast : c'est-à-dire à fer : les unes, sous la forme de lance (arme du cavalier), de pique (arme du fantassin), de sagaie, sont apparues très tôt, se sont peu modifiées, mais se sont prolongées très tard dans l'histoire ; les autres, à partir de la hache ou de la faux, ont multiplié leur forme dans tous les temps et tous les pays.

Les armes de jet : à main (javelot, fronde) ou à engin bandé arc, puis arbalète et catapulte.

Les armes de main : glaive, épée, cimeterre, dague, qui à cause de leur emploi très généralisé tant à pied qu'à cheval n'ont cessé de se modifier, selon les époques.¹

Le combattant utilise aussi des armures (le vocable armure recouvre l'ensemble des moyens de protection du combattant) pour se protéger pendant les guerres et qui couvre principalement :

Le bouclier : qui a subi un grand nombre d'évolutions parallèles de forme et de poids, régionales ou nationales.

Les défenses de tête : c'est-à-dire les casques, avec leurs infinies formes et variantes, selon les pays et les époques.

Les défenses de corps : c'est-à-dire l'armure de mailles (habituellement dite cotte de mailles), ou l'armure de plates (plaques de fer), la plus récente, et à laquelle seule le langage populaire réserve le nom d'armure.²

Dans la deuxième moitié du XV^e siècle, l'apparition du boulet métallique rend l'artillerie beaucoup plus performante. Les solutions traditionnelles de la fortification qui depuis les Grecs et les Romains permettaient de résister ne suffisent plus. Désormais, le boulet métallique tiré à moins de 100 mètres brise n'importe quel rempart de pierre quelle que soit son épaisseur.

¹ Idem

² Idem

Ce sont des ingénieurs italiens qui vont trouver la réponse avec deux innovations décisives: le mur de terre, rempart de 25 mètres d'épaisseur, revêtu de pierres ou de briques qui absorbe le choc du boulet métallique. Mais au pied de ces immenses remparts des angles morts permettent aux assaillants de s'y protéger. Le tracé bastionné permet de supprimer ces angles morts en croisant les fenêtres de tir.¹

II-1-2-2-LES ARMES APRES LE XVIe SIECLE

L'architecture militaire défensive sera perpétrée durant des siècles. Elle ne connaîtra de réels bouleversements qu'au XVI siècle avec l'utilisation intensive des canons qui réussit à provoquer des brèches à distance dans les murailles. Tous les remparts des villes importantes étaient munis de canons de différents types et de diverses formes, depuis le plus simple jusqu'au plus perfectionné.

Pour la Médina d'Alger, nous pouvons en voir des exemples au musée des Invalides et sur certaines places publiques comme la place de Brest (Photos 01 et 03) où a été placé le canon de Baba Marzoug qui a laissé auprès des Européens des souvenirs douloureux.

Nous trouvons différents types de canons : des canons destinés à lancer des pierres, d'autres encore des obus explosifs, d'autres enfin des obus pleins.

Les canons destinés au lancement des pierres étaient d'une taille imposante sans être élevés. Ils étaient également dénommés « catapultes » (nous en trouvons des spécimens au musée des Invalides). (Photo 02)

Les canons lançant des obus explosifs étaient proches des « catapultes ».

Les canons lançant des obus pleins étaient, pour beaucoup, de forme effilée et étaient surnommés thaabaniya (de « thaaban », serpent). D'autres étaient dénommés « éperviers » et lançaient des obus de plomb pesant environ un kilogramme, et certains pouvaient lancer des obus pesant jusqu'à cinq kilogrammes.

Enfin il y avait de **grands canons fabriqués en fer**, en cuivre ou en bronze. Parmi eux, citons le seul canon de ce type qui ait été retrouvé et qui compte neuf bouches.²

Certains de ces canons sont ornés de motifs végétaux ou de calligraphies. Les motifs végétaux les plus importants étaient les grappes de vigne, les entrelacs de feuilles, le cyprès. Il y avait également des petits canons dont la partie arrière s'achevait par une tête lion.

¹ Carine Calafato -Calba, les fortifications de la Rade de Toulon, http://3cbonaccueil.alwaysdata.net/spip/IMG/pdf/les_fortifications_de_la_rade_de_toulon.pdf.

² KHELASSI Ali ,(1985), Constructions Militaires à l'époque otomane, Edition spéciale du musée central de l'armée, Alger, p 31.



Photo 01. Canons d'Alger, (Source : l'auteur, Musée des invalides, Paris)



Photo 02. Catapulte algérienne, (Source : l'auteur, Musée des invalides, Paris)

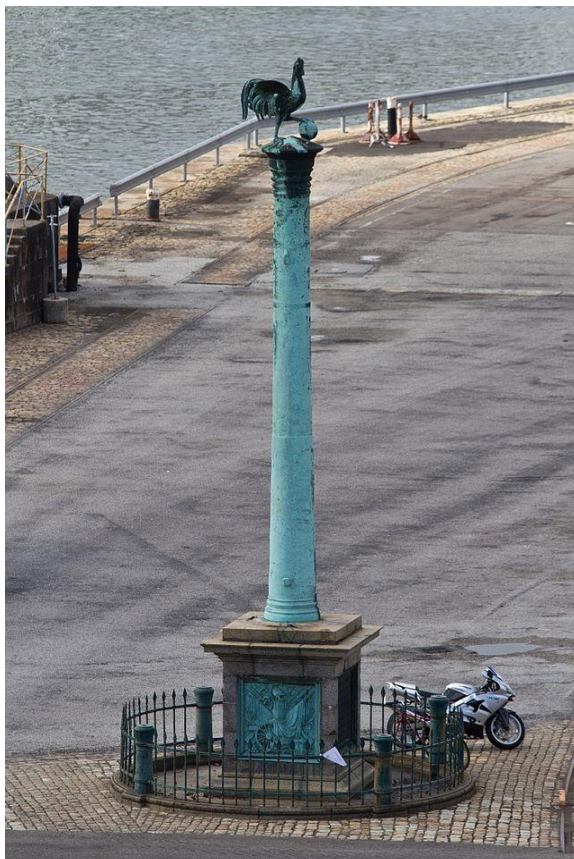


Photo 03. Canon de Baba Marzoug (La Consulaire), Brest, (Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/La_Consulaire)

Les armes à feu légères comme les fusils et les pistolets étaient également très utilisés, tout comme certains canons légers et les armes blanches.

Les fusils : les mousquets étaient fabriqués à Alger, et compte tenu de leur importance et de la valeur que leur accordaient leurs propriétaires, ils étaient sertis d'argent, d'ivoire et d'os. On peut en voir des spécimens au musée national d'Archéologie et au musée des Beaux-Arts.

Les pistolets : la plupart des soldats en possédaient et certains en possédaient même deux qu'ils portaient croisés à la taille, sous la ceinture.

Les épées et les sabres : au nombre des armes anciennes qui ont joué pleinement leur rôle durant des siècles jusqu'à l'époque moderne figurent les épées et les sabres, cela tient au fait que le combat amenait les antagonistes à s'affronter en corps-à-corps, où l'utilisation des armes à feu était trop lente, de sorte qu'elles devenaient secondaires. Ce n'est que lorsque les armes à feu se sont perfectionnées qu'elles ont battu en brèche les avantages des armes blanches.¹

¹ Idem.

II-2- LES ARMÉES ET LES FORTIFICATIONS A TRAVERS LE TEMPS

Une armée : Grande unité combattante formée de troupes appartenant à différentes armes¹. Le terme « armée » provient du bas latin *armata*. À l'origine, il signifie l'armement des navires, d'où le nom espagnol *armada* : flotte, armée de mer. Par analogie et dérogation, on a désigné, sous le vocable d'armée, l'armée de terre ; la marine prenant le nom de flotte de guerre, de flotte de commerce, etc. Au Moyen Âge, le terme est remplacé celui d'armée que l'on trouve cependant dans les textes de Froissart. Dans son sens le plus général, le terme d'armée s'applique aux moyens d'un État, d'un peuple, d'une collectivité sociale, politique, religieuse ou économique, moyens comprenant des effectifs organisés, hiérarchisés, armés, équipés, administrés et militairement instruits ; leur fin est d'imposer la volonté de l'autorité supérieure par la force, ou la menace de son exercice, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur des territoires, mouvants ou fixes, de la collectivité considérée.²

Les structures et le volume des armées ont changé au cours du temps. Il est difficile de définir, avec exactitude, les différents types d'armées. Ces dernières présentent des caractères similaires qui touchent surtout l'aspect de l'armement, l'organisation ainsi que les stratégies d'attaque et de défense. Il existe cependant d'importants décalages selon les époques et les civilisations.

II-2-1- LES ARMEES DE L'ANTIQUITE

C'est probablement durant l'antiquité que l'homme a connu les premières armées, plusieurs armées ont été mentionnées dans les livres de l'histoire mais les plus célèbres restent celles de la Chine, la Grèce et bien évidemment l'armée romaine, à cause des importantes traces laissées.

II-2-1-1- L'ARMEE DE MESOPOTAMIE DE DE L'EGYPTE

La défense ou la volonté de conquérir des terres nécessaires aux pâturages ou à la chasse conduisait à de simples regroupements d'hommes en armes, menant des combats isolés. L'emploi de citoyens-soldats commence avec la montée de la sédentarisation, se traduisant par la multiplication de villages permanents dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate, et le long du Nil. En Mésopotamie, la création d'armées permanentes, munies d'arcs et de lances, intervient en 3200 av. J.-C. Aux environs de 2500 av. J.-C, l'introduction de chars tirés par des animaux

¹ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/armée>

² Khédidja BOUFENARA, Thèse de doctorat : Le rôle du Génie militaire dans la production des villes coloniales en Algérie, www.umc.edu.dz/buc/theses/architecture/BOU5573.pdf, p 12.

révolutionne l'art de la guerre. Au XXe siècle av. J.-C. En Égypte, Sésostris Ier entretient une armée régulière ; il divise son royaume en trente-six provinces militaires, met en place une milice nationale, attribue des terrains aux militaires, et utilise cette armée à des fins tant offensives que défensives. Au milieu du VIe siècle av. J.-C., sous Cyrus le Grand, les Perses apportent une amélioration au concept de l'armée permanente en organisant le déploiement de troupes d'infanterie et de cavalerie, et en établissant un système disciplinaire.¹

II-2-1-2- L'ARMÉE ET LES FORTIFICATIONS DE LA CHINE

L'armée de la Chine est une armée de l'extrême orient, une région qui est loin de nous historiquement et géographiquement mais ça n'empêche pas de connaître son apport dans l'histoire militaire, car la Chine possède deux grands témoignages qui attestent sur l'importance de son armée et ses fortifications : la grande muraille de Chine et l'armée du tombeau de l'empereur Qin.

La Chine antique bénéficie d'un système militaire, défini par le général Sun Zi dans son traité de stratégie militaire, l'Art de la guerre (vers 500 av. J.-C.), il y fait la description des usages chinois, en termes d'armes, de système de commandement, de communications, de discipline, de grades, de stratégie et de moyens logistiques. L'armée du premier empereur de Chine était l'une des plus puissantes (plus de 600 000 hommes). Elle fut la première à fabriquer en série ses armes.² Vers 220 av. J.-C., Qin Shin Huang entreprit de réunir des tronçons de fortifications existants pour en faire un système défensif cohérent contre les invasions venues du nord. Poursuivis jusque sous les Ming (1368-1644), ces travaux ont produit le plus gigantesque ouvrage de génie militaire du monde : La Grande Muraille de Chine. Son importance historique et stratégique n'a d'égale que sa valeur architecturale.³

II-2-1-3- L'ARMÉE ET LES FORTIFICATIONS GRECQUES

Sparte et Athènes ayant tour à tour eu la prépondérance en Grèce, l'organisation de leurs armées a servi de modèle à celles des autres républiques grecques, l'armée de Sparte était divisée en plusieurs corps, qui se subdivisaient eux-mêmes en plusieurs compagnies : ces cadres ne représentaient pas toutefois un nombre fixe de soldats, et les corps aussi bien que leurs subdivisions pouvaient être plus ou moins nombreuses suivant les circonstances. Les cités grecques utilisent les citoyens-soldats, ce qui leur permet de remporter de grandes victoires. Les

¹ Idem, p15.

² Idem, p16.

³ La Grande Muraille de la Chine - UNESCO World Heritage Centre, <http://whc.unesco.org/fr/list/438/>

grecs sont parmi les premiers à créer la ville fortifiée. Toutes les cités grecques eurent leurs remparts, plus ou moins développés suivant leurs ressources. Les murailles les plus anciennes sont celles de Tirynthe, de Mycènes, de Platée et de Chéronée.

A côté de ces remparts, un espace libre d'au moins 5 mètres est laissé en arrière pour permettre les déplacements rapides d'hommes et de matériel, certaines enceintes présentent en plaine des terrassements avancés destinés à ralentir l'approche de l'ennemi : un fossé plus ou moins large et profond est surplombé par une levée de terre courant au pied du rempart. L'articulation des entrées, souvent avec avant-cour et tours de flanquement, donne lieu à des dispositifs complexes où la volonté monumentale se combine aux soucis défensifs (portes à reliefs sculptés de Thasos, porte d'Arcadie à Messène, Grande Porte de Sidé).

Outre le réduit défensif que constituent les remparts de la ville, les cités grecques ont très souvent implanté des tours ou des fortins sur les confins de leur territoire : simples tours de guet, comme dans les îles, pour prévenir les incursions des pirates ; forts gardés par une petite garnison permanente et munis d'une enceinte de refuge pour la population rurale d'alentour.¹

II-2-1-4- L'ARMÉE ROMAINE

Le génie du général carthaginois Hannibal permet à ses armées de traverser les Alpes vers la péninsule italique ; pendant la deuxième guerre punique, la marche sur Rome rassemblant trente mille hommes, chevaux et éléphants, se solde par la défaite des Romains, à la bataille de Cannes, en 216 av. J.-C. Face à la stratégie offensive d'Hannibal, Rome oppose une armée calquée sur celle des cités grecques : tous les citoyens de 17 à 46 ans doivent porter les armes.

La période romaine se subdivise en trois : la période royale (753 av. JC - 510 av. J-C), la période républicaine (510av. J-C - 27 av. J-C) et l'impériale de l'investiture de l'empereur Auguste à la chute de Rome en l'an 476. C'est durant cette dernière période que fut remaniée l'armée et que la colonisation romaine connut son apogée. L'armée impériale romaine a atteint un point de perfection exceptionnel : peu d'États, dans le passé de l'humanité, peuvent se vanter d'avoir disposé d'un instrument aussi efficace et aussi redoutable. Cet organe acquit assez d'importance pour jouer un rôle essentiel dans l'histoire de l'Empire. Cette armée fut la première à se constituer en une armée de métier, à se doter de médecins militaires rattachés aux centurions, à établir des campements et des casernements selon ses besoins mais aussi à s'établir en armée de

¹ Khédidja BOUFENARA, op.cit., p 19.

colonisation. L'armée n'assurait pas seulement la défense de l'Empire. Elle y jouait aussi un rôle important dans les principaux domaines de la vie des hommes. Elle joua un rôle important dans l'architecture, d'ailleurs ce sont les grands chefs militaires qui mirent de l'ordre dans l'urbanisme des villes. ¹

II-2-2- LES ARMEES ET LES FORTIFICATIONS MEDIEVALES

L'époque médiévale a connu un grand bouleversement, le monde a changé avec la chute des grands empires perse et romain et l'apparition de l'islam, par conséquent le centre de gravité et le rapport des forces ont changé en Europe et dans le monde musulman.

II-2-2-1- LES ARMEES ET LES FORTIFICATIONS MEDIEVALES EN EUROPE

La chute de Rome au Ve siècle, suivie par l'invasion des peuples d'Europe du Nord, jette les bases sur lesquelles se développe le système féodal. L'apparition de ce dernier marque la disparition, pour plusieurs siècles, des grandes armées permanentes d'Europe. C'est de cette période que reste la grande partie d'ouvrages militaires de défense.

Le système féodal repose sur le principe de défense locale : chaque seigneur ou propriétaire dispose librement de ses propres forces, recrutées parmi ses vassaux (l'ost médiéval). En contrepartie, chaque seigneur, ainsi que ses sujets, doit un service annuel au monarque, lequel peut convoquer le ban de l'ost dans certaines circonstances, tels que la défense de la chrétienté qui donne lieu aux croisades. Ainsi, des armées royales commencent à se constituer. Les croisades révèlent le besoin fondamental d'organisation et de discipline pour la lutte contre un ennemi commun ; il en résulte la constitution de forces importantes de fantassins.

Durant cette période nous assistons à l'apparition de cités que les historiens appellent les bonnes villes : places fortes assurant la sécurité des citoyens et des habitants du pays environnant, elles doivent au souverain, en contrepartie de privilèges octroyés par ce dernier, le service militaire. Les bonnes villes sont d'excellents remparts dans les régions frontalières, comme c'est le cas des riches cités artésiennes et normandes exposées aux dangers flamand et anglo-normand.

La ville européenne médiévale se construisait à l'intérieur des remparts autour ou à côté du château. Du fait qu'elle devait se défendre et défendre les citoyens qui y vivaient, les villes

¹ Idem, p22.

médiévales se revêtaient d'un caractère militaire. Les maisons étaient soudées entre elles et les monuments perdirent leur autonomie pour s'enraciner dans le tissu urbain. ¹

II-2-2-2- L'ARMÉE DE MONGOLIE

Utilisant comme base d'opérations un cercle semi-mobile constitué de chariots, le chef mongol Gengis Khan puis ses successeurs, conduisent, au début du XIII^e siècle, la conquête d'un empire s'étendant du désert de Gobi jusqu'au cœur de l'Europe. Accomplies avec des effectifs relativement faibles, mais grâce à des techniques militaires très innovantes, ces conquêtes s'appuient sur une formation élémentaire de dix mille guerriers à cheval, le tuman. Les armes spéciales incluent principalement de redoutables projectiles explosifs. Les communications se font grâce à des pavillons de signalisation et des tambours. Les hordes mongoles vivent des ressources du pays conquis, et leur déploiement tactique repose sur des attaques surprises poussées sur le flanc et les arrières de l'ennemi, précédant de grands assauts de cavalerie. ²

II-2-2-3- LES FORTIFICATIONS MÈDIEVALES ISLAMIQUES

Les fortifications étaient quasiment inconnues dans l'Arabie des débuts de l'Islam, seule l'oasis de Tâ'if possédait alors un mur d'enceinte. En revanche, les provinces perses et surtout byzantines qui tombèrent à partir des années 630 sous la domination de l'Islam, possédaient un réseau de fortifications dense qui fut réutilisé ou servit de modèles aux musulmans. Toutefois pendant le premier siècle de son expansion, l'empire musulman ne cessa de s'agrandir, ce qui ne nécessita pas la construction d'un système défensif pour le protéger. Ce n'est qu'au milieu du VIII^e siècle, au moment où les limites de l'empire furent stabilisées, que la nécessité se fit sentir de les défendre par la mise en place d'un système fortifié. Celui-ci prit plusieurs formes selon que les frontières à protéger étaient terrestres ou maritimes. ³

II-2-2-3-1- LES FORTIFICATIONS ISLAMIQUES DU VII^{ème} -XII^{ème} SIECLE

En Syrie, la nécessité de fortifier certains lieux de pouvoir au cœur même du territoire musulman se fit également sentir à partir du début du VIII^e siècle. Il pouvait s'agir pour le nouveau régime de s'implanter dans des zones pionnières de colonisation : les califes omeyyades multiplièrent ainsi au cœur de la steppe syrienne la construction de fortins connus sous le nom de

¹ Idem, p 30.

² Idem, p18.

³ Riadh MRABETH, Qantara : patrimoine méditerranéen, « L'Architecture Militaire ». URL: l'http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show_document.php?do_id=862.

« châteaux du désert » dont les spécimens les mieux conservés sont Mshattâ ou Qasr al-Hayr al-Gharbî. Ces édifices généralement dotés d'une enceinte carrée et de tours d'angle circulaires devaient donner naissance à des foyers de sédentarisation, contrôler les nœuds caravaniers et affirmer la présence du pouvoir central. Sur les frontières maritimes du monde musulman, les attaques répétées de la flotte byzantine entraînèrent la construction à partir de la fin du VIII^e siècle d'un système original de défense continue fait de tours de guet et de fortins qui pouvaient communiquer entre eux ou avec l'intérieur des terres par un système de signaux lumineux ou de fumée. ¹

En Anatolie, l'organisation militaire des régions musulmanes du sud-est de l'Anatolie, limitrophes de l'Empire byzantin, se caractérisaient par une double ligne de fortification appelée Thughûr pour la ligne avancée et 'Awâsim pour celle plus en retrait. Ces forteresses étaient occupées par des combattants de la guerre sainte qui venaient y séjourner depuis les régions les plus reculées du monde musulman, ainsi que par les armées régulières.

En Andalousie, les marches qui devaient freiner la Reconquista étaient au nombre de trois (supérieure, moyenne et inférieure) et portaient aussi le nom de Thughûr, mais présentaient un réseau de fortification plus lâche qui s'organisait essentiellement autour de quelques villes comme Saragosse pour la Marche supérieure. Toutefois l'intérieur de la péninsule Ibérique se couvrit dès le IX^e siècle d'un habitat fortifié et perché, les Husûn, qui se présentait bien souvent sous la forme d'une simple enceinte adaptée au relief et aux lignes de terrain qui, tout en structurant l'espace, servait de refuge temporaire ou d'habitat permanent aux populations.

Au Maghreb, les ouvrages les plus originaux restent les Ribât, qui fleurirent en Ifriqîya au IX^e siècle sous la dynastie des Aghlabides et dont certains, comme ceux de Monastir ou de Sousse, sont encore très bien conservés, se présentaient comme des établissements à la fois militaires et religieux dont l'architecture s'inscrivait dans la tradition romaine et byzantine de la région. L'édifice, généralement en pierre, était carré avec trois tours d'angle rondes et un dernier servant de tour-vigie. Des saillants semi-circulaires flanquaient le milieu des courtines. L'unique entrée permettait d'accéder à la cour centrale sur laquelle s'ouvraient une série de cellules servant à abriter les résidents. On retrouvait la même disposition sur trois des côtés de l'étage, le dernier étant occupé par un oratoire.

¹ Idem

En Irak, à partir de l'époque abbasside, les différents princes musulmans durent se protéger contre les adversaires multiples représentant des courants politiques ou religieux qui souhaitaient les renverser. Les grandes fondations palatiales de ce temps sont généralement protégées par une vaste enceinte de forme géométrique, flanquée de tours multiples et précédée d'un fossé. Le cas le plus emblématique est sans doute celui de la ville ronde de Bagdad avec sa triple enceinte de briques crues précédée d'un fossé dont le plan qui trouve ses origines dans la tradition persane se diffusa jusqu'au Maghreb avec la fondation de Sabrâ-Mansûriyya, non loin de Kairouan. Ce modèle califal fut repris par les différents princes et gouverneurs de l'Empire qui, tel le prince abbasside 'Isâ ibn Mûsâ, se fit construire le palais d'Ukhaydir en Irak.¹

II-2-2-3-2- LES FORTIFICATIONS ISLAMIQUES DU XII^{ème} -XIV^{ème} SIECLE

Cette époque se caractérise par l'effondrement du pouvoir central et par conséquent la multiplication des fortifications, elle correspond à l'émergence de petites principautés indépendantes où les souverains locaux affirment leur souveraineté par l'édification de forteresses. L'arrivée au pouvoir, à partir du milieu du XII^e siècle, de princes turcs, kurdes et berbères entraîna la construction de nouveaux lieux de pouvoir aux formes plus resserrées, les citadelles, appelées Qasaba dans l'Occident musulman et Qal'a en Orient. Ces édifices fortifiés furent généralement implantés sur des éminences dominant les grandes capitales du monde musulman aussi bien à Alep, au Caire, à Tunis qu'à Grenade, dominée par la célèbre Alhambra. Ces constructions, qui commandaient généralement la muraille urbaine, servaient à protéger les princes des dangers extérieurs, représentés par les différentes formes que prit l'offensive chrétienne en Méditerranée. De même, les multiples capitales que se firent construire, les **califes fatimides** sont toutes fortifiées pour se protéger des populations sur lesquelles ce pouvoir chiite avait imposé sa domination. La triple enceinte qui permettait d'accéder à la presqu'île de Mahdiya en Ifriqiya résista ainsi en 943 à la révolte kharidjite et servit de dernier réduit défensif à la dynastie des Zirides. De même, la fondation en 973, par les Fatimides, de la ville du Caire, d'abord entourée d'une muraille de terre crue remplacée un siècle plus tard par une nouvelle enceinte en pierre, reflète les difficultés rencontrées par cette dynastie lors de son installation en Égypte et la nécessité de se protéger de la ville voisine de Fustât. Durant l'**époque ayyubide** (1174-1260), plusieurs dizaines de forteresses furent construites sur le territoire syrien.²

¹ Idem

² Idem

Les progrès de la poliorcétique, notamment à l'époque des croisades, s'accompagnèrent d'aménagement constant de ces édifices afin d'en améliorer la sécurité.

II-2-3- LES ARMEES ET LES FORTIFICATIONS MODERNES

Au XIVe siècle, lorsque les armes à feu font leur apparition à travers toute l'Europe, des soldats mercenaires professionnels sont recrutés par le plus offrant. Ces compagnies, dont les effectifs vont de quelques dizaines à plusieurs milliers d'hommes, sont les précurseurs des armées professionnelles modernes : la Garde suisse, en service aujourd'hui au Vatican, est le successeur direct d'une compagnie de mercenaires du XVe siècle.

II-2-3-1- LES ARMEES ET LES FORTIFICATIONS EUROPEENNES

L'Espagne est le premier pays européen moderne qui a établi une armée permanente. Au cœur de cette armée du XVIe siècle se trouvent quatre régiments d'infanterie rassemblant 7 000 hommes dotés d'armes à feu et de lances. Les armées privées des princes français et anglais du XVe au XVIe siècle, en fait le seul instrument de guerre lors des conflits qui opposent François Ier et Henri II à Charles Quint d'Espagne. Elles sont dotées d'une artillerie considérable.

En France, sous le roi Louis XIV au XVIIème siècle, l'armée française se dote d'un département d'intendance chargé de l'approvisionnement et de l'entraînement. L'ingénieur militaire Vauban conçoit un système pour l'attaque des places fortifiées, améliore les systèmes de défense des fortifications, et crée le premier corps moderne d'ingénieurs.

En Grande-Bretagne, la première armée permanente est mise en place par Cromwell en 1645 ; elle rassemble 14 000 fantassins, 7 600 cavaliers, ainsi qu'une artillerie lourde. L'utilisation de la baïonnette à *anneau* (inventée aux environs de 1689), attachée par des anneaux libres à la gueule d'un mousquet à platine à silex, permet au duc de Marlborough, de se passer des lanciers et d'augmenter le nombre de ses mousquetaires. Doté d'une panoplie complète, le fantassin devient ainsi autonome.

Les techniques de la guerre moderne évoluent rapidement au cours du XVIIIe siècle, grâce aux théories et aux stratagèmes du grand chef de guerre prussien, Frédéric le Grand. Sous ses ordres, l'armée prussienne devient l'une des forces militaires les plus efficaces de cette époque. ¹

¹ Khédidja BOUFENARA, op.cit, p33.

II-2-3-2- L'ARMÉE ET LES FORTIFICATIONS OTTOMANES

Nous ne pouvons pas étudier le système de fortifications d'Alger durant l'époque ottomane sans connaître au préalable sur les armées et les fortifications de cette époque. Près de trois siècles de domination ottomane en Algérie ont laissé beaucoup de traces d'une forte présence militaire de la sublime porte dans le bassin ouest de la méditerranée qui atteste jusqu'aujourd'hui de ce passage.

La première armée ottomane est composée par les cavaliers (spahis), ce qui n'était pas suffisant pour fonder une forte armée pour l'empire. Ce sont les janissaires (chrétiens des pays dominés par les ottomans), qui contribuèrent à la construction d'une armée puissante. Il est à noter que la marine ottomane fut l'arme forte de l'empire, elle domina la mer méditerranée, la mer noire et la mer rouge durant des siècles.

Les villes ottomanes étaient compactes et enfermées dans un ou plusieurs murs d'enceinte, elles comportaient des citadelles (un lieu de casernement qui se situe en général dans un endroit haut placé), qui assuraient la défense à l'intérieur et à l'extérieur. Les entrées de la ville sont en général elles-mêmes un édifice architecturé afin d'être un élément défensif du premier rang pendant les guerres. Elles se présentent souvent sous forme d'un édifice monumental composé de plusieurs éléments assurant la transition de l'extra-muros vers l'intra-muros. Les remparts, les citadelles et les entrées ne sont pas les seuls éléments qui composent un système défensif d'une ville, il y a également d'autres fortifications qui jouent un rôle primordial, ce rôle peut être ; de vigilance, de casernements, de communication et autres.

La ville ottomane en Méditerranée occidentale était une ville fortifiée : une Casbah (un mot qui s'applique à toute la médina alors qu'il désigne : la citadelle militaire). Ex : la médina ou la Casbah d'Alger à l'époque ottomane. La Casbah d'Alger n'était pas la seule en Algérie, les citadelles existent dans la plupart des villes algériennes.¹

Il est à noter que les forces navales de l'empire ottoman et celles de l'Espagne ont historiquement été parmi les plus grandes puissances maritimes en Méditerranée. Ces flottes ne prennent réellement un grand essor que sous les règnes de Soliman le Magnifique et Charles-Quint.

¹ Idem, p36.

II-3- LES FORTIFICATIONS DE LA COTE ALGERIENNE AU XVI^e SIECLE

A la second moitié du XV^e siècle, la Méditerranée a vécu deux grands évènements : la chute de Constantinople (1453) et la prise de Grenade (1492). Suite à ce bouleversement deux grandes puissances ont émergé pour dominer la Méditerranée : les espagnols et les ottomans. (Figures 03 et 04). Les deux puissances s'affrontaient pour asseoir leur pouvoir et étendre leur influence sur les deux rives de la Méditerranée. L'Algérie avec ses cotes se souvient très bien de cette époque car elle était une vraie scène d'affrontement entre les espagnoles et les ottomans.

II-3-1- LE MAGHREB A LA FIN DU XV^e – DEBUT DU XVI^e SIECLES

A la fin du XV^eme siècle, les trois royaumes héritiers de l'Empire almohade vont connaitre des moments décisifs : en Tunisie, le royaume hafside demeure puissant, sauf que dans le sud du pays, les turbulences provoquées par les tribus nomades ne sont pas maîtrisées par le sultan. A Tlemcen, l'ancien royaume Abdelwalid connut un sort à peu près semblable. Au Maroc, le désordre provoqué par une multitude de tribus permit à de nouvelles forces d'émerger : les confréries religieuses, les zaouïas et les marabouts.¹

Au début du XVI^eme siècle, le Maghreb arriva au bout de la seule période de son histoire ou il a été libre de son destin. Le Maghreb était épuisé par les rivalités des tribus, les luttes permanentes pour le pouvoir entre roi de Tlemcen, le roi de Ténès et celui de Bougie.² Le Maghreb suivait sa vieille habitude de conflit et comme le désordre profite toujours aux ennemis étrangers, au XVI^e siècle l'Espagne était l'ennemi.



Figure 03. Chute de Constantinople, par Theophilos Hadjimichail (Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Chute_de_Constantinople)



Figure 04. Capitulation de Grenade, par Pradilla y Ortiz (Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Prise_de_Grenade)

¹ BABACI Belkacem, (2010) , « L'épopée de Baba Merzoug , Le canon d'Alger », Edition colorset, Alger, p 29.

² Idem.

II-3-2- LES COTES D'ALGERIE AU XVI^e SIECLE

Pendant ce temps tombait le dernier bastion musulman en Andalousie (en 1492), et avec la chute de Grenade et la persécution de ses habitants par les chrétiens commença une nouvelle ère où les actions en mer et la piraterie étaient revêtues d'une signification nouvelle puisqu'il s'agissait ainsi chez les Maghrébins d'une véritable lutte armée en mer. D'où l'essor des flottes arabes et islamiques en vue de sauver les victimes de l'Andalousie qu'on entreprit de transporter vers les côtes Maghrebines afin qu'ils échappent à la persécution religieuse. C'est ainsi que s'illustrent Arouj et Kheireddine, ce dernier parvenant à sauver un cours des sept actions qu'il entreprit sur la presqu'île ibérique plus de soixante-dix mille musulmans. (Figures 05 et 06)



Figure 05. Expulsion des Morisques au port de Dénia, La Expulsion en el Puerto de Denia par Vicente Mostre (Source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Expulsion_des_Morisques_d'Espagne)



Figure 06. Débarquement des Morisques au port d'Oran, Moriscos Port d'Oran par Vicente Mestre (Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Expulsion_des_Morisques_d'Espagne)

II-3-2-1- LES COTES D'ALGERIE DURANT LA PERIODE ESPAGNOLE

Au XVI^e siècle les côtes du Maghreb central furent dominées par une occupation militaire espagnole. Des villes comme Mers el-Kébir, Oran, Alger et Béjaïa gardent encore des empreintes et des traces de fortifications de cette époque, mais celles d'Oran et de Mers el-Kébir restent les plus importantes.

II-3-2-1-1- MERS EL KEBIR PENDANT LA PERIODE ESPAGNOLE

Au début du XVI^e siècle le cardinal Ximenes de Cisneros , ministre de Ferdinand d'Aragon et confesseur d'Isabelle la catholique , était affolé par le regain d'activité des Andalous et leur capacité à débarquer où ils veulent et quand ils veulent, grâce aux informations communiquées par leurs compatriotes demeurés en Espagne. Ximenes, fort de ses pouvoirs ira jusqu'à convaincre les monarques de tenter une expédition sur Mers El Kébir, une armée fut recrutée et

placée sous le commandement de l'amiral Diego de Cordoba qui fit mouvement vers Mers El Kébir qu'il occupa assez facilement le **23 octobre 1505**.¹ Pendant les premières années de la conquête, les espagnols se contentèrent de faire quelques réparations à la forteresse musulmane (construite par les Zianides et les Mérinides au XIIIe et XIVe siècles). Ce n'est qu'en 1529, avec l'envoi sur place de l'ingénieur Perafon de Ribera, que l'on commença à s'occuper de la reconstruction.² (Figures 07 et 08).

Il est à noter que la forteresse de Mers El Kébir a eu beaucoup d'opérations de construction, de reconstruction et de réparation qui ont duré jusqu'à la fin de l'occupation espagnole en 1792 (Figures 09 et 10).



Figure 07. Vue du Fort de Mers-el-Kébir à Oran par Barthélémy LAUVERGNE (Source : www.merselkebir.org)

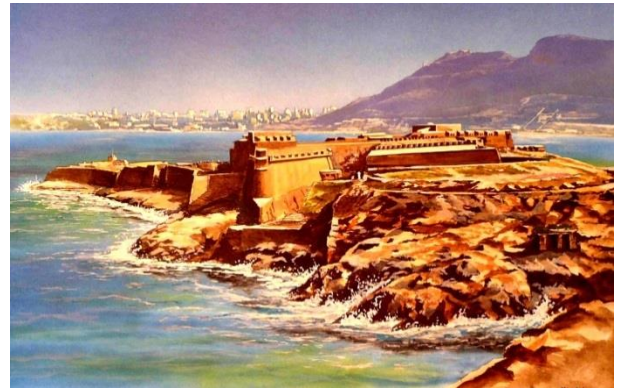


Figure 08. Vue du Fort de Mers-el-Kébir par Weber (Source : <http://www.merselkebir.org/peintures.html>)

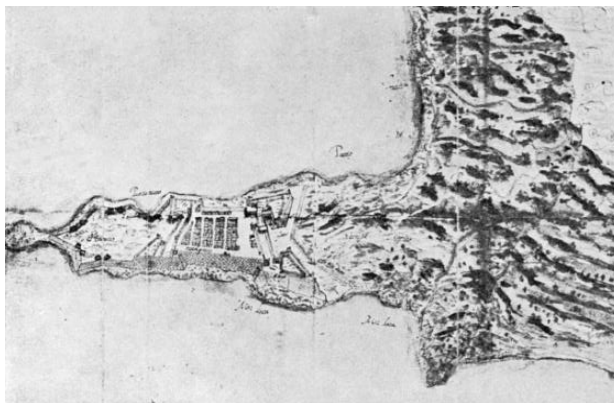


Figure 09. Vue cavalière de la pointe de Mers El Kébir datant du 28 décembre 1574 (Source : ABADIE Louis, (2002), «Oran et Mers el Kebir: vestiges du passé espagnol», Editions Gandini, Nice, p 117.)



Figure 10. Photo extraite de « l'Atlas de Berlin » édité vers 1770 (Source : ABADIE Louis, (2002), «Oran et Mers el Kebir: vestiges du passé espagnol», Editions Gandini, Nice, p 118.)

¹ Idem, p32.

² ABADIE Louis, (2002), «Oran et Mers el Kebir: vestiges du passé espagnol», Editions Gandini, Nice, p 112.

II-3-2-1-2- ORAN PENDANT LA PERIODE ESPAGNOLE

Oran c'est la ville qui abrite la plus grande concentration des fortifications espagnoles en Algérie, le cardinal Ximenes et le général Pedro Navarro l'avaient pris le 17 mai 1509, quatre ans après la prise de Mers El Kébir ¹ (Figure 11). Durant le XVIe siècle, Oran n'eut que deux portes : la porte de Tlemcen ou du Ravin, au pied de la vieille Kasba et la porte de Canastel, c'était la principale entrée de la ville : Le chemin de la Marine y aboutissait ; et à peu près tout le trafic, personnes et marchandises, passait par cette porte.

Une troisième porte, celle d'El-Santo, fut ouverte plus tard à l'Ouest ; le chemin de Mers-el-Kebir, passant sous le fort de Saint-Grégoire. De la porte d'El-Santo à la porte de Tlemcen l'enceinte de la ville se confondait avec l'enceinte de la Casbah. Cette muraille avait 2157 mètres de long, Casbah comprise (2557 m d'après L. Fey). (Figure 12)

Les espagnols n'ont pas seulement renforcé et édifié des entrées et des remparts mais ils ont également construit beaucoup de fortifications : châteaux, forts, fortins et bastions, pour protéger et surtout préserver Oran : La vieille Casbah (903), reconstruite en 1509, Le Fort Lamoune (1509), Bordj El Ahmar ou le Château Neuf (une fortification mérinide que les Espagnols firent Rosalcazar, les travaux d'agrandissement au sein de ce fort ne commencèrent qu'en 1563), le Fort San Teresa ou Sainte Thérèse (Situé au nord-est du Château Neuf, il aurait été bâti en 1557-58 par le compte d'Alcaudete), le Fort Saint Philippe (1563) et le Fort Saint Grégoire (1589).²



Figure 11. Fresque de la Bataille d'Oran, la cathédrale, Cabildo Primado de Toledo par Juan de Borgona, (Source: <http://cdlm.revues.org/docannexe/image/6032/>)

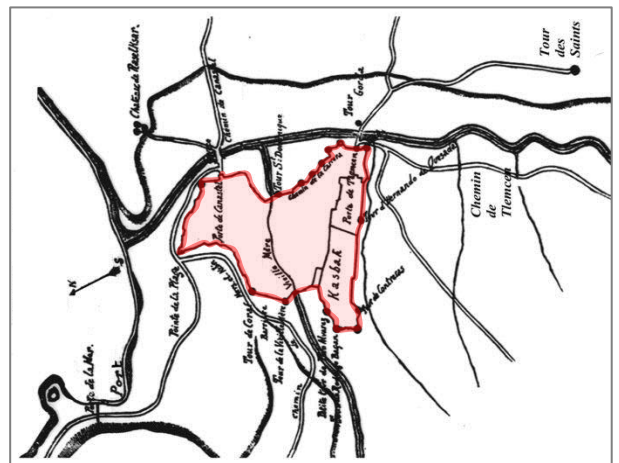


Figure 12. Oran en 1535, d'après le comte d'Alcaudète Gal Didier, Histoire d'Oran 1550 à 1600.- Oran, 1929, (Source: <http://www.oran-memoire.fr/forts.html>)

¹ LAMARQUE Philippe, (2004), « Les très riches heures de l'Algérie », Romain pages éditions, Sommières, p 31.

² ABADIE Louis, (2002), « Oran et Mers el Kebir: vestiges du passé espagnol », Editions Gandini, Nice.

II-3-2-1-3- BEJAIA PENDANT LA PERIODE ESPAGNOLE

Le tour de Béjaia arrivera en janvier 1510. Cette fois-ci le cardinal ne réussit pas à convaincre Ferdinand d'Aragon à autoriser une nouvelle expédition. Pedro Navarro sera chargé de l'opération à la tête de 15000 hommes transportés à bord de 20 vaisseaux. La résistance des défenseurs de la ville fut vaine, le roi hafside, Abderrahmane, s'étant enfui vers Constantine. La cité tomba aux mains de Pedro Navarro.¹

Les espagnols occupèrent Béjaia 45ans, Ils ont édifié de nombreux ouvrages de défense. Les remparts sont renforcés à l'ouest et au sud (face à la mer) jusqu'au Fort Abd El-Kader. En revanche, ils sont allégés vers l'est et le nord (à La limite de Sidi-Touati). La Casbah subira également de nombreuses modifications par la construction d'un fort de défense dans sa partie haute et d'un rempart, face à la ville, qui en limitait l'espace. Le Fort Moussa sera construit sur l'emplacement du palais de l'Etoile, et le Fort du Gouraya, au sommet de la montagne, dominera toute la région et les accès par mer.² (Figures 13, 14 et 15)

Il est à noter que le Fort Abd El-Kader est l'ancien et le seul Fort qui a conservé ses fondations, ses soubassements et souterrains Hammadites. Les Espagnols renforcèrent cette défense et lui donnèrent l'aspect du gros œuvre.

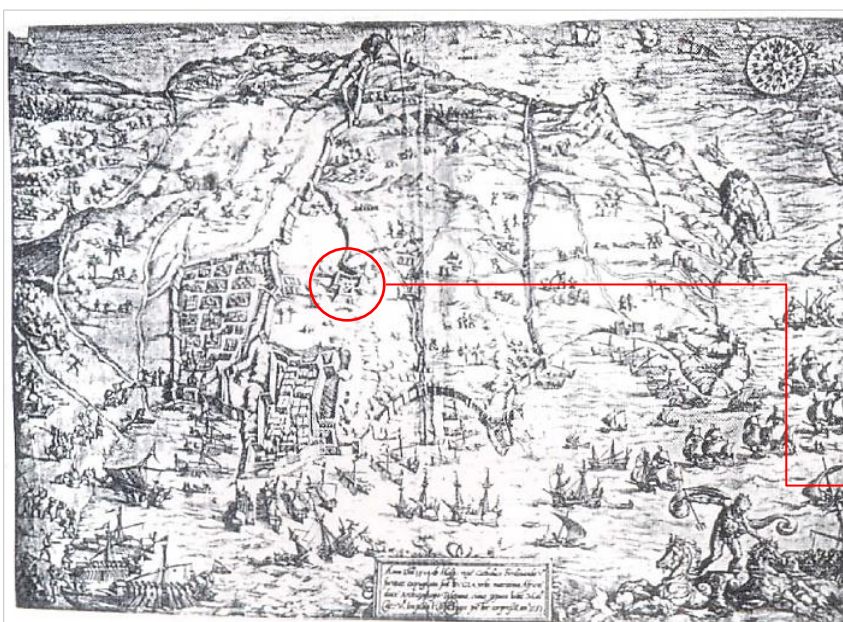


Figure 13. Prise de Béjaia par les Espagnols (1509), gravure de Vermeyen exécutée en 1551, Don de M. Rabusson au Musée de Béjaia (Source : <http://www.gehimab.org>)



Figure 14. Fort du Gouraya (Source : <http://www.yannarthusbertrand2.org>)



Figure 15. Fort Moussa (Source : <http://www.gehimab.org>)

¹ BABACI Belkacem, op.cit, p 33.

² HERRMANN Robert, Plan de sauvegarde du centre, historique de Bejaia, URL: unesdoc.unesco.org/images/pdf.

II-3-2-1-4- ALGER PENDANT LA PERIODE ESPAGNOLE

Après Mers El Kébir, Oran et Béjaïa, les édiles de Ténès, de Mostaganem, de Cherchell et de Dellys payèrent un tribut à la couronne. Tout cela n'était pas suffisant, les monarques espagnols jetèrent leur dévolu sur Alger (El Djazair). Cette dernière se trouve malgré elle aux premières lignes du front ouvert par l'Espagne conquérante, elle a pris son autonomie par rapport aux Zayyanides depuis 1505. Malgré son statut modeste, petite ville sans grande ambition, Alger se trouve propulsée sur les devants de la scène méditerranéenne par la force des événements.¹

Sélim el Toumi, se rend à Béjaïa pour faire allégeance à Pédro Navarro. Il accepte de payer à l'Espagne un fort tribut, de libérer tous les captifs chrétiens et de permettre la construction d'un fort sur l'îlot qui fait face à Alger. **Vers le milieu de l'année 1510**, le roi d'Espagne chargea Pedro de Navarro de construire un fort qui prit le nom de Pégnon d'Alger « **Peñon d'Argel** » (augmentatif de pena, gros rocher), cette forteresse a reçu ce nom à cause de la base rocheuse qui la supportait.²

Une garnison forte de 200 hommes commandée par un gouverneur y était placée. Cette forteresse construite sur un îlot distant de la terre ferme d'à peine 300 mètres était destinée à tenir la population locale en respect, à prévenir la piraterie et à assurer la perception du tribut annuel. Son emplacement est clairement précisé par ce passage du « Zohrat en-Nayerat », chronique indigène : « Il existait au lieu même où l'on voit aujourd'hui la tour du phare, (l'auteur écrivait en 1780) deux ouvrages fortifiés occupés par les Chrétiens. »³ (Figures 16 et 17).

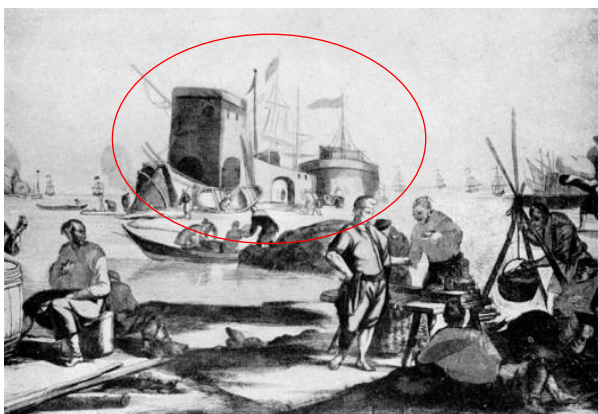


Figure 16. Peñon d'Argel (Source : <http://www.algerie-ancienne.com/Salon/Turque/gravur/001.htm>)

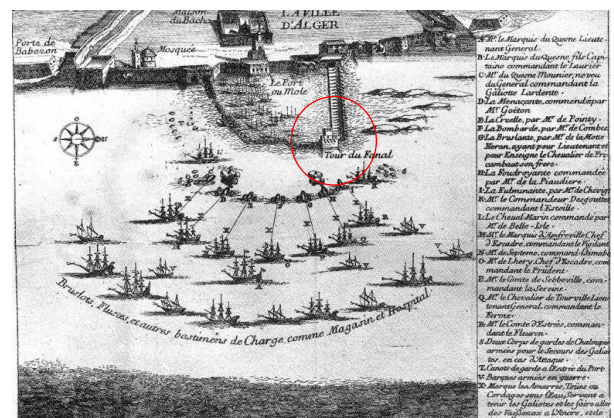


Figure 17. Peñon d'Argel (Source : <http://www.algerie-ancienne.com/Salon/Turque/gravur/grav01.jpg>)

¹ LAMARQUE Philippe, op.cit, p 31.

² BERBRUGGER Adrien, (1860), Le Pégnon d'Alger ou les origines du gouvernement turc en Algérie, Challamel Librairie, Paris, p 16.

³ Idem.

BERBRUGGER a son tour décrit le Pegnon d'Alger comme une fortification composée de deux édifices « la citadelle dite le Pegnon, se composait de deux ouvrages dont le plus considérable a fourni les matériaux avec lesquels on a comblé les intervalles entre les îlots et les écueils, tandis que l'autre, conservé jusqu'à nos jours, au moins partiellement, supporte la tourelle du phare. »¹ Le Pegnon d'Alger a rempli sa tâche durant 6 ans (de 1510 jusqu'à 1516). Il était une vraie épine plantée au cœur de la ville d'Alger, et il a gardé la même importance durant la période ottomane mais autant que partie de tout un système.

II-3-2-2- LES COTES D'ALGERIE DURANT LA PERIODE OTTOMANE

A l'instar de l'occupation espagnole, la présence ottomane se fit sentir sur toutes les côtes algériennes particulièrement à Alger. Celle-ci fut d'ailleurs l'objet d'un système de fortifications très élaboré et c'est ce qui va être développé dans la seconde partie de ce travail. Toutes les côtes est et ouest étaient récupérées par les ottomans à l'exception de Mers El Kébir et Oran, Mers El Kébir est resté sous la domination espagnole durant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Les ottomans n'y rentrèrent qu'en 1792. Pareil pour Oran, qui est resté un protectorat espagnol durant tout le XVIe siècle, jusqu'au début du XVIIIe (1509-1708).

II-3-2-2-1- DJIJEL PENDANT LA PERIODE OTTOMANE

Appelés à la rescousse par les habitants d'Alger, Arroudj et son frère Khayr ad-Din se dirigèrent vers Djijel qu'ils débarrassèrent de l'occupant génois à la demande des Djijeliens. Au terme de deux jours de combat, ils réduisirent la défense génoise à néant et firent 600 prisonniers. La population de Djijel fit un triomphe aux deux frères qui commencèrent à être connus sous le sobriquet des frères Barberousse.

Les frères Barberousse firent de Djijel leur base arrière pour préparer et organiser la lutte contre les Espagnols qui avaient occupé plusieurs villes de la côte algérienne, et depuis Djijel, ils recrutèrent les soldats et préparèrent les munitions et les armées avec lesquels ils libérèrent Alger et toutes les autres villes occupées par les Espagnols à l'exception d'Oran.²

Sous la régence des ottomans et plus exactement au XVIe siècle, Djijel devint une ville importante avec un grand port et des bonnes fortifications, elle était parmi les villes côtières les plus fortifiées en Algérie.

¹ Idem

² HAËDO Fray Diego, (1881), Histoire des Rois d'Alger (Epitome de los Reyes de Argel, 1612) Traduite et annotée par H.-D. DE GRAMMONT, Adolphe Jourdan, Libraire-éditeur, Alger, p 17.

II-3-2-2-2- BEJAIA PENDANT LA PERIODE OTTOMANE

Les razzias opérées par les soldats espagnols aux environs de la ville, les exactions dirigées contre les habitants ont fait perdre patience aux notables qui établirent un contact avec le roi Abderrahmane de Constantine afin qu'il les autorise à faire appel aux frères Barberousse, ennemis jurés des Espagnols en Méditerranée. Arrouj répondit favorablement contre la promesse d'une forte indemnité pour armer des navires, recruter des combattants et aussi la liberté d'utiliser le port de la ville durant les hivers. **En 1512**, Arrouj a mené une première tentative contre Béjaia. Arrouj a perdu la bataille.¹ Avec un combat perdu, un Arrouj blessé et un frère tué, Khair-Eddine ordonna le repli et mit le cap sur Tunis. **En 1514**, une fois rétabli Arrouj décida de tenter une deuxième attaque sur Béjaia, qui échoua, en raison d'un siège qui dura trop longtemps, car les espagnols avaient amélioré les défenses de la ville.

En 1555, après 41 ans, Salah Rais « le libérateur de Béjaia » a réussi là où les frères Barberousse avaient échoué en 1512 et 1514. Les Ottomans chassèrent les Espagnols, occupèrent la ville et modifièrent ses défenses.² (Figures 18,19 et 20).

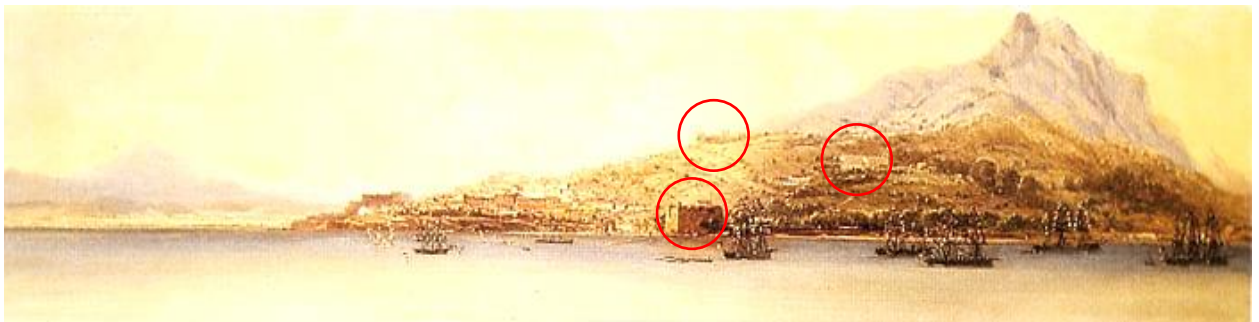


Figure 18. Vue de Béjaia et ses fortifications, (Source : <http://www.gehimab.org>)



Figure 19. Ville de Béjaia au XVIe siècle, Piri Reis, Kitab-i Bahriye. (Source : www.muslimheritage.com)



Figure 20. Ville et les fortifications de Bejaia, au XVIe siècle, (Source : <http://www.gehimab.org>)

¹ BABACI Belkacem, op cit, p 40.

² HERRMANN Robert, Plan de sauvegarde du centre, historique de Bejaia, op.cit.

II-3-2-2-3- ALGER PENDANT LA PERIODE OTTOMANE

Alger, qui n'a ni l'armée, ni l'artillerie suffisante pour affronter l'armée espagnole, commence à prendre crainte. D'autant que les Espagnols construisent sur un des îlots qui fait face à la cité, une forteresse, le Peñon, qui les tient en respect. Face à cette situation, Sélim el Toumi faisait appel aux frères Barberousse.

En 1516 : Après Jijel, c'était le tour d'El Djazair, les Barberousses à la tête de 1 300 hommes et une flotte de 24 galiotes entraient Alger. Devenus nouveaux maîtres de la ville, les frères décidèrent de tuer Sélim el Toumi.

En 1519 : Khair-eddine a continué le travail débuté après la mort de son frère Arroudj. Pour asseoir son autorité, il a fait allégeance au sultan d'Istanbul Sélim Ier qui envoie à Alger 6 000 hommes dont 2 000 janissaires, qui l'a nommé émir des émirs (beylerbey) du Maghreb central. Le Beylerbey Khair-eddine a repoussé une autre expédition espagnole en 1519.¹ Il a également organisé l'administration de la ville, il a renforcé son système de défense en construisant des nouvelles fortifications (toujours avec la présence d'une garnison espagnole dans le fameux Pegnon). Il a même mené des conquêtes dans l'arrière-pays et l'Ouest algérien : la Mitidja, le Chélif, le Titteri, le Dahra, l'Ouarsenis et par la suite Tlemcen.²

En 1529 (La chute du Pegnon et la construction de la jetée Khair-Eddine): Au mois de mai 1529, Khair-Eddine adressa au commandant de la forteresse, Martin de Varga, un ultimatum lui offrant vie, sécurité et bateaux, pour lui et sa garnison, contre sa reddition, ce dernier le refusa catégoriquement. Khair-eddine décida d'en finir avec lui et la forteresse, le Pegnon fut attaqué le **21 mai 1529**, il aligna une vingtaine de navires en face du Penon et donna l'ordre de le bombarder sans relâche.³

La forteresse fut démolie, avec ses blocs et ceux ramenés de Cap Matifou, Khair-eddine ordonna de relier la plate-forme sur laquelle elle était édiflée à la rive réalisant ainsi une jetée qui allait porter son nom : « la jetée Khair-eddine » (Figure 21). Joé Luis de Alarcon, commandant l'escadre envoyé par Charles Quint au secours de Martin de Varga, arriva le **31 mai 1529**, soit deux jours après la chute de Penon, débarquant du côté de la plage du Kaa essour (Bab El Oued).

¹ HAËDO Fray Diego, op cit, p 35.

² BERBRUGGER Adrien, op cit, pp 60-67.

³ Idem, p 94.

Privé de soutien de l'artillerie basée sur la forteresse en ruine, José Luis de Alarcon ordonna à ses navires de regagner le large, abandonnant près de 1000 soldats.¹

En 1541 (L'expédition de Charles-Quint), après la chute de Pignon, la réaction des espagnols contre Alger était puissante, Charles Quint à décider de se venger, il réunit les rois et princes chrétiens pour leur demander de l'aide en matériels et en hommes. Une flotte si redoutable, une armée si nombreuse et si brave, composée de soldats de toutes les nations Chrétiennes, à l'exception de la France qui avait signé un traité avec Soliman le Magnifique, participèrent à cette expédition. L'armada prendra la direction d'Alger début octobre 1541 pour arriver le 15 du même mois. Le débarquement eut lieu sur les rives d'El-Harrach et des Sablettes juste en face de ce qui deviendra le Jardin d'Essai.² (Figure 22)

L'Empereur espagnol investit la ville et plante sa tente sur la colline dite depuis du **Fort de l'Empereur**. Cependant, une violente tempête comme il en souffle en automne sur les côtes d'Algérie disperse la flotte qui se réfugie à l'extrémité de la baie (Cap Matifou), et mouille les poudres. Après l'échec d'un premier assaut, il ordonne l'embarquement des débris de son armée le 8 octobre 1541 et fait voile sur Béjaïa.³ Cette résistance victorieuse vaut à la ville une solide réputation d'invulnérabilité et de « bien gardée ».

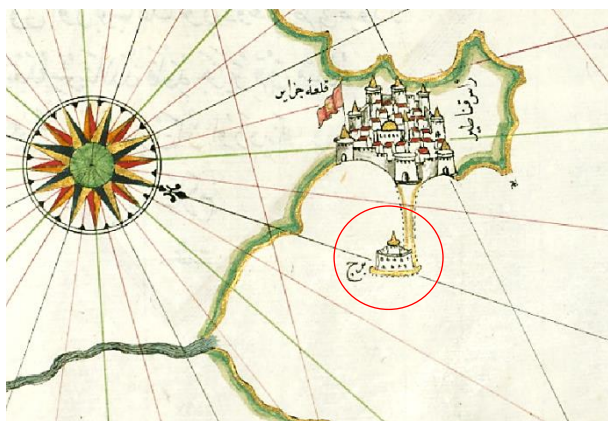


Figure 21. Bordj El Djazair, Kitab-i Bahriye de Piri Reis, (Source:http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Piri_Reis_-_Map_of_the_Algerian_Coast_around_Algers_-_Walters_W658270B_-_Full_Page.jpg)

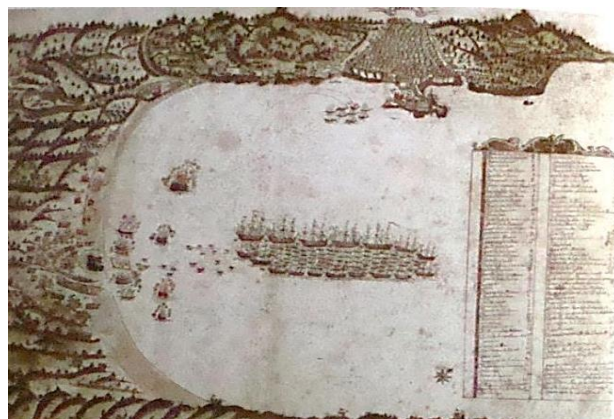


Figure 22. Expédition de Charles-Quint, iconographie de la baie d'Algiers en 1541 (Source BABACI Belkacem, (2010), L'épopée de Baba Merzoug , Le canon d'Alger, Edition colorset, Alger, p 82)

¹ BABACI Belkacem, op cit, p 65.

² HAËDO Fray Diego, op cit, p 63.

³ Idem, pp 64-65.

Après l'expédition de Charles-Quint, les tentatives espagnoles de s'emparer des cotes Algériennes n'ont pas cessé, d'ailleurs l'affrontement entre les ottomans et les espagnols se poursuivra durant tout le XVI^e siècle. (Figure 23)

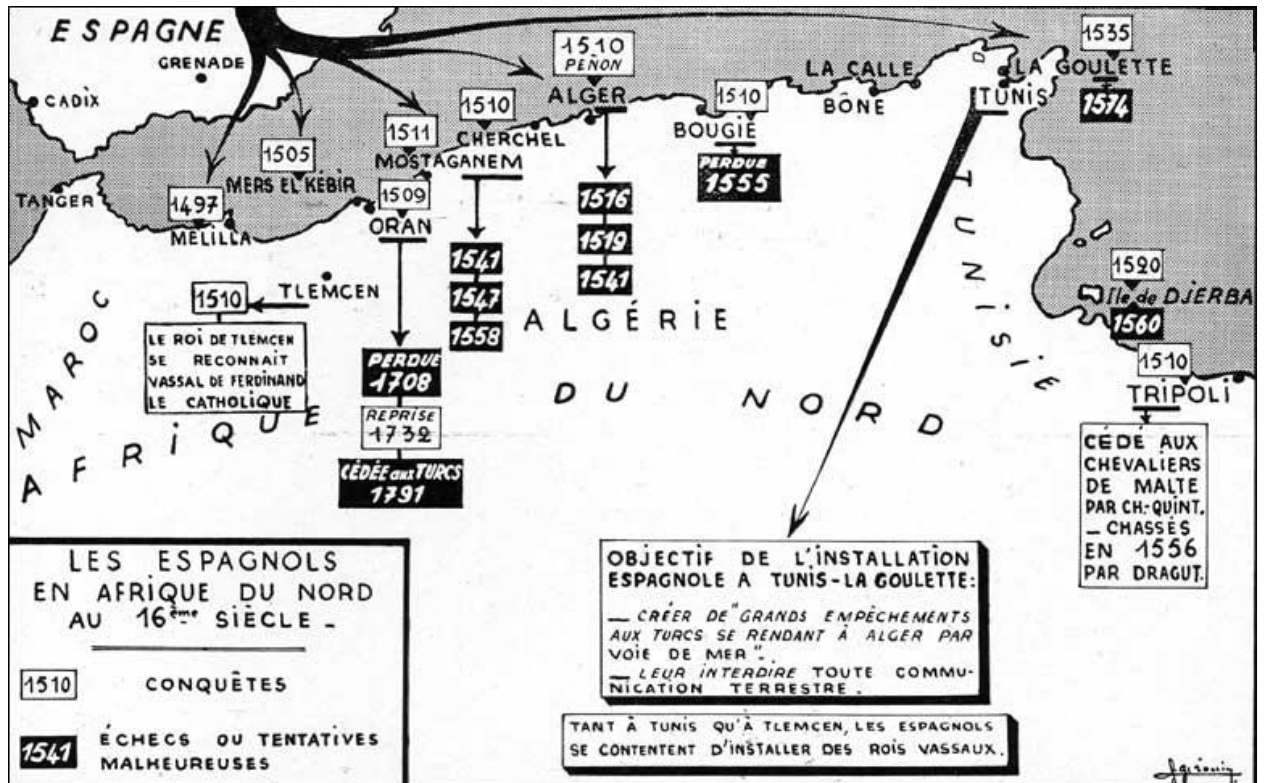


Figure 23. Les espagnols en Afrique du Nord au XVI^e siècle

(Source : <http://www.algerie-ancienne.com/Salon/Turque/atlas/cart10.jpg>)

CONCLUSION

L'histoire technique de l'armement et l'histoire de l'architecture militaire de défense sont étroitement liées l'une à l'autre. Durant des siècles, l'architecture militaire défensive devait contrer un armement basé plus sur la force physique des hommes que sur la puissance et la sophistication de l'armement lui-même. Les moyens d'attaque de vive force étaient le tir, la mine, la brèche et l'escalade. Ces méthodes d'attaque qui se prolongèrent pendant la période du Moyen Âge virent s'opposer à elles différents moyens de défense basés sur le choix du site, la configuration des remparts et parapets. Le moyen âge vit l'établissement d'une double enceinte entourant les villes, sorte d'ouvrages qui s'attachaient alors à contrôler l'intérieur des enceintes comme les extérieurs.

L'architecture militaire défensive ne connaîtra de réels bouleversements qu'à la fin du XV et le début du XVI siècle avec l'utilisation des canons qui réussit à endommager les murailles. Ce progrès de l'artillerie, entraîna une profonde mutation de l'architecture militaire qui se traduisit notamment par la multiplication des bastions avancés, des redoutes et des fossés et la réintroduction massive d'une architecture en terre pilonnée résistant mieux au feu de l'adversaire et permettant d'aligner un grand nombre de canons.

Malgré le changement de la nature de la guerre, causé par l'apparition de la poudre à canon, l'usage des arbalètes et d'autres armes nouvelles, c'est l'ambition du chevalier, le poussant à s'engager individuellement dans des combats d'épée, qui diminue l'utilisation effective de l'armée comme force unifiée.

La période qui couvre pratiquement tout le XVIe siècle, semble avoir mis en place le système de défense, de fonctionnement et de gestion de la province d'Alger qui fait partie du puissant empire ottoman. Durant cette période, la réputation d'invincibilité de la ville d'Alger s'affirme. Elle devient une des premières villes de la Méditerranée vers laquelle convergent tous les regards.

Chapitre III

Exemples de valorisation des fortifications militaires

CHAPITRE III : EXEMPLES DE VALORISATION DES FORTIFICATIONS MILITAIRES

INTRODUCTION

Presque partout dans le monde, le patrimoine architectural est soumis au vandalisme et au pillage et cela même en ce qui concerne les fortifications. Dans le but de les protéger et les conserver dans le contexte urbain actuel, plusieurs pays ont multipliés opérations, approches et méthodes de travaux sur le terrain afin de mettre en valeur cet héritage.

Nous essayerons à travers l'analyse des modèles de fortifications, de faire ressortir les éléments communs, de démarches et de méthodes, appliquées dans des expériences de valorisation, dont l'objectif est la mise en valeur, l'utilisation, l'exploitation, la contextualisation ainsi que la protection du patrimoine architectural militaire.

Ce chapitre sera l'objectif d'étude de trois exemples, la ciadelle de Qait-Bay d'Alexandrie en Egypte, le système défensif de Toulon et la Tour royale de Toulon, en France.

L'analyse de ces fortifications dans les deux rives de la méditerranée nous paraît adéquate voire cohérente même avec notre cas d'étude, à cause des ressemblances sur plusieurs plan. Cette étude pourrait nous fournir des réponses à des questions liées à notre cas d'étude, aux exigences et aux difficultés de la valorisation des objets patrimoniaux au sein du contexte urbain actuel. C'est-à-dire chercher le comment valoriser sans nuire à la qualité historique, culturelle et mémorielle de l'œuvre, assurer une protection sans tomber dans la muséification et trouver un usage qui s'articule et s'adapte au contexte historique et urbain.

III-1- LA CITADELLE DE QAIT-BAY, ALEXANDRIE, EGYPTE

III-1-1- PRESENTATION DE LA CITADELLE

Le port d'Alexandrie est coupé en deux par la digue (l'Heptastade) qui relie la côte à l'île de Pharos (Figure 24). L'impressionnante forteresse médiévale, située à l'entrée nord du port Est a été superbement restaurée en 2001/2002. Elle a été érigée dans les années 1480 par le Sultan Al-Achraf Sayf al-Din Qa'it Bay, sur l'emplacement du phare mythique d'Alexandrie considéré par les anciens comme l'une des sept merveilles du monde. Aujourd'hui, la forteresse abrite le musée de la marine.

Cette citadelle fut édifiée sur l'emplacement du fameux Phare d'Alexandrie, qui fut détruit par un tremblement de terre en l'an 1302/1303. À sa place fut construite une mosquée endommagée elle aussi par un tremblement de terre au XIVe siècle, puis avec les pierres restantes, la forteresse fut reconstruite pendant l'époque mamlouk.¹



Figure 24. Citadelle de QAIT-BAY, source : http://thewallsofalex.blogspot.com/2013/07/blog-post_7.html

¹ <http://antikforever.com/Egypte/Villes/alexandrie.htm>

La forteresse se présente sous forme d'un donjon sur plan carré, dont les angles sont marqués par 4 tourelles circulaires, elle est située dans la partie nord-est d'une vaste cour. Tout autour, le terrain est protégé par une double enceinte polygonale, à laquelle s'adossent une quarantaine de petites salles qui servaient de casernement. Au nord, vers la mer, l'enceinte est fortifiée par un grand volume qui hébergeait jadis les canons sur 2 niveaux : en sous-sol et sur une terrasse en plein air. (Figures 25, 26,27 et 28)

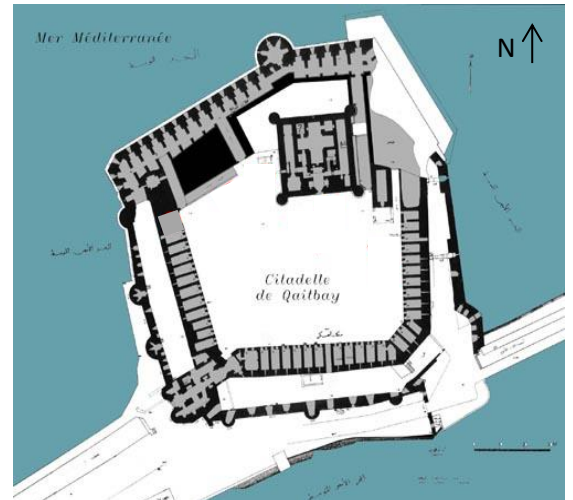


Figure 25. Plan de la citadelle de Qait-bay, source : <http://www.cealex.org>



Figure 26. Citadelle de QAIT-BAY, source : <http://iskendrya.com/>



Figure 27. Citadelle de Qait-bay aujourd'hui, source : <http://www.panoramio.com/photo/8160638>.



Figure 28. Citadelle de Qait-bay aujourd'hui, source : <http://www.panoramio.com/photo/8160638>.

III-1-2- APERCU HISTORIQUE SUR LA CITADELLE

La citadelle est un exemple important de l'architecture militaire de l'époque mamelouk en Égypte. Elle a été construite au XV^e siècle. Sous les ordres du sultan Ashraf Qaitbay, un des derniers souverains mamelouks de l'Égypte, dans le but de protéger la ville contre la menace de l'Empire Ottoman. Ibn Iyas, un chroniqueur de cette époque, raconte que le sultan aurait visité le lieu en juin 1477 : « Il voulut voir l'emplacement de l'ancien Phare antique et ordonna de construire une tour sur les vieilles fondations, et c'est là que fut bâti le puissant Donjon qui existe encore aujourd'hui ».¹

Ce nouveau donjon a été achevé après une période de construction de deux ans -en même temps que le fortin de Rosette, dont le Sultan avait également ordonné la construction. Une cinquantaine d'années plus tard, la citadelle faisait déjà l'objet d'importantes transformations : une deuxième enceinte a été élevée tout autour de la première pour fortifier le lieu davantage.

Le site se trouve dans le quartier d'Anfoushi, sur la pointe d'une langue de terre qui marque l'entrée du Port en face de la ville. Dans l'Antiquité, ce lieu était une île, reliée à la terre ferme par une digue. C'est l'ancienne île de « Pharos », qu'Homère décrit dans l'Odyssée : «Il est, en cette mer des houles, un îlot qu'on appelle Pharos : par-devant l'Égyptos, il est à la distance que franchit en un jour l'un de nos vaisseaux creux, quand il lui souffle en poupe une brise très fraîche.»² (Figure 29)

Jusqu'en 1984 la citadelle était occupée par l'armée égyptienne et par conséquent inaccessible, actuellement c'est un site touristique très fréquenté. En février 2001, un chantier de fouilles était ouvert pour établir une chronologie détaillée de l'histoire mouvementée de cette forteresse.



Figure 29. Dessin de la citadelle de Qait-bay (1835), source : http://thewallsofalex.blogspot.com/2013/07/blog-post_7.html

¹ http://www.cealex.org/sitecealex/activites/terrestre/QAIT_INTRO.HTM

² Idem

III-1-3- LA MISE EN VALEUR DE LA CITADELLE

Tout au long de la période ottomane et des mamelouks, la citadelle a été bien maintenue par tous les moyens. Plusieurs opérations de rénovations ont eu lieu mais la plus connue reste celle de Mohamed Ali Pacha. En Juillet 1882, la flotte britannique a bombardé Alexandrie violemment. La citadelle fut endommagée suite au bombardement de la flotte anglaise.

Quelques réparations ont eu lieu, mais la citadelle est restée dans un état très endommagé jusqu'au février 1904 où une opération de démolition a été lancée par les gardes des côtes d'Egypte. Le comité de conservation des monuments de l'art architectural islamique, présidé par Max Herz Pacha, a intervenu pour empêcher la totale démolition du monument.¹ (Figures 30 et 31)

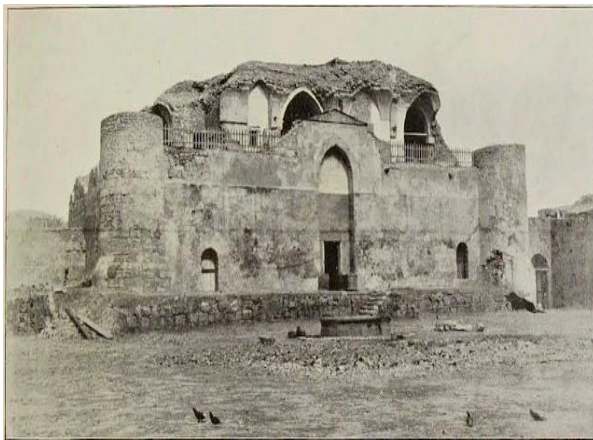


Figure 30. Citadelle de Qait-bay en 1904, source : http://thewallsofalex.blogspot.com/2013/07/blog-post_7.html



Figure 32. Citadelle de Qait-bay aujourd'hui, source : <http://www.panoramio.com/>

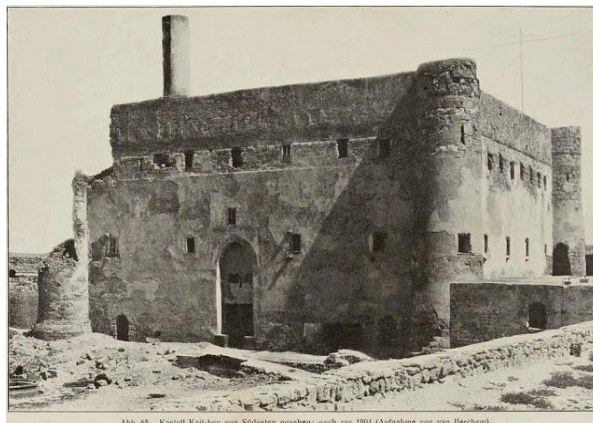


Figure 31. Citadelle de Qait-bay en 1904, source : http://thewallsofalex.blogspot.com/2013/07/blog-post_7.html



Figure 33. Citadelle de Qait-bay aujourd'hui, source : http://www.yvettedefrance.com/Photos-du-monde/Afrique/EGYPT/ALEXANDRIE/100_2305

¹ http://thewallsofalex.blogspot.com/2013/07/blog-post_7.html

Le roi Farouk a voulu transformer la citadelle en maison de reste royale donc il a ordonné une rénovation rapide. Après la révolution de 1952 la citadelle était transformée en musée. La plus grande opération de restauration fut celle de 1984, quand l'organisation des antiquités égyptiennes a lancé un plan ambitieux pour la mise en valeur de cette citadelle. Elle abrite aujourd'hui l'institut et le musée hydro-biologique (**un musée maritime**). (Figures 32 et 33)

III-1-4- OBJECTIFS DE LA MISE EN VALEUR DE LA CITADELLE QAIT-BAY

A travers ce projet de restauration et de valorisation de la citadelle, il y a toute une zone urbaine qui est mise en valeur. Cette opération a été réfléchié aussi bien à l'échelle urbaine qu'architecturale : c'est ce qui explique le soin particulier accordé à la balade front de mer très animée. Parmi les objectifs à atteindre à travers cette opération :

- Relier la ville d'Alexandrie à la mer à travers ce projet.
- Récupérer un grand témoignage de l'époque Mamelouke et Ottomane.
- Réanimer l'activité touristique de la ville d'Alexandrie.
- Réaménager la ballade front de mer. (Figure 34)
- Insérer les activités artisanales et commerciales susceptibles d'améliorer le taux d'emploi dans l'environnement immédiat de la citadelle.
- Réaffecter ce témoignage à des activités culturelles, sociales adaptées à sa valeur et aidant à leur revalorisation.

III-1-5- LA PRISE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT

Les deux forteresses, Qait-bay et Bordj El Kiffan, partagent les mêmes paramètres à savoir la situation géographique (au bord de la mer), la placette devant le monument ainsi que la balade front de mer. L'aménagement de l'environnement immédiat de n'importe quel monument historique mérite un traitement spécial de façon que ce dernier ne gêne pas l'image du lieu (c'est-à-dire qu'il ne doit pas présenter un contraste avec le monument et l'image qu'il présente) tout en prenant en considération bien sûr le bien être du visiteur.

La placette de la citadelle Qaitbay est aménagée d'une façon très intelligente : l'asymétrie utilisée met en évidence deux éléments : le végétal (cet élément diminue un peu le caractère robuste imposé par le monument et la vaste placette) et le minéral (question d'assurer une continuité de lecture), le mobilier est simple, inclus en complémentarité avec le dallage pour guider le visiteur. (Figure 35)



Figure 34. Citadelle de Qait-bay , source : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Alexandria_-_Citadel_of_Qaitbay_from_the_Corniche.JPG



Figure 35. Citadelle de Qait-bay, source : http://en.wikipedia.org/wiki/Citadel_of_Qaitbay

III-2- LE SYSTEME DEFENSIF DE LA VILLE DE TOULON

III-2-1- PRESENTATION DU SYSTEME DEFENSIF

La marine française est présente à Toulon depuis quatre siècles. Au fil du temps, elle a édifié autour de la rade un patrimoine portuaire et fortifié en rapport avec l'importance stratégique de son implantation méditerranéenne. Actuellement, une grande partie de ce patrimoine est protégée au titre des Monuments historiques.

Toulon est intéressante à plus d'un titre ; d'abord comme témoin de la fortification et des ports militaires français, ensuite comme exemple d'un système défensif d'une ville méditerranéenne, et enfin pour la prise en charge d'une fortification qui fait partie d'un système. (Figure 36)

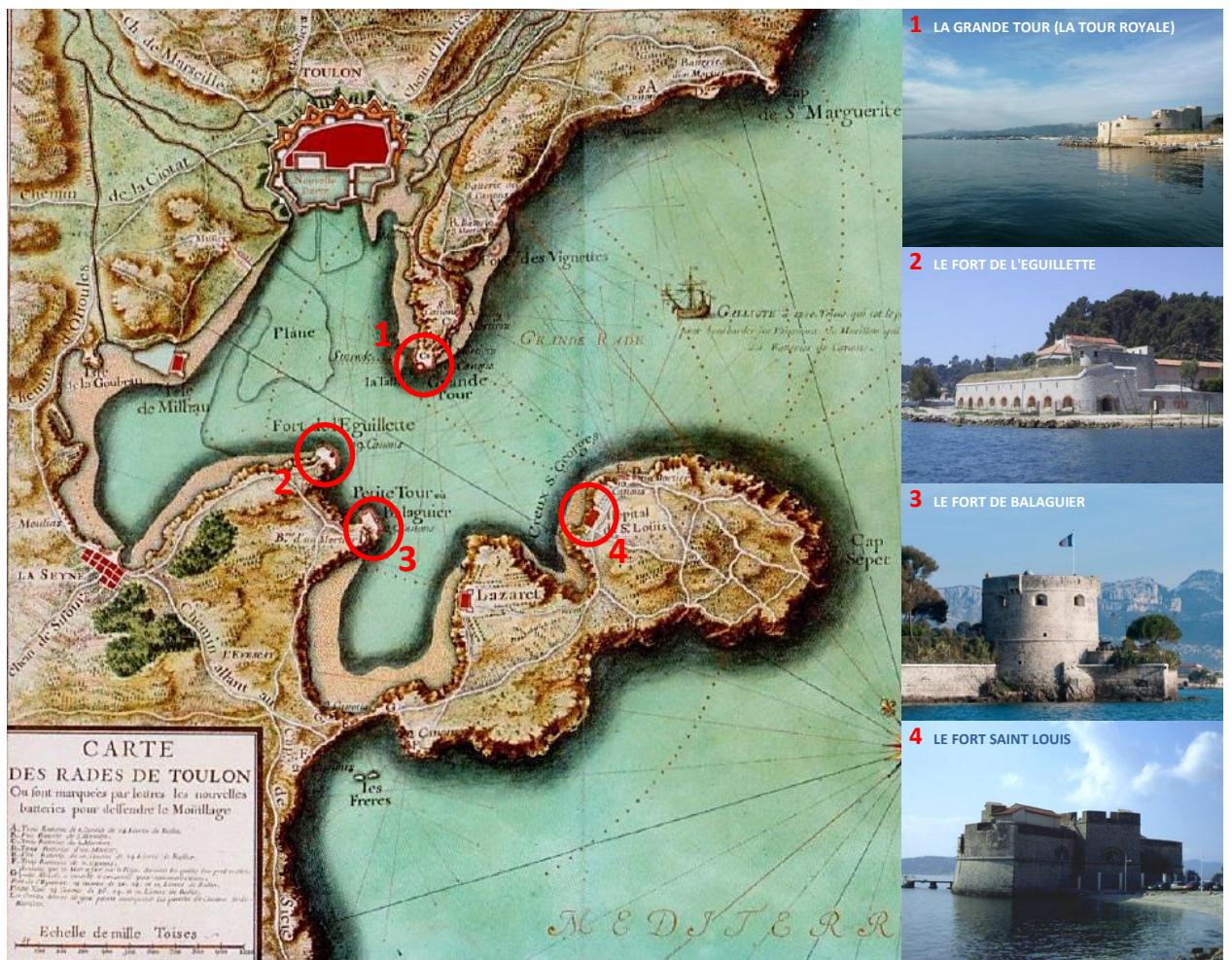


Figure 36. Carte des fortifications de la rade de Toulon,

(source:http://3cbonaccueil.alwaysdata.net/spip/IMG/pdf/les_fortifications_de_la_rade_de_toulon.pdf)

III-2-2- APERCU HISTORIQUE SUR LE SYSTEME DEFENSIF DE TOULON

Site occupé depuis la Préhistoire, Toulon (Tholus Martius) devient une ville romaine à partir de son inclusion dans la Provence romaine en 120 av. JC. Au Moyen Âge, la ville reçoit ses premières fortifications sous la forme d'une enceinte urbaine autour de l'actuelle vieille ville. Ces premières fortifications sont renforcées par une tour sur la Pointe de Pipady contrôlant le passage vers la rade, construite en 1524. (Figure 38) Sous le règne d'Henri IV l'enceinte médiévale est remplacée par une enceinte bastionnée comportant cinq bastions, l'ingénieur italien Ercole Negro dirige les chantiers jusqu'à leur achèvement en 1595. Cette enceinte est prolongée dans la mer par Raymond de Bonnefons en 1605. Pour cela, une darse est bâtie et protégée par deux môles tenaillés. C'est à la même époque que Richelieu décide de transférer à Toulon l'arsenal de galères, basé à Marseille jusqu'en 1609. **La tour de Balaguier**, dite Petite Tour est distante d'un kilomètre de la Grosse Tour (la tour royale), est construite en 1633. Il s'agit d'une tour ronde semblable et équipée de la même façon que celle de 1524.¹ (Figures 37 et 39). Suite au remplacement de l'enceinte, la ville s'agrandit selon une trame orthogonale qui prolonge le tissu urbain médiéval. L'enceinte est transformée par Vauban à partir de 1678, pour augmenter la protection du port arsenal. Elle comporte désormais six bastions côté terre et cinq redans côté mer. Une nouvelle darse est construite à l'ouest de la vieille darse de Louis XIII et Henri IV. Ce projet agrandit la ville vers l'ouest.²

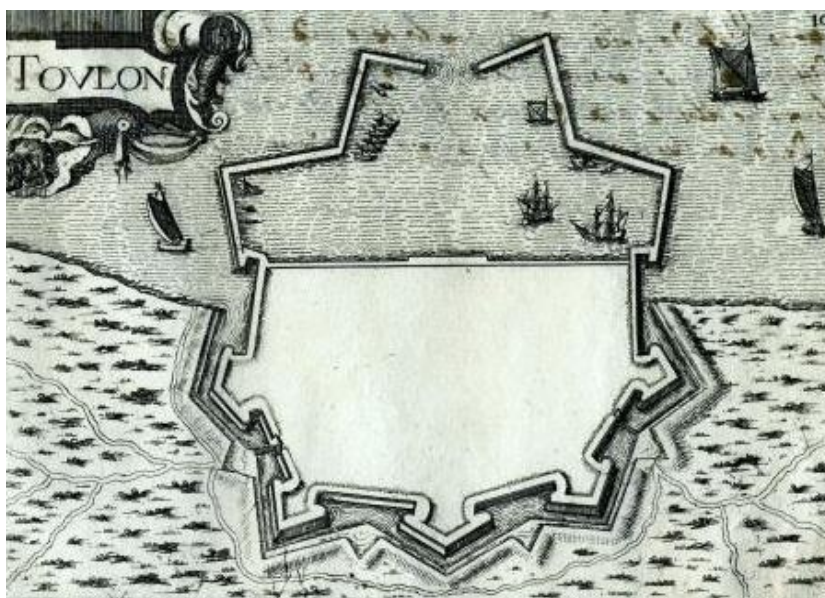


Figure 37. Toulon, par Tassin dans Plans et profilz des principales villes de la province de Provence, vers 1634, source: <http://insitu.revues.org/275#bodyftn1>



Figure 38. Tour royale, source : <http://insitu.revues.org/275#bodyftn1>



Figure 39. Tour de Balaguier, source: <http://www.netmarine.net>

¹ Centre de ressources pour la gestion du patrimoine fortifié, <http://www.sites-vauban.org/Toulon>

² Idem

Le fort Saint-Louis est construit en 1697 devant la rade des Vignettes, non loin de Toulon, afin d'occuper une baie proche d'où l'on peut bombarder l'arsenal depuis un bateau. Il s'agit d'une batterie d'artillerie semi-elliptique et dotée d'une tour de gorge à deux niveaux comportant les équipements indispensables à la garnison (logements, poudrière, magasins, etc.). (Figure 41)

A côté de Vauban, d'autres ingénieurs contemporains réalisent des fortifications pour Toulon et sa rade. De 1672 à 1685, l'ingénieur Gombert construit **le fort de l'Eguillette** sur la pointe du même nom, face à la tour royale du XVI^e siècle pour en compléter l'action. Il s'agit d'une tour carrée et flanquée de deux batteries d'artillerie. La tour comporte deux niveaux et tous les équipements nécessaires pour la garnison. (Figures 40 et 42)

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les projets de Vauban sont poursuivis et complétés. Quelques pavillons supplémentaires sont construits mais ce n'est que dans les années 1760-1780 que de nouveaux ouvrages militaires sont ajoutés pour améliorer les défenses de l'enceinte urbaine côté terre. Un camp retranché et **trois forts (Lamalgue, Sainte-Catherine et Faron)** sont construits à l'est de la ville, dans la plaine entre la mer et le mont Faron pour augmenter la protection de ce côté.¹

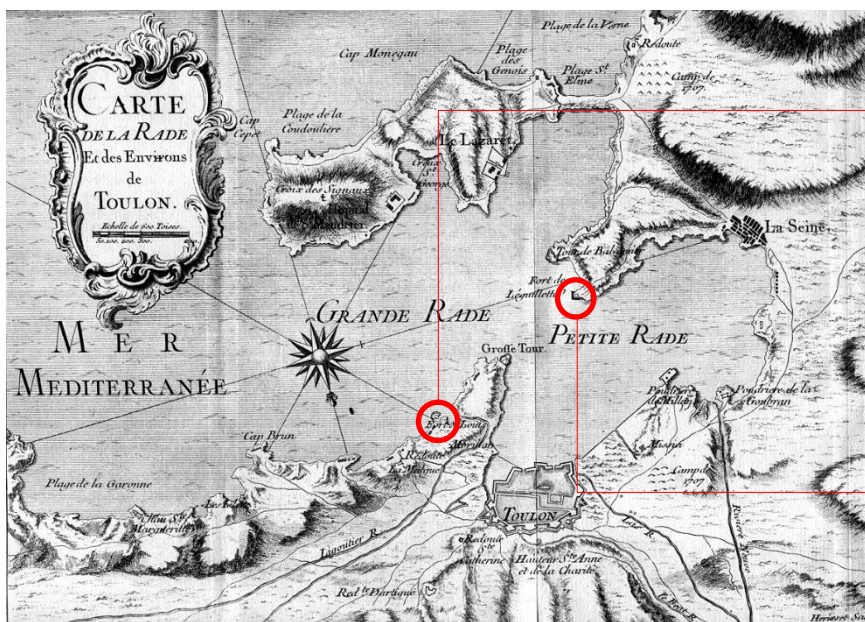


Figure 40. Carte de la rade et des environs de Toulon, publiée par Bélidor dans L'architecture hydraulique, T II, en 1753. source:<http://insitu.revues.org/275#bodyftn1>



Figure 41. Fort de Saint-Louis, source: <http://insitu.revues.org/275#b>



Figure 42. Fort de l'Eguillette, source: commons.wikimedia.org

¹ Idem

Au lendemain de la première guerre mondiale, la marine repense son système de défense des côtes. En 1922 un programme prévoit d'établir de Sanary au Cap Bénat, quatre batteries d'artillerie principale équipée chacune de quatre canons. Pendant la seconde guerre mondiale, les allemands font évacuer une grande partie de la population de Mar Vivo et construisent un système de défense devant la plage. Un mur antichar est construit le long du littoral et des postes de défense allemands y sont aménagés. ¹

III-2-3-ETAT ACTUEL DU SYSTEME DEFENSIF DE TOULON

Une partie de l'enceinte subsiste à l'est, au nord et à l'ouest de Toulon. Il s'agit des fronts comportant les portes d'Italie, de Sainte-Anne et de Malbousquet. Les quatre forts externes et le camp retranché subsistent également. Les trois tours de vigie de la rade sont conservées aussi. Dans l'arsenal, toujours militaire, une partie de la corderie d'Ancien Régime a été conservée. Il en va de même pour l'ancienne goudronnerie et le magasin à goudron, la porte monumentale de 1738 et le bâtiment à l'horloge de 1776. Tous ces monuments sont ouverts à la visite.

Des premières tours à canons de Louis XII aux batteries côtières bétonnées de la seconde guerre mondiale, la rade de Toulon dévoile un système défensif qui se présente comme un témoignage de quatre siècles de défense militaire. Une image qui nous rappelle un autre système défensif de la rive sud de la méditerranée : le système défensif d'Alger.

III-2-4-CONSERVATION ET PROTECTION

III-2-4-1-IDENTIFICATION ET RECENSEMENT

La reconnaissance officielle de la qualité historique et architecturale du patrimoine militaire est relativement récente en France. Elle est longtemps demeurée embryonnaire s'agissant du patrimoine militaire à Toulon. Quelques ouvrages de défense côtière bénéficient d'une protection au titre des Monuments historiques : la Grosse tour, ou tour royale classée en 1947, le fort Saint Louis et le fort de Balaguier, inscrits en 1948 et en 1975. Du côté des fortifications terrestres, la porte Malbousquet a été inscrite en 1989, au terme d'une négociation menée avec le ministère de la Défense afin d'empêcher sa destruction programmée.

¹ Idem

La prise de conscience de la notion de patrimoine militaire se fait jour au début des années 1990. En 1992, la marine française crée la Commission du patrimoine de la marine (CPM). Dans ce mouvement, le service des travaux immobiliers et maritimes de la marine met sur pied une mission patrimoine, chargée d'œuvrer de concert avec la CPM. Sa première tâche consiste à identifier le patrimoine immobilier de la marine « digne d'intérêt » : cette notion a pour objet de détecter le patrimoine qui, bien que non protégé au titre des Monuments historiques, serait susceptible de bénéficier de la même attention dans sa conservation, son exploitation et son éventuelle mise en valeur. ¹

S'agissant de la rade de Toulon, le patrimoine portuaire est passé au peigne fin, tout autant que le patrimoine fortifié affecté à la marine, qui a « hérité » de l'armée de terre la totalité de ses ouvrages fortifiés entre le milieu du XIXe siècle et l'entre-deux guerres. Le résultat, éloquent, constitue une véritable découverte, car c'est la première fois que ce patrimoine, pourtant quotidiennement occupé et utilisé dans sa très grande majorité, fait l'objet d'une mise en perspective à visée culturelle. L'histoire sous-jacente des ouvrages concernés avait fini par tomber dans les oubliettes de la mémoire collective.

Le recensement des ouvrages fortifiés situés en périphérie de la rade de Toulon illustre très bien l'histoire de la fortification et la défense des côtes, sur un éventail chronologique s'étendant du début du XVIe siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale. En matière de défense côtière, chaque « strate » de l'architecture militaire française est bien représentée.

Ce sont ainsi une petite cinquantaine d'ouvrages fortifiés qui s'égrènent sur les rivages et points hauts de l'aire toulonnaise, dont les trois quarts sont toujours affectés à la Défense/Marine. En dépit des combats qui ont marqué l'histoire locale, tous ces ouvrages constituent une sorte de « musée éclaté » de la fortification. Et pourtant, une faible poignée d'entre eux sont protégés au titre des Monuments historiques : un fort côtier est classé, deux autres sont inscrits. Un fort terrestre est inscrit.²

¹ Bernard Cros, « Le patrimoine militaire de la rade de Toulon : histoire, territorialité et gestion patrimoniale », *In Situ* [En ligne], 16 | 2011, mis en ligne le 09 mai 2011, consulté le 17 avril 2014. URL : <http://insitu.revues.org/275>.

² Idem

III-2-4-2- ACTIONS DE CONSERVATION

Les travaux de restauration conduits dans la décennie 1990-2000 ont mobilisé au mieux les ressources offertes par le protocole Culture-Défense signé en 1983 (renouvelé depuis en 1990 et septembre 2005), applicable en pratique aux seuls édifices classés. La porte de l'ancien séminaire fut restaurée par ce biais en 1994, tandis que la Grosse tour se voyait inscrite dans un programme pluriannuel de travaux. Ces travaux étaient guidés par un double souci : assainir le monument pour garantir sa pérennité, permettre son ouverture au public.

Les interventions menées sur le gros-œuvre ont consisté à :

Etancher les parements exposés aux intempéries.

Régénérer la masse des maçonneries imbibées par des siècles de pluies de sud-est.

En parallèle, les terrasses étaient étanchées, avec dépose et repose des dalles de pavement.

Les embrasures des casemates à canons étaient rouvertes, ainsi que les exutoires de fumées de tir. Ces différents travaux ont permis de régénérer les maçonneries et d'assainir durablement l'ouvrage. (La Tour Royale)

La restauration des grands et petits escaliers, combinée avec des travaux d'éclairage et de sécurisation financés directement par la Marine, a permis une réouverture complète de la Tour Royale au public. Cédé à la Ville en 2006, le monument était pour lors muni des meilleures dispositions, même si beaucoup reste à faire pour le mettre en situation d'une exploitation digne de ses qualités intrinsèques.¹

La conservation du patrimoine n'est pas la mission première de la marine française. Mais, en ce qui concerne le patrimoine utilisé pour les missions de la marine, le recensement et la documentation du patrimoine « digne d'intérêt » ont pour but de sensibiliser les intervenants aux soins qui doivent accompagner les « gestes » affectant ces ouvrages : choix du parti architectural pour les interventions de grande ampleur, appréhension et respect du contexte architectural existant pour les interventions de petite ampleur, sont autant d'axes de sensibilisation présentés aux décideurs, occupants et maîtres d'œuvre concernés. Il s'agit, bien entendu, d'une démarche de longue haleine.

La rade de Toulon constitue un des sites opérationnels majeurs de la défense française. Port base de la plus grande partie de la flotte, elle constitue également un des points principaux à partir desquels sont projetées les forces françaises en opérations extérieures. Pour améliorer ses

¹ Idem

capacités de desserte par voie routière, il fut envisagé en 1985, de créer un passage sans limitation de gabarit en lieu et place de la porte Malbousquet, témoin des fortifications 1860-70 de l'arsenal. Pour empêcher une telle destruction, le ministère de la Culture proposa alors de classer l'édifice. Au terme de négociations interministérielles, la porte fut inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le projet d'amélioration de la circulation amendé et un financement de la Culture vint abonder le budget de la Défense. Aujourd'hui restaurée, la porte a en outre bénéficié d'aménagements complémentaires dissimulés dans la masse du rempart. Sa desserte par voie autoroutière en fait en effet le point d'accès principal à la base navale. L'organisme chargé d'administrer les autorisations d'accès est désormais installé dans les volumes créés à proximité immédiate sans modifier son aspect extérieur.¹ (Figure 43)



Figure 43. Ancienne porte monumentale de l'arsenal de Toulon, source: <http://insitu.revues.org/275>

Pour des ouvrages sans utilisation, du fait de leur état, mais susceptibles d'une exploitation subordonnée à leur remise en état, il a pu être recouru aux moyens associatifs. Le cas du fort de l'Eguillette est particulièrement emblématique à cet égard. Construit sous Louis XIV pour compléter le contrôle sur l'entrée de la petite rade, l'ouvrage a été remanié largement en 1846 et 1859. En 1996, la marine nationale a engagé un partenariat avec une association animant des chantiers d'insertion et qui s'était auparavant illustrée en restaurant le fort Faron, puis en y

¹ Idem

conduisant des activités à caractère pédagogique. Après un minutieux travail documentaire et d'interprétation de l'édifice, le parti général des travaux a été défini, visant à restaurer l'ouvrage dans un état aussi conforme que possible à celui de 1859, correspondant à « l'apogée » de sa vocation défensive avant son déclassement en 1877 et les enlaidissements purement fonctionnels du XXe siècle, sans aucun rapport avec son caractère défensif. Réalisés par tranches annuelles depuis 1997, les travaux ont atteint en quelques années un degré d'avancement propice à l'ouverture du fort au public. De façon limitée aux journées du patrimoine pour commencer, puis sur la durée de la belle saison depuis quelques années (expositions, spectacles de théâtre ou de musique, forums).¹ (Figures 44 et 45)



Figure 44. Aile gauche du fort de l'Eguillette, avant travaux, source: <http://insitu.revues.org/275>



Figure 45. Aile gauche du fort de l'Eguillette, après travaux, source: <http://insitu.revues.org/275>

La marine française y contribue en effectuant les recherches documentaires et en fournissant ses directives en maîtrise d'ouvrage. La conduite d'opération est effectuée par le service d'infrastructure de la défense, qui a procédé aux études documentaires. Le financement des matériaux est assuré par la marine française. L'association prend en charge le financement des chantiers d'insertion, en provenance des collectivités territoriales.

¹ Idem

III-2-4-3- UNE DEMARCHE NOVATRICE EN MATIERE DE PROTECTION ET D’ACTION

Sur le plan réglementaire, les démarches ont connu une évolution significative au début des années 2000. La ville de Toulon était alors dotée d’une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) couvrant la vieille ville, dont l’urbanisation actuelle est le fruit d’une période allant du Moyen Âge au début du XIXe siècle pour l’essentiel. Des témoins significatifs de l’époque la plus ancienne au XVIIIe siècle jalonnent particulièrement ce tissu urbain. Le périmètre de la ZPPAUP empiétait largement sur l’arsenal, sans raison explicite et sans réelle portée pratique. Par ailleurs, l’arsenal de la marine est, en vertu du Code de l’urbanisme, dispensé de toute procédure en matière d’autorisation de construire. De concert avec l’architecte des Bâtiments de France (ABF), une démarche était entamée afin de restreindre d’une part la zone périphérique de la ZPPAUP empiétant sur l’arsenal et, d’autre part, de créer au sein de l’arsenal des ZPPAUP couvrant les différents ensembles patrimoniaux reconnus dignes d’intérêt.

Particulièrement novatrice au sein de la Défense, cette démarche concernait l’ensemble des édifices ou ouvrages portuaires et s’étendait à plusieurs constructions des XIXe et XXe siècles. Les ZPPAUP ainsi créées sont soit strictement superposées à un édifice et ses abords immédiats, soit élargies à un périmètre assurant une cohérence « urbaine » à la place prise par l’ouvrage protégé.

Dans ce dernier type de situation, on peut signaler les remparts de Malbousquet, qui sont considérés dans leur continuité et leur profondeur, ou bien l’ancien Dépôt des équipages, pris dans sa globalité, espaces découverts inclus. En prenant le parti de soumettre à l’avis conforme de l’ABF les interventions visant des constructions non protégées au titre des Monuments historiques et affranchies des procédures du Code de l’urbanisme, la marine française s’engage en fin de compte à respecter devant une autorité « tierce » la « dignité d’intérêt » conférée de manière collégiale à des éléments significatifs et relativement nombreux du patrimoine de la rade de Toulon. ¹

¹ Idem

III-3- LA TOUR ROYALE, TOULON, FRANCE

Dès le début du XVIème siècle, les habitants de Toulon se préoccupèrent vivement de mettre leur ville à l'abri d'une attaque par mer. Et si avec son enceinte fortifiée datant du XIVe siècle, Toulon pouvait se considérer comme à l'abri d'une soudaine attaque venant de la terre, sa rade restait entièrement ouverte aux flottes ennemies. Sur les instances de la province, alarmée par le conseil de ville, le roi Louis XII ordonna, en 1513, la construction à l'entrée du port, d'une fortification en forme de tour pour en défendre l'accès. Appelée primitivement tour Royale, cette fortification fut immédiatement dénommée Grande tour ou Grosse tour par la population, étonnée de ses dimensions. (Figures 46, 47, 48 et 49)

Elle est classée monument historique depuis le 11 avril 1947.

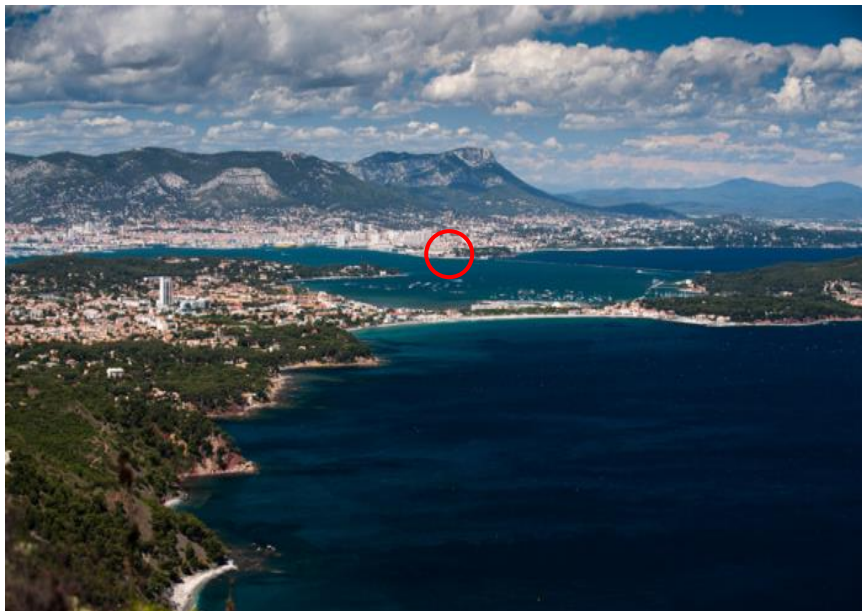


Figure 46. Situation de la Tour royale par rapport la rade de Toulon, source: <https://nancysportssubaquatiques.wordpress.com/galerie-photos/stage-dapnee-sanary-2012/la-rade-de-toulon/>



Figure 47. Tour royale, source: www.tripadvisor.fr



Figure 48. Tour royale, source: <http://www.campingclairdelune.fr/tourisme/post/La-Tour-Royale>



Figure 49. Tour royale, approche frontale, source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Tour_royale#mediaviewer/File:Tour_royale_panorama_front.jpg

III-3-1- APERCU HISTORIQUE DE LA TOUR ROYALE DE TOULON

Construite en 1513 sur ordre du roi Louis XII, la tour Royale fut édifée afin de défendre l'entrée du port de Toulon. Par délibération municipale du 16 juillet 1513, le conseil de ville décida que cette tour serait élevée au cap dit de la Manègue, à l'entrée du port, comme le désirait le roi.

Les travaux furent inaugurés le 14 mai, date des premiers terrassements, par des réjouissances publiques, et se poursuivirent, souvent arrêtés par des difficultés financières, durant dix ans.

(Figure 50)

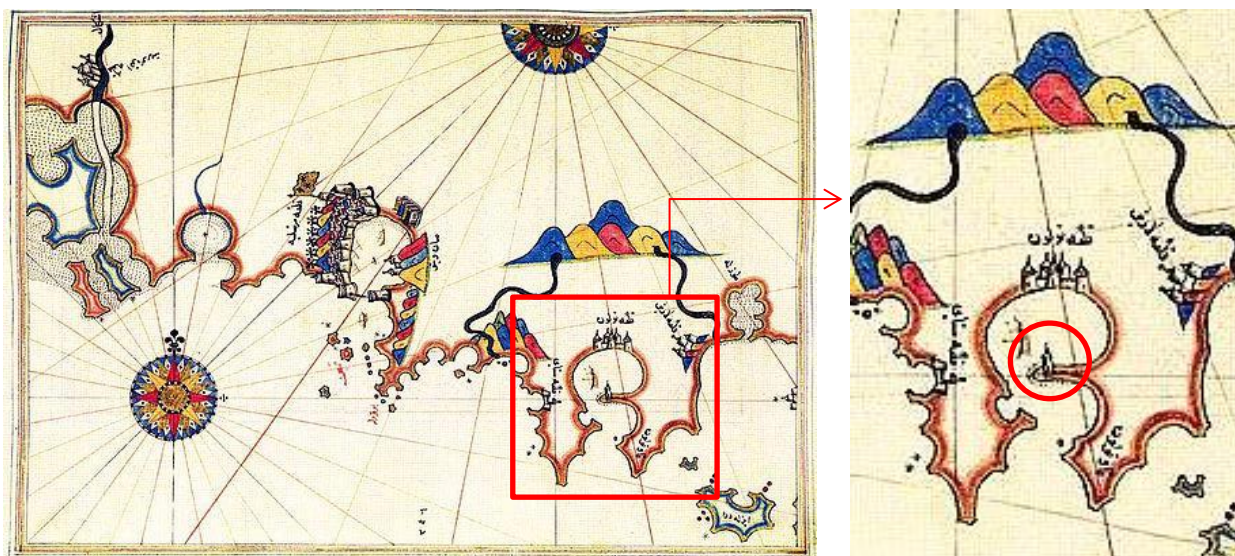


Figure 50. Rade de Toulon (la ville et la Tour Royale), dessinée par Piri Reis, Kitab- Bahriye, source : http://en.wikipedia.org/wiki/File:Marseilles_and_Toulon_by_Piri_Reis.jpg

La Grosse tour fut complètement achevée et armée en mai 1524. Le commandement en était alors confié au triste sire que fut le capitaine Jehan du Mottet, connu pour la lâcheté avec laquelle il la livra aux Impériaux, sans combat, contre 500 écus d'or, lorsque ceux-ci envahirent la Provence en 1524. Les ennemis y trouvèrent 3 canons et 9 autres pièces d'artillerie, qu'ils conduisirent à leur camp devant Marseille, en faisant ouvrir la première route des gorges d'Ollioules, afin d'éviter l'âpre montée du col du Corps de Garde.

En 1529, la Grosse tour fut réarmée, c'est ainsi qu'elle put résister en juillet et août 1536, lorsque la flotte d'Andréa Doria entra à Toulon. Elle ne put cependant l'empêcher de séjourner en rade durant la nouvelle invasion de la Provence par Charles Quint.¹

¹ <http://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/la-tour-royale-de-toulon>

En 1542, le roi de France François Ier s'est allié avec Soliman Le Magnifique le sultan ottoman dans le conflit qui l'oppose à l'empereur Charles Quint. En 1543, Soliman envoie Khaïr-ed-Dine Barberousse porter secours à François Ier dans sa lutte contre Charles-Quint. En mars de la même année, la flotte turque, composée de 174 galères et de 4 navires de transport, quitte Istanbul pour aller attaquer les espagnols. François Ier autorise l'amiral Khayr ed-Dîn Barberousse, à hiverner dans le port de Toulon. Les navires ottomans entrent dans la rade le 29 septembre 1543. Durant cet affrontement entre les français, les ottomans et les espagnols la tour royale a joué un rôle décisif, la rade n'était pas ouverte aux espagnoles cette fois, car la tour située à l'entrée a bloqué l'accès. C'est ce qui est bien illustré dans l'une des plus anciennes représentations de Toulon : la miniature d'Ali Amir Beg Shirwani ou la tour royale est très claire à l'extrémité de la pointe.¹ (Figure 51)

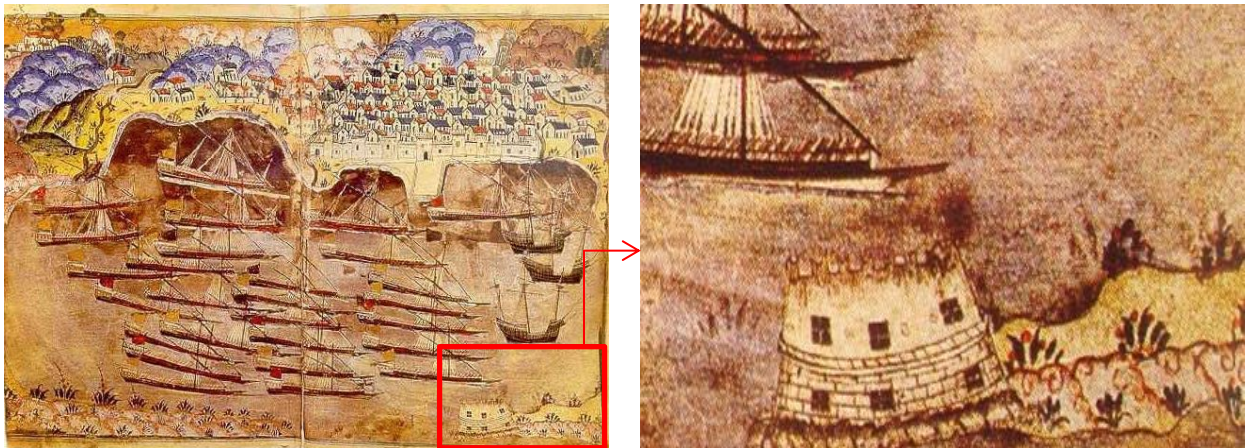


Figure 51. Miniature de Toulon en 1543, Ali Amir Beg Shirwani, source : Matrakçi's Beyân-i Menâzil-i Sefer-i 'Irakeyn, <http://www.ee.bilkent.edu.tr/~history/Nasuh/i3.jpg>

La Tour Royale ne joua aucun rôle actif durant le siège de 1707 ; mais comme elle était puissamment armée, les bâtiments de la flotte anglaise de l'amiral Showel n'osèrent forcer la rade. Cette forteresse, qui avait été longtemps la seule défense de Toulon du côté de la mer, n'était déjà plus, vers la fin du XVIIème siècle, susceptible de rendre d'utiles services. Pourtant, en 1746, elle était encore armée de quinze canons de 24, dix de 18, quatre de 12 et deux de 6, soit au total trente et un canons.²

¹ Carine Calafato -Calba, Les fortifications de la rade de Toulon

http://3cbonaccueil.alwaysdata.net/spip/IMG/pdf/les_fortifications_de_la_rade_de_toulon.pdf.

² <http://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/la-tour-royale-de-toulon>

III-3-2- DESCRIPTION DE LA TOUR ROYALE :

Le plan fut confié à un architecte militaire italien renommé, Antoine de La Porta. Le principe constructif choisi par De La Porta est celui des tours à canons, en vogue à l'époque du fait de l'apparition de l'artillerie à boulets métalliques. C'est une tour à muraille de grande dimension (une tour elliptique de 70m de diamètre) très épaisse (murs de 7m à la base et 4m au sommet) afin de pouvoir absorber le choc des projectiles et supporter le poids d'une terrasse d'artillerie.¹

La Tour Royale comprend un noyau central, une batterie basse casematée avec huit embrasures, une plate-forme au niveau de l'accès par un pont-levis, une terrasse supérieure protégée par une muraille massive formant parados. Elle est ceinturée par un large fossé. Le noyau central renferme un ensemble de locaux disposés sur trois niveaux superposés, reliés par des escaliers à vis. Outre deux citernes, on y trouve des salles voûtées servant de magasins et de cachots. L'ensemble était à l'origine éclairé par la lumière naturelle. Les neuf alvéoles casematées sont desservies par une galerie annulaire. Une rampe à canons reliant le magasin aux terrasses supérieures permettait l'acheminement de l'artillerie et des munitions.² (Figure 53)



Figure 53. Différentes vues de la Tour Royale, source: http://en.wikipedia.org/wiki/Tour_Royale,_Toulon

¹ Les fortifications de la rade de toulon, terrevaroise.files.wordpress.com/.../les-fortifications-de-la-rade-de-toulon

² <http://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/la-tour-royale-de-toulon>

III-3-3- LA MISE EN VALEUR DE LA TOUR

En 1951, la Tour Royale fut reconvertie en une annexe du Musée national de la Marine. Ce monument historique, dont le ministère de la défense français est affectataire, fait partie d'un protocole Culture Défense, signé le 17 septembre 2005¹, avant de rentrer dans le patrimoine communal, le 19 octobre 2006. La ville de Toulon, qui l'a rachetée, l'ouvre au public pour des visites gratuites. Un parc paysagé a été aménagé non loin pour une visite en bord de mer.

PARC DE LA TOUR ROYALE

En 2007-2008, après le rachat par la Ville, auprès de la Marine, du monument historique de la Tour Royale et de ses abords, la Ville a ensuite restaurée et aménagé un parc paysager d'environ 3,5 hectares en bord de mer. Le Parc de la Tour Royale est aujourd'hui l'un des espaces verts les plus remarquables de Toulon. Il se distingue par la vue spectaculaire qu'il offre sur la Rade, son port de plaisance, ses bateaux militaires et ses navires de croisière.

Ce parc est doté de:

Terrain et aire de jeux :

9000 m² d'espaces vert, 9400 m² d'allées en sable stabilisé et une quarantaine de bancs qui jalonnent les chemins.

Les amateurs de pétanque disposent d'un terrain spécialement aménagé pour eux.

Une aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans est installée face à la mer.

Eclairé et accessible à tous :

Le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des candélabres de 8 m de haut éclairent le parking, d'autres soulignent le front de mer et les allées sont bordées de lampadaires.

Des bornes éclairantes bleues encastrées soulignent le cheminement piétonnier et les projecteurs installés au pied des arbres mettent en valeur la végétation.

Le parc est équipé de sanitaires.²

(Figures 56, 57, 58, 59,60 et 61)

¹ <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/tour-royale-de-toulon>

² <http://toulon.fr/toulon-pratique/article/parc-tour-royale>



Figure 56. Parc de la tour royale.



Figure 57. Aire de jeux, parc de la tour royale.



Figure 58. Eclairage du parc de la tour royale



Figure 59. Parc de la tour royale.



Figure 60. Entrée de la tour royale.



Figure 61. Eclairage de l'entrée de la tour royale.

CONCLUSION

Les exemples cités dans ce chapitre nous montrent que la reconnaissance et la valorisation du patrimoine architectural militaire ne peut pas avoir lieu sans attribuer une valeur d'usage aux fortifications. Les architectes et les restaurateurs cherchent toujours à trouver une fonction jugée adéquate au monument, tout en essayant de ne pas nuire à sa valeur historique et architecturale.

L'Égypte et la France sont deux pays précurseurs en matière de reconnaissance et de mise en valeur du patrimoine en général et du patrimoine architectural militaire en particulier, et les exemples étudiés n'en sont qu'un petit échantillon. Ils ont pu élaborer une démarche d'une conservation globale, une conservation (contextualisée) dans l'actuel environnement urbain, tout en répondant aux exigences et impératifs du développement économique et social, sans négliger le côté historique, culturel et mémoriel des monuments.

Les cas étudiés semblent révélateurs de bonnes méthodes à adapter à notre cas d'étude :

- Le système défensif constitue une sorte de « musée éclaté » de la fortification pour le mettre en valeur (le cas de Toulon) autant que système (un tout) une palette d'actions a été mise afin d'établir des travaux de restauration qui ont été le résultat d'une étroite coopération offerte par des protocoles interministériels.
- La conservation du patrimoine doit être accompagnée par une sensibilisation des intervenants aux soins qui doivent accompagner les « gestes » affectant les objets patrimoniaux : le choix du parti architectural pour les interventions de grande ampleur, l'appréhension et le respect du contexte architectural et urbain existant (l'édifice et ses abords immédiats et le périmètre assurant la cohérence « urbaine »).
- L'exploitation ou bien l'usage du monument doit être digne de ses qualités intrinsèques.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

La genèse de la protection du patrimoine architectural nous a montré que cette dernière est garantie d'un point de vue réglementaire et juridique par beaucoup de lois et textes (chartes, conventions et recommandations) qui régularisent et guident les interventions sur les objets patrimoniaux tout en prenant en considération les spécificités environnementale, historique, architecturale et même environnementale des objets concernés. Ces interventions visant la conservation du patrimoine architectural nécessitent une lecture historique profonde des circonstances, causes et paramètres qui ont conditionné l'émergence et l'édification des objets patrimoniaux.

Durant des siècles, l'architecture militaire défensive devait contrer un armement basé plus sur la force physique des hommes que sur la puissance et la sophistication de l'armement lui-même. Elle ne connaîtra de réels bouleversements qu'à la fin du XV et au début du XVI siècle avec l'utilisation des canons qui réussit à endommager les murailles. Ce progrès de l'artillerie, entraînent une profonde mutation de l'architecture militaire. La période qui couvre pratiquement tout le XVIe siècle, semble avoir mis en place le système de défense, de fonctionnement et de gestion de la province d'Alger. Aujourd'hui, ce système atteste et véhicule beaucoup de valeurs à préserver.

Nous concluons cette partie par un chapitre dans lequel nous analysons trois modèles : La citadelle de Qait-Bay d'Alexandrie, le système défensif et la Tour Royale de Toulon. Ces exemples nous montrent que la reconnaissance et la valorisation du patrimoine architectural militaire ne peut pas eu lieu sans attribuer une valeur d'usage aux fortifications.

La deuxième partie de notre travail sera consacrée à l'étude de la thématique de recherche : le système défensif d'Alger à l'époque ottomane, dans sa dimension spatiale et temporelle depuis sa création jusqu'à nos jours tout en cadrant le fort de Bordj El Kiffan comme cas d'étude.

LA DEUXIEME PARTIE :
CONNAISSANCE ET MISE EN VALEUR
DU SYSTEME DEFENSIF D'ALGER, CAS
DU FORT DE BORDJ EL KIFFAN

DEUXIEME PARTIE : CONNAISSANCE ET MISE EN VALEUR DU SYSTEME DEFENSIF D'ALGER, CAS DU FORT DE BORDJ EL KIFFAN

INTRODUCTION

La ville d'Alger développa un système de fortifications autour de la ville et le long de la côte qui fit échouer bon nombres d'offensives navales chrétiennes. Cependant cet ensemble de fortifications intérieures et extérieures de la ville ne devint un système bien structuré qu'à la fin du XVIII^e siècle et début du XIX^e siècle après que toutes les fortifications (répertoriées en 1830) furent construites.

Au début de la régence l'essentiel de la défense de la ville était limité au périmètre de celle-ci puis par la suite, se développa sur les abords immédiats, enfin occupa toute la baie. A la fin du XVIII^e siècle, la ville et les différents sites constituant la baie furent déjà munis de structures défensives autrement dit le système trouvé en 1830 fut globalement mis en place à cette période. Au XIX^e siècle la structure existante était renforcée par de nouveaux forts ou nouvelles batteries remplaçant ainsi des forts en ruines ou trop faibles. Le système défensif d'Alger se divisait en différents sous-systèmes suivant la diversité de la topo-morphologie de la baie, les sites qui en ressortaient et les stratégies de défense qui leur étaient destinées.

Actuellement, ces fortifications représentent un patrimoine historique et culturel inséré dans le tissu de la ville moderne, constituant l'histoire militaire de la ville d'Alger durant trois siècles, voire plus même, ils se trouvent aujourd'hui marginalisés subissant des transformations inadéquates, et une réutilisation qui s'est faite spontanément depuis 1830.

Chapitre IV

Genèse d'Alger et de son système défensif

IV- GENESE D'ALGER ET DE SON SYSTEME DEFENSIF

INTRODUCTION

Le premier article de la Charte de Venise (1964) indique qu'un monument historique est : la création architecturale qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique.

Un objet patrimonial est considéré comme un témoignage matériel véhiculé dans la dimension temporelle et spatiale. Donc, en le sauvegardant, nous préservant une partie de notre histoire et mémoire collective, de sorte qu'un monument historique peut nous éclairer sur des événements historiques importants et une évolution architecturale ou urbaine. Un monument historique peut aussi infirmer ou confirmer des éléments de l'histoire, de même il peut donner naissance à des questionnements et des hypothèses concernant le contexte de son édification.

Dans ce chapitre nous essayons de montrer à travers une approche dite contextuelle le rapport dialectique entre les contextes : historique, politique, militaire et le monument architectural.

Cela va nous permettre de comprendre toutes les conditions et les différentes circonstances qui ont conditionné la composition du système défensif d'Alger.

Nous tenterons de reconstituer les différentes étapes de la genèse du système défensif ottoman d'Alger et de retrouver ainsi une certaine logique structurelle et fonctionnelle aux différents moments de son développement. Nous le présenterons alors comme il fut décrit par les différents chroniqueurs et voyageurs qui visitèrent Alger entre le XVI et le XIX siècle tout en analysant les gravures, dessins et tableaux dessinés durant la même époque.

IV-1-GENESE D'ALGER ET SON SYSTEME DEFENSIF AVANT 1516

IV-1-1-EPOQUE PUNIQUE :

Dans son étude sur l'urbanisme et l'architecture de la ville d'Alger, J.J. DELUZ juge que l'époque punique est très mal connue et très complexe, elle « ressortit plus à l'histoire proprement dite qu'à celle de l'urbanisme ou de l'architecture ».¹

A.CLEAC'H nous rapporte que les marins de Tyr et de Sidon (les Phéniciens), partis du bord oriental de la Méditerranée, dans le but de la recherche des métaux précieux, espacèrent des points de relâche tout le long de la cote africaine dont beaucoup devinrent des villes importantes : Dellys (Resucurru), Matifou (Rusguniù), Sekkikda (Rusicade) , Bougie (Saldae) , **Alger (Icosim)** , Cherchel (Lol).²

Par ailleurs, S.GSELL avance une certaine réticence vu le manque de témoins archéologiques que « si les phéniciens et les Carthaginois occupèrent Rusguniae (Matifou:l'actuel Tamenfoust), ils se fixèrent sans doute aussi, en face, à Icosim (Alger) »³.

Par contre, la preuve qui manquait à GSELL a été fournie en 1940, par la découverte près de l'endroit où la rue Duquesne rencontre la rue de la révolution (l'actuelle Avenue du 1^{er} Novembre) à 2 m de profondeur environ, d'un trésor comprenant « un lot de pièces de monnaie, réunies dans un fragment de poterie qui n'a d'ailleurs pas été recueilli. Ce petit trésor comporte en tous 158 pièces dont 154 en plomb et 04 en bronze.». ⁴

L'examen de ces pièces révèle une inscription disposée à droite d'un personnage debout, « cette légende doit être probablement lue : « **'ykm** »= **Ikosim** ... L'écriture est de type punique et non pas néo-punique ...la légende fournit pour la première fois **le nom punique** de la ville : « **'yksm : Ikosim** ». La forme d'époque romaine Icosium n'est évidemment que la latinisation de ce nom. Il est impossible de séparer 'yksm de plusieurs autres toponymes puniques, dont l'initiale est 'y »⁵.

¹ J.J.DELUZ, (1988), L'Urbanisme et l'Architecture d'Alger, aperçu critique, Alger, Edition Margada, p9.

² A. CLEAC'H, G. ESQUER, G.AUDISIO, (1953), Visage de l'Algérie, Paris, Edition Horizons de France, p64.

³ S. GSELL, (1918), Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, T2, Paris, Edition Hachette, p189.

⁴ L. LESCHI, (1957), Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines, Paris, Edition Arts et Métiers Graphiques, p 325.

⁵ Idem, p 326.

L. LESCHI, conclut après analyse détaillée de l'inscription que « les deux sens possibles du nom punique de la ville d'Alger serait donc « l'île des hiboux » ou « l'île des épines »¹

N. BENSEDDIK, nous informe que les origines puniques de la ville d'Alger remontent selon les découvertes archéologiques aux environs du **IIIe siècle avant J.C**, phénicien yksm : « Ile des mouettes », « Ile des hiboux » ou « Ile des pleines lunes », y a vraisemblablement été fondée au IIIe siècle av. J-C.²

M.PICON a aussi découvert dans les déblais de la rue des Vieux – Palais une stèle funéraire en pierre, appartenant au type punique³ signale que la provenance de cette stèle est incertaine, il se pourrait même qu'elle ait été apportée dès l'antiquité de Cap Matifou ou d'ailleurs.

Malgré cela, la période punique reste pauvre en termes de documentation, ce qui rend les limites du comptoir phénicien complètement inconnues à nos jours.

Pour cela nous nous baserons sur les hypothèses émises par F.Cresti. Ces dernières concernent le choix du site ainsi que sa forme urbaine, « le choix du site sur lequel fut fondé le **comptoir punique** fut probablement lié à l'existence de quelques petites îles très proches du rivage (elles protégeaient des vents du nord une partie de la plage sur laquelle on pouvait tirer les bateaux à sec) et à la nécessité de disposer d'escales intermédiaire entre les deux ports les plus importants de l'époque : Rusguniae (Matifou) à l'Est et Lol à l'Ouest. Un dernier élément était constitué par la présence de plusieurs sources d'eau douce à proximité du rivage. Elles furent par la suite souvent citée dans les descriptions de la ville à l'époque arabo-berbère »⁴.

Nous pouvons conclure que l'implantation punique pour Alger qui fut appelée Icosim, se fit probablement sur le groupement d'ilots. Les petites îles auraient servi de défense naturelle.

Quant à l'installation des phéniciens à Alger, elle est probablement définie uniquement par le comptoir, lieu d'échanges commerciaux très forts, et ne s'est pas étendue au-delà des limites du rivage.

¹ Idem

² N. BENSEDDIK, (2004), Alger lumières sur la ville, Alger, Edition Dalimen, p 29.

³ A. BERBRUGGER, (1859), Société historique algérienne, Revue Africaine, p316.

⁴ F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, Rome, Edition du CASP, pp 11, 12.

IV-1-2-EPOQUE ROMAINE

La présence romaine en Algérie a commencé dès l'an 40 après J.C. Cette période est plus riche en documents et en vestiges archéologiques que la période punique, sachant que les français ont orienté toutes les recherches historiques et archéologiques vers cette période. Il est à noter que les destructions effectuées au niveau de la partie basse de la Médina ont permis d'affirmer beaucoup d'informations rapportées par les écrits arabes du moyen âge concernant la ville, sa localisation, sa forme et ses limites.

Dans la partie supérieure du boulevard Vallée, près de la prison civile, il a été retrouvé, sous le rempart turc, les restes d'un mur, d'une épaisseur de 1.45 mètres, en petites moellons appareillés par du mortier, d'une construction soignée, qui paraît bien être d'origine romaine.¹

Les travaux de construction au niveau du boulevard Gambetta (l'actuel : Ourida Medad), qui ont amené la démolition sur une assez grande longueur du vieux rempart turc, ont démontré que ce dernier construit en briques et en pisé, n'était pas, comme celui du front Nord, fondé sur un mur d'enceinte romain. Il semble donc que la ville romaine, de ce côté, s'étendait moins au sud que la ville arabe.² A. DEVOULX dans son article « Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine, arabe et turque », avance que la ville romaine se développait jusqu'au bord inférieur de la colline.³

N.BENSEDDIK, nous informe qu'Icosium : « ... s'étendait au nord jusque vers la place de Bab el Oued, au sud jusqu'au Square Port Saïd (Bresson), à l'ouest jusqu'à la Casbah, le noyau se trouvant dans le quartier de la Marine. Diverses découvertes archéologiques effectuées à l'époque coloniale permettent d'en préciser les limites » et elle rajoute : « Parce que la législation romaine interdit d'enterrer les morts à l'intérieur des cités, il suffit de repérer les nécropoles pour fixer les limites d'une ville ». ⁴ (Figure 62)

Elle rapporte aussi que : « la ville antique entourée d'une enceinte fortifiée qui ne résista pas en 371-372 au prince berbère révolté Firmus (qui mit à sac Icosium puis le rendit en 373 au général Théodose, avec tout le butin qu'il avait pris), s'étendait alors sur le quartier de l'Amirauté, îlots compris, jusqu'à mi-pente de la Casbah actuelle. On n'en a malheureusement reconnu avec

¹ S. GSELL, (1918), Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, op.cit. p189.

² P. GAVAILT, (1894), Antiquités récemment découvertes à Alger, Revue Africaine, pp 67-68.

³ A.DEVOULX, (1875), Etudes archéologique et topographique sur Alger aux époques romaine, arabe, et turque, Revue Africaine, Alger, p 498.

⁴ N. BENSDDIK, (2004), Alger lumières sur la ville, op.cit., p 30.

certitude que sept morceaux, car ce qui restait du rempart romain, après les destructions de Firmus puis des Vandales, qui ont pris Icosium, a été réutilisé dans les remparts berbères du Xe et ottomans des XVIe siècles.»¹ P.GAVAULT se basant sur les vestiges antiques découverts sous le mur d'enceinte turc, affirme que la ville romaine occupait le même territoire que la ville ottomane.² Cependant Le GLAY atteste que les murs de la ville antique suivaient en partie ceux de la ville arabe.³

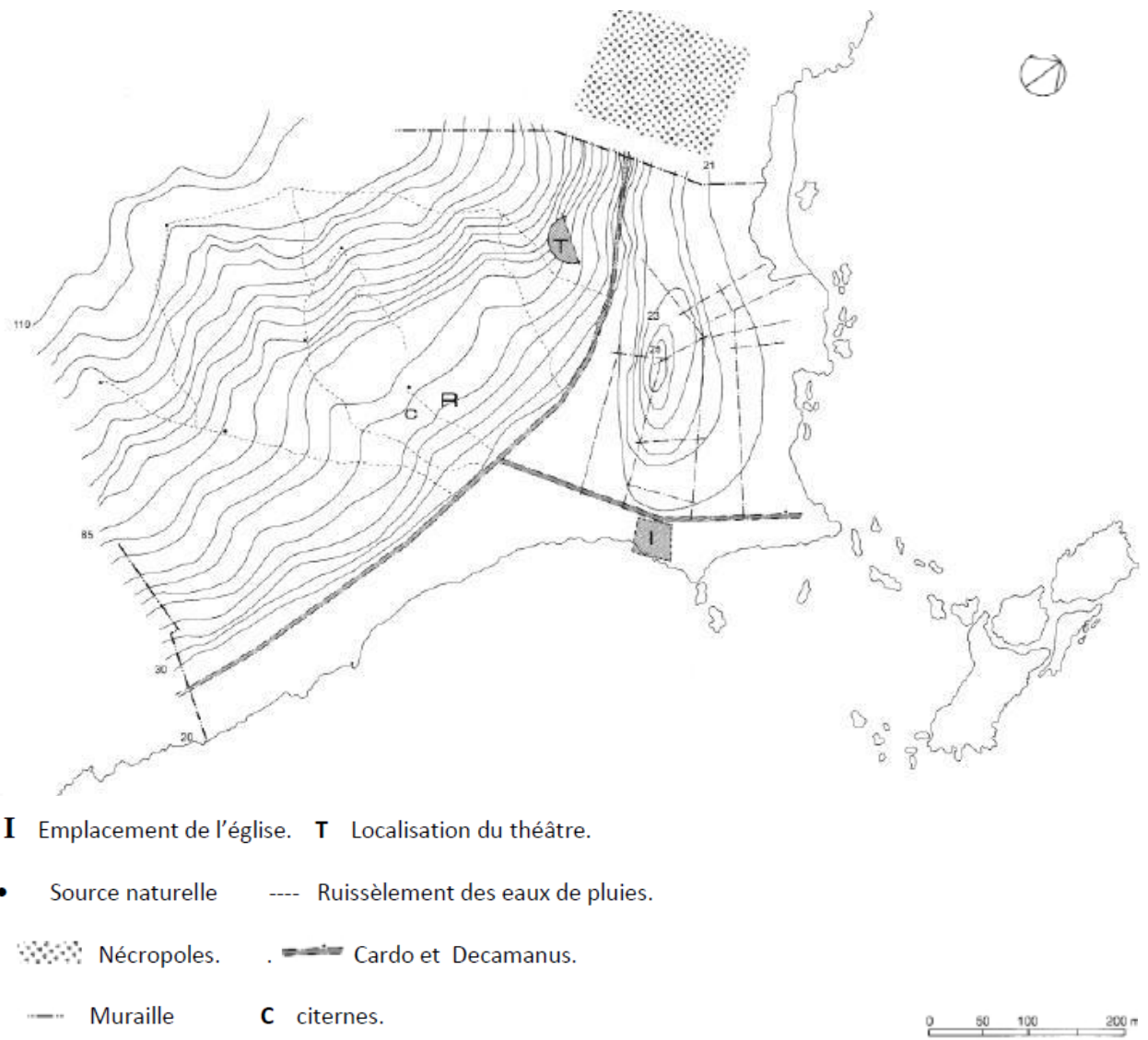


Figure 62. Icosium : structure et limites, source : MISSOUM Sakina, (2003), « Alger à l'époque ottomane La médina et la maison traditionnelle, Editions INAS, Alger, p18

¹ Idem.

² P. GAVAULT, (1894), Antiquités récemment découvertes à Alger, op.cit., p68.

³ M. LE GLAY, (1968), A la recherche d'Icosium, Antiquités Africaines, T5, p53.

Concernant la structure urbaine, plusieurs vestiges étaient découverts : une voie dallée orientée du nord au sud suivant « à peu près » le tracé de la rue Bab el-Oued,¹ construite avec la rue Bab Azzoun pendant la période ottomane. Cette rue se croisait avec la rue de la Marine au-dessous de laquelle plusieurs endroits des restes d'une chaussée romaine dallée étaient retrouvés.

Un égout en grandes dalles était retrouvé également,² sous pavage sur l'actuelle rue de la Marine, ce qui nous indique qu'il s'agit bien là, de l'ancienne voie romaine correspondant au DECUMANUS MAXIMUS qui se croisait avec le CARDO MAXIMUS dont les traces ont été découvertes sur la rue Bab el-Oued et la rue Bab Azoun. Par ailleurs, les trouvailles de structures antiques résultant des opérations de destruction au niveau de la basse Médina démontrent l'existence de voies dallées secondaires.³ (Figure 63)

En 1861 au cours des travaux de construction d'une maison en face de l'hôtel de ville sur l'emplacement de la Djenina, M. P. PICON a découvert : une base de colonne d'ordre ionique, un conduit antique et diverses substructions de murailles, dont quelques-unes en pierre de grand appareil. Au milieu de ces vestiges antiques, il y avait un seuil de porte romaine resté en place. M. P. PICON a découvert également un fragment d'une mosaïque composée de figures circulaires ou rectangulaires et un fût de colonne antique en pierre.⁴

Des substructions romaines ont été rencontrées en creusant les fondations des maisons de la place de Chartes ; entre les rues de Chartes et du Léopard et de l'impasse Jenné, c'est-à-dire vers l'entrée de la rue de la Lyre ; deux murs romains en pierre de tailles, sous le palais Consulaire.⁵

La partie basse de la ville est probablement la plus riche en trouvailles archéologiques de sorte qu'à chaque fois que des travaux de gros œuvre ont lieu, une nouvelle découverte voit le jour : une mosaïque découverte au niveau du Palais des Rais (Bastion 23) lors des travaux de sa restauration, cette dernière couvre un espace de forme plus ou moins carrée, entouré de mur en pierre d'une hauteur d'environ 0.70mètres.⁶

¹ S. GSELL, Atlas archéologique de l'Algérie, feuille n° 5, Alger, T1, p3.

² Idem

³ Idem

⁴ A.DEVOULX, (1875), Etudes archéologique et topographique sur Alger aux époques romaine, arabe, et turque, op.cit., p .315-316.

⁵ S. GSELL, Atlas archéologique de l'Algérie, op.cit., p4.

Récemment des vestiges archéologiques importants ont été découverts lors des travaux effectués dans la station de métro au niveau de la place des Martyrs ; des pièces de monnaie, des éléments architectoniques, des panneaux de mosaïques et les restes des édifices importants).¹

En juin 2013, des fouilles ont été entamées, ce qui a permis de découvrir des vestiges d'un quartier d'artisans forgerons du XIIe-XIIIe siècle, rasé en 1832 par l'administration française pour ériger la place du Gouvernement (l'actuelle place des Martyrs). Les algériens et français travaillant sur ce site ont également découvert les restes démolis de la salle de prière, la cour intérieure et la base du minaret de la mosquée : El Sayida, antérieure au XVIe siècle, (rasée en 1832). Juxtaposée à la salle de prière de cette mosquée, d'autres ateliers de ferronnerie, dallages et trottoirs d'une ancienne voie romaine ainsi que le sol carrelé de "Beyt el Mal" ont été découverts.

Ce site devrait contenir, selon les résultats d'une opération de sondage menée sur le terrain de 2009 à 2013, plus de 2000 ans d'histoire d'Alger enfouis et superposés, remontant jusqu'à 50 ans avant notre ère, a estimé l'archéologue français : François Souq.² (Figure 63)



Figure 63. Travaux et les fouilles archéologiques au niveau de la place des Martyrs, Source : www.inrap.fr/archeologie-preventive/Actualites/Actualites-des-decouvertes/p-8287-Aux-origines-d-Alger-un-diagnostic-archeologique-place-des-Martyrs.html

¹ L'institut national (français) des recherches archéologiques préventives (INRAP, France), www.inrap.fr.

² Idem

D'après l'étude de la ville d'Alger à l'époque antique, nous pouvons conclure que toutes les trouvailles archéologiques qui datent de cette époque, démontrent clairement l'existence d'un rempart romain : la découverte de nécropole datant de l'époque romaine à l'extérieur de la ville ottomane au-delà des deux portes Bab el-Oued et Bab Azzoun, et les différentes trouvailles archéologiques découvertes sous la muraille ottomane démontrent qu'ICOSIUM était probablement comprise à l'intérieur d'un mur d'enceinte.

IV-1-3-PERIODE ARABE : DJAZAIR BANI MEZGHANA

Disposons de très peu de données et de sources historiques sur les périodes où Icosium était sous la domination des Vandales ; nous ne pouvons donner de détail quant à sa disparition ; le seul élément probable étant que la ville est restée abandonnée pendant près de deux siècles et demi, (la fin du VII^e siècle jusqu'à la fondation d'Alger par Bouloughin, fils de Ziri ben Mannad, vers le milieu du Xe siècle).

Pour ce qui est de la date de fondation de la ville, nous citerons l'écrivain maghrébin IBN KHALDUN : « (Ziri) autorisa son fils Bologhin à fonder trois villes, l'une sur le bord de la mer, appelée Djezair Béni-Mezghana, et l'autre sur la rive orientale du chélif et appelée Miliana. La troisième porta le nom de Lemdīa, tribu Sanhadjienne ».¹

Al-NASIRI, dans sa chronique raconte : « Bologhin, fils de Ziri, fonda Alger au milieu du IV^e siècle de l'Hégire (X^e siècle après J.C), sur indication de son père. Auparavant, cette ville n'était qu'un amas de cabanes habitées par les Béni-Mezghanna ».²

IBN HAWQAL affirme dans Kitab Surat el-ard avoir visité la ville d'Alger en 947 et 948, il est le premier à donner des détails sur la structure de la ville : « Alger, ville entourée de murs, se trouve au bord de la mer. Elle contient plusieurs marchés et possède de nombreuses sources limpides qui coulent sur le rivage et servent aux besoins des habitants ...Les habitants abandonnaient la ville pour se réfugier dans un endroit plus sûr dès l'apparition d'un danger »³, donc le mur qui entourait la ville ne devait pas être très important à cette époque.

D'après F. CRESTI ces informations nous permettent de conclure que Ziri régna de 945 à 971, c'est dans ce laps de temps que doit être placée l'année de fondation de la ville, il se pourrait

¹ IBN KHALDUN, (1969), Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale, T3 trad. De Slane, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, nouvelle édition, p 6.

² AL-NASIRI, (1878), Voyages extraordinaires et nouvelles agréables, Revue Africaine, p 434.

³ IBN HAWQAL, (1964), Kitab surat al ard: Configuration de la terre, trad. WIET – KRAMERS, Edition Maisonneuve et Larose, Paris, p 73.

aussi qu'antérieurement à cette date un embryon de ville exista en ce lieu, il s'agissait peut être d'un village habité par la tribu des Mazghana, dont la ville aurait ensuite pris le nom ; les iles de la tribu des Mazghana.¹

A.DEVOULX rajoute que le premier noyau de la ville berbère serait né dans la rue de la Marine : « Il est facile de reconstituer par la pensée cette ville berbère : on doit se figurer une réunion de maisonnettes à rez-de-chaussée seulement, basses, misérables, encadrant des ruines romaines plus ou moins conservées, plus ou moins ensevelies sous les alluvions. Cet assemblage de baraques entremêlées de restes antiques a commencé à se réfugier dans la rue de la Marine sur le bord de la mer, près de la Grande Mosquée ».²

Au XIIe siècle, AL-IDRISSI nous donne un bref aperçu sur la ville : « (Alger) est situé au bord de la mer, ses habitants boivent de l'eau douce qui provient de sources près de la mer et des puits. C'est une ville très peuplée, dont le commerce est florissant, les bazars très fréquentés, les fabriques bien achalandées. Autour de la ville s'étend une plaine entourée de montagnes, habitées par des tribus berbères ».³

Au XIIIe siècle, l'extension de la ville s'est faite vers les collines à l'Ouest, le mur d'enceinte devait suivre ce prolongement jusqu'à un point particulier qui représentait l'emplacement de la Qasba el Qadima. F. CRESTI suppose que la Qasba al qadima remonte à l'époque de la reconstruction des fortifications de la ville.⁴

Le voyageur IBN BATTUTA avait visité la ville à la fin du XIIIe siècle : « Parmi les édifices les plus importants de la ville berbère ..., on devait compter le palais du sultan (dar al-Sultan), situé aux alentours de la qasba al-qadîma. A côté de celui-ci, se trouvaient les kabûr al -sûltan ... dont un quartier avait ensuite pris le nom. Dans le même quartier, toujours à proximité de la qasba, avait été construite la mosquée de sîdî Ramadâan, l'une des plus anciennes d'Alger, qui existe encore aujourd'hui »⁵ (Figure 64)

¹ F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, Rome, op.cit., p17.

² A.DEVOULX, (1875), Etudes archéologique et topographique sur Alger aux époques romaine, arabe et turque, op.cit., p 490.

³ AL IDRISSE, (1866), Description de l'Afrique et de l'Espagne, trad. Dozy-De Goeje, Edition Leyde, p65.

⁴ F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, op.cit., pp, 24-25.

⁵ IBN BATTUTA, (1979), Voyage d'Ibn Battûta, trad. Defrémery-Sanguinetti, Paris, coll. Unesco d'œuvres représentatives, p16.

Les travaux de A. DEVOULX, sur l'histoire urbaine d'Alger, ont défini dans la partie basse de la ville, une zone réservée aux différentes spécialisations artisanales représentée par la Qaysariya¹ sur l'axe Bab-el-Oued et Bab-Azoun qui regroupait l'ensemble des marchés de la ville.

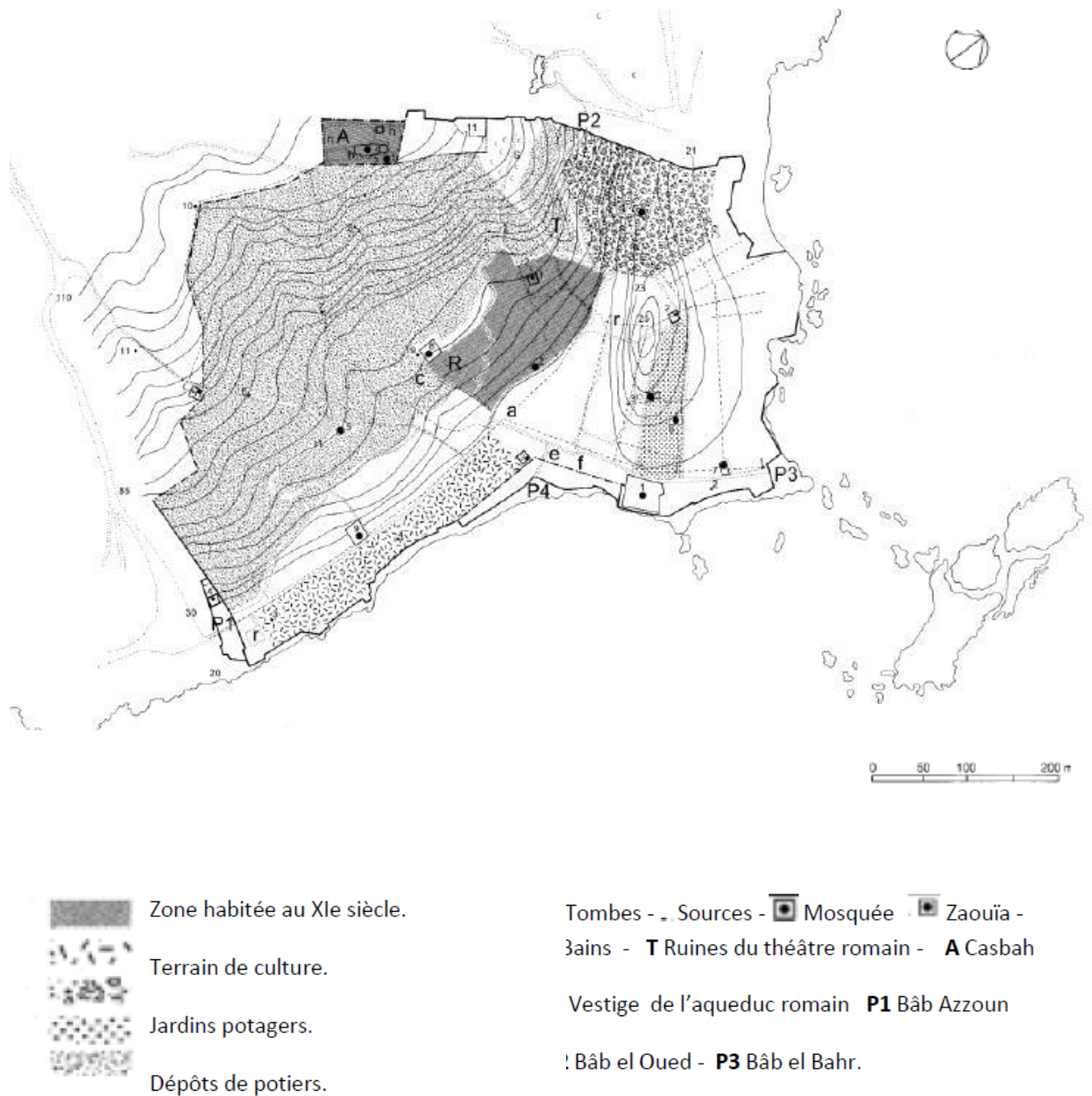


Figure 64. El Djazair Beni Mezghana, Organisation et limites d'extension., source : MISSOUM Sakina, (2003), « Alger à l'époque ottomane La médina et la maison traditionnelle, Editions INAS, Alger, p28

¹ A.DEVOULX, (1859-1860), Notes historiques sur les mosquées et autres édifices religieux, Revue Africaine, p 449.

IV-1-4- ALGER AU DEBUT DU XVI SIECLE

A la fin du XV siècle, l'affaiblissement du Maghreb central du à son morcellement, encouragea le projet espagnol d'occuper certains points du littoral maghrébin comme les ports de Mers-el-Kebir, Oran et Bougie. Au début du XVIe siècle, la ville d'Alger était gouvernée par Sélim et Toumi d'une puissante famille de la tribu arabe des Thaaliba, Pour éviter de subir le même sort, Sélim préféra payer tribut à l'Espagne en lui cédant un des quatre îlots situés face à la ville, c'est ainsi qu'une forteresse fut construite sur la plus grande des îles qui se trouvait en face de la ville, le port n'était encore pas construit, cette forteresse était appelée le Penon.

Selim voulant se débarrasser des chrétiens, appelle à son aide le nouveau maître de Djidjelli Aroudj, qui accourut avec 300 turcs. La forteresse fut en partie démolie et en partie transformée en soubassement pour le phare du port. On doit à Kheir al-Din la création en face d'Alger d'un bassin totalement protégé des vents grâce à l'union des îlots déjà cités à la terre ferme. Pour construire la jetée, on utilisa les pierres du Penon démoli, mais ces matériaux s'étant révélés insuffisants, ce furent encore une fois les ruines de Rusguniae qui fournirent le reste .¹

Notons aussi, que nous n'avons aucune idée sur la ville d'el Djezair à cette époque, les seuls édifices mentionnés sont : la grande Mosquée, la Qasbah al qadima, Dar es-Soultan al-qadima ainsi que la Qaysariya. Cela s'explique par le fait que les habitations représentaient des constructions très modestes, de petites baraques construites en pisé sur les ruines romaines, respectant le parcellaire de la ville d'Icosium.

Nous pouvons conclure, que le système défensif d'Alger du Xe jusqu'au XIIe siècle n'a pas connu un grand développement. Par ailleurs, nous avons vu que IBN BATTUTA , situe au XIIIème siècle la Qasbah al-kadima, qui se trouvait sur la colline . Il faut noter que la structure urbaine de la ville pendant cette période n'est rien d'autre que celle établit par les romains sur ce site, la ville ayant connu une extension vers la Qasbah al-kadima, lieu stratégique dominant tout Alger.

Au début du XVIe siècle Alger cédait un des quatre îlots situés face à la ville aux espagnols. Ceux-ci y construisirent une forteresse appelée le Pénon. Cependant les Algérois demandèrent l'aide des turcs afin de se libérer de l'emprise des Espagnols. Ce qui fut fait. Les Turcs détruisirent la forteresse et construisirent le port d'el-Djazair.

¹ F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, op.cit., p34.

IV-2-GENESE D'ALGER ET SON SYSTEME DEFENSIF APRES 1516

IV-2-1- ALGER AU XVIe SIECLE

Cette première période de l'occupation ottomane est la plus importante dans le développement de la ville, elle correspond au début d'une véritable urbanisation du territoire de la ville et à l'expansion économique fondée sur les revenus de la course maritime ainsi que la constitution du gouvernement ottoman.

En effet, le premier acte politique de Kheir ed-Din Barberousse fut de faire allégeance au Sultan de Constantinople, qui voyait offrir la souveraineté du royaume d'Alger à bon compte, Kheir ed-Din a été nommé en récompense Beylerbey et inaugura en conséquence ce règne au Maghreb. Ce régime dura de 1518-1587. ¹

Les Beylerbeys « parvinrent à maintenir sous leur autorité les deux principales forces de la Régence : la redoutable milice des janissaires ou oudjak, et la puissante confédération des corsaires ou Taifa des rais.² Ils occupaient le palais habité par Arouj Barberousse après qu'il ait assassiné le roi berbère Sélim et-Toumi.

Par ailleurs, l'importance que les corsaires algériens acquièrent au sein de ce territoire suscita l'attention des pays européens et précisément les narrateurs qui nous ont fourni plusieurs informations sur la ville d'Alger.

La première description de la ville d'El Djezair, est celle de Hassan al-Zayyati connu sous le nom de J.L. l'AFRICAIN, pendant son voyage en Afrique du Nord qu'il commencé en 1514 : « Je me suis trouvé présent lors de la plupart de ces évènements, car je faisais alors le voyage de Fez à Tunis »³

« Elle est très grande (Gezeir) et fait dans les 4000 feux. Ses murailles sont splendides et extrêmement fortes, construites en grosses pierres. Elle possède de belles maisons et des marchés (souks) bien ordonnés dans lesquels chaque profession a son emplacement particulier. On y trouve aussi bon nombre d'hôtelleries et d'étuves. Entre autres édifices, on y remarque un superbe temple très grand placé sur le bord de la mer et devant ce temple une très belle esplanade

¹ C. BONTEMS, (1976), Manuel des institutions algériennes de la domination turque à l'indépendance, la domination turque et le régime militaire 1518-1870, T1, Edition Cujas, p 29.

² M.S. MESSIKH, (1997), Alger : La mémoire, Paris, Edition Méditerranée, p44.

³ J. L L'AFRICAIN, (1980-1981), Description de l'Afrique, trad. A. Epaulard, Paris, Editions Maisonneuve, p 349.

aménagée sur la muraille même de la ville, au pied de laquelle viennent frapper les vagues. On voit autour d'Alger de nombreux jardins et des terrains plantés d'arbres fruitiers ».¹

F. CRESTI signale que « c'est autour de 1541, lors de l'expédition de l'armée de Charles Quint contre Alger, que l'intérêt des pays européens pour cette ville paraît se réveiller : différents récits de l'expédition, contiennent une description de la ville, parfois accompagnée d'une image qui la représente ».²

En cette même année 1541, remonte une gravure datée et signée du monogramme A.S, attribuée au graveur italien Antonio Salamanca ³ dont un exemplaire se trouve au musée des Beaux-Arts d'Alger. Cette gravure nous rapporte que les maisons de la ville s'entassaient dans la partie basse, tandis que toute la partie haute de la ville apparaît vide ; sur le point le plus haut se dresse une forteresse éloignée du reste de la ville. (Figure 65)



Figure 65. Gravure d'Alger en 1541, source : F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, p 59.

¹ Idem, p 347.

² F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, op.cit., p 57.

³ Idem, p 59.

Il faut noter que toutes les maisons ont des toits à double pente et que la forme de la ville s'inscrit dans un carré contrairement aux descriptions faites ultérieurement qui donnaient à la ville une forme triangulaire). Nous pouvons conclure que l'auteur de cette gravure n'a jamais vu Alger, et que son dessin a été effectué à travers des récits de personnes ayant visité la ville.

HASSAN AGHA qui régna de 1533 à 1545¹, avant l'expédition de Charles Quint, a entrepris des travaux de fortification dans la ville algéroise, « Hassan Agha s'occupa de fortifier la ville, et de la mettre en état de résister à l'ennemi. Il reconstruisit les murailles, répara ce qui était écroulé, les garnit de canons ainsi que les tours. Il employa quatre cent esclaves chrétiens à ce travail ...Le gouverneur fit couper tous les arbres des jardins, pour que les ennemis ne puissent s'y dissimuler lors des combats : les premiers arbres coupés furent ceux de son propre jardin »²

Ce récit nous donne l'indication que le mur d'enceinte de la ville n'était pas très robuste, alors que J.L l'AFRICAIN rapporte en 1514, qu'il était construit en grosses pierres. Un document espagnol de 1536, nous apprend que les pluies d'hiver avaient détruit la muraille en trois endroits différents sur une bonne partie de son étendue.³

F. CRESTI déduit qu'une bonne partie de ce mur était en « tabiya » ou pisé avant l'occupation turque.⁴ D'après le chroniqueur Basset, Hassan Agha ne s'est pas contenté de réparer les murailles, mais procéda à leur reconstruction.⁵ Il s'agissait là probablement des premiers travaux de fortification pour l'élargissement des murs de l'époque arabo-berbère.

En 1550, N. DE NICOLAY géographe du roi de France⁶, a décrit la ville comme ayant une forme triangulaire avec une citadelle qui la couronne en son sommet ; à l'intérieur se son enceinte se dressent de belles maisons ainsi que des bains publics.

Un autre dessin daté de 1563, conservé dans les archives de Simancas, est assez précis par rapport à ce qu'on a vu précédemment. On y voit un mur d'enceinte avec une forme plus ou

¹ E.PLANTET, (1930), Les Consuls de France à Alger, avant la conquête, 1579-1830, Paris, Edition. Hachette, p63.

² R. BASSET, (1890), Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541, Paris, Editions Leroux, p20.

³ E.DE LA PRIMAUDAIE, (1876), Documents inédits sur l'histoire de l'occupation Espagnole en Afrique 1506-1574, Revue Africaine, p214.

⁴ F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, op.cit., p 62.

⁵ R. BASSET, (1890), Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541, op.cit., p21.

⁶ N. DE NICOLAY, (n°du 20aout 1928), cité par H.MURAT, « l'Alger d'autrefois, Histoire des rues d'Alger », l'hebdomadaire l'Effort Algérien.

moins pyramidale à l'intérieur duquel s'alignent en rangées presque parallèlement les édifices qui forment un bâti dense¹. (Figure 66).

Il nous donne aussi des indices sur la localisation des portes de la ville et des édifices importants tel que la Casa del Rey, palais fortifié et isolé à proximité du port, ainsi la Mosquée et l'Arsenal qui apparait séparé du reste par un mur plutôt bas. La disparition des toitures en pentes ainsi que l'alignement des maisons en rangée ne reflète pas l'image de la ville.

Il est à noter que la ville est couronnée par la nouvelle Casbah qui se détache du reste de la ville. Ce dessin montre qu'un terrain vide existait entre la nouvelle Citadelle et la ville, (probablement pour des raisons de sécurité en cas d'attaque).

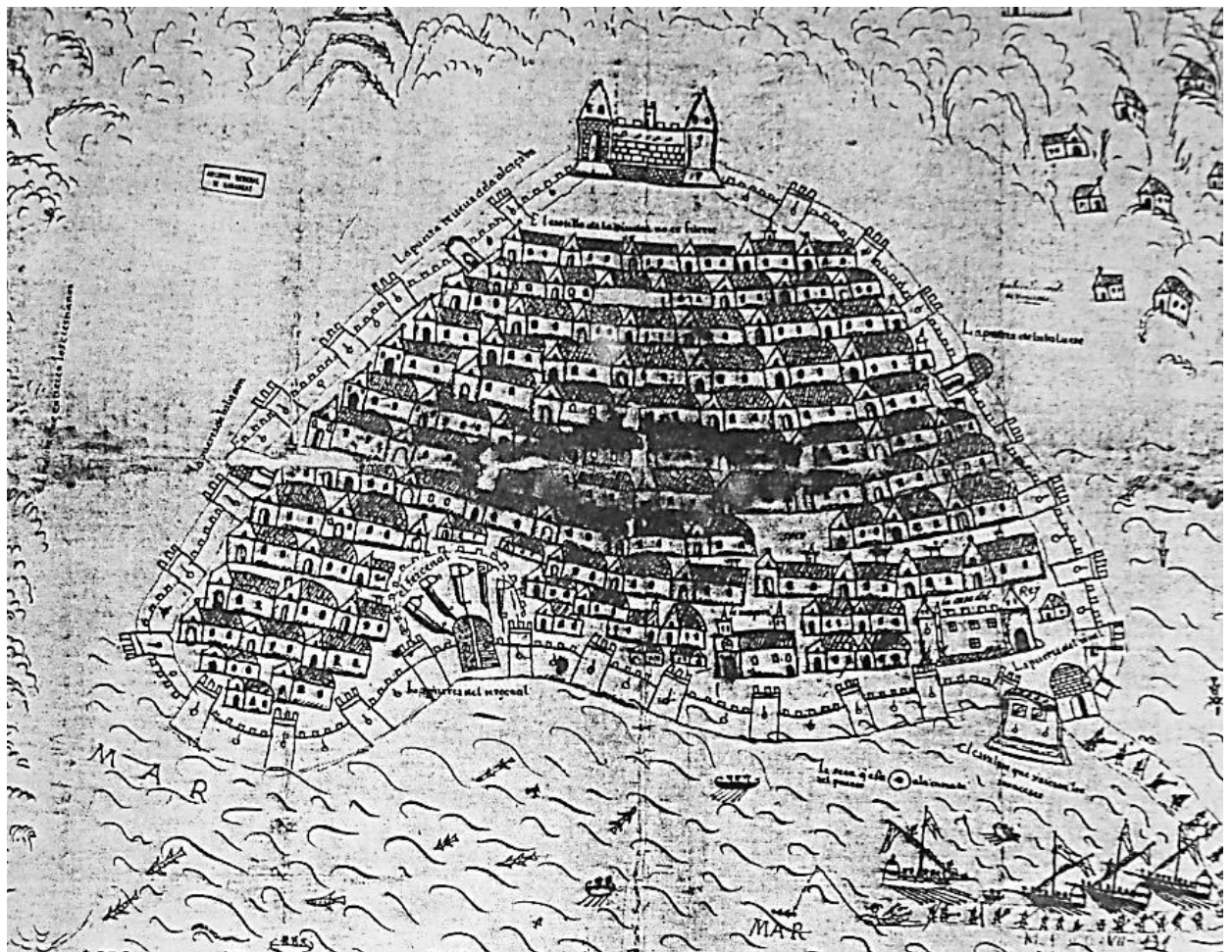


Figure 66. Dessin de la médina d'Alger par un captif espagnol en 1563, source : F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, p 63.

¹ F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, op.cit. , p 63.

En 1571, L. MARMOL DE CARAVAJAL, fait une disposition de la ville, notamment sur les (04) quatre portes ; il affirme que le mole qui réunit l'île sur laquelle était bâti le Penon à la terre ferme a été bâti par Sâlih Ra'îs ¹, alors que H.D DE GRAMMONT ² ainsi que S.RANG ET F.DENIS³ affirme que c'est Kheir ed'Din Barberousse qui construisit le môle, « Sâlih Ra'îs se borna à créer une chaussée sur toute la longueur du môle du côté nord » ⁴

La perspective cavalière de BRAU ET NOGENBERG éditée en 1575, représente le plus sérieux document donnant une vision en même temps globale et détaillée de la ville au XVIème siècle (Figure 67)

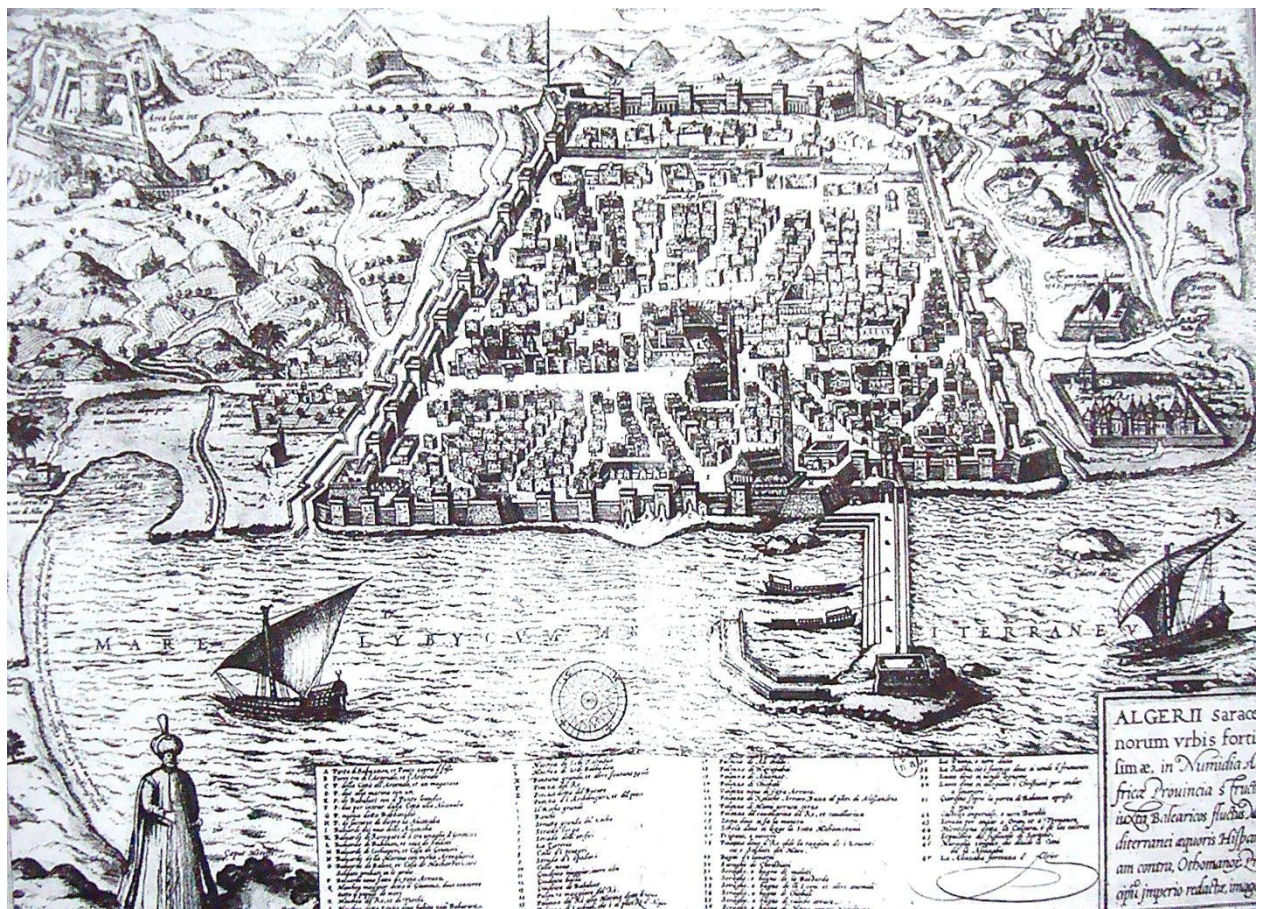


Figure 67. Perspective cavalière de la médina d'Alger en 1570-1571, source : KHELIFA Abderrahmane, (2007), « Histoire d'El Djazair Bani Mazghanna ».

¹ L. MARMOL DE CARAVAJAL, cité par F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, op.cit., p 65.

² H. D DE GRAMMONT, (1887), Histoire d'Alger sous la domination turque, Paris, Editions Leroux, p31.

³ S. RANG et F.DENIS, (1837), Fondation de la Régence d'Alger, Histoire des Barberousses, chronique arabe du XVIème siècle, publiée sur un manuscrit de la Bibliothèque Royale, T2, Paris, p 192.

⁴ F.CRESTI, (1993), Contribution à l'histoire d'Alger, op.cit., p 66.

Cette gravure représente la ville à l'intérieur d'une enceinte de forme trapézoïdale ponctuée par les cinq portes ; Bab Azoun, Bab el Oued, Bab el Bhar, Bab el Djazira et Bab el Jadid, qui permettaient le contact avec les faubourgs qui entouraient la ville. La Médina renfermait des espaces libres, les maisons ne sont pas très serrées mais elles occupent tout l'espace intra-muros ; elles sont plus denses dans la partie basse et centrale et plus éparées dans la partie supérieure. Un autre élément frappant dans cette gravure est représenté par la muraille séparant la ville de la nouvelle Casbah.

Quant aux édifices les plus importants à l'intérieur de la ville, ils sont représentés par les mosquées qui sont au nombre de cinq, le grand palais du roi positionnée au cœur même de la ville, la jetée Khair eddin ainsi que le nouveau fort construit sur les débris du Pegnon.

D.DE.HAËDO a été esclave à Alger aux alentours de 1580, pendant son séjour dans la ville, il en fit une description très intéressante donnant une image plus précise sur la ville. Il nous apprend que l'enceinte est très solidement bâtie et qu'elle prend la forme d'un amphithéâtre ponctué par neuf portes. Il donne une description minutieuse des fortifications ainsi que de l'arsenal, il cite brièvement la Qasbah qui représente une œuvre modeste d'une superficie de 100 pas de long sur 60 de large, séparée de la ville par un mur.¹

Concernant les grands édifices, HAËDO décrit le Palais Royal situé au centre de la ville, et compte sept mosquées et environ soixante hammams, les hôtels par contre sont localisés à l'extérieur de la Médina du côté de Bab Azoun. Il cite également le système hydraulique avec ses fontaines, ses aqueducs : l'aqueduc principale qui entre dans la ville à hauteur de la porte Neuve ainsi qu'un second aqueduc qui arrive du côté de Bab el-Oued créé en 1573 par Arab Ahmed.

Il faut mentionner que l'ensemble des descriptions et iconographies d'Alger au XVI^e siècle, ont donné une vision claire sur la ville et ses fortifications à cette époque. Le système défensif d'Alger au XVI^e siècle était limité à la ville même, il s'organisait autour de quatre éléments de défense et de surveillance, deux ponctuels situés du côté Bordj El Fanar (au niveau le plus bas du site : sur les îlots), la nouvelle Casbah (au niveau le plus haut de la ville) : et deux autres linéaires (les remparts).

¹ H.D DE HAËDO, (1871), Topographie et histoire générale d'Alger, trad.M.Monnerau-A.Berbrugger, Revue Africaine, p 380.

A la fin du XVI siècle la défense de la ville fut élargie à ses abords immédiats. Alger tenta de se protéger et d'interdire l'accès au niveau des petites baies limitrophes.

La défense de la ville était déjà composée des remparts, de huit forts dont cinq extérieurs à la ville et trois internes, de cinq batteries dont quatre dans la ville et une externe, reliés entre eux par la voie longeant la côte et traversant la ville de part en part à travers les portes de Bab el Oued et Bab Azzoun.

L'état des constructions militaires, leur positionnement sur le territoire à la fin de ce siècle, nous fait supposer que la structure défensive rapprochée de la ville fut conçue dans un but de protection de trois situations dans le site d'El Djazair: les hauteurs de la ville : vis-à-vis de la Casbah, les terres à proximité des portes de la ville, les baies de Bab-el-Oued et de Bab Azzoun,

IV-2-2-ALGER AU XVIIe SIECLE

Durant ce siècle la ville vit une stabilité économique qui participe au développement et à l'épanouissement de la vie urbaine ; on voit alors la « construction de plusieurs édifices monumentaux.¹Le gouvernement ottoman, a subi dans la deuxième moitié de ce siècle un autre changement, c'est ainsi que commença une nouvelle ère politique : « celle des Aghas qui ne devait durer que douze ans ».² Pendant ce nouveau règne, toutes les affaires de la Régence devaient être réglées par le Divan présidé par l'Agha chef de la milice.

Parmi les différentes descriptions datant de ce siècle, nous retrouvons deux catégories, la première représentée par les récits de captivité des anciens prisonniers des corsaires, la seconde est celle des récits des prêtres de la rédemption qui venaient à Alger pour le rachat des esclaves. On peut rajouter à cela ; les récits des ambassadeurs, d'aventuriers.

Nous devons citer pour l'étude de la ville d'Alger au début de ce siècle, le récit de captivité de J.GRAMMAYE qui représente l'un des premiers durant cette période. GRAMMAYE fut captif à Alger en l'an 1619.³

GRAMMAYE donne des informations sur les travaux de consolidation du port suite à la tempête de 1619 et trace d'une manière succincte la chronologie des ouvrages effectués au port depuis sa

¹ F.CRESTI. Alger au XVII ème siècle,op.cit., p14.

² C.BONTEMS, (1976), Manuel des institutions algériennes de la domination turque, T1, op.cit. p 31.

³ J. GRAMMAYE, Africae illustratae libri decem, Tornaci Nerviorum, 1622, cité par F. CRESTI, Alger au XVII ème siècle, p 20.

destruction par Kheir ed-Din. Il consacre aussi un long passage à la description de la maison mauresque en donnant des détails sur sa décoration et son ameublement ; les ouvrages d'adduction d'eau étaient très importants sachant qu'à l'intérieur de la ville il n'y avait pas de sources d'eau douce (les puits des habitations ont un goût approchant celui de l'eau de mer), c'est pour cette raison que la ville possède plusieurs aqueducs.

Pour l'étude de la ville dans cette première moitié du XVII^e siècle, nous nous devons de citer la description de Pierre.DAN, religieux de l'ordre de la Trinité et de la rédemption des captifs, de Fontaine Bleu, qui se trouvait à Alger en l'an 1634 pour le rachat d'esclaves chrétiens. P.DAN nous donne des renseignements assez précis sur la ville, décrivant les maisons dont le nombre est arrêté à environ 15000, les neufs casernes ou logent les janissaires, les six prisons réservées aux esclaves. Il ajoute aux cinq portes de la ville, une sixième « la porte de l'Alcassave » la porte de la Qasba, et fixe le nombre de fontaines à plus de cent.¹

Nous retenons à la fin du XVII^e ème siècle l'iconographie d'A.M WOLFFGANG, (Figure 68) peintre et graveur allemand qui fut esclave à Alger de 1684 à 1691.²

Cette gravure nous permet une lecture détaillée de la structure de la ville et ses différentes fortifications : les voies sont clairement détaillées ainsi que les édifices militaires importants : les fortifications extramuros, les fortifications de l'île de la marine, les remparts et les portes de la ville. Alger à cette époque était une ville très fortifiée, enveloppée dans des murs d'enceinte et dotée de batteries, de canons qui la rendent inaccessible.

F. CRESTI, signale que « la peste, la famine les épidémies ainsi que les différents bombardements qu'a connu la ville d'Alger à la fin de ce siècle (qui ont endommagé considérablement les constructions de la ville) représentent une secousse dramatique qui annonce le déclin économique, social et politique de la première moitié du siècle suivant ».³ Ces divers bombardements étaient précédés par des plans d'attaques de la ville, c'est ce qui permis d'avoir une documentation intéressante : dessins, croquis, plans, vues de la ville, leur objectif étant de fournir avant tout des informations de guerre.⁴ Ce qui nous a permis d'avoir une idée claire et précise sur les fortifications de la ville à cette époque. (Figure 69).

¹ P. DAN, Histoire de Barbarie et de ses corsaires, T2, Paris, Librairie Ordre du Roy, p 88.

² G. ESQUER, (1930), Les Expositions rétrospectives du centenaire, Revue Africaine, p 375.

³ F.CRESTI. Alger au XVII^e ème siècle,op.cit. p75.

⁴ G. ESQUER, (1929).Iconographies historiques de l'Algérie, collection du centenaire, 3 tomes, Paris, Edition Plon.

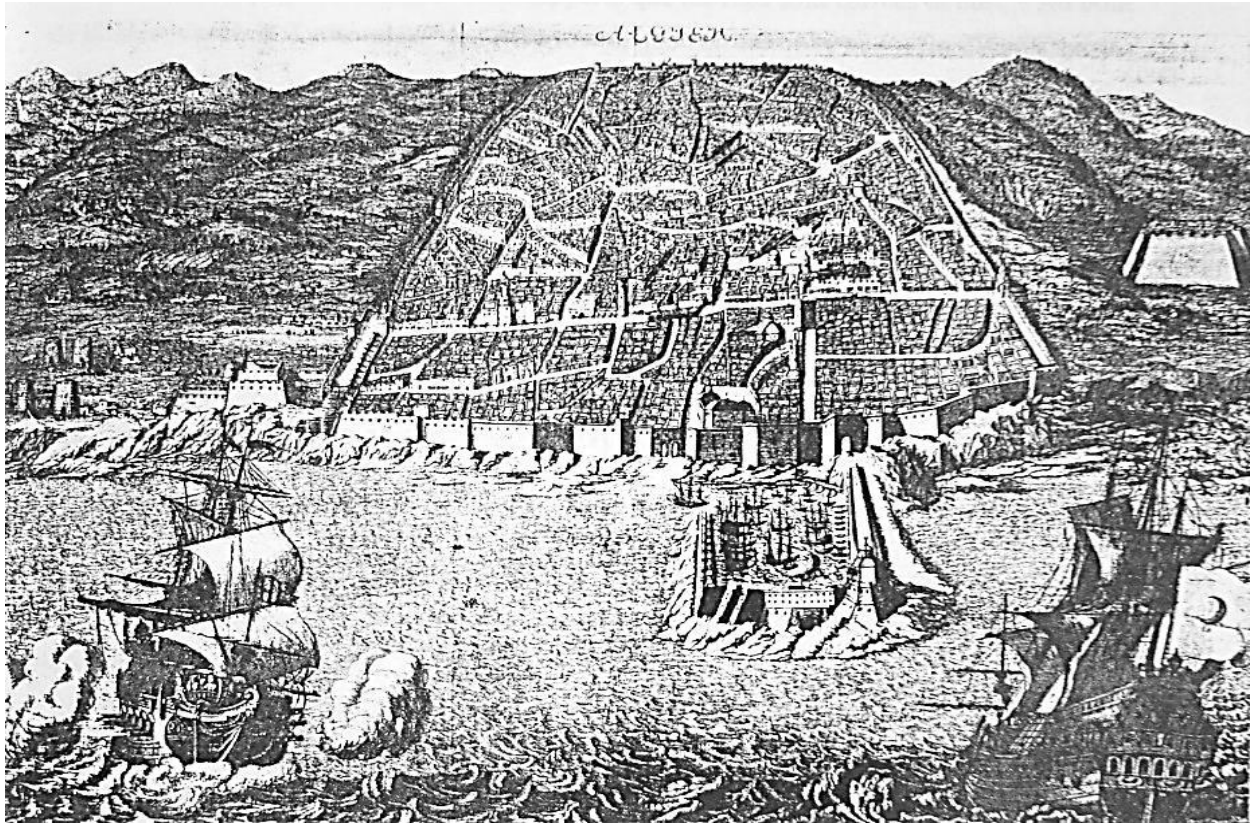


Figure 68. Gravure d'Alger au XVIIe siècle, source : G. ESQUER, (1930), Les Expositions rétrospectives du centenaire, Revue Africaine, p 375.



Figure 69. Gravure de la médina d'Alger au XVIIe siècle : la cité, le port et le môle d'Alger » 1690 par Gérard van Keulen. Source www.wikipedia.org.

C'est au cours du XVII^e siècle et surtout vers sa fin que le système défensif de la ville d'Alger se généralisa à toute la baie et se structura en trois niveaux de défense: la défense interne de la ville, la défense des abords immédiats et la défense éloignée.

La ligne de défense du port était structurellement constituée d'éléments de fortification positionnés aux quatre points cardinaux de l'île de la marine. Ils formaient le front avant-poste de la défense de la ville. Le renforcement s'opéra également sur la ligne de côte de la ville par la construction de batteries. (Figure 70)

Le fonctionnement du système: à travers les nouvelles installations défensives qui eurent lieu en ce siècle, il semblerait que la ville a tenté d'interposer des fronts de défense qui juxtaposés les uns aux autres formaient un seul front de protection de la ville, afin de se protéger d'éventuels assaillants.



Figure 70. Alger à la moitié du XVII^e siècle, par Reinier Nooms, source : <http://commons.wikimedia.org>

IV-2-2-ALGER AU XVIII^e - DEBUT XIX SIECLE

Au XVIII^e siècle, la ville d'Alger était structurée par rapport à deux parties, la partie basse qui occupe un plateau assez uni ou les rues en général longues et droites, « cette partie est passablement bien occupée par les trois rues principales, celle de la Marine est au centre, elle part du port qui est placé au milieu de la base du triangle, elle traverse en ligne droite toute la partie basse ; à sa proximité sont situées à droite celle de Bab el-Oued, et à gauche celle de Bab Azzoun, lesquelles vont aboutir aux deux portes de ces mêmes noms et qui de tout temps ont communiqué les mêmes appellation aux quartiers qu'elles traversent » .¹

Quant à la partie haute, elle est distribuée de la façon la plus irrégulière et la plus défectueuse ; on retrouve la rue de la Casbah et celle de la porte Neuve s'appuyant successivement sur la rue Bab el-Oued et la rue Bab Azoun, elle aboutissent toute deux à la Casbah au sommet de la ville ; « Toutes les autres (rues) y sont tellement confondues et enchevêtrées les unes dans les autres, il y a tant de détours, tant de confusion dans leur ensemble que cette partie de la ville est un véritable labyrinthe ». ²

Au début de la régence ottomane, l'essentiel de la défense de la ville était limité au périmètre de celle-ci puis par la suite, se développa sur les abords immédiats et enfin occupa toute la baie. Avant le XIII^e siècle, la ville d'Alger développa un système de fortifications autour de la ville et le long de la côte qui fit échouer bon nombres d'offensives navales chrétiennes.

Cependant, cet ensemble de fortifications intérieures et extérieures de la ville ne devint un système bien structuré qu'à la fin du XVIII^e siècle et début du XIX^e siècle après que toutes les fortifications (répertoriées en 1830) furent construites. (Voir le prochain chapitre : le système défensif d'Alger)

A la fin du XVIII^e siècle, la ville et les différents sites constituant la baie furent déjà munis de structures défensives autrement dit le système défensif de 1830 fut globalement mis en place à cette période et continua à se fortifier dans cette logique de fermeture de ses différents fronts de protection. Il y eut renforcement de la défense interne de la ville et de la défense éloignée. (Figure 71).

¹ D.J MONTAGNE, (1834), physiologie morale et physique d'Alger en 1833, Alger, Edition. Luxardo et Guende, pp 5-6.

² Idem, p 6.

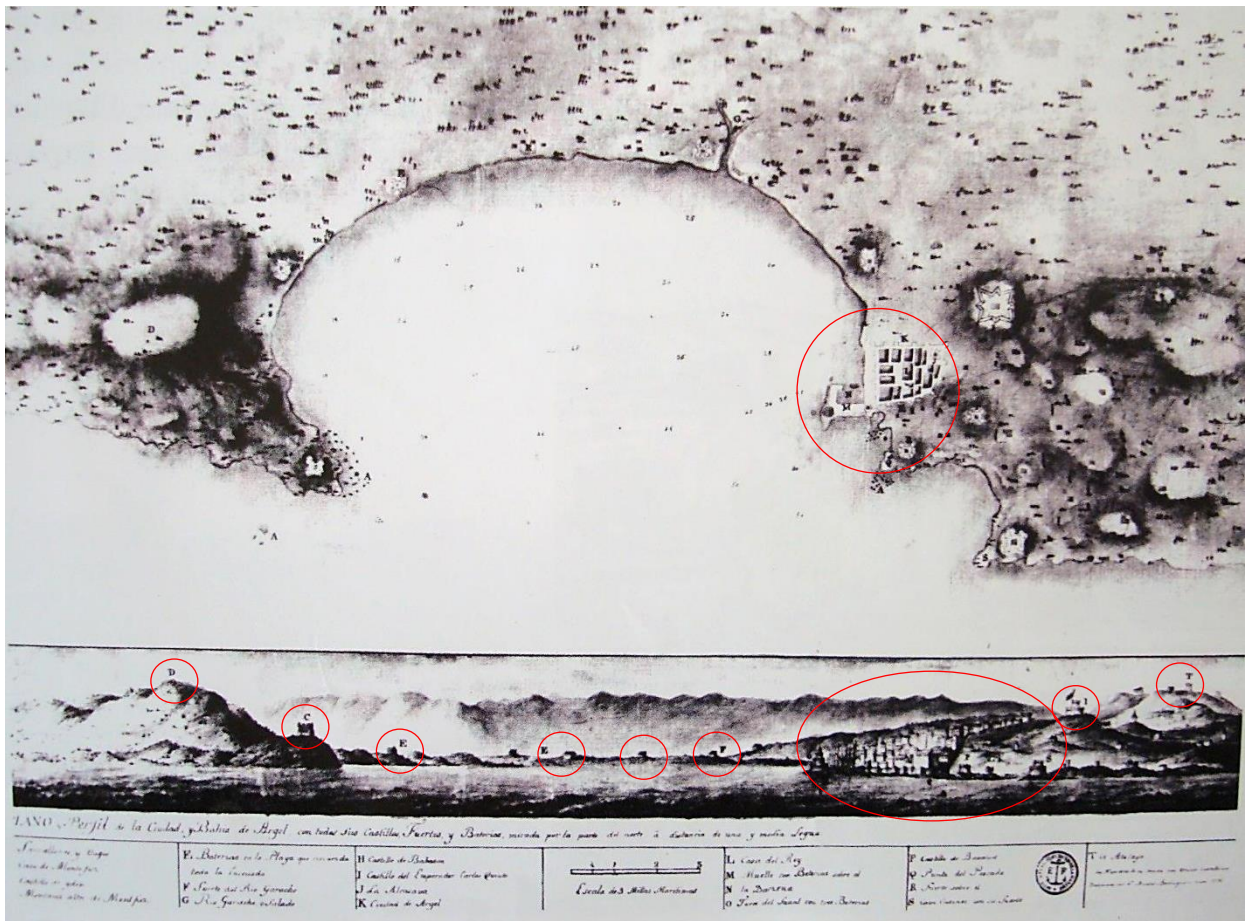


Figure 71. Plan et profil de la ville d'Algier (Plano y perfil de la ciudad y Bahía de Argel), Nicolas Berlinguero, 1775, Oref. Source : ASSIRI Nadir, (2007), « Alger des origines à la régence turque », p 25.

Au début du XIXe siècle (1800-1830) :

La structure du système défensif était renforcée par de nouveaux forts ou nouvelles batteries remplaçant ainsi les forts en ruines ou trop faibles.

Au cours de cette période, le système défensif d'Algier fut renforcé par la fermeture de toutes les brèches que pouvaient constituer les méandres de la ligne de côte de la ville.

Au XIX siècle on renforça également la défense éloignée à l'ouest de la ville. Et c'est dans toute cette complexité structurelle et relationnelle que le système défensif ottoman de la baie d'Algier se présenta aux français en 1830. (Figures 72 et 73).

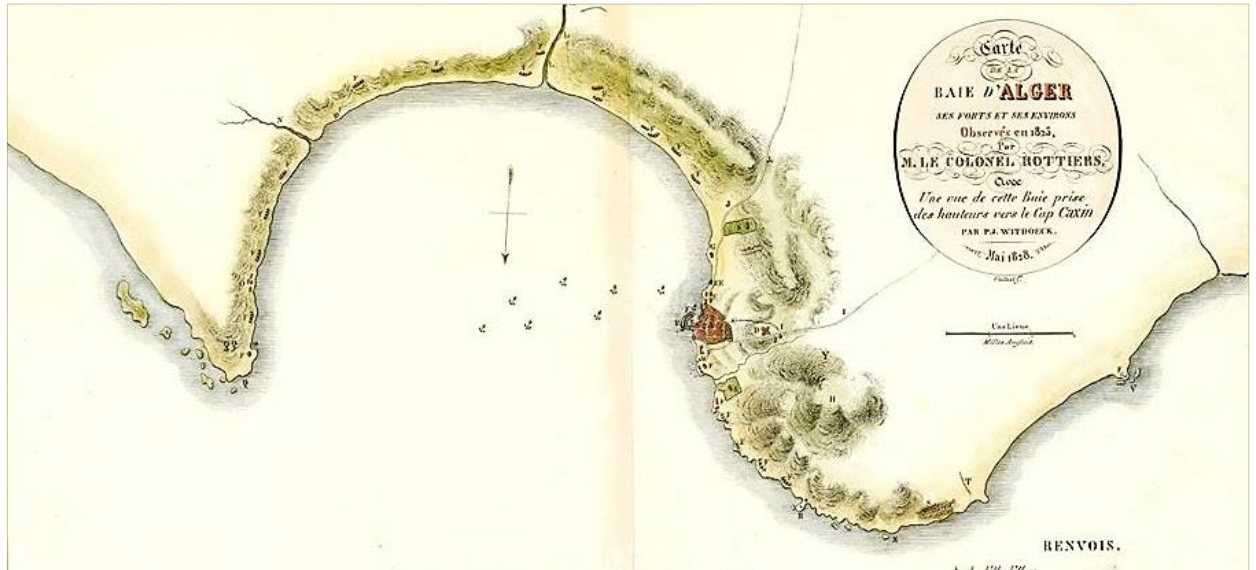


Figure 72. Carte de la baie d'Alger, les forts et ses environs, observés en 1825 par le colonel ROTTIERS, carte faite en Mai 1828, source : Les archives de l'OGEBEC.



Figure 73. Bombardement d'Alger par l'amiral Neale, 1824. Source : MISSOUM Sakina, (2003), « Alger à l'époque ottomane La médina et la maison traditionnelle, Editions INAS

CONCLUSION

Situé au pied du mont de Bouzaréha, précédé de quatre îles, le site d'Alger se présentait déjà comme un lieu propice à l'établissement d'un refuge pour marins. L'étude de l'évolution historique de la ville d'Alger depuis l'antiquité jusqu'au XIX^e siècle, nous a permis de connaître brièvement l'évolution de son système défensif aux époques romaine, médiévale et ottomane.

Ce système était représenté durant la période romaine par les deux remparts délimitant la ville de part et d'autre. Les limites de la ville romaine ont été maintenues durant la période arabo-berbère, mais la ville a connu une extension vers la montagne, plus précisément vers la Qasba el-Qadima. A la fin du XV^e siècle, l'affaiblissement du Maghreb central dû à son morcellement, encouragea les espagnols à occuper certains points du littoral maghrébin comme les ports de Mers-el-Kebir, Oran, Bougie et Alger où ils ont implanté une forteresse appelée le Pénon.

Les Algérois demandèrent l'aide des ottomans afin de se libérer de l'emprise des Espagnols. Ce qui fut fait. Les ottomans détruisirent la forteresse, construisirent le port et développèrent des fortifications autour de la baie d'Alger qui fit échouer bon nombre d'offensives navales chrétiennes. Cependant cet ensemble de fortifications intérieures et extérieures de la ville ne devint un système bien structuré qu'à la fin du XVIII^e siècle et début du XIX^e siècle.

Grace à ce système défensif, Alger (la bien gardée) a résisté trois siècles aux attaques européennes. Nous pouvons percevoir ce système et la grande importance qui l'a sur toutes les gravures illustrant la ville, le caractère défensif nous donne un témoignage sur une époque où Alger fut invincible. Aujourd'hui, de ce système défensif, il ne subsiste que la citadelle et quelques forts réparties le long de la baie d'Alger.

CHAPITRE V

Lecture typo-morphologique de la
médina d'Alger

CHAPITRE V : LECTURE TYPO-MORPHOLOGIQUE DE LA MEDINA D'ALGER

INTRODUCTION

En architecture et en urbanisme, l'approche morphologique débouche sur un type de recherche dont le point de départ est la ville ou le bâtiment en tant qu'objet physique et spatial, nécessitant l'analyse et la compréhension en tant que tels avant de pouvoir prendre place dans un schème plus large qui prend en compte des facteurs historiques et culturels.

Le système défensif d'Alger ne peut être séparé ni de son contexte historique et territorial, ni de la structure urbaine de la médina dans laquelle une de ses importantes parties est intégrée. Dans ce chapitre nous abordons l'organisation et l'évolution urbaine de la médina et la baie d'Alger à travers une lecture typo-morphologique.

Cette lecture nous permet de connaître :

La morphologie naturelle de la médina d'Alger

Le système économique organisé autour des marchés et des différents corps de métier

La structure urbaine, basée sur la restitution des rues et sur son agencement en quartiers

L'infrastructure politico-militaire, comme fondement de l'installation du pouvoir ottoman et c'est ce qui nous intéresse le plus dans cette recherche.

Pour la partie extramuros de la médina qui englobe pratiquement toute la baie, une lecture de cette zone nous semble primordiale afin de situer le fort de Bordj El Kiffan dans son contexte historique, urbain et territorial.

V-1- LA MORPHOLOGIE DE LA MEDINA D'ALGER

Coincée entre une montagne (Bouzaréah) qui culmine à 407 m et un replat (el-Outa, la plaine), à proximité de la mer, Alger s'était développée sur un terrain de déclivité qui dévale vers la mer à partir de la citadelle.

V-1-1- LA GEOLOGIE

Le sol de la Médina d'Alger est constitué par des schistes bleus, à base de calcaire et de micaschistes. Le terrain de cette ville est hydro géologiquement stérile, il a un rôle d'aquifère vis à vis des eaux de pluie.

V-1-2- LA TOPOGRAPHIE

La topographie initiale du site crée l'image étonnante d'Alger, la différencie de telles autres villes algériennes et même nord-africaines. Le terrain est incliné par une pente de 15%, dont le point culminant de la citadelle est à 120m par rapport au niveau de la mer, quant au quartier de la marine, il est à 20m.

Le terrain est limité latéralement par deux lignes de crête, dont celle du côté nord est plus nettement prononcée, (ces deux limites naturelles constituent l'obstacle principal pour l'expansion de la ville latéralement et c'est pour cette raison que les remparts qui limitent la Médina se situaient sur ces deux lignes de crête).

Nous déterminons aussi une dépression médiane qui est affirmée par des talwegs ou nous rencontrons des pentes qui peuvent aller jusqu'à 40%. Cette topographie particulière permet de distinguer deux grandes parties juxtaposées : une ville basse et une ville haute que les algérois nommaient : Djebel (Haute Médina) et Wetaa (Basse Médina). (Figures 74 et 75)

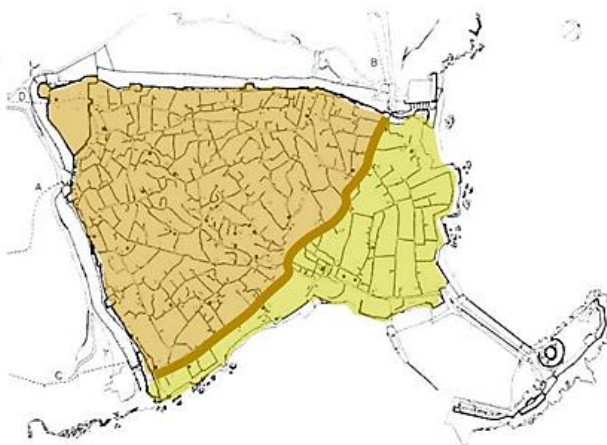


Figure 75. Médina d'Alger, source: KHELIFA Abderrahmane, (2007), Histoire d'El Diazair Bani Mazehanna. Editions Dalimen. Alger, p139.

Figure 74. Haute la basse Médina, source: MISSOUM. S, op.cit., p108, avec traitement personnel.

A la jonction des deux zones (partie basse et partie haute de la ville) se trouvaient du XVI^{ème} au début du XIX^{ème} siècle, les principaux centres administratifs, politiques et religieux. C'est à ce niveau que se situait le noyau central de la ville, prolongé par trois artères d'une grande importance: la grande rue commerçante de Bab-Azzoun, la rue de Bab-el-Oued et la rue de la Marine conduisant vers le port et les fortifications de l'île de la marine.

V-1-3- L'HYDROGRPHIE

Alger était dépourvue de tout système organisé d'adduction d'eau avant l'installation de celui des ottomans selon Léon l'Africain. Ces derniers arrivèrent en un peu moins d'un siècle à doter la ville d'un réseau d'aqueducs allant capter les sources de : Hydra, Ben Aknoun, Sept sources, El Biar, et El Hamma. Ce système d'adduction d'eau assura la satisfaction des besoins des habitants ainsi que celle des différentes infrastructures de la Médina d'Alger y compris celles des militaires.¹

Les canalisations d'adduction d'eau potable prennent le relais d'aqueducs arrivant aux limites de la ville, sur les lignes de crête, où se retrouvent les portes de la Médina. (Figures 76 et 77)

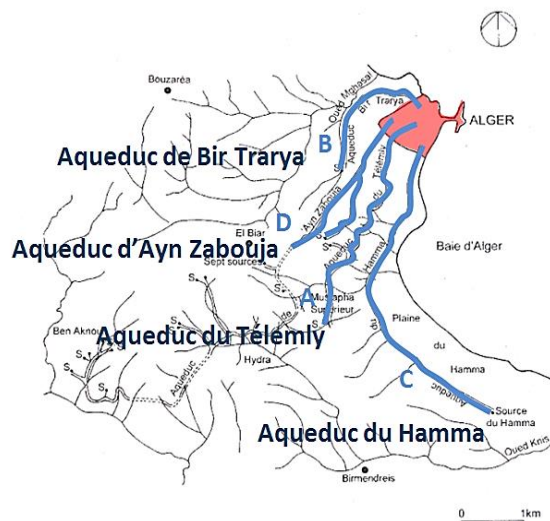


Figure 76. Aqueducs d'Alger.

Source: MISSOUM.S, op.cit., pp 97-108 avec traitement personnel.

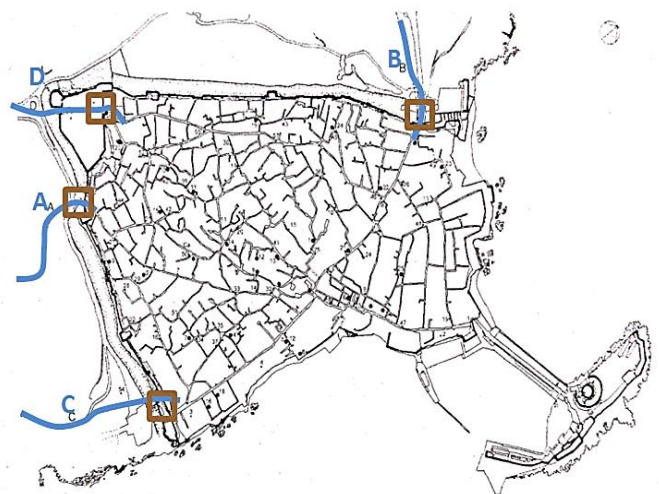


Figure 77. Localisation des entrées des aqueducs d'Alger

¹ ASSIRI Nadir ,(2007), « Alger des origines à la régence turque », Editions Alphas, Alger, p 53.

V-2- LA STRUCTURE ET L'ORGANISATION URBAINE DE LA MEDINA D'ALGER

V-2-1- L'ACCESSIBILITE

La Médina d'Alger, qui forme un triangle est délimitée par un rempart, qui portait des batteries légèrement distantes les unes des autres. Elle était dotée de 5 portes qui s'ouvraient naturellement là où aboutissaient les principales voies de communication avec l'extérieur.

1. Bab El Dzira : donnait sur le port et les fortifications de l'île de la marine, c'est le point de passage obligatoire entre le premier front défensif et la Médina.
2. Bab El Bhar : utilisait principalement par les marins, elle était aussi importante à cause de situation à proximité de l'arsenal.
3. Bab Azzoun : était la porte la plus importante et la plus fréquentée de la ville.
4. Bab El Oued : donnait sur l'ensemble des industries et sur les cimetières des pachas.
5. Bab Djedid : cette porte était située non loin de la Citadelle.

Mais il est à noter que les portes qui avaient un contact direct avec les infrastructures militaires sont : Bab Djedid et Bab El Dzira (El Djazira) et un peu moins celui de Bab El Bhar. (Figure 78)

V-2-2- LES VOIRIES

Tout au long des trois siècles sous l'emprise des ottomans, le développement de la Médina d'Alger se traduisait par une densification de l'espace construit. Les ruelles et les impasses se multipliaient, les parcelles se divisaient de plus en plus tandis que les constructions gagnaient en hauteur. La ville est dotée de tout un réseau de voies tortueux et à escaliers discontinus. De plus ils sont sombres à cause de certaines maisons d'habitation qui par manque d'espace horizontal au sol et qui, par compensation, pour occuper davantage d'espace vertical, se touchent nécessairement par le haut, empêchant la lumière de jour de pénétrer dans les ruelles.

Les rues : Des voies très étroites, enchevêtrées, obscures. Elles sont effectivement des lieux de sociabilité. Elles sont principalement de deux types parallèles ou perpendiculaires aux courbes de niveau. Ces dernières sont le résultat de l'adaptation naturelle aux talwegs marqués par le ruissellement des eaux de pluie.

Les impasses : C'est un espace semi-privé (une propriété privée commune à tous ses habitants)

Les places : c'est les carrefours de plusieurs rues, leurs dimensions restent modestes en raison du peu d'espace qui leur est réservé afin de favoriser l'habitat qui a besoin d'un espace plus grand.

Les principales rues de la Médina d'Alger étaient au nombre de cinq :

Les rues de Bab Azzoun et Bab El Oued : ces deux rues étaient les plus importantes car elles étaient les plus larges et les plus linéaires. Elles assurent la cohésion économique de la ville et constituent les axes structurants de la partie basse de la Médina. Elles traversent la ville du nord au sud et relient les deux portes auxquelles elles doivent respectivement leurs noms.

La rue menant vers la Citadelle : c'est la plus longue avec ses 650m, et la plus large avec une variation de 3 à 6m selon les différents tronçons. Elle relie la Citadelle à la partie basse en débouchant sur le milieu de la rue Bab El Oued.

La rue menant vers Bab Djedid : se situe sur le côté sud avec une longueur d'un peu plus de 500m et une largeur moyenne de 3 m, fait communiquer Bab Djedid avec la rue de Bab Dzira.

La rue de Bab Dzira : située en limite sud de la partie basse, relie le port et l'île de la marine à l'axe commercial Bab El Oued/ Bab Azzoun ainsi que la rue de Bab Djedid.¹

Il semblerait que l'axe constitué des deux rues qui reliaient Bab Dzira à Bab Djedid est une artère importante pour les infrastructures défensives de la Médina d'Alger car elle communiquait avec : les fortifications de l'île de la marine, la batterie de Bab Djedid et bien évidemment la citadelle. (Figure 78)

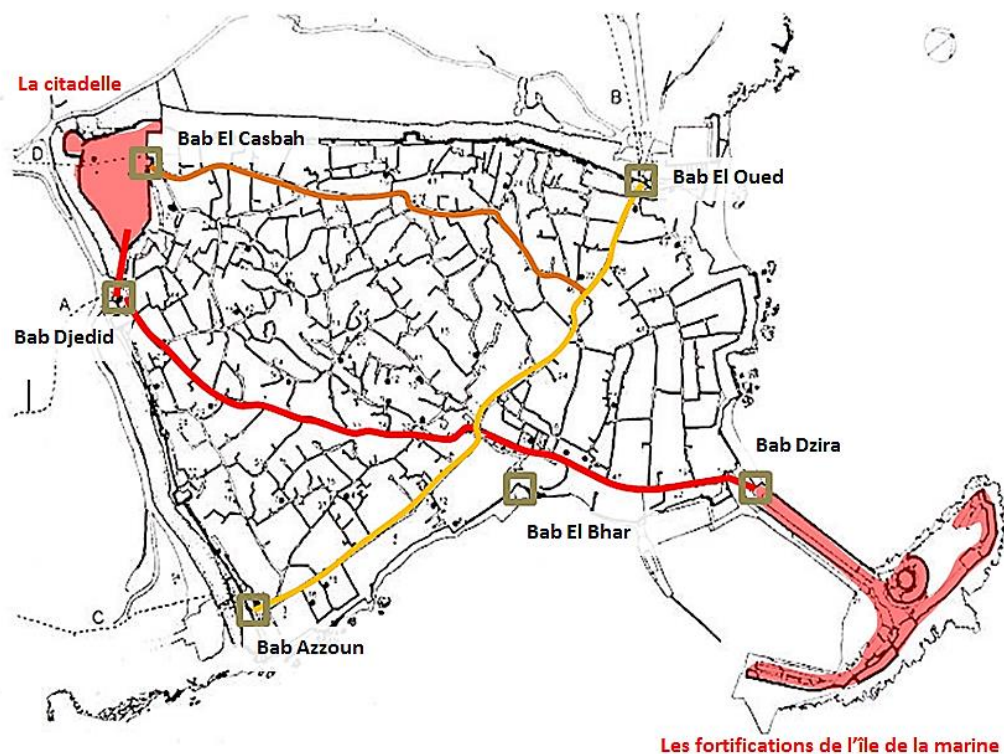


Figure 78. Entrées et rues principales d'Alger, source : MISSOUM. S, op.cit., avec traitement personnel.

¹ MISSOUM. S, op.cit., 130.

V-2-3- L'ILOT DE LA MEDINA D'ALGER

La ville apparaît comme un ensemble d'îlots dont la forme et la taille sont déterminées par le réseau complexe de la voirie. L'observation du découpage parcellaire des noyaux du quartier a mis en évidence la prépondérance des conditions topographiques sur la morphologie des quartiers. La médina a été implantée dans un site qui suit les lignes du relief, elle résulte de l'association de plusieurs tissus urbains autonomes structurés physiquement par des tracés particuliers, ayant chacun sa logique de formation.

Le découpage parcellaire de la médina d'Alger est basé sur la morphologie de son relief. Chaque parcelle est une entité concave (un sillon) au lit principal de ruissellement. Au creux de chacun de ces sillons se retrouvent le plus souvent les lieux publics et leurs servitudes, comme par exemple une canalisation principale d'évacuation des eaux usées.

Une densification accrue caractérise les îlots de la médina. Les maisons sont très rapprochées entre elles. Elles partagent un, deux ou trois murs mitoyens (il ne s'agit pas du même mur mais chaque maison a son propre mur mitoyen). Lors de la construction d'une nouvelle maison dans un site étroit elle prend quelques pièces de la bâtisse voisine ; qui appartiennent souvent à la même famille. Le développement de la médina d'Alger se traduit par une densification de l'espace construit, dans la trame des rues les impasses se multiplient, les parcelles se divisent de plus en plus tandis que les constructions gagnent en hauteur. La forme des îlots est irrégulière à cause de la présence d'une forte pente et le mode de construction est continu à travers le temps. L'îlot de la Médina d'Alger s'est adapté parfaitement au contexte physique (la pente du terrain) ; à la morphologie du site et au contexte climatique.

Le domaine bâti de la médina est un ensemble de groupement de maisons fortement imbriquées ; délimités par des ruelles. Les groupements des maisons présentent parfois des interpénétrations structurelles des liaisons par des passages couverts (Sabbats) et des appuis d'encorbellement.

Structurellement ; l'îlot se présente comme un réseau maillé de murs de refend de bâtisses ; constituant une unité macrostructurale ; rigide par la surabondance des murs de refend peu élevés ; ils assurent un bon comportement statique et dynamique du bâti.

L'imbrication des maisons entre elles a donné une possibilité à l'îlot de former un ensemble stable et cohérent. Le caractère dominant de la médina d'Alger se représente dans la continuité

du bâti ; ce qui permet aux façades des rues de se rejoindre; des arcs ; des volumes sont construits et assurent une certaine cohésion des ilots entre eux. Cette macrostructure est aussi un grand avantage pour résister aux charges horizontales des séismes.

V-2-4- LES QUARTIERS (EL HOUMAT)

V-2-4-1- LA NOTION DE QUARTIER

Pour désigner un quartier dans la médina, le mot le plus courant est Houma (Hawma en arabe classique). Nous utilisons aussi, bien que plus rarement, le terme Hara pour des quartiers résidentiels en se référant toujours aux mêmes quartiers. Ainsi, en zone résidentielle, le quartier est appelé Houma ou Hara et il est identifié par un nom propre celui d'un édifice religieux (mosquée ou zaouia) ou public (bain), celui d'un élément urbain (fontaine, puits, four) ou par une certaine particularité de la topographie du lieu. ¹

Pour la fin de l'époque ottomane, A. Raymond estime le nombre de quartiers de la médina d'Alger à 50 et Z. Seffadj à 71 pour le XVIII^{ème} siècle. Une première estimation des noms des quartiers cités dans les documents d'archives consultés, a permis de déterminer la dénomination de 82 quartiers répartis entre quartiers commerciaux et quartiers résidentiels .

Le quartier comme entité physique pourrait se définir comme un ensemble de maisons structurées par une ou plusieurs rues hiérarchisées, fermé par des portes et doté d'organisme élémentaires et indispensables pour la communauté qui y vit : une mosquée toujours à l'intérieur de ses limites, un groupe de boutiques où l'on peut se procurer les produits de première nécessité, un bain, une fontaine et un four situés à l'intérieur ou à proximité reliés par le réseau des rues, el Houmat constituent donc des groupements autosuffisants et complémentaires entre eux.²

Le quartier n'est pas seulement une entité physique mais avant tout une unité sociale aussi, il se compose d'une communauté considérée comme un groupe uni par une identité commune qui peut être religieuse ou culturelle, ou forgée par n'importe quel autre facteur de cohésion comme par le simple fait d'être voisins.

¹ MISSOUM Sakina ,(2003), « Alger à l'époque ottomane La médina et la maison traditionnelle, Editions INAS Alger, p81

² Idem, p 85

La délimitation exacte d'un quartier se heurte à une série de difficultés. Un quartier important peut en contenir d'autres plus petits. Certains changent de nom avec le passage du temps. D'autres se déplacent d'une partie à l'autre de la médina, et un même quartier peut avoir plusieurs noms à la même époque. On peut aussi rencontrer le cas d'une compénétration entre rue et quartier, puisqu'une rue peut avoir le nom d'un quartier, sans en être un pour autant.¹

V-2-4-2- LA STRUCTURE DU QUARTIER

La structure du quartier, constante dans toutes les médinas, comprend un réseau de rues hiérarchisées, depuis la rue principale généralement fermée par une porte qui en est l'accès depuis l'extérieur, jusqu'aux impasses. S'agissant des maisons limitrophes entre deux quartiers, ce sont les murs mitoyens qui forment la frontière entre les deux.

L'organisation urbaine se base donc sur une division en quartier, constitués par un nombre variable de maisons. Cependant, il semble qu'à Alger un quartier puisse se matérialiser le long d'une seule rue, puisqu'on repère au moins deux quartiers qui s'identifient par des noms de rues ; houmat zanqat lallahoum (quartier de la rue Lallahoum) et houmat zanqat bou'akkacha (quartier de la rue bou'akkacha).²

Les quartiers commerciaux sont désignés par trois dénominations différentes. La plus complète se compose de trois termes, en premier lieu, le mot houma, suivi de « souk » et du nom de métier qui s'y pratique ou de la marchandise qui s'y vend. Ainsi, la mention d'un marché par le mot « souk » suivi du terme de sa spécialisation ou seulement de type de métier exercé ou de la marchandise vendue vaut aussi bien pour désigner un quartier commercial du nom du souk, que pour se référer au souk-lui-même ; l'absence du mot houma ne signifiant pas pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un quartier. D'autre part, le même quartier commercial peut avoir plusieurs noms du fait de l'existence d'un édifice remarquable, il peut aussi être mentionné comme une rue, par le mot zanqa suivi d'un nom propre se rapportant à un édifice religieux.³

Dans les zones résidentielles, le changement de nom de quartiers peut faire suite à une nouvelle édification qui devient le nouveau point de référence.⁴

¹ Op.cit, p 82

² Idem 83

³ Idem

⁴ Idem p 82

La Médina d'Alger se compose de deux parties regroupant deux différents types de quartiers : la haute Médina et la basse Médina, elles se distinguent nettement par leurs activités.

La partie haute : regroupe les quartiers résidentiels aux caractères si particuliers figurés par la densité et la hauteur des constructions ainsi que la forte présence des éléments nécessaires à la vie quotidienne de sa population. En raison de son caractère topographique et de l'insuffisance des espaces libres, la haute médina n'a connu que très peu d'édifices publics, toutefois la présence d'une population importante a incité l'édification de nombreux souks, mosquées, bains. (Figure 79)

La partie basse : constitue le centre-ville peuplé et commerçant s'allongeant de Bâb-Azzoun et Bâb-el-Oued et s'étalant vers Bab –El-Bhar donnant accès au port. Cette partie est caractérisée par la présence du centre de la sociabilité urbaine et la forte présence des quartiers commerciaux. (Figure 80)

En fait il y eu plusieurs batteries qui ont pris les noms des quartiers où elles se trouvaient, nous citons à titre d'exemple : la batterie de Sidi Ramdane, la batterie Hawanet El Zayan, batterie harat El Salaw, batterie Sabâ Tebaren.

V-2-4-3- LA COMPOSITION DU QUARTIER

Dans les zones résidentielles, l'approvisionnement en produits d'alimentation et objets de consommation courante est garanti par l'existence d'au moins dix groupes de boutiques identifiés et équitablement répartis dans la partie haute de la médina. Cette disposition des boutiques dans les quartiers éloignés des marchés spécialisés permet aux habitants de s'approvisionner en articles de tout genre près de leur maison, les libérant de l'obligation de descendre au centre. D'autre part, dans chaque quartier, la vie religieuse quotidienne de la communauté est assurée par une mosquée, généralement assortie d'un bain situé à proximité, pour les ablutions majeures. Lorsqu'il n'existe pas de hammam dans le quartier ou la zone considérée, on en trouve toujours un, ou plus, dans l'un des quartiers limitrophes ou dans l'une des zones environnantes. La Médina d'Alger était dotée de vingt-cinq bains, cinquante fontaines, vingt-huit fours et des dizaines d'écoles et mosquées. (Figures 81 et 82)

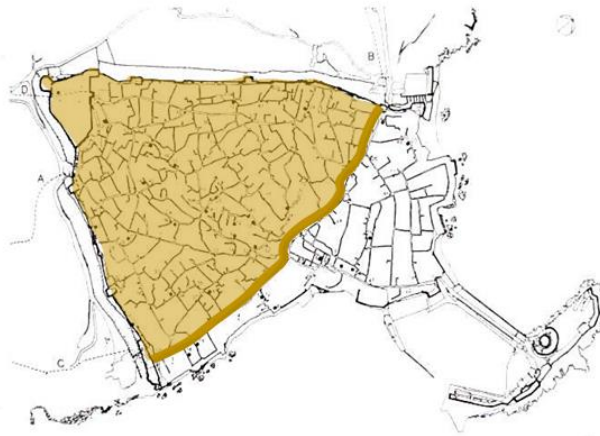


Figure 79. Quartiers de la haute Médina, source : MISSOUM. S, op.cit., pp 77-108, avec traitement personnel.

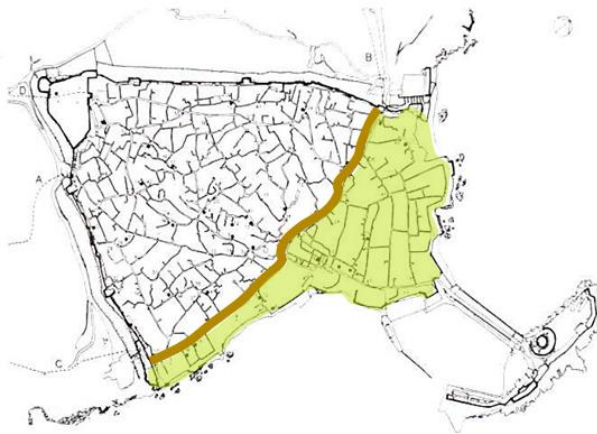


Figure 80. Quartiers de la basse Médina, source : MISSOUM. S, op.cit., pp 108-148, avec traitement personnel.

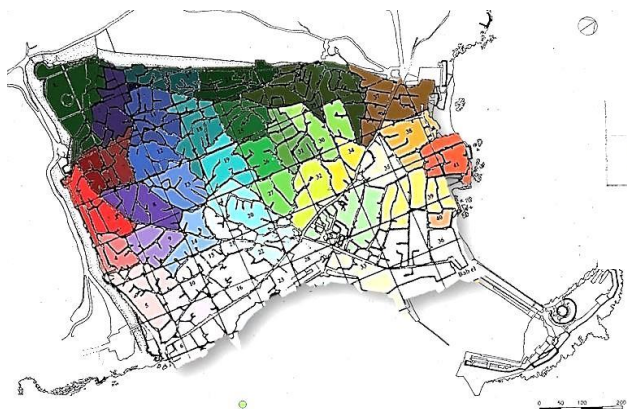


Figure 81. Quartiers de la Médina d'Alger, source : MISSOUM .S, op.cit., avec traitement personnel.

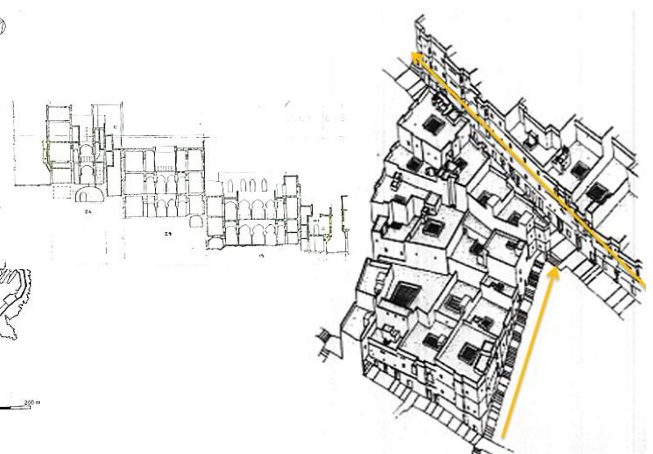


Figure 82. Schémas expliquant l'implantation sur l'ilot, source : les cahiers de l'Epau.

V-3- LES EDIFICES CULTURELS ET CULTUELS

Alger renfermait plusieurs édifices consacrés au culte : mosquées, zaouïas et écoles.

Les mosquées étaient des édifices fondamentaux dans la Médina d'Alger, Il existait au moins une mosquée pour chaque quartier, de dimension relativement réduite dans les hauts quartiers, mais plus grandes dans la partie basse de la ville. Il y avait deux catégories de mosquées à Alger : les mosquées à Khotba, ou grandes mosquées dotées d'un minaret (El Djamaa), et les mosquées de second rang, trop petites et trop peu importantes pour une pareille cérémonie.

Chacune des mosquées avait une dénomination particulière. Elle portait, soit le nom de son fondateur, soit celui d'un saint personnage en l'honneur duquel elle avait été édifiée, soit enfin celui du quartier dans lequel elle était située. (Figure 83 et 86)

Les écoles coraniques étaient généralement composées chacune d'une simple salle, sobrement équipée, située dans un appartement, une maison ou un édifice particulier, située à proximité d'une mosquée. L'enseignant est un Taleb ayant un niveau de compétence acquis grâce à des études faites dans une zaouïa. ¹(Figure 85)

Les zaouïas étaient des établissements d'enseignement. Les marabouts se vouaient à l'instruction et hébergeaient les étudiants qui venaient suivre leurs leçons. Une zaouïa à Alger était un bâtiment plus ou moins grand, renfermant un certain nombre de cellules destinées à loger les étudiants, les savants et les étrangers. A ce bâtiment, étaient annexées des toilettes et des fontaines. Elle portait le nom de leur fondateur, celui du quartier, ou bien celui du saint personnage de l'établissement. Elle est spécialement appelé Médersa quand l'érudition du grand Chikh un maître avisé qui y préside. Elle était comme un centre religieux politique et culturel et médio-charitables. ² (Figure 84)

Les cimetières : les ottomans avaient leurs propres cimetières, qui se situaient sur la falaise de Bab-Azzoun, et à la sortie de la porte Bab-el-Oued ou les deys et dignitaires étaient enterrés. Les habitants d'Alger avaient les leurs sur les hauteurs de Bab-Azzoun, les Mozabites et les Kabyles sur la pente de Télémy, les juifs dans les faubourgs de Bab-el-Oued. ³

Les synagogues étaient considérées comme des maisons de prière, des foyers d'enseignement et des lieux de réunion des fidèles juifs pour décider et proclamer publiquement les ordonnances. La médina d'Alger comptait en tout dix synagogues, mais les plus célèbres sont celles de Bab Azzoun et Bab el Oued.

¹ ASSIRI. N , op,cit, 215

² Idem, p175.

³ Idem, p 197.

V-4- INFRASTRUCTURE ET ORGANISATION COMMERCIALE

Le marché comme organe économique se compose de trois éléments principaux : le badistan, les fondouks et les souks distribués dans le réseau des rues.

Le badistan ou qaysariyya : est un grand ensemble d'édifices publics organisés à la manière d'un cloître de couvent avec des boutiques, des ateliers, des magasins et, souvent, des logements. Une des premières fonctions du badistan est d'emmagasiner des marchandises, avec le temps, son rôle s'étend à la distribution d'articles de grande valeur, au dépôt d'argent, de biens personnels et de documents. Il s'agit d'une structure compacte en forme de salle ou de rue qui se conçoit comme un édifice du souk et qui, situé en un lieu central, peut être fermé. Le badistan est décrit comme le centre commercial le plus important de la ville, puisque c'est le lieu où se concentrent en abondance les plus grandes richesses.¹

Le fondouk est un dépôt où s'emmagasinent les marchandises, un lieu de commerce de gros et de séjour temporaire. D'où ses quatre fonctions fondamentales : logement pour les étrangers, surveillance des marchandises de valeur, production artisanale spécialisée et commercialisation des biens d'échange. La fonction et la structure architectonique de ce type d'édifice n'a pas varié dans son agencement général durant l'époque ottomane, et sa configuration est uniforme dans toutes les régions de l'empire. Le rez-de-chaussée se compose d'un ou plusieurs patios entourés de portiques en dessous desquels on accède aux rangées de boutiques et aux magasins voutés. A l'étage supérieur, auquel on arrive par un escalier intérieur, les chambres louées aux négociants, marchands itinérants, voyageurs et pèlerins sont distribuées autour de la galerie.² (Figure 87)

Les souks sont des structures économiques dont la caractéristique commune est une forte spécialisation professionnelle accompagnée d'une nette concentration géographique. Chaque commerce occupe une rue et le nom d'une profession désigne trois réalités complémentaires : le marché où sont réunis les artisans et les commerçants d'un même produit, le corps de métier qui les regroupe et le lieu auquel le nom finit par se fixer, devenant un toponyme indépendant de la signification technique. D'autre part la spécialisation technique peut devenir ethnique lorsque les membres d'une communauté se consacrent à une activité déterminée. La configuration du souk proprement dit se compose de la juxtaposition de boutiques construites le long d'une rue, à un croisement ou autour d'une place. On retrouve aux limites de la ville les métiers polluants et bruyants comme les selliers, les teinturiers.³ (Figures 87 et 88)

¹ MISSOUM Sakina ,(2003), « Alger à l'époque ottomane La médina et la maison traditionnelle, Editions INAS Alger, pp45-47.

² Idem, p 48.

³ Idem, 50-60.



Figure 83. El Djamaa El Djedid, source: ASSIRI. N, op.cit., p132.



Figure 84. Zaouia de Sidi Abderrahmane, source: ASSIRI. N, op.cit., p172.

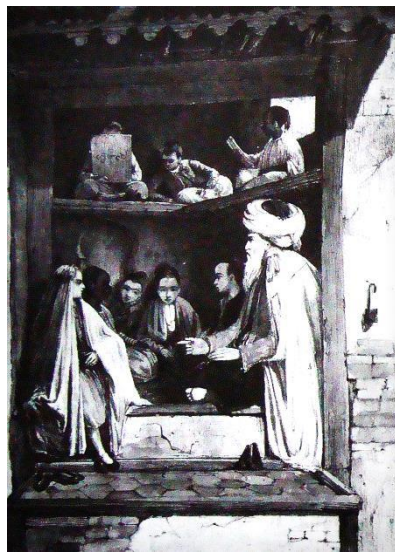


Figure 85. Ecole coranique (M'syd), source: MISSOUM.S, op.cit., p 210.



Figure 86. Mosquées et écoles coraniques d'Alger en 1830, source : KHELIFA. A, Histoire d'El Djazair, p214.

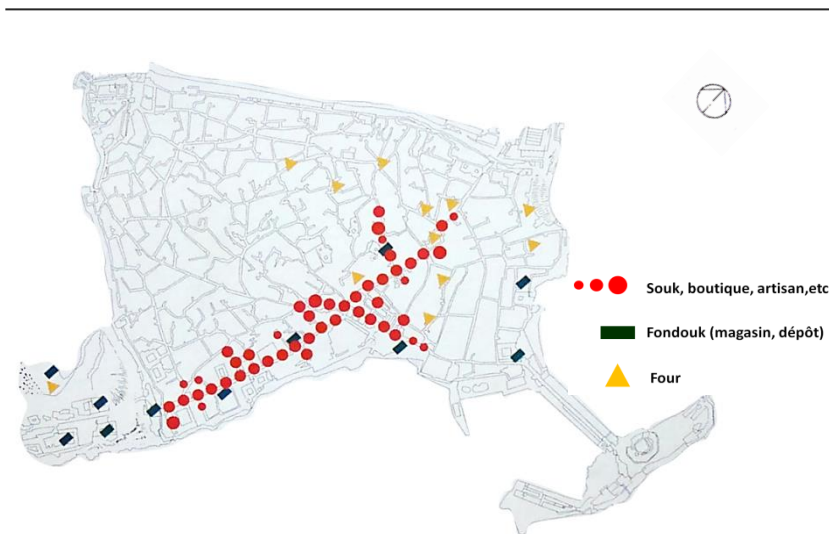


Figure 87. Souks, fondouks et fours d'Alger en 1830, source: KHELIFA. A, Histoire d'El Djazair, p120.

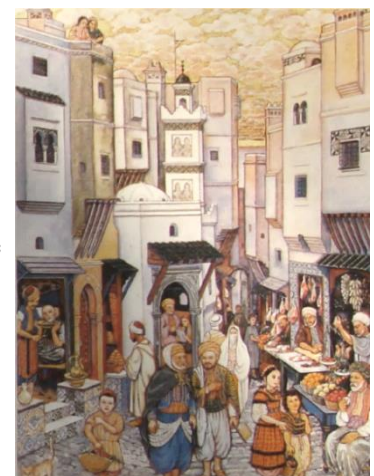


Figure 88. Souk à Alger par Mohamed RACIM, source: ASSIRI. N, op.cit., p145.

V-5- LES ELEMENTS DE LA VIE URBAINE

Les fontaines publiques étaient nombreuses dans la Médina d'Alger, elles attiraient l'attention par leur caractère esthétique et artistique. Les matériaux qui les composent étaient d'une blancheur éclatante que rehaussaient les arabesques qui les ornaient. Les fontaines des quartiers restaient la principale source d'approvisionnement. Les enfants ou à défaut des porteurs d'eau spécialisés, payés au mois, pour la livraison quotidienne d'une quantité précise, charrient chaque jour seaux et bidons d'eau potable.¹ (Figure 90)

Les hammams (bains) : ils ont joué un rôle social important. Un hammam se composait généralement d'un hall d'entrée, d'une salle de repos et d'un corridor fermé par de lourdes portes en bois. Il faut préciser que les deux portes étaient placées aux extrémités d'un couloir faisant office de sas entre la partie froide du hammam (hall d'entrée et salle de repos) et la partie chaude (salle chaude). La salle d'eau comportait de nombreuses vasques placées contre le mur et au centre une dalle de marbre située au-dessus de la chaufferie. Dans un coin de la salle d'accueil il y avait un foyer où l'on préparait le thé et le café. Quelques bains servent de dortoir pour les hommes venus à Alger pour travailler ou pour traiter leurs affaires. Il est à noter que presque tous les quartiers de la Médina d'Alger étaient dotés d'un hammam.² (Figures 89 et 91)

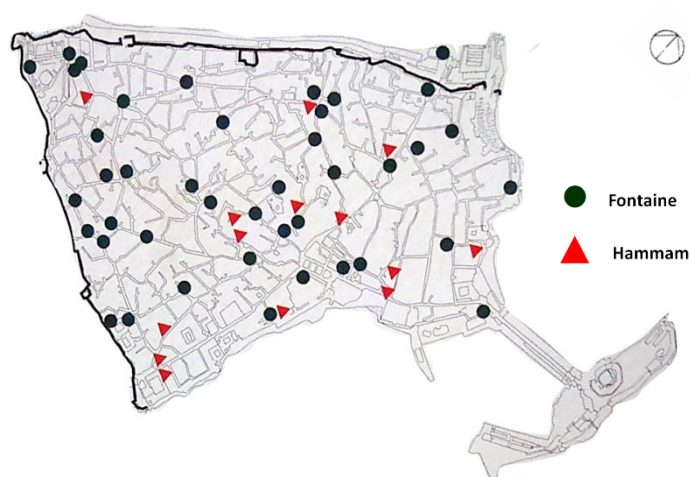


Figure 89. Fontaines et hammams d'Alger en 1830, source: KHELIFA. A, Histoire d'El Djazair, p 308.



Figure 90. Fontaines, source: l'auteur

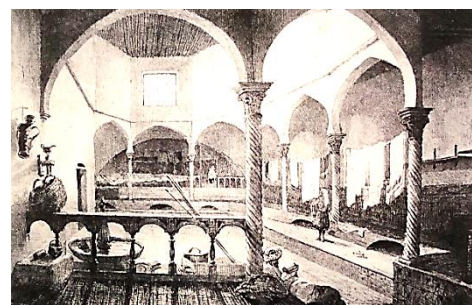


Figure 91. Hammam, source: ASSIRI.N, op.cit., p 200.

¹ ASSIRI. N , op,cit , p221.

² Idem, p203.

V-6- LA MAISON DE LA MEDINA D'ALGER

La maison constituée l'unité élémentaire du tissu urbain, conçue comme un édifice fermé et unifié, constituant l'espace privé par excellence. Refuge d'intimité, la maison est exprimée par une succession d'espace tampon ou filtre qui se trouve à différentes échelles.

Dans la maison typique de la médina on reconnaît dans une forme réduite et simplifiée, les mêmes éléments et caractères qui paraissent, plus richement développés dans les palais et dans les villas d'été. Cette maison est une synthèse, limitée par l'étroitesse des lotissements à l'intérieur de la ville et par un investissement économique inférieur dans la construction.

Le plan de la médina d'Alger rachète la déclivité du terrain en pente par la construction de boutique, de magasins... situés du côté le plus bas et indépendants de la fonction résidentielle. Si le parcellaire est de petite dimension, la maison s'imbrique dans ses voisines à différents niveaux. Cette compénétration des espaces assure une certaine cohésion des maisons qui s'appuient les unes sur les autres. Cela garantit une bonne stabilité de l'ensemble (groupement de maisons) sur un terrain sismique comme celui d'Alger.

V-6-1- CLASSIFICATION TYPOLOGIQUE

Maison avec West Ed-dar : est une maison de petites, moyennes ou grandes dimensions, organisée autour du West Ed-dar ou « centre de la maison », pour cette typologie, il existe deux variantes la configuration de ce « centre de la maison » : découvert à portique d'arcades ou partiellement couvert, ménageant un puits de lumière et de ventilation grillagé appelé Al-Chbak.

Maison avec West Ed-dar découvert (à portique) : le West Ed-dar de ce type de maison peut avoir deux, trois ou galeries, le plus souvent à arcs brisés outrepassés, avec l'utilisation de linteau de bois, dans ce type de maison on utilise des systèmes mixtes « arcades et linteaux » ou bien l'un des deux. Toutes les pièces d'habitation ouvrent directement sur les portiques. ¹

Maison avec West Ed-dar partiellement couvert (Al-Chbak) : il s'agit d'une maison de petites ou moyennes dimensions, organisées autour d'un West Ed-dar partiellement couvert qui reçoit l'air et la lumière à travers un chbak, une ouverture ménagée dans le plafond et protégée par des barreaux croisés ou en parallèle. Toutes les chambres s'ouvrent sur le patio avec ou sans galeries et sur un des côtés. Le bloc de service relie les étages jusqu'à la terrasse et regroupe la circulation, les conduits et les espaces de services. ²

¹ MISSOUM , op,cit , p207.

² Idem , pp207-211.

En général, les maisons à chebek comportent des sous-sols équipés de citernes, entre le niveau de la rue et celui du West Ed-dar peuvent se combiner des espaces donnant directement sur la rue (Boutiques, magasins, école coranique...etc.). Chacun des éléments peut varier en dimension ou en complexité, mais les proportions entre les éléments restent les mêmes.

Maison sans West Ed-dar (Al-Alwi) : est une maison de petites dimensions qui s'organise en hauteur, il se développe autour d'escaliers à partir desquels, il n'as pas de (West Ed-Adar), elle est éclairée par un puit de lumière, il peut être éclairé depuis la rue ou l'espace public.

Al Alwi s'organise d'une façon longitudinale avec escaliers situés à une extrémité du périmètre, ou bipartite avec escaliers situés dans un des deux espaces ou encore tripartite avec escaliers situés dans l'espace central. Cette maison peut se développer au-dessus d'un local commercial, sur une Skifa, ou sur un espace quelconque appartenant à une maison contiguë. Il peut même s'imbriquer dans la structure de la maison voisine.¹

V-6-2- ORGANISATION SPATIALE

Toutes les maisons de la médina d'Alger construites sur le même plan, par une organisation des chambres autour du patio et sur l'utilisation des terrasses. Cette maison avec wast-al-dar est l'unité d'habitation la plus fréquente dans la médina d'Alger, elle se compose de l'articulation de trois élément principaux : Al-Sqifa « l'entrée», et West-Ed -Dar (le centre de la maison), et Al-Byout sg: al-bit (les chambres), elle se développe généralement en deux niveaux ou plus (le wast al-dar, e shin et al-stah).

Es Sqifa (L'entrée) considérée comme le passage de la rue à la maison, c'est une pièce qui sert de filtre entre l'espace public et l'espace privé alors c'est l'espace d'accueil, et qui donne directement sur west-ed-dar. Elle est surélevée par rapport au niveau de la rue. Toutes les sqifas originelles disposent de 2 portes : Bab Ed-Dar qui marque la séparation entre l'intérieur et l'extérieur de la demeure et Bab El Fasl qui isole la sqifa du West Ed-Dar. Il est à noter que Bab Ed-Dar peut donner accès à deux voire trois habitations.

West Ed-Dar signifie littéralement et conceptuellement **le centre de la maison**. C'est l'espace central de l'organisation de la maison, lieu privilégié des activités domestiques et du déroulement de la vie familiale, il permet la régulation thermique, la ventilation, l'éclairage naturel, la composition et l'agencement de la demeure. Généralement de forme quadrangulaire et entouré de galerie, on le trouve ordinairement au centre de l'habitation, Partiellement couvert ou

¹ Idem, p211.

découvert, il est le seul endroit où l'on puisse voir des façades décorées. Parce qu'il est le lieu quotidien des relations familiales, du travail, du repos et activités liées à l'eau.

Es Shin c'est un véritable portique qui entoure West-Ed-Dar, il joue le rôle de communication horizontal et distribue aux autres pièces. Sa largeur est en fonction de l'espace qu'il distribue.

El Manzah : la plupart des maisons disposent d'une chambre appelée Manzah, sur la terrasse. Ce mot vient de la racine Nouzha qui signifie : promenade, récréation et sentiment agréable.

El Kbou dont la racine est Koubba, et qui a donné le mot alcôve-est la partie noble de la chambre ; il représente et marque le centre, en même temps qu'il reçoit la lumière depuis West Ed-Dar, à travers la galerie et la porte. C'est dans cet espace central que les habitants se réunissent, reçoivent leurs invités. Situé en face de la porte, El Kbou offre une perspective sur le West Ed-Dar, et parfois aussi sur la rue par de petites ouvertures.

Es Stah : (les terrasses) nous appellons « stah » une grande terrasse ou « stiha » une petite terrasse, elle constitue un élément de vie, un lieu idéal pour étendre le linge, rouler le couscous, faire sécher la viande et pour entreprendre d'autres travaux domestiques nécessitant espace air et soleil. Sur les terrasses des maisons se trouvent une dernière pièce qu'est le « minzah ». ¹

V-6-3- LES FACADES

Les façades extérieures

Les façades extérieures sont des façades nues, aveugles, d'une extrême simplicité avec des petites ouvertures et des encorbellements (le kbou).

Les façades intérieures

Il s'agit d'une architecture réfléchie, nous pouvons dire que la maison est faite de trois plans verticaux ,le premier au centre celui du portique, le second appartient à toutes les constructions sur cour et le troisième forme l'enceinte , qui est un mur d'adossement ,et c'est cette façade sur cour qui a tant charmé le visiteur.

La maison traditionnelle de la médina d'Alger est donc le fruit d'une conception préalable très minutieusement mise au point. Son procédé constructif et sa technique d'exécution sont basés sur un langage simple, en accord avec les besoins de l'époque, et conjuguent l'action des ouvriers spécialisés (m'allam) avec les conditions climatiques et les matériaux naturels.

¹ Idem, p 213-227.

V-7- L'INFRASTRUCTURE POLITICO-MILITAIRE

V-7-1- LE PORT

La vocation commerciale : dans le chapitre précédant nous avons vu que le site d'Alger est resté aux époques phénicienne, romaine, vandale et byzantine un port naturel protégé sur ses cotés nord et nord-est. Puis vint, à partir de 705, l'époque de l'Islam au cours de laquelle le pays a connu un grand développement sous la domination successive des Omeyyades, des Abbassides, des Hammadides et des Almohades. Sous la gouvernance des Thaâliba, Alger a relancé, à partir du XIV siècle, le commerce avec l'Europe, lequel s'est bien maintenu durant le siècle suivant ; le port recevait des navires venant de Tunis, d'Alexandrie, des ports de l'Andalousie et d'ailleurs.¹

La vocation militaire : lorsque les actes de piraterie des Européens se sont intensifiés et que les convoitises et les mauvaises intentions pour s'emparer de l'Afrique du Nord en général et de l'Algérie en particulier se sont précisées, les Algérois ont dû armer des navires pour faire la course en Méditerranée. Les corsaires d'Alger ont lancé des raids contre de nombreuses îles et côtes particulièrement les Baléares et le littoral espagnol², et ce, en riposte aux attaques espagnoles ayant touché l'est et l'ouest du littoral algérien.

Les Espagnols ont construit une forteresse sur le grand îlot après avoir détruit le phare ancien construit par les musulmans. Il put ainsi mettre la ville et le port à la merci du feu de ses canons dont les obus pouvaient facilement porter d'un rempart à l'autre en survolant toute l'étendue de la ville. Cette situation poussa les Algérois à rechercher un autre endroit pour ancrer leurs embarcations, ils choisirent un emplacement situé face au faubourg de Bab-el-Oued à proximité de l'embouchure de Wadi-el-Maghassel.

Lorsque les Ottomans eurent réussi à asseoir fermement leur pouvoir en Algérie, Kheireddine a démolit la forteresse espagnole après une forte résistance. Il ordonna ensuite la construction de la jetée qui porte encore de nos jours son nom ; il relia ainsi le chapelet d'îlots et de rochers à la terre ferme en utilisant les débris de la forteresse espagnole et des matériaux amenés à bord d'embarcations et tirés des ruines de Rusguniae (ancienne ville romaine longeant le cap Tamentfoust) ; il employa une partie des prisonniers de guerre et des captifs chrétiens pour

¹ KHELASSIA, (1985), « Constructions Militaires à l'époque ottomane », Edition spéciale du musée central de l'armée, Alger, p 45.

² Idem, p47.

achever en deux ans l'ouvrage d'une longueur de 200m, d'une largeur de 25m et d'une hauteur de 4 m environ ¹.

Kheireddine eut l'idée de protéger le port qui avait coûté de grands efforts et qu'à cet effet il ordonna la construction d'une fortification sous forme d'une simple muraille destinée à une batterie d'artillerie constituée de canons de portée limitée devront assurer la protection de la passe. C'était là le premier ouvrage du genre destiné à fortifier le port face aux attaques européennes contre la cité.

Les gouverneurs ottomans prirent grand soin du port. Chacun à son tour l'améliorait en haussant sa muraille élargissant sa capacité ou renforçant ses défenses, en **1556** le bey-lerbey Saleh Rayes releva la hauteur de la jetée, en outre il bâtit une chaussée sur toute la longueur du môle- coté nord- de manière à défendre la jetée contre les envahissements de la mer. Pour remédier aux ravages que l'eau faisait en pénétrant dans les interstices des pierres, il eut recours à l'enrochement par blocs naturels.

Par exemple le Dey Arab Ahmed, constatant que l'îlot n'était pas protégé sur ses quatre côtés, compléta en **1573** le mur d'enceinte qui, de cette manière parachevait la protection du site ; en embrassant toute l'île (sauf le sud). Ce travail fut poursuivi en 1754 par le Dey Baba Ali Naksis qui renforça l'ouvrage, en outre, pour couvrir le port du côté sud est, il fit construire une jetée moins longue mais plus large que celle de Kheireddine afin de relier la petite crique proche de la plage de sable qui suit les îlots, ouvrage connu plus tard sous la désignation de Grand Môle : toutefois celui-ci n'était pas sûr ; il fallait le réparer chaque été après les coups de vagues ravageuses de l'hiver (jusqu'en 1830), sans réussir à stabiliser son assise de manière définitive .²

Ces travaux ont permis de ceinturer le plan d'eau d'une superficie de trois hectares et demi, sa passe s'ouvrait au sud-ouest et était barrée tous les soirs à l'aide de trois « chaînes » très résistantes, reliant les extrémités de la pointe du môle et du grand môle. Elle était gardée par deux navires armés, par crainte d'une infiltration nocturne. La profondeur du bassin était de 20.7m dans la plupart de ses côtés, permettant d'accueillir les plus grands bâtiments de commerce ou de guerre. Toutefois, l'utilisation du bassin était plus militaire que commerciale, les ottomans préférant exporter à partir d'autres ports.³

¹ Idem, p48.

² Idem.

³ Idem.

Le port d'Alger éprouva, au cours de l'ère ottomane, de graves avaries. La plus importante survint en 1592.¹ Plus tard, à la suite d'une autre tempête survenue en 1740, des vents nord-est se sont abattus ; la mer déchaînée a enfoncé une partie de la jetée et détruit des édifices portuaires. Dans le but de réduire la passe du port et par conséquent, la force du courant, une digue fut construite au début du XVIIIe siècle, comportant à son extrémité ce qu'on appelle la pointe du môle. Le port resta sous cette forme (en superficie) jusqu'après 1830.

V-7-2- LE PALAIS DE LA DJENINA

C'est le centre politique et administratif.

Le palais résidentiel des deys, appelé Dar al-Sultan, Dar al-Imara et al-Djenina, occupe le terrain qui s'étend d'est en ouest entre les rues Bab al-Oued et Bab al-Souk et du nord au sud entre les rues al-Diwan et Hammam al-Djenina. Il comprenait le magasin des dimes pour le ravitaillement des troupes, des fours, des dépôts pour le matériel de campement, des espaces pour les services du gouvernement et le logement du personnel, le trésor public des rentes de l'Etat, des appartements, des maisons pour le logement du dey et la salle d'audience.²

V-7-3- LES CASERNES ET L'ARSENAL

La localisation des casernes se concentre aux alentours des deux portes les plus importantes du point de vue stratégique et qui brassent le plus grand trafic commercial de la médina. Bab Azzoun, qui communique avec l'intérieur du pays, réunit autour d'elle 5 des 8 (maisons des Janissaires) : deux à proximité immédiate et trois à moins de 150m. Bab al-Djazira, qui assure les relations internationales, est flanquée de deux casernes, et la troisième se trouve à moins de 70m à l'est. L'arsenal consacré à la construction et à la réparation des embarcations est ainsi décrit au début du XVIIIe siècle par Fray Melchor: Comme il a déjà été mentionné plus haut, les forces armées ottomanes, dépêchées d'habitude à titre de renforts, étaient constituées, dans le corps des janissaires occupaient de grandes casernes confortables dites « Ouda », « Kichia » ou « Cachri »³

Dans ces casernes à deux étages haut et bas, les chambrées prenaient jour sur des cours spacieuses. Au centre des cours de ces édifices militaires, se dressait une fontaine construite

¹ Idem, pp 48-49.

² MISSOUM.S, op.cit, p 150

³ Idem ,p138.

habituellement en marbre blanc. Dans chaque caserne, des galeries entouraient ces cours, et chaque chambrée avait des réduits pour les officiers et une cuisine (au moins) dotée de marmites en cuivre. Haedo, Devoulx, Berbrugger et Marçais ont dénombré sept casernes, Haedo rapporte, par exemple, que « parmi les édifices publics destinés à l'armée il y en avait cinq grands pouvant abriter 400 à 600 hommes répartis par chambrées, et deux petits, pouvant abriter 200 à 300 hommes. Par contre. Deny compte huit casernes qui sont : La caserne des Moukarririne, et celles de Bab Azzoune, de Salih Pacha, d'Ali Pacha, d'Ousta Moussa, de Yali (intérieure), d'Eski ou l'ancienne, et de Yegi (Yeni) ou la nouvelle.¹

L'arsenal était consacré à la construction et à la réparation des embarcations. Selon un plan élaboré en 1838, l'entrée de l'arsenal est représentée par un passage de 4m de large sur 20m de longueur qui débouche sur un espace vouté irrégulier, de plus de 2000 m², semé de piliers rectangulaires de 3.5m sur 2m.²

Les deux grands arcs en plein cintre qui forment l'accès à l'arsenal constituent, dans l'iconographie d'Alger, un détail toujours présent bien que souvent mal situé. La distance qui les sépare est très peu et pas plus sinon autant qu'une maison qui sert pour les maîtres des bateaux, se met en leur milieu.³ (Figure 92)

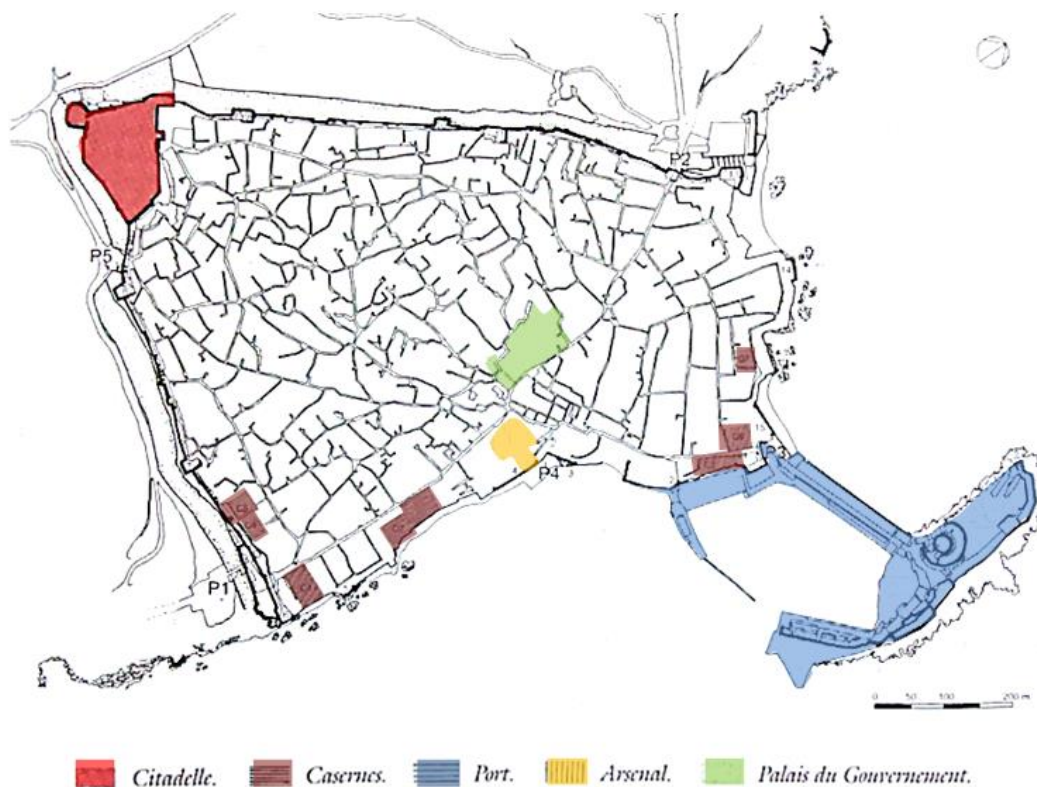
V-7-4- LA CITADELLE

La citadelle est la pièce majeure de la structure défensive de la médina d'Alger. Placée sur les hauteurs de la médina elle s'étend sur une grande surface. Sa construction remonterait au début du XVI e siècle. Elle comprend des bastions, des remparts, des casemates, une poudrière, le palais du dey, une mosquée, un pavillon d'été, un hammam, et deux jardins d'été et d'hiver. Elle comporte aussi un palais pour les beys qui administraient les régions sous l'autorité du dey. (Figures 92 et 93)

¹ Idem ,pp 140-143..

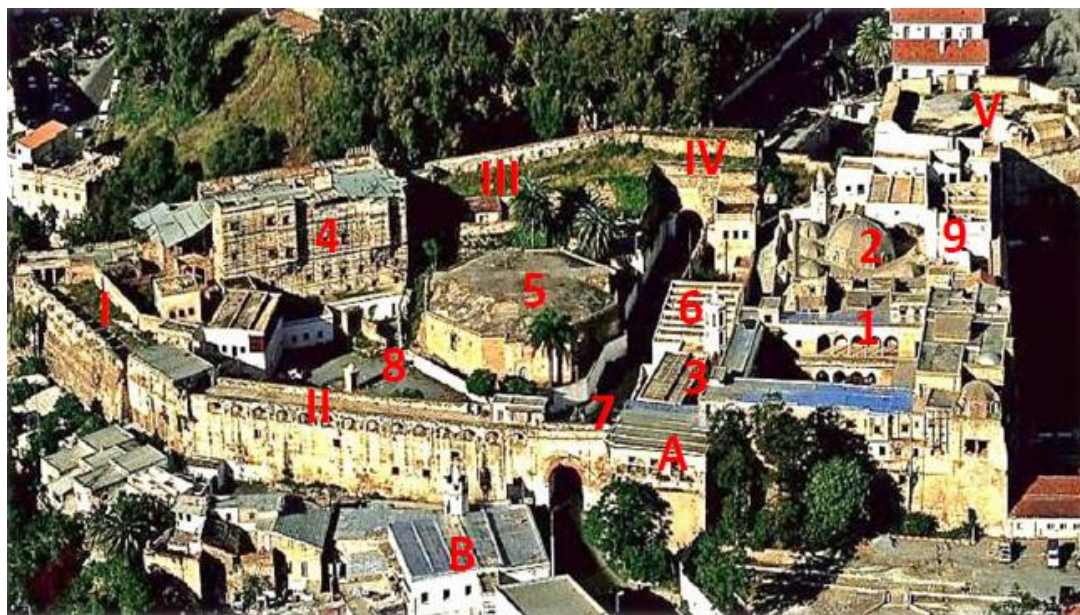
² Idem, p 122

³ Idem



■ *Citadelle.*
 ■ *Casernes.*
 ■ *Port.*
 ■ *Arsenal.*
 ■ *Palais du Gouvernement.*

Figure 92. Infrastructure politico-militaire d'Alger, source: MISSOUM.S, op.cit., p 139.



- | | | | |
|-------------------|----------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| 1. Palais du Dey | 4. Palais des Beys | 7. Jardin d'été | A. Entrée principale |
| 2. Mosquée du Dey | 5. Poudrière | 8. Jardin d'hivers | B. Jamaa Béрани |
| 3. Pavillon d'été | 6. Mosquée des janissaires | 9. Résidences des Aghas | I, II, III, IV et V . Batteries |

Figure 93. Citadelle d'Alger, source : www.skyscrapercity.com, avec traitement personnel.

V-8- LES FAHS ET LA BAIE D'ALGER : L'EXT-RAMUROS

V-8-1- LES AQUEDUCS

Pendant le premier siècle de la régence ottomane, Alger n'était alimentée en eau que par des puits et des citernes. Ce furent les andalous qui, après leur expulsion d'Espagne, entreprirent de doter la ville d'aqueducs. Il y avait à Alger quatre importants aqueducs :

V-8-1-1- AQUEDUC DE TÉLEMLY

Cet aqueduc est le plus ancien (milieu du XVI^e siècle) ; il commence dans la zone appelée Mustapha supérieur par une galerie qui collecte à sa naissance les eaux de la source en question. Il capte d'autres petites sources le long de son parcours de 3800m et suit le chemin de Télémlly (d'où son nom à l'époque française, avec des canalisations souterraines et superficielles pour pénétrer dans la médina au niveau de Bab Djedid et aboutir, près des fortifications, dans une citerne construite à une altitude de 85m au-dessus du niveau de la mer. Cette citerne propriété de la corporation des eaux, se trouve dans la rue de la Girafe, en dessous de Jama Ali Madfa.¹

V-8-1-2- AQUEDUC DE BIR TRARYA

Cet œuvre réunit les eaux de sources superficielles situées dans la vallée appelée Frais Vallon, près du Fort de l'Empreur –précisément dans le site de Bir Trarya « puits de la fraîcheur »- et se matérialisent dans l'aqueduc qui hérite de ce dernier nom. Son parcours était de 1700m et prenait fin à Bab el-Oued pour alimenter la fontaine qui s'y trouvait, après avoir approvisionné les deux forts qui se situent à proximité. Cet aqueduc est le plus court des quatre.²

V-8-1-3- AQUEDUC DE HAMMA

Cet aqueduc fut construit par un maître bâtisseur andalou (Ousta Moussa), il allait capter la source du Hamma et après un parcours de 5000m, il entrait en ville par la porte de Bab Azzoun. Sur son itinéraire, cet aqueduc approvisionnait la fontaine appelée (Aïn el-Hamma), près de la source, trois casernes extra-muros, le fort Bab Azzoun, le magasin des fourrages, l'abattoir et plusieurs fontaines situées près de la porte. A l'intérieur de la médina, il distribuait de l'eau à 24 fontaines, au palais du Dey, à la caserne al Mouqriyin, à celle de l'artillerie et au port.³

V-8-1-4- AQUEDUC D'AÏN ZABOUJA

L'aqueduc d'Aïn Zabouja, le plus récent, capte les eaux de sources artificielles sur le plateau de Ben Aknoun, situé à un peu plus de 10km au sud-ouest de la médina. Pour en augmenter le débit, les constructeurs recoururent à des drainages superficiels et à des canalisations perpendiculaires aux courbes de niveau qui collectent les ruissellements aquifères ; des galeries remplies de

¹ MISSOUM, op.cit, p 98.

² Idem, p 99.

³ Idem pp 103-104

pierres sèches filtrent l'eau. Avant de pénétrer dans la médina par la Citadelle qu'il approvisionne au passage, cet aqueduc alimente 4 fontaines et la zone de Tagarins. A l'intérieur de la ville, il distribue de l'eau à 14 fontaines. ¹ (Figure 94)

V-8-2- LES FONTAINES

L'aménagement et la répartition des eaux, la construction des aqueducs et des fontaines et leur entretien entraient dans les attributions de l'Etat et formaient une administration dont le chef s'appelait ; khodjet el-Aïoun. Mais les particuliers, qui souvent aussi se chargeaient spontanément, à leurs frais, de la construction de fontaines et puits, conduites, aqueducs, avaient une sollicitude toute particulière pour ce qui pouvait assurer le service régulier des eaux. Adoptant la forme du habous, ils faisaient des donations immobilières dont les revenus étaient consacrés exclusivement à l'entretien des fontaines et des aqueducs.

Parmi les fontaines qui existaient à Alger à l'époque ottomane, nous citons : Aïn el-Atteuch, Aïn el-Hamra, Aïn Mzaouka, Aïn el-Ohdj, Aïn Birkhadem, Aïn Sebâa Aïoun, Aïn el-Hamma. ²



Figure 94. Aqueducs et fontaines d'Alger, source : bibliothèque nationale d'Alger, prises personnelles, 21.03.2014.

¹ Idem, p 104.

² ASSARI, op.cit, p 222.

V-8-3- LES MAISONS DU FAHS

Les maisons de la proche périphérie d'Alger, Dars, Djenanes (résidences de campagne), ont de tout temps constitué les demeures des représentants du pouvoir local (Raïs). Elles représentent les modèles de l'opulente architecture locale. Elles avaient aussi cette particularité, liée à la topographie de la ville, assise sur des collines, de bénéficier, pour chacune d'elles, d'une double vue imprenable sur la Méditerranée et la médina (Figure 95)

Parmi les maisons Fahs d'Alger, nous citons : Dar Mami-Arnaout, Dar Abdeltif, Djenane Rais-Hamidou, Djenane Khodjet el-Kheil, Djenane Ali-Rais, Djenane el-Rais, Djenane el-Dey, Djenane Hussein à Dély-Ibrahim, Djenane Kheznaji Ibrahim à Chéraga, Djenane Yahia-Agha à Hydra, Djenane Ben-Abdelkader, Djenane el-Bey, Djenane Ben-Chaouch, Djenane Seghir, Djenane Taleb, Djenane Ben-Merabet, Djenane el-Berberi, Djenane Bey-Titteri.



Figure 95. Maisons du Fahs d'Alger, source : bibliothèque nationale d'Alger, prises personnelles, 21.03.2014.

V-8-4- AUTRES ÉDIFICES

Alger possédait, du temps de la régence ottomane, plusieurs Zaouias et cimetières (Djabanat) situées dans les Fahs de Bab Azzoun et Bab el Oued. (Figure 96)

Le territoire extramuros éloigné était doté de plusieurs résidences de campagne, des demeures des marabouts, des cafés (Kahouet) et des Haouchs (Haouech el Bey, Haouech Ben Merad et Haouech Ben Zerga ; situé dans le territoire de l'actuelle ville Bordj el Kiffan).



Figure 96. Edifices du Fahs d'Alger, source : bibliothèque nationale d'Alger, prises personnelles, 21.03.2014.

V-8-5- LES FORTIFICATIONS

Pour se prémunir contre les risques d'invasion maritime, l'administration de la Régence ottomane a fait ériger de nombreux forts et batteries puissamment armés. C'est ce qui explique que la cité ait pu repousser toutes les tentatives d'envahir Alger par la mer. Que ces agressions aient été le fait des anglais (Lord Exmouth), des espagnols (Charles Quint) ou des français (Duquesnes) jusqu'à 5 juillet 1830.

Le littoral de la baie d'Alger étant constitué de nombreuses parties, le pouvoir ottoman a fait construire à chaque cap un fort dont les feux croisaient ceux du précédent et du suivant, ce qui rendait la ville pratiquement invulnérable, d'où son nom d'Alger la bien-gardée.

De plus, toutes les hauteurs de la ville et pratiquement sur chaque mamelon, se dressait un fort qui couvrait Alger de ses canons à longue portée. Les casernes portaient le nom de Dar, alors que les forts portaient celui de **Bordj** et les batteries celui de **Topana** ou Topanet.

CONCLUSION

Cette lecture typo-morphologique nous a permis de comprendre l'origine des formes, d'en expliquer les transformations passées et d'orienter celles à venir ; elle vise à s'inscrire dans la même ligne continue avec ce qui existait auparavant.

L'analyse morphologique relie les différentes échelles d'intervention (territoires; villes quartiers et bâtiments). Par cette approche l'analyse morphologique permet de saisir toute la complexité d'un paysage construit et de faciliter l'arrimage de la gestion du patrimoine avec les pratiques urbanistiques.

L'approche morphologique conduit à la réintégration des bâtiments à des niveaux de planification qui généralement se dessinent selon deux axes, à savoir le niveau où s'articule le bâtiment et le quartier immédiat d'une part, et la forme de la ville dans son ensemble d'autre part.

Le fort de Bordj El Kiffan par sa situation représente un exemple de cette double liaison : la première avec l'environnement immédiat du fort (le quartier de Bordj El Kiffan) et une deuxième avec un système et un contexte beaucoup plus complexe à savoir le système défensif d'Alger que nous allons étudier dans le chapitre qui suit.

Chapitre VI

Le système défensif d'Alger

CHAPITRE VI : LE SYSTEME DEFENSIF D'ALGER

INTRODUCTION

La Médina d'Alger a bravé pendant plusieurs siècles les états européens les plus puissants, elle avait un système défensif qui a assuré sa protection et celle de sa baie. Ce système ne fût pas l'œuvre d'un seul homme, ni d'une seule époque, chaque gouverneur y apporta sa contribution, mais le système étudié dans ce chapitre est celui de 1830.

Le système des fortifications d'Alger et jusqu'à 1830 était subdivisé en trois sous-systèmes :

-La défense interne de la Médina d'Alger : elle couvre l'ensemble des fortifications de l'île de la marine, la citadelle, les remparts, les portes et les batteries, cette défense était considérée la plus importante et la plus imposante de l'ensemble du système.

-La défense extramuros rapprochée : la défense interne n'était pas suffisante pour assurer la sécurité de la ville c'est pour cela que les ottomans ont édifié plusieurs fortifications (forts et batteries) en dehors des remparts de la médina dont le but était d'appuyer et consolider le premier sous système.

- La défense extramuros éloignée : c'est le troisième sous système, il était érigé pour compléter les deux premiers sous-systèmes et assurer la protection de la baie. Cette défense couvre la baie est et ouest de Tamentfoust jusqu'à Sidi Feruche. (Le Fort de Bordj El Kiffan appartient à ce sous-système).

Après l'occupation française, la plupart des fortifications de la baie d'Alger ont été démolies. De nos jours il ne reste que la citadelle et quelques forts et batteries qui se trouvent dans un état de dégradation, marginalisation et non protection.

Ces fortifications sont des éléments patrimoniaux importants, ils font aujourd'hui partie du tissu urbain de la ville d'Alger et c'est à travers une étude et une connaissance de leur histoire qu'une reconnaissance pourrait voir le jour.

VI-1- DESCRIPTION DU SYSTEME DEFENSIF

Alger, la protégée par dieu, Alger, la bien gardée (El Djazair El Mahroussa), c'est ainsi qu'Alger était surnommé durant la régence ottomane. Une appellation qui reflète un état de lieu, ou Alger était en situation de défense voire quelque fois résistance face aux attaques des flottes européennes. Cette défense est due certainement à son système défensif qui l'a protégé durant cette grande période. Couvrant toute la cote de la baie d'Alger, les fortifications d'Alger composées de remparts, forts et batteries étaient un grand système bien relié par des chemins et des routes qui couvraient la partie extramuros de la ville de Tamentfoust à l'est jusqu'à sidi Fredj à l'ouest. (Figure 97)

En 1830, son système défensif se développait en trois niveaux :

La défense interne de la ville.

La défense rapprochée.

La défense éloignée. (Cas du Fort de Bordj El Kiffan)

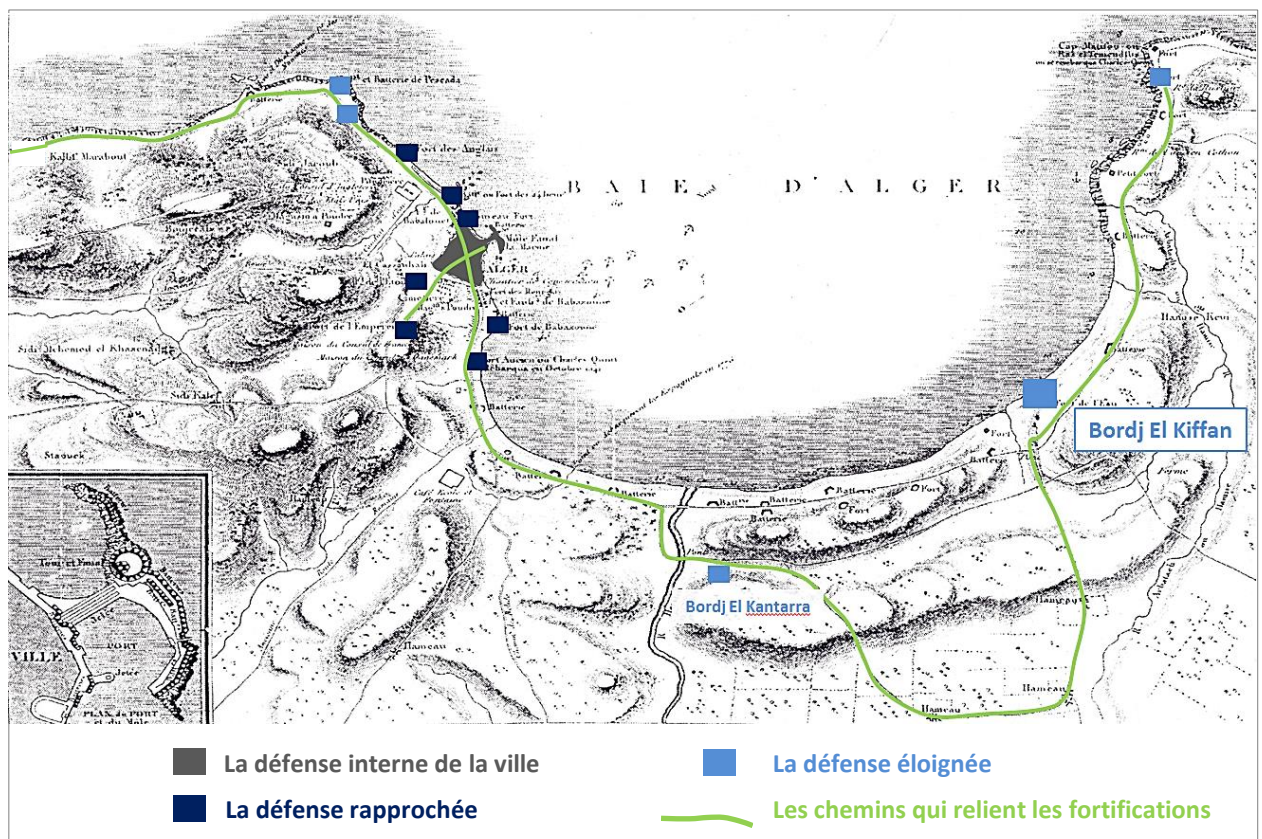


Figure 97. Carte des fortifications de la baie d'Alger, source: bibliothèque de l'office nationale de la gestion et l'exploitation des biens culturels, avec traitement personnel.

VI-2- LA DEFENSE INTERNE

VI-2-1- LES FORTIFICATIONS DE L'ILE DE LA MARINE

L'île de la marine située face à la Médina est à l'origine du port ; tous les chroniqueurs ont mentionné le rôle majeur tenu à Alger par ce rocher. Le premier édifice construit dans l'île était une tour-vigie servant de phare que les Espagnols ont détruit lorsqu'ils ont érigé le Peñon. Sur ce même endroit, les ottomans ont construit la forteresse de Bordj el Fanar et des autres forts. En 1830 les fortifications de l'île de la Marine comptaient **huit forts** reliés entre eux par de grandes batteries de façon à former une ligne de défense continue. Ces fortifications sont : Bordj El-Fanar, Bordj Ras- Ammar el-Kadim, Bordj Ras-Ammar el-Djadid, Bordj el-Djadid, Bordj es-Sardin, Bordj Ma-Bin, Bordj el-Goumen, Bordj Ras el-Moul. (Photos 04 et 05) et (Figures 98 et 99)



Photo 04. Maquette de la Médina d'Alger en 1830.

Source : Exposition : Algérie 1830-1962, Mai- Juillet 2012 au musée de l'armée, hôtel des invalides, Paris.



Photo 05. Fortifications de l'île de la marine.



Figure 98. Fortifications de l'île de la marine, source : LEBANE.A ,(2009), « La Casbah d'El Djazair », Guidmania éditions, Alger, p 28.



Figure 99. Iconographie d'Alger, par Paranti, source : ASSARI. N,(2007), « Alger des origines à la régence turque », Editions Alpha, Alger, p 27.

VI-2-1-1- BORDJ EL FANAR (FORT DU FANAL)

Ce fort a joué un rôle important dans l'appareil défensif de la ville en résistant à toutes les attaques tentées successivement contre la cité. Les vaisseaux concentraient leur feu sur cet ouvrage car il abritait une grande quantité de canons au nombre de 55 selon Devoulx¹ et de 44 selon Arnault.²

Il comportait aussi la grande poudrière de la ville ; toutefois, nous en ignorons l'emplacement exact ; mais il est probable qu'elle se trouvait à l'endroit sur lequel a été bâti le magasin des armes, avoisinant le fort. On doit signaler que Bordj el Fanar a été frappé en 1814 par la foudre qui en a détruit une partie, reconstruite au cours de la même année et en 1816 lorsque Lord Exmouth a attaqué Alger, le fort a été touché, ainsi que le reste des fortifications maritimes avoisinantes.³

Le fort tient sur une assise circulaire d'un diamètre de 60 mètres ; il est entouré du côté du continent d'un fossé de 5 mètres de largeur. Sa forme est celle d'un polygone à 12 côtés égaux mesurant chacun 7 mètres au niveau de la terrasse et 8 mètres au niveau du sol. Vers la base, la pente du mur croit de 30% ; à partir de 10 mètres en hauteur, elle diminue (Figure 100 et 101). Le bâtiment comporte quatre étages, chacun disposant d'un certain nombre d'embrasures destinées aux pièces d'artillerie. La hauteur du fort par rapport au sol atteint (si l'on inclut celle du phare) 36.80m. Avant d'atteindre le premier étage, nous trouvons une rampe d'accès.⁴



Figure 100. Iconographie de la Médina d'Alger, source : DEVOULX Albert,(2003), « El Djazair Histoire d'une Cité d'Icosium à Alger », Editions ENAG, Alger, p 59 .

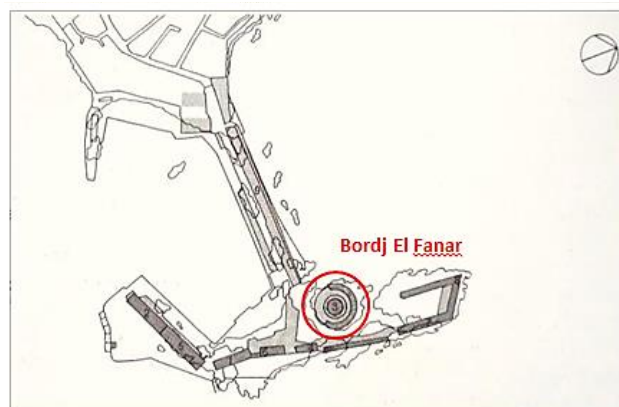


Figure 101. Situation de Bordj el Fanar, source : MISSOUM Sakina ,(2003), « Alger à l'époque ottomane. La médina et la maison traditionnelle », Editions INAS , Alger, p 120.

¹ DEVOULX Albert, (1869), La marine de la régence d'Alger, Revue Africaine, T 13, p 408.

² ARNAUT,(1875), Attaques des batteries d'Alger par Lord Exmouth en 1816, Revue Africaine , T19, p 194.

³ KHELASSI Ali ,(1985), Constructions Militaires à l'époque ottoame, Edition spéciale du musée central de l'armée, Alger, p 55.

⁴ Idem, p56.

Sur le côté nord-ouest, se trouve le phare qui surplombe le fort. Il a l'aspect d'un minaret polygonal à 12 cotés, chacun mesurant 1.85m. Nous accédons à la terrasse par un escalier. Les embrasures de l'artillerie décorent le pourtour de la terrasse (2 embrasures sur chaque côté), le diamètre de la terrasse atteint 26.50m. La tour du phare s'élève de 14.60m au-dessus de la terrasse. Elle a le même nombre de côtés que celui du fort. Elle a dix petites ouvertures laissant passer la lumière du jour et éclairant ainsi l'escalier intérieur à 74 marches menant jusqu'au sommet. L'épaisseur des murs atteint 1.35m.

Après 1830, ce fort a subi de nombreuses modifications mais rien n'égale l'ampleur des dégâts subis par l'ouvrage en 1845 après l'explosion de la poudrière ; les parties ouest et nord, ainsi que la poudrière, furent détruites. Lors des travaux de réfection, son aspect original fut défiguré. Le petit dôme qui surmontait le sommet de la tour a été enlevé et remplacé par une structure métallique ayant à peu près la même forme.¹ (Figure 102 et 103)



Figure 102. Bordj El Fanar, source : Collection BernardVenis <http://algerroi.fr/Alger/amiraute>.



Figure 103. Bordj El Fanar, source : Collection BernardVenis :<http://algerroi.fr/Alger/amiraute>.

VI-2-1-2- BORDJ RAS AMMAR EL-QEDIM (FORT VIEUX RAS AMMAR)

Si nous dépassons Fort El Fanar vers le nord, en passant par le nouveau magasin, nous apercevons une série de rochers s'étendant vers le nord, formant un cap de 160m encerclé par les vagues sur ses trois côtés. Sur la pointe de ce cap fut édifée une fortification dite Bordj Ras Ammar El-Qedîm (Fort-Vieux de Ras Amar), sur l'ordre de Pacha Mohamed, qui le confia au chef de l'artillerie (Bâsh-tobdji). Au rez-de-chaussée, on compte 25 ouvertures pour l'artillerie. Bordj Ras Ammar El-Qedîm avait en effet une position stratégique, il était situé à l'extrémité nord de l'île de la marine, directement en face de la mer fermant la petite baie entre l'île et la plage (Figure 104). Il a eu donc un rôle très important dans la résistance aux différentes attaques

¹ Idem, pp 56-57.

contre le port et la ville ; c'était un solide support au Fort El Fanar. Dans la partie supérieure une batterie orientée vers la mer avec 28 ouvertures ; soit un total de 53 pièces d'artillerie, sans tenir compte des petites pièces.¹ Ce fort de forme rectangulaire mesure 21 m de long et 7.00m de large ; il comporte trois salles (ou demi-pièces), dont deux du côté nord. La troisième pièce se trouve reliée au Fort-Neuf Ras Ammar.

Il faut noter, à ce sujet, que la flotte française, venue conquérir Alger en 1830, reçut un coup dur pour s'être approchée du Fort-Vieux Ras Ammar, elle dut attendre deux jours avant de repasser à l'attaque.²

VI-2-1-3- BORDJ RAS AMMAR EL-DJEDID (FORT NEUF RAS AMMAR)

Selon Devoulx, ce côté des fortifications est resté longtemps comme un véritable îlot, isolé du Fort El Fanar, auquel il était relié par un chenal rempli de pierres, taillées par les vagues. C'est Hussein Dey qui fit combler le chenal séparant le Fort-Vieux Ras Ammar et le phare. Il y construisit un ouvrage connu sous le nom de Bordj Ras Ammar el-Djedîd et le confia à un chef-artilleur. Le fort comportait environ 30 ouvertures destinées aux pièces d'artillerie réparties sur deux étages ; la partie inférieure était fortifiée et comportait 17 ouvertures en pente, dont neuf sont encore en bon état de conservation ; ainsi le nombre des ouvertures était un minimum de 34. En partant du sud du Fort-Vieux Ras Ammar, l'appareil défensif se continue par un mur d'environ 42m protégeant trois rangées de canons, il dispose de 18 ouvertures. (Figures 104 et 105) Après 1830, ce fort fut détruit définitivement ; il n'en reste rien de notable.³

VI-2-1-4- BORDJ EL-DJEDID (FORT NEUF)

Il fut construit par le Pacha Mohamed Othman en 1774 en vue de compléter les fortifications du port. Il était confié à un chef-artilleur, l'ouvrage comportait environ 21 ouvertures pour les pièces d'artillerie et une inscription ossmali gravée sur une table de marbre rectangulaire mesurant 0.77m par 0.85m. Ce fort a été divisé en plusieurs pièces utilisées comme des magasins. Il est relié aux autres forts par une galerie voûtée de liaison qui s'appuie sur des piliers quadrangulaires.⁴

¹ DEVOULX ,op.cit, p 481.

² KHELASSI , op.cit, pp 57-58.

³ Idem, p 58.

⁴ Idem, pp 58-59.

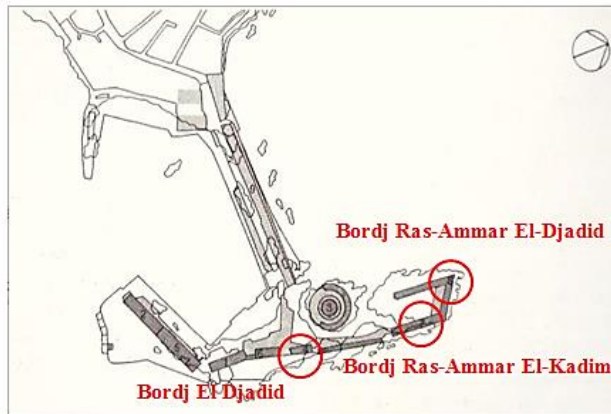


Figure 104 . Situation de Bordj El Djadid et Bordj Ras Ammar, source : MISSOUM Sakina ,op.cit.



Photo 06. Fortifications de l'île de la marine : Source : Exposition : Algérie 1830-1962, .op.cit.



Figure 105 . Vue des fortifications de l'île de la marine, source : LEBANE. A ,(2009), «La Casbah d'El Djazair», Guidmania éditions, Alger, p 47.

VI-2-1-5- BORDJ ES-SARDIN

Ce fort est adjacent au Bordj Mâ-Bîn dont il couvre une partie à l'arrière ; il prolonge la ligne de défense du côté extérieur. Il doit son nom aux deux poissons gravés au-dessus de sa porte d'entrée. Il fut construit par le pacha Mohamed Othman en 1190 de l'Hégire correspondant aux années 1776-77, comme en témoignent les inscriptions ossmalis trouvées dans ce fort, et qui ont été publiées par Devoulx¹ et Colin². Entre Bordj Es-Sardin et Bordj El-Goumen s'étend une voûte formant un angle presque droit au point de retour du quai vers la ville ; elle suit à peu près une ligne est-ouest et couvre la totalité de ce côté ; elle semble de facture assez récente. Elle renferme le fameux canon dit « Baba Merzouq » (le Père Fortuné) de triste mémoire auprès des Français. Après 1830, dans cette partie, on a ouvert une porte qui donne accès au restant du môle que les ottomans ont commencé à construire ; toutefois, il n'a été achevé qu'après 1870 par les français qui lui ont donné une étendue de 500 mètres.³ (Figure 106)

¹ A.DEVOULX, (1877), Etudes archéologique et topographique sur Alger aux époques romaine, arabe, et turque, Revue Africaine, T21, p 52.

² M.COLIN, (1901), Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie, Paris, pp 60-61.

³ KHELASSI, op.cit, p 62.

VI-2-1-6- BORDJ MA-BIN (FORT INTERMEDIAIRE)

Bordj Mâ-Bin est situé dans la partie faisant face au Bordj al Fanar entre Bordj el Djadid et Bordj es Sardines. Il fut construit en 1239 de l'Hégire correspondant aux années 1823-24 dans le but de contrôler le reste des fortifications par le Dey Hussein qui toutefois, ne lui donna aucun nom spécifique ; de ce fait il n'a tiré son nom que de l'usage de sa position d' « intermédiaire ».

De ce fort, étaient tirées les salves d'artillerie lors de l'échange traditionnel des saluts avec les navires militaires entrant au port. Ce salut comportait 21 coups de canon qui étaient, antérieurement, répartis entre les anciens forts de la manière suivante : Bordj es-Sardîn : 4 coups, Bordj el-Djedfid : 4 coups, Bordj el-Manara : 5 coups, Bordj el-Goumen : 4 coups, Bordj Ras el-Moul : 4 coups.¹ Ce salut traditionnel était rendu lors de la présentation des armes au moment de la visite au port d'Alger des chefs ou des hauts cadres militaires de tout pays. Le fort comportait trois niveaux pour l'artillerie, totalisant 18 ouvertures pour canons, dont 4 au nord et les 13 autres sur les trois cotés est, sud et ouest.² A peu près au même niveau et à la hauteur du Bordj Mâ-Bîn passe le quai entre le coté intérieur et le côté ouest, du nord au sud, face à la ville ; il s'étend sur 115m.

Après 1830, le Bordj Mâ-Bîn a servi comme salle de fêtes et d'expositions pour les hommes de la marine française. (Figure 106)

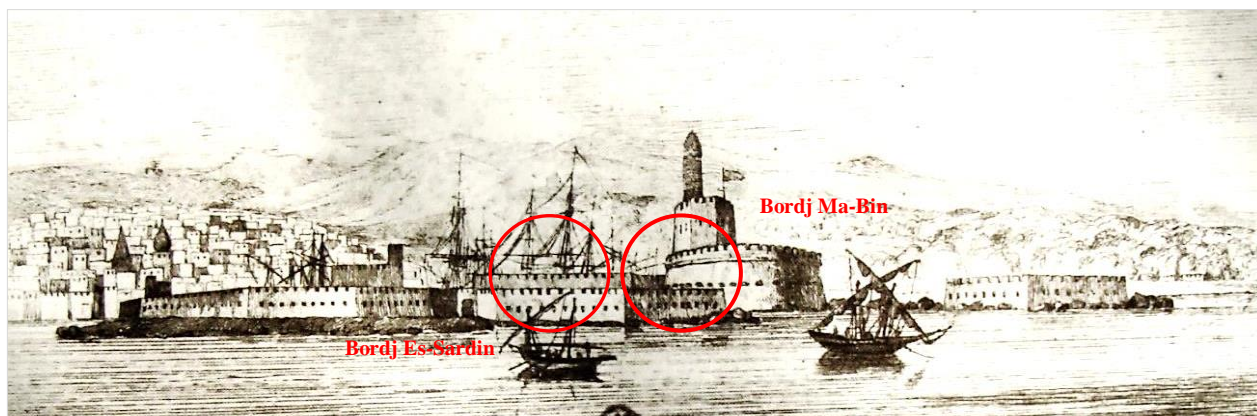


Figure 106. Vue des fortifications de l'île de la marine : Bordj Es-Sardin et Bordj Ma-Bin, source : Nadir Assari,(2007), « Alger des origines à la régence turque », Editions Alpha, Alger, p 110.

VI-2-1-7- BORDJ EL-GOUMEN (FORT DES CABLES)

Il est ainsi nommé parce que la corderie de la Marine occupait son rez-de-chaussée. Il fut construit par le Pacha Omar en 1231 de l'Hégire (1814-1815). Vu l'importance de ce fort, son

¹ DEVOULX, op.cit, p 48.

² Idem, p 62.

commandement était confié à un chef-artilleur. Devoulx¹ rapporte qu'il comportait 17 ouvertures de tir au rang supérieur ; selon les habitants, il contenait environ trente canons répartis sur deux étages ; le rez-de-chaussée était aussi fortifié. L'entrée du fort est située en face du port et de l'arsenal. L'entrée est un polygone de 5.85m de longueur ; elle est décorée de quatre armoires murales ; les deux antérieures ont une largeur de 2.20m tandis que les postérieures sont larges de 1.20m. La hauteur de la porte à partir du sol mesure 2.20m ; sa largeur est de 1.80m ; il faut y ajouter la largeur des couronnes de chapiteau quadrangulaires simples qui est de 0.46. L'arc de la porte, d'une hauteur de 1.53m, est semi circulaire ; il est décoré de motifs floraux sur toute son étendue ; sa largeur est de 44cm. Aussi, à l'intérieur des angles trièdres, se trouvent un croissant entouré de deux fleurs sur chaque côté.

A l'intérieur cinq rangées de 17 piliers chacune décorent le fort ; les piliers ont une base rectangulaire ; leur longueur varie entre 2.27m et 2.10m ; leur largeur, entre 1.95m et 1.70m ; l'intervalle séparant deux piliers est de 5.65m. L'épaisseur du mur extérieur est de 2.30m. La hauteur des arcs les reliant aux piliers antérieurs est de 1.64m. Face aux intervalles séparant les piliers, on a disposé des ouvertures pour les pièces d'artillerie sous forme d'un escalier à trois marches. L'intervalle séparant les ouvertures est de 3.65m.²

Après 1830, dans l'ensemble l'apparence ottomane de la décoration du fort a été défigurée par l'armée française, qui s'est servie du fort comme dépôt de munitions réservées au port, ensuite pour ses bureaux administratifs. (Figures 107 et 108)

VI-2-1-8- BORDJ RAS EL-MOUL (FORT DE LA POINTE DU MOLE)

Ce fort suit la ligne de défense du port. Il vient directement après le fort des Câbles (Fort el-Goumen). Il est désigné aussi par l'expression Hadj Ali, du nom du dernier gouverneur qui l'a fait réparer. Son nom de Bordj Ras el-Moul lui vient de la situation qu'il occupe à l'extrémité de la jetée ottomane. Cet ouvrage ferme le port et l'ensemble des fortifications qui l'entourent du côté est. Il comportait huit ouvertures pour les pièces d'artillerie ; d'après les habitants, il contenait quinze canons répartis sur les deux étages. Devoulx a dénombré six ouvertures basses à l'étage inférieur, ce qui donne en tout quatorze ouvertures pour l'artillerie.³ La porte du fort fait face à la ville : elle est surmontée de deux inscriptions en arabe Colin⁴ : Cette porte est appelée la porte des lions, à cause du motif ornemental qui la surmonte. Ce fort, du côté de la mer était entouré d'un fossé dont il fut doté après le raid lancé contre Alger en 1816 par Lord Exmouth. Le

¹ Idem, p 57.

² KHALASSI, op.cit, p 64.

³ DEVOULX, op.cit., p 59.

⁴ M.COLIN, op.cit, pp 74-75

fort disposait de deux ouvertures bien fortifiées au rez-de-chaussée surmontées de deux autres. Sur le mur intérieur faisant face au port, nous pouvons observer des colonnes à chapiteaux simples sur la paroi qui s'étend du nord au sud-est. (Figures 107 et 108)

Si l'on reprend l'ensemble des fortifications du port et que l'on additionne la totalité des ouvertures que nous avons mentionnées, on obtiendra un total de 293 bouches à feu, la plupart d'un fort calibre, dont la moitié est placée à l'abri, dans des points forts. D'autre part, il y a lieu de rappeler qu'une grande partie des batteries de l'enceinte de la ville et des appareils défensifs extérieurs servaient à la défense du port¹. Avant Devoulx, Arnault avait décompté 220 canons², répartis sur les forts du port seulement, en dépit de sa relative exigüité, sa superficie ne dépassant pas les trois hectares.

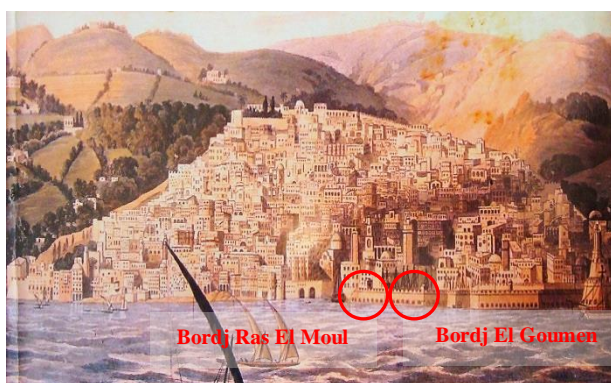


Figure 107 : Gravure d'Alger par C. Rumker

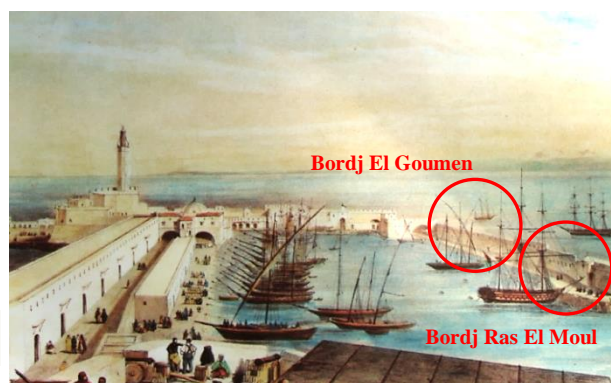


Figure 108 : Gravure du port d'Alger par A. Genêt,

Source : DJEBAR Assia, (2008), « Villes d'Algérie au XIX^{ème} siècle », Editions ANEP, Alger, pp 23-31 .

VI-2-2- LES REMPARTS DE LA VILLE

La médina d'Alger était protégée par des remparts du côté de Bab Azzoun et de Bab el Oued. La défense de la ville était renforcée par la présence d'un fossé profond autour des remparts qui étaient aussi percé de cinq portes principales. Cette enceinte a été construite sur un plan triangulaire presque équilatéral, un des côtés s'appuyant sur la mer, les deux autres cotés s'élevant à différentes hauteurs sur les deux flancs d'une colline faisant suite à un massif de plusieurs montagnes³ (Photos 07 et 08). L'enceinte formait une ligne de 750m de long du côté de la porte Azzoun et de 900m depuis la pente de la porte de la Vallée. Cette muraille était crénelée sur tous les côtés par des merlons pyramidaux. (Figures 109 et 110) Suivant Haedo, « il est possible de comparer la forme de l'enceinte de cette ville à un arc dont la corde serait la façade maritime

¹ DEVOULX, op.cit., p 63.

² ARNAUT, op.cit, p 174.

³ BOUTIN, (1927), Reconnaissance des villes, portes et batteries d'Alger, Paris, p 18.

s'étendant d'est en ouest, le port suivant aussi la même direction ainsi que les angles, les galeries et les terrasses de toutes les maisons ...Les murailles qui représentent le bois de l'arc ont été construites sur une colline s'élevant par degrés jusqu'à son sommet » ¹. (Figures 111 et 112)



Photo 07. Maquette de la Médina d'Alger,

Source : Exposition : Algérie 1830-1962, .op.cit.

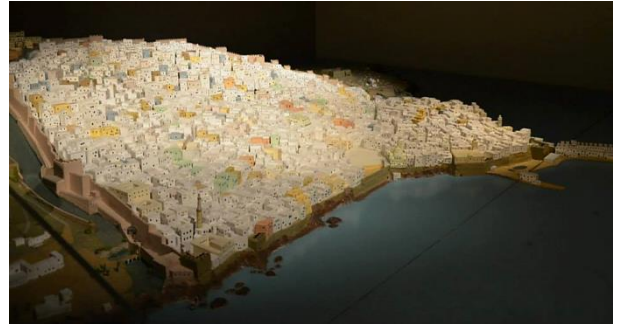


Photo 08. Maquette de la Médina d'Alger.



Figure 109. Rempart sud de la médina d'Alger.

source : ALLOULA Malek,(2001) « Alger photographiée au XIXè siècle », Photogravure et reliure Musumeci, Val d'Aoste, Italie, pp 63-67



Figure 110. Rempart nord de la médina d'Alger.



Figure 111. Rempart nord de la médina d'Alger ,
source : Collection B. Venis, <http://algerroi.fr>



Figure 112. Rempart de la médina d'Alger (coté Bab Azzoun), source : ALLOULA Malek,op.cit, p 68

La muraille de l'appareil défensif est constituée d'un blocage en terre (de 3 à 5 pieds) de 0.99 à 1.65 m de large surmonté sur une hauteur de 3 à 4 pieds au maximum (entre 0.99 et 1.32m) par

¹ H. HAËDO, (1870), Topographie et histoire générale d'Alger, trad. A. Berbrugger, Revue Africaine, T14, p 421.

un parapet d'une largeur estimée entre 1 et 3 pieds. Il est percé par des embrasures de mousqueterie et d'artillerie à peu près de même grandeur, les faces des murs descendant à peu près verticalement sur les deux côtés et l'épaisseur globale de la muraille varie entre 5 et 8 pieds au maximum (le pied vaut 33 cm). De place en place existent des escaliers menant en haut du mur en blocage, la hauteur au-dessus du sol variant entre 9 et 20 pieds¹.

« En certains endroits, du côté de la Porte de la Vallée, la muraille offre une épaisseur très variable entre 4.45 et 6 .95m alors que du côté de la Porte Azzoun l'épaisseur de la muraille peut atteindre 19m, à cause d'une fausse butte bitumineuse. L'épaisseur de la muraille proprement dite varie entre 4 et 8 m»²

« En plus des batteries, nous remarquons à intervalles irréguliers des embrasures plus grandes que les meurtrières ordinaires qu'il est possible d'utiliser comme embrasures d'artillerie. Par suite de la disposition irrégulière de la ville, ces fortifications dentelées blanchies à la chaux brillantes et éclatantes comme les bâtiments qui les suivent immédiatement, montent en gradins généralement rapprochés les uns des autres»³

L'enceinte se compose du chemin de ronde d'une largeur de 2m, d'un parement d'une épaisseur variant entre 0.5m et 0.95m généralement construit en pierres ou en briques, puis d'un blocage en terre compactée de forme inclinée. L'épaisseur de la partie sur laquelle ont été effectuées les mesures et qui est la partie restante de la muraille de Bab Djedid Ouest atteint 3.5m ; l'épaisseur de la totalité de la muraille étant de 6.45m. En haut de cette partie existaient des merlons de protection munis d'ouvertures permettant aux combattants d'observer et de viser le fossé à l'abri des projectiles des attaquants.⁴ Pour la partie de la muraille qui a échappé à la destruction, il est à remarquer que la hauteur du chemin de ronde variait en fonction de la disposition du blocage en terre. Cette partie est un modèle vivant de l'enceinte à l'époque ottomane, et elle a été ornée à l'intérieur par des arcs ouverts d'intervalles variant entre 2.40 et 3.85m et de profondeur également variable entre 1.20 et 2.35m. Quant aux piliers sur lesquels elles s'appuient, ils ont tous une largeur égale à 1.10m et sont munis à leur sommet d'un écoulement d'eau. Nous trouvons la même variété dans les matériaux de construction du côté relié à la Casbah depuis la partie Est de Bab Djedid, soit des pierres, soit des briques ou bien un blocage de terre mélangée à

¹ BOUTIN, op.cit., p 33.

² DEVOULX, op.cit., p 74

³ Idem.

⁴ KHALASSI, op.cit., p 69.

des pierres ou des briques concassées ou des pierres taillées. Mais d'une manière générale, dans les endroits fortifiés et spécialement à leurs extrémités, la face extérieure de l'enceinte a été équipée de créneaux généralement en forme d'embrasures à canons.¹ (Figures 113 et 114)

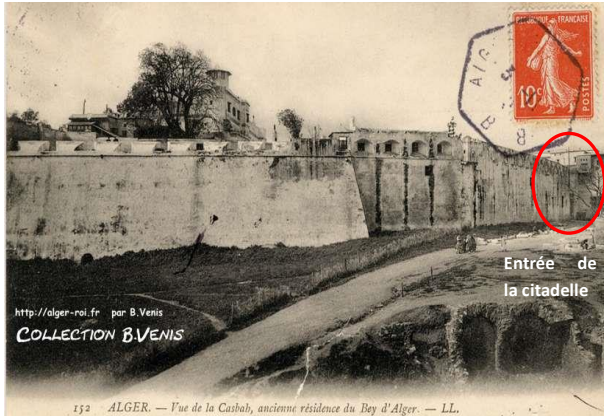


Figure 113. Rempart de la Citadelle (coté Est),
source : Collection B. Venis, <http://algerroi.fr>



Figure 114. Rempart de la Citadelle (coté Sud),
source : Collection B. Venis, <http://algerroi.fr>

Mais il est sûr qu'il n'existait pas à l'intérieur de la ville de contre-fossé à cause du site, car les habitations étaient la plupart du temps attenantes à la muraille. (Photos 09 et 10)



Photo 09. Rempart d'Alger (côté Sud)



Photo 10. Détail du rempart (côté Bab Djedid)

Source : Exposition : Algérie 1830-1962, .op.cit.

Après leur entrée en Algérie en 1830, les forces d'invasion ont commencé à démolir les principales enceintes de la ville, et il n'en subsistait en 1872, que quatre parties : La Casbah, un petit élément de rempart entre la Casbah et la brèche créée par la destruction de la Nouvelle Porte, batterie n 8, et enfin un petit élément de rempart en contre-haut du lycée² (aujourd'hui le lycée Emir Abdel Kader). A ce jour il ne reste que celui qui entoure la citadelle.

¹ DEVOULX, (1876), Etude Archéologique et topographique de la ville d'Alger, Revue Africaine, T20, p 74.

² KHALASSI, op.cit., p 73.

VI-2-3- LES ENTREES

Tous les chroniqueurs et voyageurs racontaient que la médina d'Alger était dotée de cinq portes : la porte de la vallée, la nouvelle porte, la porte Azzoun, la porte de la mer, et la porte de l'île. (Figure 115)

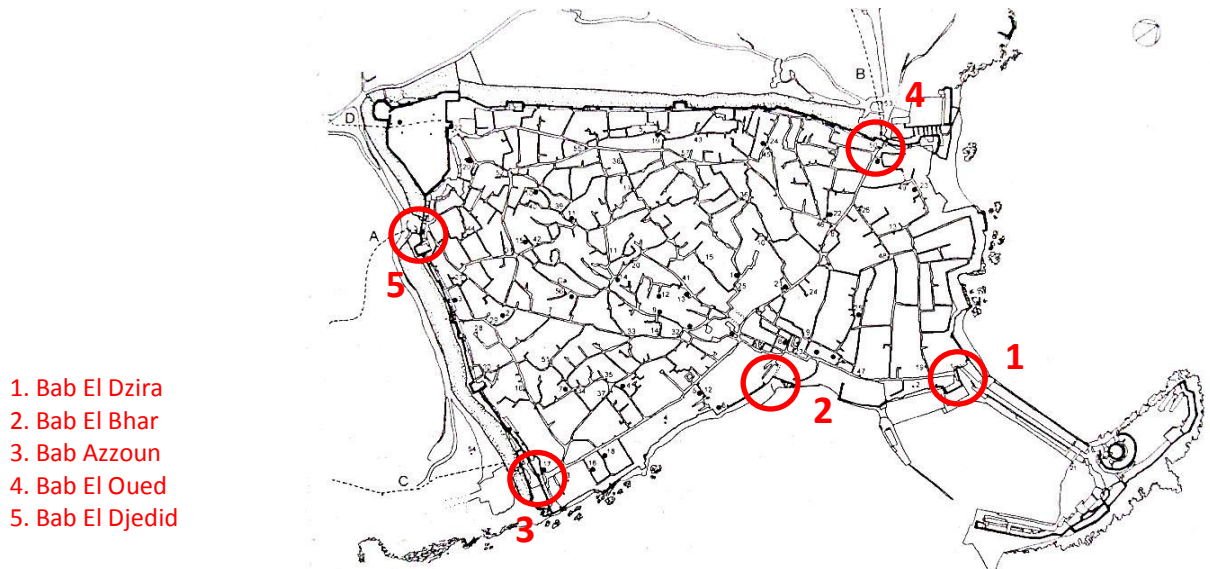


Figure 115. Entrées principales d'Alger, source : MISSOUM, op.cit. p 108, avec traitement personnel.

VI-2-3-1- BAB EL DZIRA (PORTE DE L'ILE)

Elle portait le nom de la porte du Jihad et était située sur la façade maritime au point de jonction verrouillant le port. Klein dit que les Ottomans ont accroché à cette porte en 1570 les drapeaux de Malte, un drapeau à la tête de saint Jean et les boucliers de chevaliers. Il rappelle que ces trophées y sont restés huit années.¹ Cette date nous fait douter de l'exactitude de ses renseignements puisque l'édifice n'a été au mieux achevé qu'au début de 1630.²

Cette porte fut rénovée en 1854, mais les forces françaises l'ont définitivement démolie en 1870.

VI-2-3-2- BAB EL-BHAR (PORTE DE LA MER)

Le petit arsenal où étaient réparés les bateaux comportait deux portes permettant chacune le passage des bateaux en radoub. Mais ces deux portes n'étaient pas ouvertes au public mais aux ouvriers et responsables de l'arsenal.³ (Figure 117)

VI-2-3-3- BAB AZZOUN (PORTE AZZOUN)

« Après avoir franchi 400 pieds, en descendant de la porte neuve vers la mer, poursuit Haedo, nous rencontrons une deuxième porte appelée porte Azzoun faisant face au Sud-Est s'ouvrant sur

¹ KLEIN, (1913), Feuilles d'El Djazair, p 73.

² Idem

³ KHALASSI, op.cit., pp 83-85.

une longue avenue d'environ 1260 pieds de long, menant à la Porte de la Vallée qui lui fait face ... A 50m environ en bas de cette porte, l'enceinte se termine sur la mer par un angle».¹

Cette porte se trouvait à proximité de la rue Bucos. Les liaisons entre la ville et l'intérieur du pays se faisaient depuis le XVIIe siècle à travers cette porte. Elle fut percée dans une longue enceinte s'étendant de tous côtés. Le passage de la Porte Azzoune comportait deux galeries, l'une intérieure de 17m de long sur l'axe de la Porte Azzoune, l'autre extérieure s'ouvrant à 34m à droite de la première en face de l'avenue Bucos, l'entrée du second étant à l'endroit du faux éperon bitumineux.² (Figures 120 et 121)

Cette porte fut démolie en 1841, et remplacée par deux portes sur le même axe, qui furent elles-mêmes démolies quelques années plus tard (1850).

VI-2-3-4- BAB EL-OUED (PORTE DE LA VALLEE)

Porte située à 45m de la batterie de Hamman El Maleh, et fut appelée par ce nom en référence à l'oued Ouraych ou oued Maghassel qui passait à proximité du côté Ouest. « Elle comportait 4 embrasures d'artillerie ouvrant toutes sur le même coté. A côté, il y avait un fossé sur lequel avait été jeté un pont depuis le port pour faciliter l'accès de la ville à l'extérieur».³ Haedo dit que la Porte de la Vallée comportait une faible fortification sans blocage de terre et démunie de tout type d'armes. « Elle comporte six embrasures d'artillerie, deux à l'avant et deux sur chaque flanc. Cette fortification est dirigée vers le Nord et l'Ouest».⁴ Ces dires contredisent ceux de Devoulx à propos du nombre et de la direction des embrasures. (Figures 118 et 119)

VI-2-3-5- BAB DJEDID (PORTE NEUVE)

Après l'enceinte reliant la Casbah à la batterie de la Porte Nouvelle, nous trouvons la Porte Neuve distante de la Casbah d'environ 400 pieds. Son côté gauche était surmonté d'une petite tour fortifiée sans blocage de terre, haute de 230 empan, munis de 6 embrasures d'artillerie, deux sur la face extérieure donnant sur le côté Sud, et deux sur chaque flanc.⁵ (Figure 116)

Cette porte a été démolie en 1864 par les forces françaises qui ont tenté de modifier le cachet original de la ville, sur la base d'une augmentation permanente de la population, de l'étroitesse des portes et d'élargissement des avenues. (Figure 116)

¹ HAËDO, op.cit., p 419.

² KLEIN, op.cit., p 72.

³ DEVOULX, op.cit., p 148

⁴ HAËDO, op.cit., p 420.

⁵ Idem, p 423.

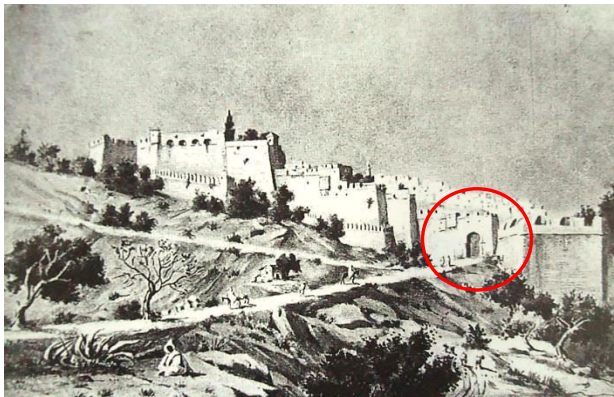


Figure 116. Entrée de Bab Djedid, source : MISSOUM.S, op.cit., p135.



Figure 117. Entrée de Bab El Bhar, source : KHALASSIA, .op.cit. p 74



Figure 118. Entrée de Bab El Oued, source : MISSOUM.S, op.cit., p133.

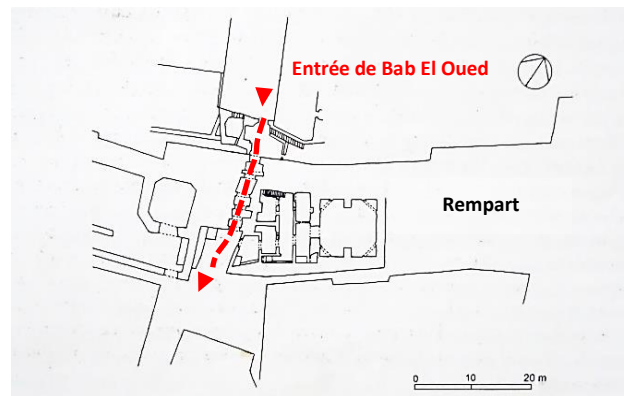


Figure 119. Entrée de Bab El Oued, source : MISSOUM.S, op.cit., p132.



Figure 120. Entrée de Bab Azzoun, source : ASSARI.N op.cit., p78.

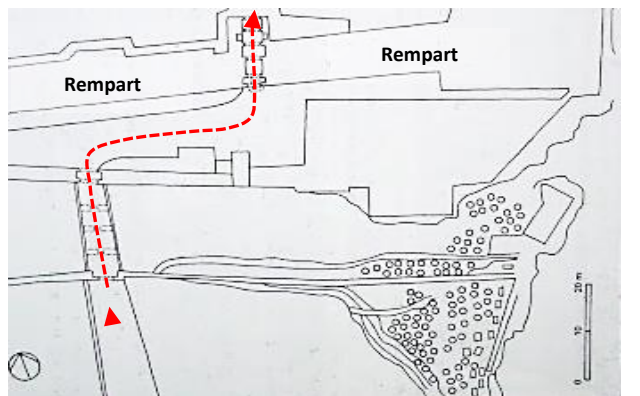


Figure 121. Entrée de Bab Azzoun, source : MISSOUM.S, op.cit., p134.

VI-2-4- LES BATTERIES

Le périmètre de la Médina d'Alger était ponctué de batteries, sur les remparts et sur la côte, certaines étaient armées d'autres pas. (Figure 122 et photo 11)

VI-2-4-1-BATTERIES SUR LE FRONT DE MER

VI-2-4-1-1-BATTERIE DES ANDALOUS (BATTERIE DE LA DOUANE)

Cette batterie était connue sous le nom de « batterie des Andalous », en souvenir des ouvriers et constructeurs qui l'avaient édifiée. Mais le nom usité est « batterie de la Douane », car elle dominait le bureau situé sur le quai où était acquitté le droit d'entrée. Elle fut édifiée par le caïd Al Safa, d'origine ottomane, entre 1551 et 1552. ¹

Haedo l'a mentionné dans ses écrits : « Si nous suivons l'enceinte parallèle à la mer, nous n'y trouvons aucun ouvrage défensif jusqu'à ce que nous parvenions au port. Là seulement , en haut de la Porte de l'Ile, s'élève une tour d'excellente facture, considérée comme ce qu'il y a de mieux et de plus grand à Alger. Cet édifice qui atteint 30 pieds de long et 40 pieds de large (sa largeur est plus grande que sa longueur) comporte des bastions et un glacis sur les points les plus importants et possède un rempart allant du Nord au Sud contrôlant le port, équipé sur toute sa longueur de 23 canons ». ² Cette tour a beaucoup changé depuis sa description par Haedo. Il y avait en effet un rempart sans embrasures d'artillerie. Sa dernière réfection date du lendemain de l'attaque d'Alger par Lord Exmouth. Cette tour est construite en pierre calcaire, et son rempart a été reconstruit en petites pierres de taille. Elle comportait 15 embrasures d'artillerie, dont 9 en direction du port, 2 vers le Sud et 4 vers l'entrée du port pour le contrôler. Après l'occupation française, elle reçut le numéro 1. Elle fut démolie en 1867 pour la construction de l'actuelle corniche. ³

VI-2-4-1-2-BATTERIE DE LA GRANDE MOSQUEE

Sur la façade maritime, à quelque 80m de la batterie précédente, nous trouvons un autre rempart en forme de batterie regroupant quatre canons disposés sur la « Tahtaha » ou la place dépendant de la Grande Mosquée à l'angle de cet édifice. Durant la guerre, un chef artilleur y est nommé à titre provisoire, puis destitué après le retour au calme. Cette batterie a reçu le numéro 2 après l'invasion française. ⁴

¹ HAËDO, op.cit, p 423

² Idem.

³ DEVOULX,(1872), La Batterie des Andalous, Revue Africaine, T 16, p 342.

⁴ KHALASSI, op.cit., p81.

VI-2-4-1-3-BATTERIE DU FOND DE L'ENCEINTE (QAA EL SOUR)

Près de l'un des côtés de la Nouvelle Mosquée, à 20m de distance en ligne droite de la batterie de Bab El Bhar, nous trouvons une batterie connue des habitants comme « la batterie du fond de l'enceinte ». Ce nom a été donné à plusieurs emplacements de la partie Sud de l'enceinte de la ville basse. Cette batterie comptait 4 quatre canons. Après 1830, elle a reçu le numéro 3.¹

VI-2-4-1-4-BATTERIE DE LA PORTE DE LA MER (BAB EL BHAR)

Elle a été construite sur le côté Nord-Est de la Porte d'île, sur une partie de l'arsenal Sud du port, par Hussein Pacha après le raid de Lord Exmouth. Cette tour ferme le port, elle le domine du côté Sud, elle était édifiée pour empêcher les vaisseaux ennemis de prendre à revers les tours du port par le Sud-Est comme l'avait fait Lord Exmouth lors de son attaque de la ville d'Alger en 1816. Cette batterie était située à l'extérieur du port, elle comportait deux étages d'artillerie et contenait au total 36 pièces. Elle était commandée par un chef artilleur nommé à vie. Cette tour était située à 250m de la batterie de Merestan.²

En 1830, lors du bombardement d'Alger par les Français, une grande bombe y est tombée et elle fut démolie lors de la construction de l'actuelle corniche.³

VI-2-4-1-5-BATTERIE MERESTAN

Parmi les batteries couronnant l'enceinte Nord de la ville d'Alger, il y avait la batterie Merestan. Elle a reçu cette dénomination car elle jouxtait un asile de fous. Elle était commandée par un chef artilleur et possédait 4 embrasures d'artillerie sur un seul côté. Son entrée se situait rue Sahm (la Fleche). Elle était à une distance d'environ 70m de la batterie précédente. Après 1830, elle a reçu le numéro 5 et fut démolie pour aménager le boulevard de la corniche.⁴

VI-2-4-1-6-BATTERIE DU MIEL (EL ASSEL)

Avant de parvenir à la Porte Azzoun, nous trouvons un passage de 17m de long appelé « passage du Miel ». De la porte située à son extrémité, nous parvenons à une galerie de 22m de long menant à deux accès, l'un conduisant à l'hôtel du Miel, et l'autre à la batterie citée. Cette disposition a conduit les Algérois à appeler la batterie par le nom de « batterie du Miel ». Ce lieu a été utilisé comme logement pour les janissaires. Il était également utilisé par les marchands de miel. Ce fort avait une forme carrée d'un côté estimé à environ 20m. Il était commandé par un chef artilleur. Après 1830, elle reçut le numéro 6 et fut démolie en aout 1875.⁵

¹ Idem.

² HAËDO, op.cit, p 336

³ KHALASSI, op.cit, p81

⁴ Idem, p 80

⁵ KLEIN, op.cit, p 250

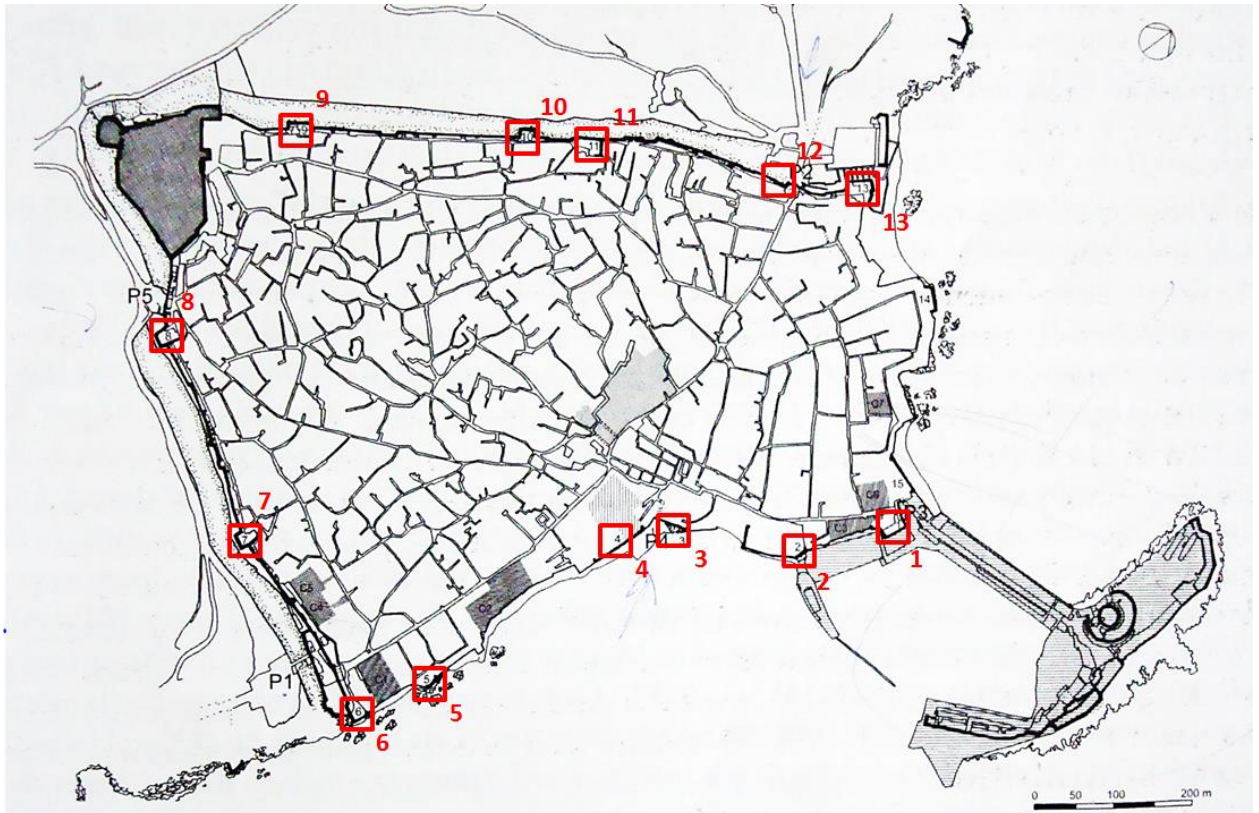


Figure 122. Batteries de la Médina d'Alger, source: MISSOUM. S, op.cit., p 139, avec traitement personnel.

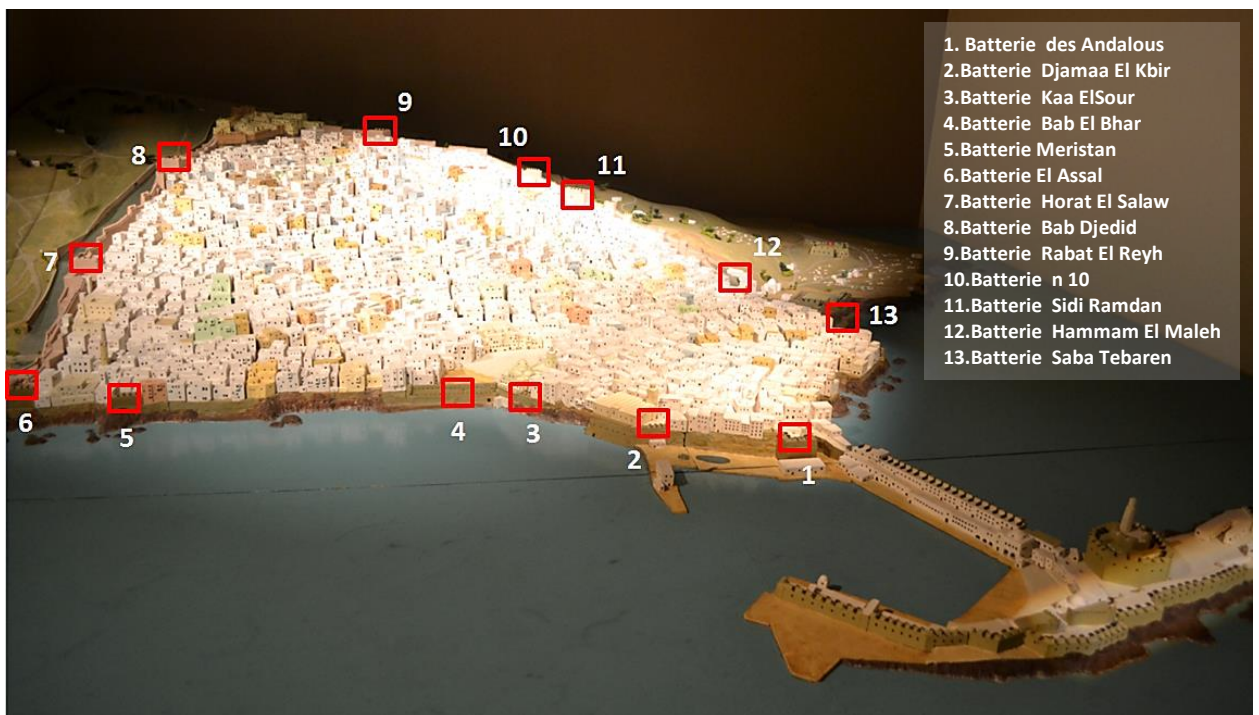


Photo 11. Batteries de la Médina d'Alger, source: Exposition : Algérie 1830-1962, .op.cit., avec traitement personnel.

VI-2-4-1-6-BATTERIE DES SEPT TAVERNES (SABÂ TEBAREN)

Cette batterie était située dans le quartier appelé (Sabâ Tebaren), elle était également connue sous le nom de Sabat El Hout (la Halle aux Poissons), on l'appelle également par le nom d'Arnaout Mami car ce notable avait une demeure à proximité de la batterie.

Cette batterie était située à une distance de 130m de la Porte de la Vallée (Bab El Oued) au nord de la batterie du Bain Salé (Hammam El Maleh). Elle était également commandée par un chef artilleur.¹ Six embrasures étaient ouvertes sur cette batterie, deux vers l'avant et deux sur chaque flanc. A l'arrivée des Français, elle reçut le numéro 13.

VI-2-4-1-7-BATTERIE DU BAIN SALE (HAMMAM EL MALEH)

Les chercheurs diffèrent sur la date et le nom d'origine de cette batterie. Haedo a ainsi indiqué que cet ouvrage a été édifié par les soins de Ramadan Pacha en 1556,² alors que Devoulx en attribue la construction à Ali el-Euldj, et on sait que ce dernier a gouverné les Algérois de mars 1568 à avril 1571. Devoulx se réfère également au plan de la ville établi entre 1570 et 1572 et où cette batterie a été citée.³ Cette batterie était à 45m de distance de la Porte de Bab el-Oued, elle possédait six embrasures d'artillerie dont trois dirigées vers l'Ouest, trois vers le Nord et trois vers le Sud-Est, elle protégeait la vallée et la zone s'étendant jusqu'à la batterie de Sidi Ramadan. Cette batterie a été édifiée en blocage sur une étendue de 20 pieds. Un chef artilleur la commandait. A l'arrivée des Français, elle a reçu le numéro 12, puis elle a été détruite, en 1866.⁴

VI-2-4-2-BATTERIES SUR LE REMPART NORD

VI-2-4-2-1-BATTERIE DE SIDI RAMDANE

La batterie de Sidi Ramdane est située à 230m de la Porte de la Vallée et a ainsi été dénommée car elle était attenante à la mosquée du même nom. Cette batterie se trouve sur un point surplombant une pente raide. Klein affirme que cet édifice a été construit à l'emplacement de la Casbah arabe (l'ancienne Casbah) par Yahya Rayes et qu'il comportait 13 canons.⁵

Lorsque Devoulx cite cet édifice, il lui donne un autre nom, celui de la batterie Coupe-Jambe (Qat El Rjel). Il indique que cet emplacement est le plus élevé de la ville, et qu'il a été choisi pour sa convenance. Cette élévation occupe une place de choix de tous les côtés, car elle domine la ville et ses environs au Nord et tient une position très sensible qui a gardé son importance au

¹ Idem, p75

² HAËDO, op.cit, p 422

³ DEVOULX, op.cit, p 146

⁴ KHALASSI, op.cit, p77

⁵ KLEIN, op.cit, p 75

cours du temps. Cette batterie comportait 7 embrasures au Nord-Ouest, quatre au Nord-Est et deux au Sud-Est sur les habitations de la ville, soit au total 13 embrasures d'artillerie.¹

A une distance de 30m de la batterie de Sidi Ramdane s'élève une seconde batterie sur un plan carré qui n'a reçu aucun nom, que ce soit de la part des habitants, des Ottomans ou des Français. Les habitants la considéraient comme le prolongement de l'enceinte. Elle comportait trois embrasures d'artillerie au Nord-Est, trois au Nord-Ouest et une au Sud-Ouest, soit au total 7 embrasures. Sa plate-forme s'élève à 88m au-dessus du niveau de la mer et sa base à 70m. Après classification, cette batterie a reçu le numéro 10 à l'entrée des Français.²

VI-2-4-2-2-BATTERIE DE RABAT EL REYH (HAWANET EL ZAYAN)

Cette batterie est généralement appelée batterie Hawanet El Zayan du nom du quartier où elle se trouve. Elle était commandée par un chef artilleur, qui supervisait la situation depuis la batterie de Sidi Ramadan à la Casbah. Cette batterie comportait 4 embrasures d'artillerie. De cet endroit à la Casbah, il n'y avait qu'à parcourir 80m pour parvenir à la citadelle. Elle a reçu le numéro 9 après l'occupation française.³

VI-2-4-3-LES BATTERIES SUR LE REMPART SUD

VI-2-4-3-1-BATTERIE DE LA PORTE NOUVELLE (BAB EL JEDID)

La batterie de la Nouvelle Porte est située à une distance de 90m en dessous de la ligne basse de la Casbah. Elle comportait 3 embrasures à l'Ouest et au Nord-Ouest (vers la Casbah), trois embrasures dirigées vers l'Est et le Nord-Est (vers la Porte Azzoune) et trois embrasures vers le Sud et le Sud-Ouest (vers El Fahs), soit au total 9 embrasures au lieu de 6. Elle était commandée par un chef artilleur dont la supervision s'étendait jusqu'à la partie la reliant à la Casbah. Après l'occupation française, elle portait le numéro 8 et fut démolie en 1870.⁴

VI-2-4-3-2-BATTERIE HORAT EL SALAW

Elle était située en dessous de la batterie précédemment citée, à 225m de distance et comportait 9 embrasures d'artillerie. Elle était commandée par un chef artilleur dont la supervision s'étendait

¹ DEVOULX, (1875), Etude Archéologique et topographique de la ville d'Alger, Revue Africaine, T19, p 510.

² KHALASSI, op.cit, pp 77-78

³ DEVOULX, op.cit, p 149

⁴ Idem, p 336

jusqu'à la Porte Nouvelle. Après 1830, elle a reçu le numéro 7, et sa démolition a commencé au début de 1870.¹

VI-2-5- LA CITADELLE

La citadelle est la pièce majeure de la structure défensive de la médina d'Alger. A cause de sa position sur les hauteurs de la médina et par ses trois emplacements de canons, la citadelle pouvait dominer toute la rade d'Alger, elle contrôle sous ses feux la médina, le port et la campagne environnante. Tel qu'on le perçoit actuellement, l'ensemble de ces bâtiments n'est pas l'œuvre d'une seule génération ni même celle d'une seule période, la date de construction de la Citadelle remonte au XVI siècle. Située dans l'angle formé à l'Ouest par les remparts de Bab el-Oued et Bab Azzoun, la Citadelle formait une espèce de triangle de 530m de périmètre dont le sommet était occupé par une batterie de forme circulaire à pans coupés et dont deux des cotés n'étaient que la continuité des remparts extérieurs. Le troisième coté séparant la citadelle de la ville comportait l'entrée principale. La citadelle d'Alger était un véritable complexe architectural, elle abritait plusieurs édifices : le palais du Dey Hussein, la Mosquée du Dey, le Pavillon d'été, le Palais des Beys, la poudrière, la Mosquée des janissaires, le Jardin d'été et celui d'hivers, les résidences des aghas et cinq batteries.

VI-2-6- LES CASERNES ET L'ARSENAL

La localisation des casernes se concentre aux alentours des deux portes les plus importantes du point de vue stratégique et qui brassent le plus grand trafic commercial de la médina : Bab Azzoun, qui communique avec l'intérieur du pays, réunit autour d'elle 5 des 8 casernes : deux à proximité immédiate et trois à moins de 150m. Bab al Djazira, qui assure les relations internationales, est flanquée de deux casernes, et la troisième se trouve à moins de 70m à l'est.

L'arsenal consacré à la construction et à la réparation des embarcations et les galères se situe à l'intérieur des murailles, près de la Porte de la Mer, face à la mole, il a deux arcs très grands, et capables de sortir de chacun un très grand navire, même maté.

¹ KHALASSI, op.cit, p 79

VI-3- LA DEFENSE RAPPROCHEE D'ALGER : L'EXTRAMUROS

La défense interne de la Médina d'Alger composée des fortifications de l'île de la marine, les remparts, les batteries et la citadelle n'était pas suffisante pour la protéger, pour cela les ottomans ont établi des fortifications extramuros rapprochées et éloignées dont les buts étaient le renforcement des capacités défensives de la Médina et la protection de la baie d'Alger. (Figure 123)

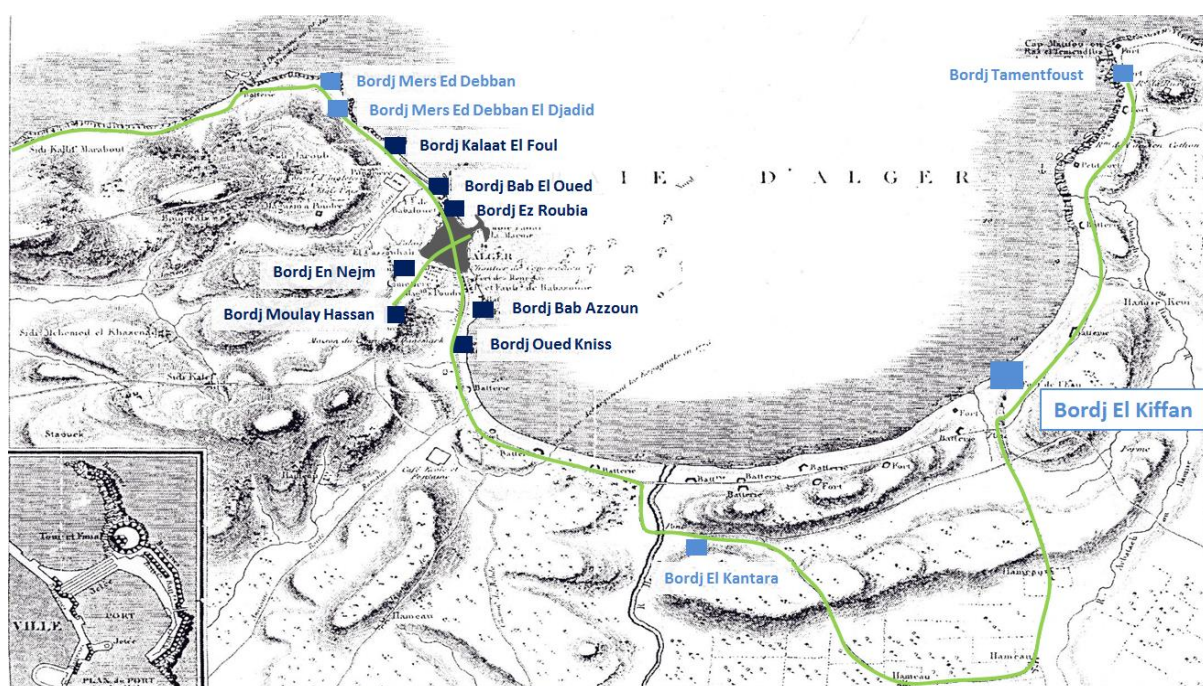


Figure 123. Carte de la défense extramuros rapprochée et éloignée d'Alger, source : bibliothèque de l'OGEBEC, avec retouches personnelles.

VI-3-1- BORDJ EZ ZOUBIA (FORT DES IMMONDICES) OU FORT NEUF

Situé au bord de la plage de Bab el- Oued et séparé de la ville par la largeur du fossé. Bordj ez-Zoubia fut édifié pour renforcer Thubannat Hammam el-Malah (la batterie des bains salés), défendre le front Nord du port et appuyer Bordj Bab el-Oued situé plus au Nord. Ce fort offre une façade comprenant 14 bouches de canon hautes, et 9 basses, ce qui représente une excellente protection, et 4 embrasures hautes, deux dirigées contre la banlieue dans la partie Nord-Ouest, et deux orientées vers la ville.¹

D'après le relevé établi en 1830 par le génie militaire français, Bordj Ez-Zoubia se composait de trois niveaux : le niveau des souterrains, de la batterie basse, et de la batterie haute. Un peu plus loin, deux batteries se suivaient sur la même ligne : batterie el-Tabiaa à 125m du bordj avec 11 embrasures et batterie el-Hamra à 30m de la précédente avec 8 embrasures.

¹ Idem, p121

Après l'occupation française du fort, les modifications apportées et la destruction de sa partie haute, ce dernier a été utilisé par les forces armées coloniales comme prison. Ils y ont bâti, la caserne Pilissyé et ont ouvert devant lui la rue actuelle de l'immeuble Mohammed Rachid.¹ (Figure 124)

VI-3-2- BORDJ BAB EL OUED OU FORT DES VINGT QUATRE HEURES

Ce fort a été érigé par Mohamed Pacha en 1568. Il a porté plusieurs appellations : fort Bab-el-Oued, fort des Vingt-Quatre Heures, Bordj Bou Lila, Bordj Setti Takellit (fort de Dame Takellit) et Bordj Ali Euldj.

En 1808, l'espion Boutin en a donné la description suivante : « Un carré bastionné d'un côté et irrégulier: il n'a point d'embrasures basses. Sa chute est facile après la prise de la ville. L'attaque de la mer étant difficile puisqu'il faudrait avant tout prendre les autres batteries du rivage. Les attaques de l'Est ou de l'Ouest seraient prises à dos soit par la ville soit par le fort des Anglais. Au Nord et à l'Ouest, on aurait de la peine à monter à la brèche à cause des rochers qui sont au pied du revêtement du fort ».²

Ce fort est situé à 250 mètres au Sud de Bab el-Oued, à 280 mètres du rivage, et à 190 mètres de la batterie el-Hamra, sur un escarpement calcaire. Il donnait sur le grand cimetière. Selon le plan de la ville et des différents ouvrages de fortification de la baie, établi par Morin le 23 août 1831, ce fort apparaît en forme polygonale et présente 12 embrasures sur le côté Ouest, 6 sur le côté Est, 8 sur le côté Nord, et 7 sur le côté Sud. Quant à sa cour, elle était petite en comparaison avec la superficie totale. Ce fort était composé d'un seul niveau et d'une terrasse. Il a été démoli en 1853.³ (Figure 125)



Figure 124. Bordj Bab el Oued (Fort de Quatre Heures), source: ASSARI.N op.cit., p118.



Figure 125. Bordj ez Zoubia (Fort Neuf), source: ASSARI.N op.cit., p128.

¹ Idem

² HAËDO, op.cit, p 425

³ KHALASSI, op.cit, pp 121-123

VI-3-3- BATTERIES SITUEES ENTRE LE FORT BAB EL OUED ET LE FORT NEUF

Il y avait trois batteries entre le fort Bab El Oued et le Fort Neuf qui sont : la batterie de Tabia, la batterie el-Hamra (rouge) et la batterie de Sidi el-Kettani.

La batterie de Tabia : comprenait 11 pièces d'artillerie et appuyait le Fort Neuf.

La batterie al-Hamra : était à 30 mètres de la précédente ; elle s'appelait la batterie al-Hamra et comportait 8 embrasures.

La batterie de Sidi el-Kettani : était à 200 mètres de la précédente, et bâtie en forme de fer-à-cheval. Elle porte aussi le nom de l'un des marabouts inhumés près de cet endroit. Elle avait 14 embrasures.¹

VI-3-4- BORDJ KALAAT EL FOUL OU FORT DES ANGLAIS

Ce fort était situé sur une pointe saillante s'avancant dans la mer, au nord de Bordj Bab el-Oued. Il a pris plusieurs appellations dont Kalaat el-Foûl ou Kâmât el-Foûl (de la fève), en raison de l'abondante récolte de ce genre de légume dans la région. Il s'appelait aussi Bordj el-Hadj Ali. Mais le nom le plus répandu chez les Européens était celui de « fort anglais ». Il a été érigé par Hassan Pacha en 1580. Sa construction a été conduite par le corsaire Jaafar, devenu lui aussi plus tard pacha, et restaurée par el-Hadj Ali en 1670.

Ce fort est situé sur la pente raide qui s'étend jusqu'à la mer d'une façon irrégulière. Le fort est petit malgré l'importance du site qu'il occupe. Il paraît une construction ancienne bâtie en pierres de taille en briques, avec du mortier bleu. Il a cinq embrasures dont l'une est saillante et dirigée contre la ville et une autre orientée vers le cap es-Saïd (cap Pescad). La façade donnant sur le Sud-Ouest comporte la porte rendue accessible par un pont en bois jeté sur un tossé, et dotée d'une petite voûte.² (Figure 126)

Après 1830, ce fort fut utilisé comme dépôt pour la poudre de chasse, puis habité par plusieurs colons. Ce fort est toujours debout à côté de la cimenterie située dans le quartier Rais Hamidou, et sert de logement à un certain nombre de citoyens.

Bordj Kamat el-Foul était lui aussi secondé de batteries de côte : batterie Kamat el-Foul et celle de Ras en Nader.

VI-3-5-BORDJ BAB AZZOUN OU RAS TAFOURA OU ES-SEFID

Ce fort a été élevé d'une part pour protéger la porte Bab Azzoune, une des plus importantes portes de la ville, et d'autre part pour empêcher les navires de se rapprocher du littoral d'El-Hamma. Il a porté plusieurs appellations dont : fort Tafoura, fort Bab Azzoune et fort Es Sefid

¹ Idem, p 123

² DEVOULX, op.cit, p 154

(le Blanc). Il a pris la place du petit fort démoli, et a été bâti par le Dey Mustafa Pacha entre 1804 et 1805. Parlant de la date de construction de ce fort, Klein dit : « Ce fort a été élevé entre 1581 et 1585. En réalité, cette date fut peut être celle du premier fort construit sur l'emplacement de celui de Mustapha Pacha.¹

Le fort Bab Azzoun était situé au sud-est sur la côte, à 800m de la porte Bab Azzoun, dont la position au Sud d'Alger et au fond de la baie le mettait à l'abri des attaques par mer. Bâti en pierres massives, le fort Bab Azzoun était de forme quadrangulaire. (Figure 127) Chacune de ses façades portait des embrasures et était armée de canons, il avait 19 embrasures basses et 18 hautes du côté de la mer, 18 hautes et 5 basses au Sud-Est, 3 basses et 12 hautes au Nord-Ouest.

Une longue description du fort Bab Azzoun, faite par DELPHIN.G se trouve dans la revue Africaine de 1904 : « C'est en deçà de cet ancien ouvrage que Mustafa pacha fit choix d'un terrain pour jeter les fondations du nouveau fort. Il n'y avait qu'un cimetière ; il dut obtenir une décision judiciaire pour le désaffecter, car le sol était habous (legs pieux). Il parait que les rochers et les matériaux de revêtement provenaient des ruines romaines de Tamentfoust (Rusguniae). Quant au revêtement intérieur des murs, il est effectué avec des pierres. Son rôle dans la défense d'Alger fut d'une importance capitale car protégeant l'angle Sud du port, il empêcha en 1830, la flotte française de prendre à revers les batteries du môle et de seconder l'attaque Ouest dirigée contre Bordj Moulay Hassan (le fort de l'Empereur).² Après 1830, ce fort fut transformé en prison militaire, puis démoli en 1904.³

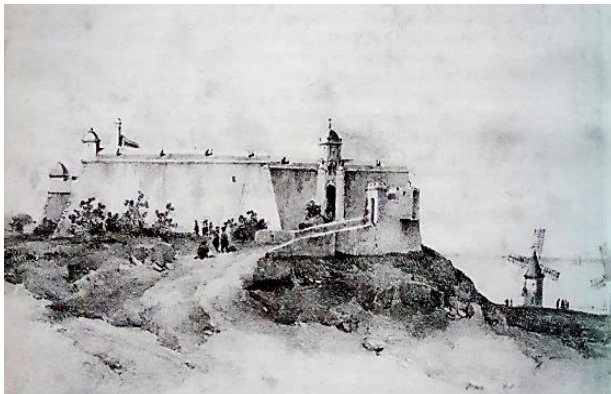


Figure 126. Bordj Kalaat El Foul (Fort des anglais), source: BELKADI.B, d'Icosium à Alger, p 128



Figure 127. Bordj Es Sefid (Fort de Bab Azzoun), source: ASSARI.N op.cit., p76.

¹ DEVOULX, op.cit, p 78

² DELPHIN.G, (1904), Fort Bab Azzoun, Revue Africaine,T48, p 196

³ KLEIN, op.cit, p 84

VI-3-6- FORT OUED KNISS

Le fort Oued Kniss ou Oued Khniss s'élève sur l'emplacement où Charles Quint a opéré son débarquement, lors de son expédition entreprise en 1541 contre la ville d'Alger. Ce fort a joué un rôle important durant l'expédition espagnole de 1775. ¹

Après 1830, ce fort fut désigné par le numéro 7. Il y avait, dans son voisinage, sur le côté droit de l'oued, deux retranchements ou batteries qui reçurent respectivement les numéros 8 et 9. Près d'elles, du côté est sur les dunes avoisinant le cimetière de Husseyn Dey, il y avait aussi une troisième batterie connue sous le nom de batterie des Moujahidin, en souvenir des deux cents musulmans morts martyrs en 1775, dans la bataille qui les opposa à l'expédition espagnole. ² Lorsque les forces françaises entrèrent dans Alger, cette batterie reçut le numéro 10.

VI-3-7-BATTERIES SITUEES ENTRE FORT BAB AZZOUNE ET FORT OUED KNISS

Nous rencontrons entre ces deux forts plusieurs retranchements utilisés aussi pour renforcer et appuyer les dispositifs de défense, parmi ces fortifications nous citons :

La batterie qui porta le numéro 6, après 1830, elle appuyait les deux batteries du fort Oued Kniss, et se situait sur le côté maritime du champ d'essai à Aïn er-Rabt (place du 1er Mai).

La batterie qui a reçu le numéro 5, après 1830, était à Jnan-l'Agha près de la Mauritanie.

La batterie qui a pris le numéro 4, après 1830, appuyait le fort Bab Azzoun.

La batterie qui porta le numéro 3, après 1830, situait à l'Est du fort Bab Azzoun.

La batterie qui a reçu le numéro 3, après 1830, situait à l'est de la muraille de Bab Azzoun, appuyait le fort Bab Azzoun du côté Ouest.

La batterie qui a pris le numéro 1, située au nord de la muraille, et près du jardin Port-Saïd, protégeait l'entrée de la ville et Bab Azzoun. ³

Après 1830, les forces d'occupation ont démolis toutes ces fortifications.

VI-3-8- BORDJ MOULAY HASSAN OU FORT DE L'EMPREUR

Ce fort avait un rôle important dans la défense du côté Sud de la ville et du port. C'est pourquoi, il a porté plusieurs appellations : Bordj Mouley Hassan, en souvenir de son bâtisseur, Hassan Pacha, qui l'a édifié en 1545, après l'expédition de Charles-Quint. Hassan Pacha tira profit de ce point faible pour le fortifier. Et c'est de là que le fort a tiré sa deuxième appellation, soit le fort de l'Empereur. (Figure 128)

Ce fort s'élève à 230 mètres au-dessus de la mer, et à 1200 mètres au Sud d'Alger. Il est l'unique fort qui protège son côté Sud. Il occupait le sommet de la colline qui dominait la ville. Cette

¹ KHALASSI, op.cit, p 111

² KLEIN, op.cit, p 82

³ Idem

position le rendait inattaquable par la mer. Le fort se présente sous la forme d'un rectangle de 150mètres de long et de 100 mètres de large. Ses murs s'élèvent à une hauteur de 10 mètres, il est doté d'embrasures. Au milieu de ce fort, se dresse une tour ronde (dotée de canons). Le fort n'est entouré d'aucun fossé.

Ce fort était inattaquable du côté de la mer, à cause de la raideur de sa pente. C'est pourquoi Boutin a prodigué des conseils et directives qui ont aidé l'expédition française à prendre la forteresse et la ville par derrière. Ce fort est tombé en ruine en 1830.¹



Figure 128. Bordj Moulay Hassan (Fort de l'Empereur), source : MISSOUM.S, op.cit., p 98.

VI-3-9- BORDJ EN NAJM (FORT DE L'ETOILE)

Ce fort avait plusieurs appellations : Bordj Mohammed Pacha du nom de son constructeur, Bordj En Nejm (Fort de l'Etoile) et Fort des Tagarins. Il était situé à 150m au Sud-Ouest de la Casbah, et plus bas que Bordj Moulay Hassan. Il a été érigé en 1568, sous le règne de Mohammed Pacha.² Il était en forme d'un pentagone ayant en périmètre intérieur d'environ 16m, y compris la cour centrale. Une quantité de terre battues de 4.50m environ plombait ses murs qui avaient des parapets de 3 mètres d'épaisseur, et comportaient, dans chacun de leur côtés, quatre embrasures. La superficie comporte 8 maisons destinées au logement de la garnison, et couvre de toute son étendue une citerne vaste et ronde.³ Ce fort n'avait aucun fossé, ni intérieur ni extérieur. Il fut détruit avant Juillet 1830.

¹ KHALASSI, op.cit, p117

² HAËDO, op.cit, p 428

³ Idem

VI-4- LA DEFENSE ELOIGNEE D'ALGER

VI-4-1- BORDJ MERS ED DEBBAN

Situé à l'extrémité du cap étroit et escarpé du promontoire de Rais Hamidou, ce fort en occupait toute la largeur. Il comportait une partie bâtie face à la campagne et une partie non bâtie demi circulaire face à la mer jouant le rôle de batterie. Ce fort a été bâti à l'époque de Hadj Ali Agha en 1671, et rénové en 1724 (au temps de Mohammed Ben Hassan). Ce fort était doté de neuf embrasures, et avait la forme d'un fer-à-cheval.¹ Comme il n'avait pas le niveau de fortification requis par la région, on le renforça par le Fort Neuf.

VI-4-2- BORDJ MERS ED DEBBAN EL DJADID OU FORT HUSSEIN

Situé à 50m en arrière du fort précédent. Contrairement aux autres forts, celui-ci possédait quatre cours autour desquelles s'organisent ses différents espaces. Il a été bâti par Hussein Dey entre 1823 et 1824. Une garnison de quinze soldats de l'armée occupait et défendait ce fort, et veillait sur son organisation et le nettoyage ces canons.²

Ce fort abritait un magasin à poudre situé à l'étage inférieur ; une mosquée, trois salles situées au premier étage. Une tour d'observation, surmontant l'entrée principale et 19 embrasures occupaient le deuxième étage.³

VI-4-3- BATTERIE DE MARS ED DEBBAN

Située devant Bordj el-Djadid Mers-ed-Debban, sur un monticule surplombant à l'Ouest la mer et près de l'oued Féruche qui descend des montagnes Bouzéria pour se jeter dans la mer, cette batterie fermait l'entrée de l'oued, elle renforçait la puissance de feu du Fort Neuf Marsa ed-Debban, et abritait 12 pièces d'artillerie.⁴

VI-4-4- BORDJ SIDI FREDJ (SIDI FERUCHE)

Au-delà des forts de rais Hamidou, nous ne voyons plus de fortifications excepté le fort de Sidi Fredj que Boutin décrit en 1808 comme une tour qui ne méritait guère d'être comptée et armée d'une mauvaise petite pièce à canon. Cet endroit a été utilisé autrefois comme port de la ville, à l'instar de Tamentfoust. Mais après la construction, par Kheireddine, du quai du port d'Alger, on abandonna Sidi Fredj qui a deux baies, une à l'Est, et une à l'Ouest qui a été le théâtre du débarquement de la dernière expédition française. Ce fort a été érigé par Yahya Agha qui le dota de 11 pièces d'artillerie, et y installa une garde formée de jeunes recrues auxquelles il fixa une

¹ BOUTIN, op.cit, p 38

² KHALASSI, op.cit, p125

³ Idem, p 126

⁴ BOUTIN, op.cit, p 38

solde.¹ Ce fort érigé sur les ruines d'un petit fort, et décrit par Boutin dans son rapport de 1808, n'abritait, d'après ce dernier, qu'une seule petite pièce d'artillerie. Son élévation au-dessus du niveau de l'eau évoluait entre 16 et 20mètres.² Ce fort était doté de onze embrasures. Lors du débarquement des français à Sidi Fredj, le fort n'était pas à un niveau défensif fiable.

VI-4-5- BORDJ EL KANTRA (FORT DU PONT) OU FORT EL HARRACH

Ce fort était appelé : fort el-Qantata (aqueduc), parce qu'il a été bâti pour protéger l'aqueduc d'el-Harrache, et surveiller la route conduisant à Constantine. Il a été désigné aussi sous le nom de « fort de l'Agha », par attribution à Agha Yahya qui l'a fait reconstruire en 1824. Klein mentionne que ce fort a été restauré pour la première fois en 1730³. Ce fort a été construit sur une colline surplombant l'embouchure de l'oued el-Harrache. Toutes les expéditions ottomanes organisées en vue de la perception de l'impôt auprès des habitants de la plaine Mtija partaient de ce fort.⁴ Il avait un rôle de surveillance de la route et des casernes pour ces expéditions punitives. Il était secondé par deux batteries de cote défendant le rivage à l'embouchure de l'Oued El-Harrach.

Aujourd'hui, il ne reste que la forme carrée de ce fort, ses traits ayant été défigurés.

VI-4-6- BORDJ EL KIFFAN (FORT DES COTEAUX) OU FORT DE L'EAU

A 19 km au Sud Est de la ville d'Alger, Bordj el-Kiffan ou Fort de l'Eau était construit sur un rocher au bord de la mer. Il est l'un des plus importants forts de la baie d'Alger, objet d'étude de ce mémoire de recherche, chapitre prochain.

VI-4-7- FORT DE TAMENTFOUST OU FORT DU CAP MATIFOU

Ce fort se situe à l'extrémité Est de la baie d'Alger, ce fort clôture la liste des bordjs du système défensif d'Alger. Il a été construit avant 1556.⁵ Le fort Tamentfoust a été érigé sur une base octogonale de 28 mètre de diamètres, contrairement aux forts ottomans construits à Alger. Il est le meilleur dans son genre, car ses défenseurs y trouvent une liberté et une prestesse des gestes quand ils tentent de faire le tour du fort. D'ailleurs les forts ronds sont encore les meilleurs. Les murailles de ce fort, construites en pierres provenant des ruines de l'ancienne ville romaine voisine (Rusgania), ont 9mètres de haut et sont entourées d'un fossé.

¹ KHALASSI, op.cit, p 127

² BOUTIN, op.cit, p 24

³ KLEIN, op.cit, p 82

⁴ KHALASSI, op.cit, p 110

⁵ HAËDO,(1880), Histoire des Rois d'Alger, Revue Africaine,T24, p 286

Le fort avait un pont en bois de 5m de long et de 1.5m de large. Le fort Tamentfoust comprend six pièces, une cuisine, une salle de prière, une prison et un dépôt d'armes, en plus des dépendances générales.¹ En plus de ces trois forts, la partie Est de la baie d'Alger était défendue par une multitude de batteries placées sur le bord de la mer.

VI-5-FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DEFENSIF D'ALGER

L'identification fonctionnelle se vérifie à travers les relations qu'entretiennent les éléments du système entre eux. Nous en avons déterminé trois:

VI-5-1-IMPORTANCE DE LA PRESENCE DE L'EAU

Le renforcement des points faibles de la baie ne fut pas l'unique raison du choix de l'emplacement des forts et batteries. Si les forts n'étaient pas construits près de sources, on s'appliquait à leur faire parvenir l'eau à travers l'installation de conduites ou aqueducs car la présence permanente d'eau constitue un facteur primordial pour la survie des forts. La défense de la ville et de la baie était également liée à la morphologie du site d'Alger.

VI-5-2-DECOMPOSITION EN FRONTS DE DEFENSE

La position des différents éléments du système de défense sur la Médina et la baie d'Alger fut liée au type de relations que ceux-ci entretenaient entre eux. Leur emplacement les regroupait en différents fronts de défense: protection du port, des plages, du fond de la rade, ou surveillance de grand large. Nous pouvons distinguer cinq fronts de défense de la baie:

Le front Est constitué des défenses du port.

Le front Sud Est constitué des bordjs Moulay Hassan, Bordj Mohammed Pacha, les défenses de la Casbah, Bab Azzoun ainsi que les batteries les secondant sur la cote.

Le front Nord-Ouest constitué de Bordj Bab el-oued, Bordj ez-Zoubia, Bordj Kalaat el-Foul et les batteries avoisinantes.

Le front Nord constitué de Bordj Kalaat el-Foul, Bordj Mers ed-Debban, Bordj el-Djedid et les batteries intermédiaires.

Le front Sud Est constitué de Bordj el-Kiffan, Bordj Tamentfoust, les batteries des oueds el-Harrach et el-Hamiz.

VI-5-3-SYSTÈME CONSTRUCTIF ET STRATEGIE DE DEFENSE

La course s'étant développée en parallèle avec l'apparition et l'utilisation massive des canons et mortiers, les fortifications s'étaient alors adaptées pour contrer l'artillerie lourde des flottes chrétiennes.

¹ KHALASSI, op.cit, pp 107-109

VI-5-3-1-TYPOLOGIE DES FORTS OTTOMANS EXTERIEURS D'ALGER

Les forts extérieurs d'Alger se regroupent en cinq catégories suivant leur allure générale:

- 1- Les forts de type angulaire :** comme Bordj Bab Al-Oued, Bordj En Nejm .
- 2- Les forts de type rectangulaire** comme Bordj Bab Azzoun, Bordj Moulay Hassan ou les forts de la Marine hormis Bordj El-Fanar.
- 3- Les forts de type carré** comme Bordj ez-Zoubia (fort Neuf), Bordj El-Djadid de Mers Ed-debban ou Bordj El-Kiffan (Fort de l'Eau)
- 4- Les forts de type demi-circulaire** comme Bordj Kalaat el-Foul, Bordj de Mers Ed –debban.
- 5- Les forts de type circulaire** ou hexagonal comme Bordj Tamenfoust ou Bordj El-Fanar.

VI-5-3-2-Etude des éléments typologiques:

Excepté les forts de la Marine d'une typologie particulière, l'ensemble des forts extérieurs d'Alger avaient en commun un ensemble d'éléments comme la batterie à ciel ouvert ou la cour autour de laquelle s'organisaient les espaces du fort. Ils étaient tous pourvus de chambrées pour les soldats, de poudrière, de citerne, de cuisine, de latrines, de guérites. Certains comme Bordj Bab el- Oued, Bordj el-Kiffan, Bordj Tamenfoust, Bordj Kalaat el-Foul étaient en plus dotés soit d'une prison, soit d'un fossé avec pont-levis.

La batterie extérieure : nous remarquons que suivant le type de batterie, les forts extérieurs d'Alger se divisent en trois groupes: Ceux dont la batterie se trouve à découvert au dernier niveau c'est-à-dire en terrasse, ceux dont la batterie se trouve à découvert à la fois au niveau du rez-de-chaussée et en terrasse et enfin ceux dont la batterie se trouve à découvert sur terrasse et casematée aux autres niveaux.

La cour : suivant la typologie de la fortification nous arrivons à distinguer trois situations de cour. Nous avons soit une cour en position centrale, soit décentrée, soit inexistante.

L'accès : nous trouvons deux types d'accès: soit direct sur façade droite ou dans un angle rentrant, soit indirect par le biais d'un pont-levis au-dessus d'un fossé.

La poudrière : accessible uniquement de l'intérieur, la poudrière était dans la plupart des cas soit en sous-sol, soit au rez de chaussée. Entourée de murs très épais elle était dans tous les cas la pièce la plus protégée.

Les guérites de surveillance : selon les bordjs, il y avait deux situations de guérite, située soit sur l'entrée, soit sur les bastions d'angle. Elles étaient soit unique, double, triple ou encore inexistante. Nous trouvons trois types de guérite : de base carrée et recouverte d'un dôme, à base carrée et recouverte d'un toit terrasse, à base octogonale et recouverte d'un dôme.

VI-5-3-3-ETUDE DES ELEMENTS ARCHITECTONIQUES

Les murs: Tous les forts d'Alger furent construits avec des murs à fruit c'est-à-dire larges à la base et se rétrécissant en s'élevant. Ils formaient ainsi un angle de 30 degrés.

Les voûtes: Excepté les forts de Mers ed-Debban, tous les forts avaient leurs différents espaces recouverts de voûtes.

Les embrasures: Casematées ou non, les embrasures des forts extérieurs se présentaient toutes sous une forme en V, la partie rétrécie se trouvant vers l'intérieur.

Les matériaux: Les murailles, les batteries entourant la ville ainsi que la majorité des forts extérieurs et batteries étaient composés d'une espèce de pisé inséré entre deux murs minces en maçonnerie ordinaire. Ces murs étaient recouverts d'une chape de mortier de chaux et de gros sable de 10cm d'épaisseur.

VI-5-3-4- LE SYSTEME DEFENSIF D'ALGER APRES 1830

Après avoir établi en 1830 un nouveau système de fortifications, les français ne sentaient plus l'intérêt de garder l'ancien pour défendre la baie d'Alger. Ayant changé de but, le système fut démantelé et le développement de la ville européenne entraîna sa destruction partielle. Les murailles et les portes de la ville furent les premières à disparaître devant l'apparition des nouveaux quartiers, ainsi que les forts se trouvant à proximité comme bordj Bab el-Oued et Bordj Bab Azzoun. Le reste des forts furent plus ou moins touchés selon la position qu'ils occupaient sur le site de la baie d'Alger.

Bordj Tamenfoust, occupant une position stratégique de la baie d'Alger, il se trouve lié dans un double rapport historique avec les éléments du sous-système de fortifications ottomanes extérieures Est de la baie d'Alger, et urbain avec les nouvelles composantes territoriales dues au développement d'une urbanisation balnéaire autour du fort. Actuellement il est restauré.

Bordj el-Kantara : se trouve au Sud-Ouest de Bordj el-Kiffan, il intéressa l'armée française qui non seulement le confirma dans sa fonction de caserne mais le développa à ses nouvelles exigences militaires. De nos jours, la caserne comprenant le fort est toujours existante.

Bordj Bab Azzoun : contrairement à Bordj el-Kantara, l'emplacement de ce fort ne garda pas la même fonction, il devint (et seulement en partie), un espace vert. Il nous reste la mémoire d'un lieu qui porta jusqu'à une époque tardive le nom de square Bab Azzoun évoquant ainsi le fort, mais qui malheureusement fut rebaptisé square Sophia.

Bordj Moulay Hassan : (fort de l'empereur) occupant une position stratégique de la baie, ce fort fut repris par l'armée française pour son usage personnel, et fut simplement restauré et réaménagé. Bordj Moulay Hassan fut, par sa taille et par son histoire, le fort le plus important

des fortifications extérieures de la ville d'Alger. Sa présence encore très imposante de nos jours, le confirme.

La citadelle : plus qu'une forteresse, elle est un complexe architectural et fut le lieu de décision politique pendant la dernière période ottomane. Cet édifice clé d'Alger ottoman, a subi beaucoup de transformations à l'époque coloniale. Cette citadelle fait actuellement l'objet d'un travail de restauration.

Bordj es-Zoubia : était avec la citadelle les seules fortifications attenantes à la médina d'Alger. Situé dans un point nodal qui est l'angle Nord Est des remparts donnant d'une part sur la porte de Bab el-Oued filtrant l'accès Nord de la médina, et d'autre part sur le port et la mer. Actuellement est le siège de la sûreté nationale.

Bordj Mers Ed Debban : (fort de la pointe Pescade) ce fort a été plus ou moins préservé jusqu'à nos jours, son isolement (éloignement par rapport à la ville) et son affectation (service public: les douanes maritimes).

Bordj Bab El Oued : situé dans l'axe de développement de la ville d'Alger à l'époque coloniale, Bordj Bab el-Oued servit dans les premiers temps de prison, puis fut très vite détruit. Bordj Bab el-Oued fut le premier et le seul de tous les forts de la baie d'Alger à être détruit dès le début de la colonisation.

Bordj Kalaat El Foul : situé dans le quartier de St Eugène qui fut pendant longtemps une station d'estivage pour les habitants d'Alger, Bordj Kalaat el-Foul fut sans doute épargné du fait que le développement de l'agglomération se faisant sur la rive Ouest du boulevard, le fort se trouvait sur une des péninsules situées sur la rive Est de celui-ci.

BORDJ EL KIFFAN OU FORT DE L'EAU (notre cas d'étude) : situé loin de l'évolution linéaire d'Alger, Bordj el-Kiffan se trouva dans une zone qui resta très longtemps agricole. Les grandes propriétés coloniales entourèrent le fort jusqu'à probablement l'indépendance, il fut maintenu à l'écart du développement du village qui y naquit en portant son nom. Étant primitivement élément d'une structure historique spécifique, le fort se trouva, avec l'apparition de nouvelles composantes territoriales, lié à son environnement par des liens d'ordre urbain, économique, touristique qui firent que la présence de la forteresse turque fut davantage accentuée dans le site.

CONCLUSION

Le système défensif d'Alger était un tout, caractérisé par la diversité des fronts de défense, la multitude de leurs composantes, ainsi que la complémentarité et la hiérarchisation des tâches et des rôles accordés à chaque élément défensif. Ce système était divisé en trois-sous-systèmes différents suivant la diversité de la typo- morphologie de la baie, les sites qui en ressortaient et les stratégies de défense qui leur étaient destinées. C'est probablement ce qui a permis à la Médina d'Alger et sa baie de résister aux différentes attaques maritimes européennes, de sorte que ce système a permis à Alger d'être parmi les villes les mieux protégées dans tout le bassin méditerranéen.

Les trois sous-systèmes de fortifications d'Alger couvrent : la défense interne de la Médina d'Alger, où se concentre le plus grand nombre des éléments défensifs, la défense extramuros rapprochée dont le rôle était d'appuyer et renforcer la défense interne et enfin la défense extramuros éloignée qui avait le rôle de la protection de la baie.

Après 1830, les français ont démoli une très grande partie du système défensif d'Alger. Actuellement il ne reste du système que la citadelle et quelques traces et forts marginalisés et non protégés. Ces éléments patrimoniaux sont aujourd'hui insérés dans le tissu urbain de la ville d'Alger (qui couvre actuellement toute la baie).

Durant trois siècles, ces fortifications ont représenté un patrimoine historique et culturel inséré dans le tissu de la ville moderne, constituant l'histoire militaire de la ville, voire plus même, ils se trouvent aujourd'hui marginalisés subissant des transformations inadéquates, et une réutilisation qui s'est faite spontanément depuis 1830.

Sans reconnaissance, ni mise en valeur, à part quelques-uns classés monuments historiques, la plupart de ce qui reste de ces éléments sont : soit totalement transformés, soit détruits, soit abandonnés. Le chapitre suivant sera l'étude détaillée du fort de Bordj El Kiffan un des forts les plus importants d'Alger.

Chapitre VII

Le Fort de Bordj El Kiffan

CHAPITRE VII : LE FORT DE BORDJ EL KIFFAN

INTRODUCTION

Les œuvres architecturales sont des compositions conditionnées par l'époque historique dans laquelle sont inscrites. Elles présentent une série de caractères particuliers qui rentrent dans un registre architectural propre à une culture ou une période donnée. Elles se définissent de ce fait par des particularités spécifiques, et présentent des données et des problèmes plus ou moins éloignés de ceux qui se posent à nous aujourd'hui et de notre façon de voir l'architecture et de résoudre les problèmes de la construction.

Le fort de Bordj El Kiffan, est indéniablement le monument le plus emblématique de la ville, qui porte d'ailleurs le même nom : Bordj El Kiffan. Par la multitude des valeurs qu'il véhicule ; mémorielle, historique et surtout symbolique, cet édifice architectural est considéré comme une œuvre identitaire pour les habitants de cette ville, c'est un bien collectif qui raconte son histoire et celle du territoire dans lequel il s'inscrit.

Pour pouvoir mettre en valeur ce monument, il serait nécessaire de le cadrer dans son contexte territorial et historique à savoir le système défensif d'Alger, pour dissiper les confusions quant aux conditions de sa création de la période de sa construction et de ses différents usages.

Une lecture architecturale, permettra ensuite de mettre en exergue, ses différentes valeurs architecturale, historique et symbolique.

L'analyse de l'état actuel du fort peut donner une évaluation sur l'appropriation de ses espaces les différents désordres qu'il a subit pour pouvoir relater le processus de sa patrimonialisation, déjà engagée par l'état, les mesures nécessaires à entreprendre en vue d'une meilleure prise en charge de sa revalorisation.

VII-1- PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BORDJ EL KIFFAN

La commune de Bordj El Kiffan ou ex Fort de l'Eau se situe au nord-est d'Alger à 17 km de la capitale. C'est une commune vaste et étalée peuplée par une population souvent appelée « les Aquafortains ». Administrativement elle appartient à la circonscription administrative de Dar El Beida. Bordj El Kiffan est limitée au nord : par la mer Méditerranée, à l'Est : par l'Oued Hamiz, à l'Ouest par les communes d'El-Mohamadia et de Bab Ezzouar et au Sud par la RN 5. (Figure 129). Elle est accessible à travers deux routes nationales : RN5 et RN24, cette dernière traverse la commune d'Est en Ouest, en la reliant avec Bordj El Bahri à l'Est et El Mohammedia à l'Ouest, sur un tronçon de 7 Km, cette route assure la liaison d'Alger à l'Est du pays.

Les agglomérations de Bordj El Kiffan sont au nombre de cinq, une agglomération chef-lieu (c'est l'ancien tissu de Bordj El Kiffan formé essentiellement d'habitats individuels) et quatre agglomérations secondaires qui sont : les cités Dergana et Benzerga, quartiers Stamboul et Benzerga II (Doum), la cité BenMered et la cité Faizi.



Figure 129. Situation administrative de la commune de Bordj El Kiffan dans la wilaya d'Alger, source : APC de Bordj El Kiffan.

VII-2- EVOLUTION ET GENESE DU SITE D'IMPLANTATION

VII-2-1- A L'EPOQUE OTTOMANE

Avant 1830, la plaine située à l'Est d'Alger, correspondait de façon approximative à l'actuelle Bordj El Kiffan (qui doit son nom au fort ottoman, Bordj El Kiffan : forteresse des précipices) était des terres des Kachenas. Ce district administratif de la région d'Alger, limité au nord par la mer, à l'Est par l'oued Boudouaou, à l'ouest par l'oued Sensela, et au Sud par les montagnes des Béni-Djaâd, renfermait de nombreux pâturages importants surtout sur les bords du Hamiz. Assez peu peuplés, seuls quelques fermes ou haouchs (Haouch-el-Bey, Kadra, Rassauta : Ras un endroit élevé, Elouta: El kaa ou le sol) apparaissaient comme des îlots au milieu des champs. Ces Haouchs, bâtis sur des terrains légèrement surélevés, mettaient en valeur le contraste existant entre les zones broussailleuses, marécageuses et celles déjà travaillées. Le littoral oriental pouvait à cette époque, se subdiviser en deux zones très différentes : la bordure de la mer absolument inculte et marécageuse et le plateau élevé, situé entre la plaine de la Mitidja et le marais. Celui-ci comprenait les quelques fermes déjà citées qui formaient chacune le centre d'un pâturage.¹ (Figure 130)

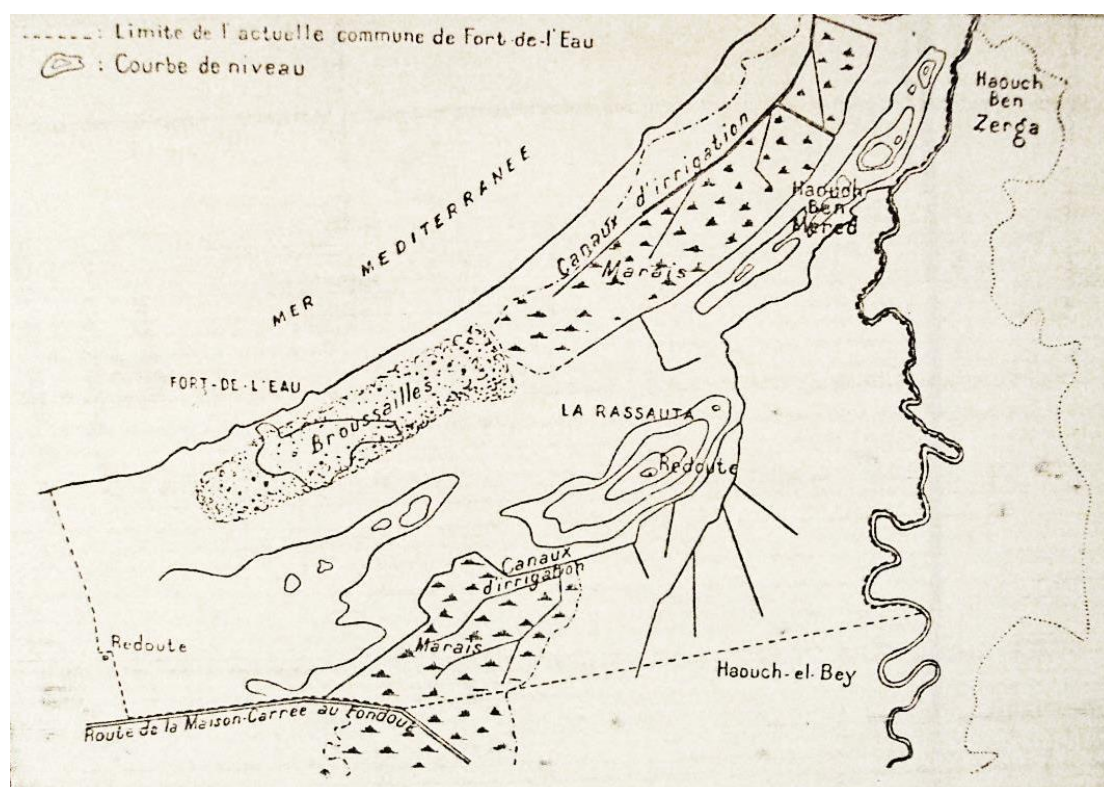


Figure 130. Carte de Bordj el Kiffan en 1832, source : BRESSON Gilbert, (1957), « Histoire d'un centre rural algérien, Fort de l'Eau », p 20.

¹ BRESSON Gilbert, (1957), « Histoire d'un centre rural algérien, Fort de l'Eau », p 16-19.

En se reportant à l'époque où les ottomans gouvernaient la Province d'Alger, on constate que deux catégories d'habitants vivaient des ressources de la terre ou du pillage. Le premier groupe comprenait surtout les Hadjoutes dont la tâche essentielle était de lever les impôts. Ces personnages familiers du Dey, d'origine diverse, moitié fermiers, moitié aventuriers, appartenaient à des tribus dénommées : Beni Khali, Soumata, Beni Zenakra ... Quant au second groupe, composé surtout de cultivateurs, d'éleveurs, il fournissait la masse importante des sujets destinés à payer les impôts : le Zekat, l'Achour, et surtout le Karadj (impôt foncier correspondant au quart et quelquefois à la moitié de la récolte).¹

VII-2-2- A L'EPOQUE COLONIALE

Avec l'arrivée des français, la région de Bordj El Kiffan a connu de grands changements :

1830-1832 : cette période fut caractérisée par l'intégration des français et des européens sur le site. Leur installation fut favorisée dans un premier temps par trois facteurs :

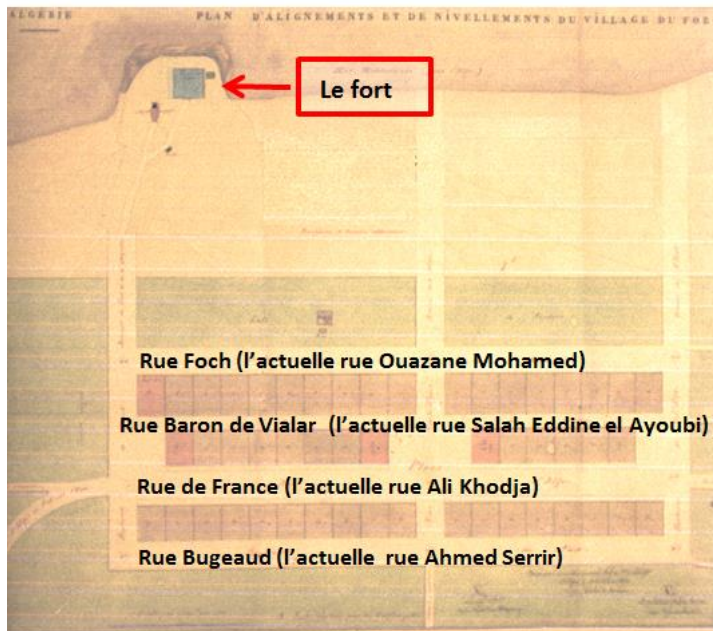
- L'existence du fort perché sur un rocher et l'apport sécuritaire auquel il contribue.
- L'existence d'un axe romain qui garantit la liaison Alger-Ain Taya.
- L'abondance des terres agricoles (cultures maraichères) qui représentaient un grand potentiel économique pendant ce temps-là.

1832-1849 : durant cette période débuta la colonisation des terres, par l'installation en divers points peu éloignés d'Alger, de propriétaires aventureux, confiants dans la destinée de l'Algérie, dépourvus de capitaux et désireux de fonder des exploitations modèles. C'est ainsi que plusieurs français et européens, arrivaient à Bordj El Kiffan cherchant des terres fertiles.

En 1835, Bordj El Kiffan accueillait sur son site une population venue pour exploiter les terres agricoles : les Mahones (originaires du Port-Mahon, Ile de Minorque aux Iles Baléares, Espagne). Cette population d'agriculteurs s'installa dans un premier temps en juin 1835 sur un site dit « La Rassauta : Ras El Outa », ce site, peuplé auparavant par des Aribes, devient la commune (chef-lieu) initiale de la ville, sous l'appellation de la **commune de la Rassauta**.

Ainsi s'installèrent les premiers propriétaires de terres au niveau de cette commune et commencèrent l'exploitation des terres agricoles. Par la suite, des transactions foncières agricoles furent établies au profit des colons venus par l'attrait de l'abondance du maraîchage et surtout les possibilités d'exploitation des cultures maraichères. Ainsi petit à petit, il y eut un vaste programme de mise en valeur des terres agricoles, et la création de toute une industrie agro-alimentaire destinée principalement à l'exportation. (Figure 131)

¹ Idem



Plan du village de Fort de l'eau



L'église, la mairie et l'école des garçons.



La placette

Figure 133. Plan d'alignement et de nivellements du village de Fort de l'eau, source : SAIDOUNI.M, op,cit, p 40.



Rue de France



Rue Baron de Vialar



Rue de France

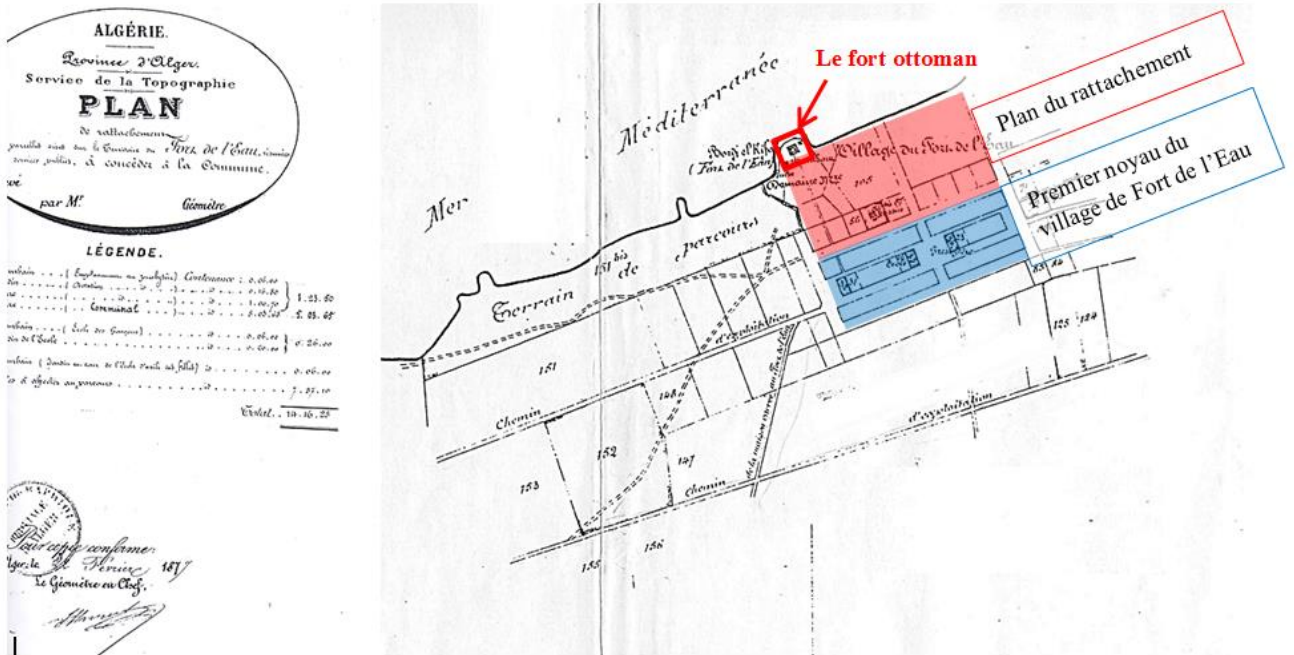


Rue Bugeaud

Figure 134. Rues du village de Fort de l'eau source : l'APC de Bordj El Kiffan.

Une fois, ce noyau urbain achevé à proximité du Fort ottoman et de la mer, les autorités locales procédèrent à l'extension de ce noyau et fût l'apparition des premières mutations foncières.

Le 22 février 1877, fut établi un second plan sous l'appellation de « Plan de rattachement » et qui indique le rattachement de parcelles agricoles réservées pour des services publics et à concéder à la Commune.¹ (Figures 135, 136 et 137)



Plan du rattachement du village de Fort de l'eau (1877) : avec l'extension du village vers le nord, Fort de l'Eau n'est plus un village avec vocation agricole, il est devenu une des plus importantes stations balnéaires d'Alger.

Figure 135. Plan de rattachement du village de Fort de l'eau (1877), source : SAIDOUNI.M, op,cit, p 41.

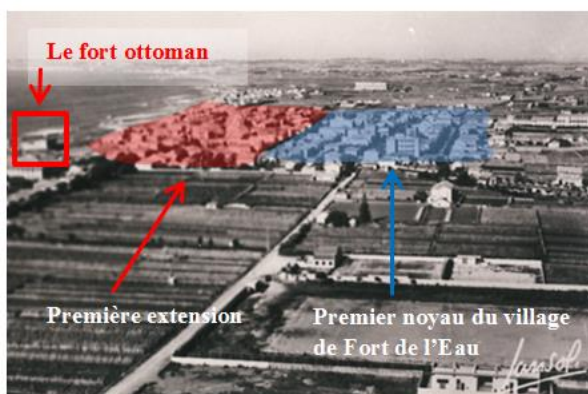


Figure 136. Plan de rattachement du village de Fort de l'eau, source : l'APC de Bordj El Kiffan.

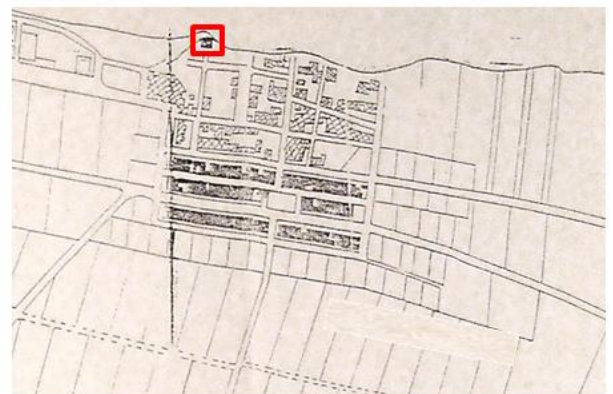


Figure 137. Plan de rattachement du village de Fort de l'eau, source : SAIDOUNI.M, op, cit, p 43.

¹ Idem, p30.

1879-1955 : cette période fut caractérisée par deux importantes extensions toujours vers le nord, au bord de la mer : l'une vers l'Ouest, avec la création de résidences individuelles balnéaires le long du front de mer, dénommées « La Station », aujourd'hui rebaptisées « La Marsa ». L'autre, vers l'Est. Il s'agit de la création d'un quartier résidentiel dénommé « La Verte Rive ». Avec l'ouverture de rues et d'un large boulevard front de mer à l'ouest du fort ottoman et la construction d'un hôtel et un casino, Fort de l'eau, (Bordj El Kiffan) est passé d'un village agricole à une des plus importantes stations balnéaires d'Alger.

Notons que ces deux extensions ont été faites à proximité de la mer et parallèlement à sa rive, par souci de préserver les terres agricoles.

Il est à noter également que le 02 juin 1881, un décret a érigé Fort de l'eau en commune de plein exercice. Cette circonscription provoqua la disparition de la Rassauta. (Figures 138, 139 et 140)

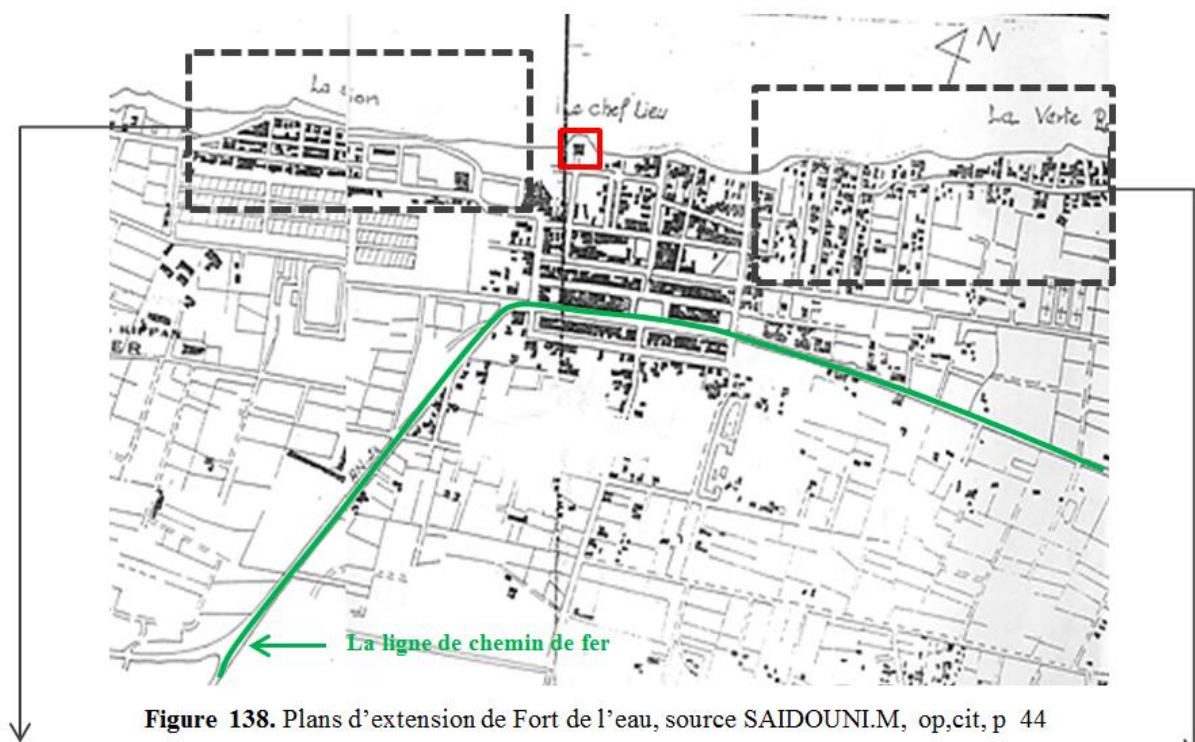


Figure 139. Quartier de la Station (l'actuelle Marsa), source : l'APC de Bordj El Kiffan.



Figure 140. Quartier de la Verte Rive, source : l'APC de Bordj El Kiffan.

Une ligne de chemin de fer est prolongée depuis Retour-de-la-Chasse (Bab Ezzouar actuellement), jusqu'à Fort de l'Eau (Bordj El Kiffan). Cette voie de 1,05m de large, créée par des chemins de fer sur Routes d'Algérie (C.F.R.A) a permis le transport des marchandises et des voyageurs. (Figures 141 et 142)



Figure 141 et 142. Ligne de chemin de fer de Fort de l'Eau, source : APC de Bordj El Kiffan.

1955-1962 : LES GRANDS ENSEMBLES DU PLAN DE CONSTANTINE

De même, comme toutes les villes algériennes fondées ou occupées par la colonisation française, il a été implanté deux projets d'habitat collectif en 1958 dans le cadre du « Plan de Constantine » : le premier « grand ensemble » se situe à l'entrée de la ville portant le nom « Clair Martin », aujourd'hui appelé « Cité Bounaâma », le second se situe à la sortie de la ville dénommé « Cité Faizi ». (Photos 12 et 13)



Photo 12. Cité Faizi, source : l'auteur



Photo 13. Cité Bounaâma, source : l'auteur

VII-2-3- LA PERIODE POST INDEPENDANCE

Après l'indépendance en 1962, et jusqu'aux années 1980, la ville de Bordj El Kiffan n'a subi aucune extension urbaine, à part quelques projets ponctuels de base. (Figures 143,144 et 145) Cette décennie (les années 1980) a été marquée par un bouleversement urbain au niveau de la ville de Bordj El Kiffan. Ainsi, il a été décidé en 1984 dans la cadre des réserves foncières communales la création d'un lotissement individuelle dénommé « Saidi ».

Le choix de l'implantation de ce lotissement obéissait à la continuité de la rue principale Ali Khodja. Mais le bouleversement et l'explosion urbaine, le caractérisant par la création de lotissements qui n'obéissent à aucune norme urbaine, ni à aucune typologie architecturale, empiétant sur les terrains des exploitations agricoles individuelles et collectives, se fait sentir à la fin des années 1980.



Figure 143. Centre-ville de Bordj El Kiffan : la placette et l'église en arrière-plan



Figure 144. Centre-ville de Bordj El Kiffan : la rue Ali Khodja



Figure 145. Centre-ville de Bordj El Kiffan aux années 1970

Source : APC de Bordj El Kiffan

VII-3- LECTURE HISTORIQUE DU FORT DE BORDJ EL KIFFAN

Dès 1516 et jusqu'à 1830, les ottomans n'ont jamais cessé de renforcer le système défensif le long de toute la baie d'Alger, pour résister aux expéditions européennes qui débarquaient ou tentaient de débarquer sur la terre ferme en tirant avantage d'une trouée ou d'une défaillance dans les fortifications de la baie d'Alger.

Alger comptait parmi les villes les plus fortifiées et les plus invulnérables du Maghreb. En effet, l'on a érigé, tout au long de la côte Ouest de la ville, des forts et des batteries, dont le fort Neuf, le fort Bab el-Oued, le fort Mersa ed-Debban, le fort Kâmât el-Foûl, et le fort Sidi Fredj, tous éparés par des batteries importantes à formes géométriques variées. Quant au côté Sud, on n'y trouve que le fort Mouley Hassan, le fort en-Najm (de l'Etoile), et une batterie sans importance, sur le mont Bouzaréa. Le côté Est a fait, lui aussi, l'objet de la même ingéniosité et a été doté de plusieurs forts dont voici les principaux : le fort Tamentfoust, le fort de Wadi El-Haniz, **le fort El-Kiffane**, le fort El-Harrache ou fort El-Qantara, le fort Oued Kiniss, et enfin le fort Bab Azzoune. Il y avait, de loin en loin, entre un fort et un autre, des batteries redoublant et appuyant la puissance des forts. (Figure 146)

Bordj El-Kiffan, le Fort des Coteaux ou Fort de l'Eau était considéré comme une des pièces majeures de la défense Est de la baie d'Alger. La commune de Bordj El Kiffan actuellement accueille deux monuments qui témoignent de ce système : la batterie dite du Bateau Cassé et le Fort El Kiffan (notre cas d'étude) (Photos 14 et 15)

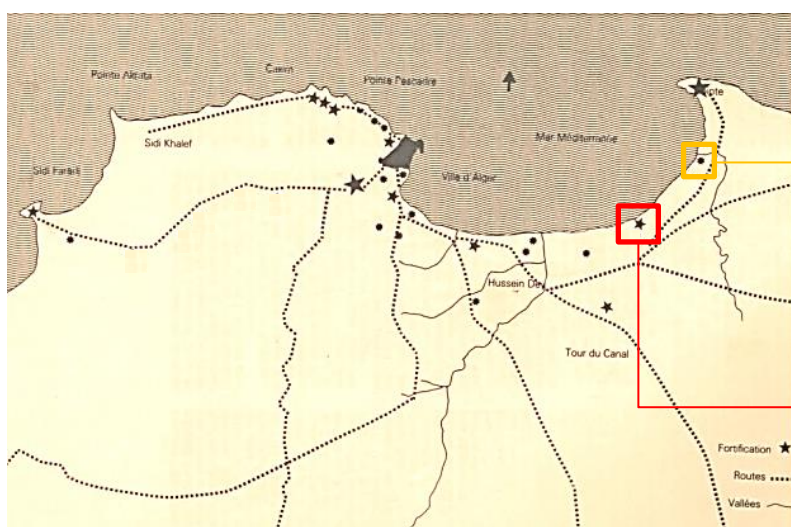


Figure 146. Carte des fortifications de la baie d'Alger, source : KHELASSI.A, « Constructions Militaires à l'époque ottomane », p 106



Photo 14. Batterie du Bateau Cassé, source : l'auteur



Photo 15. Fort de Bordj El Kiffan, source : l'auteur

VII-3-1- PENDANT LA REGENCE OTTOMANE

Bordj El-Kiffan (Fort El-Kiffan), le Fort Oriental ou Fort de l'Eau est un fort ottoman qui s'élève au milieu de la baie d'Alger, il se situe à 19 km au Sud-Est de la ville d'Alger, il était construit sur un rocher semblable à une petite tête avancée dans la mer pour contrôler le côté Est de la baie d'Alger contre toute attaque. Il a été conçu en **1556** par le Pacha Mohamed Kurdogli (Mohamed chalabi Kurdogli takirli). Il fut terminé en 1581 par un autre fonctionnaire : Jaafar-Pacha.¹

Par contre Klein affirme que la date de construction de ce fort remonte à **1581**, en prétendant, sans citer de sources qu'il a été érigé par Jaafar Pacha.²

Mais une plaque de marbre de 0.64m de haut et de 0.69m de large, portant une inscription arabe indique que ce fort a été érigé par Mohammed Pacha, en 1135 de l'Hégire, correspondant aux années 1722-1723 de l'ère chrétienne, et voici la traduction telle qu'elle a été publiée par Colin dans son « Corpus »³ : « Louange à Dieu dans son unité ! Qu'il répande ses grâces sur un prophète ! Ce fort a été construit sous le règne de Mohammed Pacha. Que Dieu facilite l'accomplissement de ses desseins et lui fasse obtenir tout ce qu'il souhaite. Année 1135. ».

L'inscription est écrite en neskhy oriental, avec des caractères de 0.11m de haut, dans un cadre fixé au-dessus de la porte pratiquée dans le mur Sud, tourné vers la ville actuelle de même nom.
(Photo 16)



Photo 16. Plaque de marbre qui indique le nom du constructeur et une date d'édification du fort El Kiffan, source : l'auteur

¹ KHELASSI. , op.cit., p110.

² Idem.

³ COLIN. M, (1901), Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie, p 97.

Ce fort a enregistré une histoire glorieuse en essayant, lors de l'expédition espagnole de 1775, le bombardement des deux vaisseaux qui se sont retirés ¹ après l'avoir arrosé d'obus pendant deux jours entiers (Figure 147). Klein mentionne ² que le fort est hexagonal, mais en réalité ce n'est pas le cas. En 1808, le fort n'avait qu'une embrasure du côté terre, et quatre pratiquées dans le mur Nord, dirigées contre la mer, et les quatre autres battent le rivage. Le rideau en arrière fournirait des emplacements favorables à l'artillerie.³

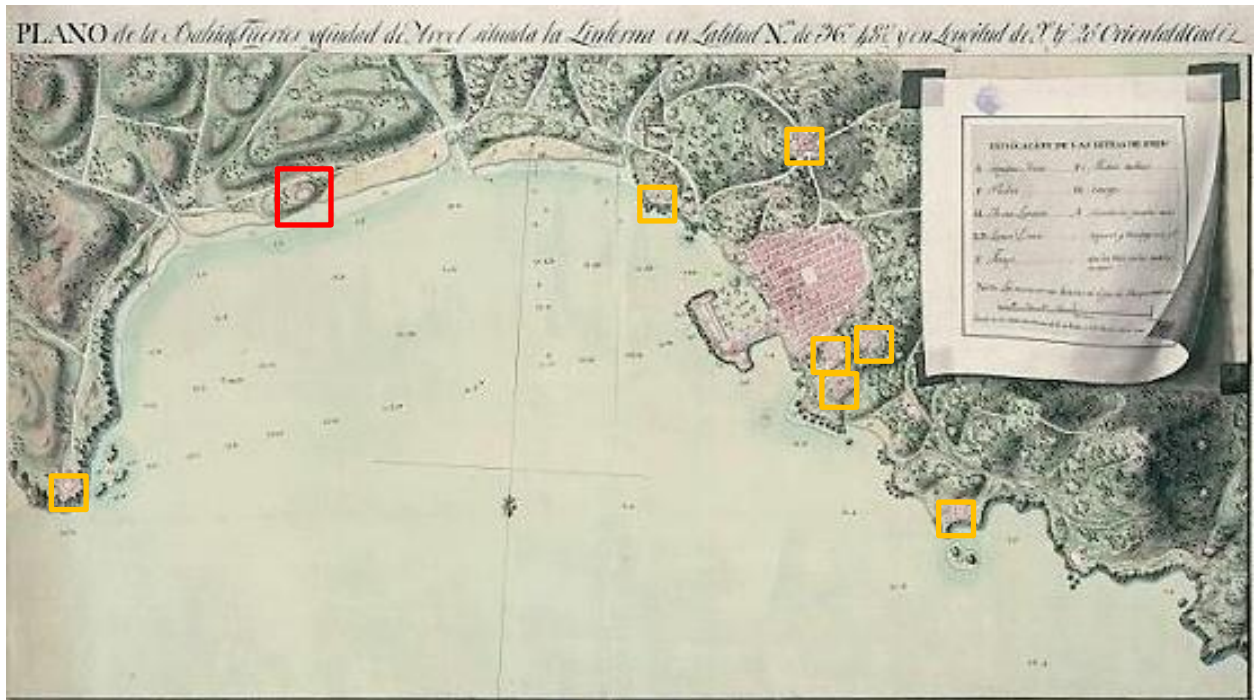


Figure 147. Carte des fortifications de la baie d'Alger vers 1783-1793 Source : <http://blida.net/fra/autre-serie-cartes-d'alger>.

VII-3-2- A L'EPOQUE COLONIALE

De **1832 à 1834**, le fort est occupé par un détachement militaire français chargé de sécuriser la zone Est d'Alger contre toute attaque venant de l'intérieur du pays.

En **1851**, un étage a été construit par la marine française.

En **1855**, le fort a été défiguré par les français, il a subi plusieurs modifications et déformations après sa remise aux autorités douanières, le 25 avril 1855. Ses traits ont changé par le rajout d'un étage dans la partie Sud, un étage réservé et occupée par de simples bureaux.⁴ (Figure 148)

¹ KHELASSIA, op.cit., p 110.

² KLEIN, Feuilles d'El Djazair, C III, p 30.

³ BOUTIN, (1927), Reconnaissance des villes, portes et batteries d'Alger, Paris, p 30.

⁴ BRESSON. G, op.cit., p20-35.

Au cours des années la commune de Fort de l'Eau a connu un changement important, elle a passé d'un statut d'un village avec une vocation purement agricole à une agglomération périphérique à vocation touristique et balnéaire, et les différents plans d'aménagements et d'extensions sur le littoral de Fort de l'Eau n'ont fait que prendre en considération la particularité du fort et ses abords de sorte que toutes les perspectives de la promenade front de mer focalisent essentiellement sur le fort.

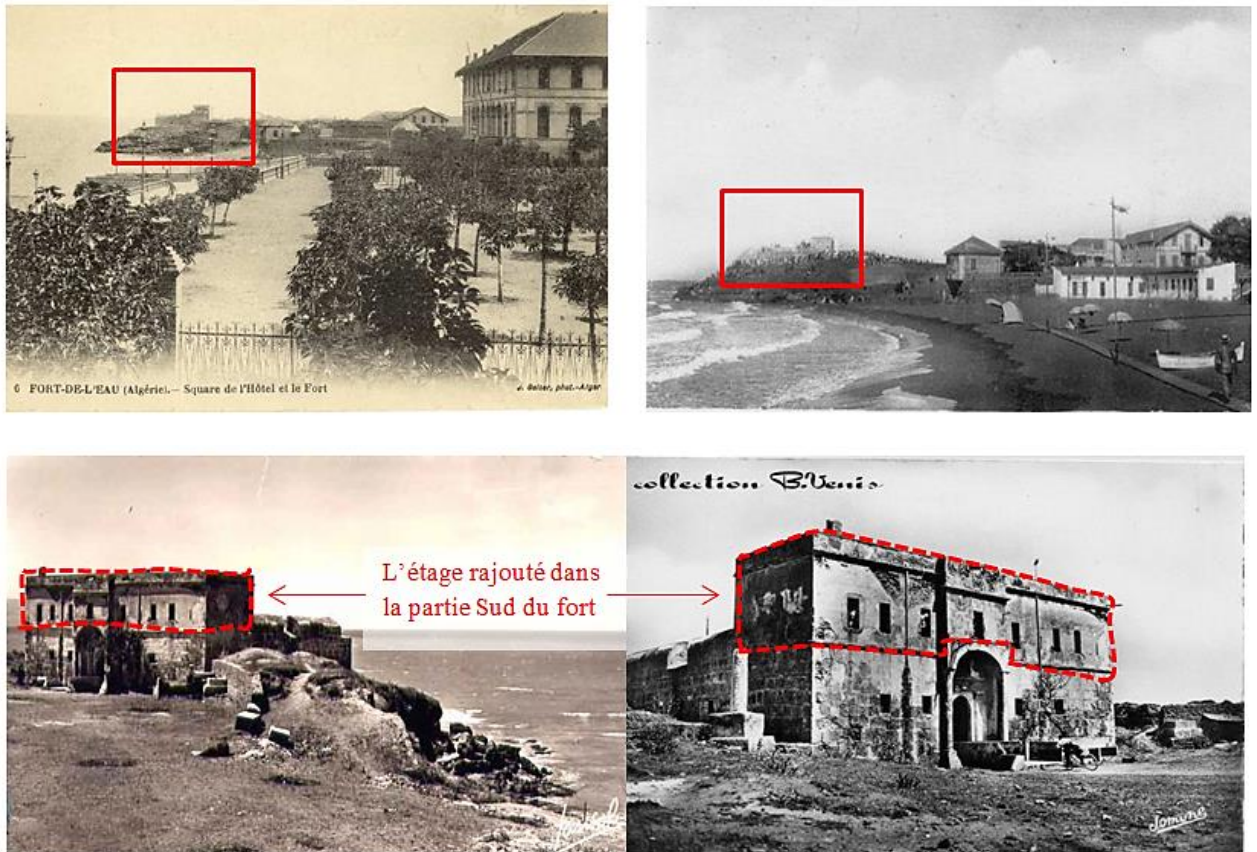


Figure 148. Vues du fort de Bordj El Kiffan à l'époque coloniale, source : APC de Bordj El Kiffan.

Entre décembre 1957 et juin 1959 : après des très longues discussions, la commission des monuments historiques et la commission des sites ont donné un avis favorable à la vente de 2 parcelles de 5375 m² et 2880 m² respectivement dépendant du Fort Turc de Fort de l'Eau, au profit de la commune de Fort de l'Eau. Cette transaction était faite sous réserve que le fort et ses abords ne fassent l'objet d'aucun aménagement jusqu'à nouvel ordre.

Il est à noter que le fort était inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques à cette époque. (Annexe 3)

VII-3-3- LA PERIODE POST INDEPENDANCE

Après l'indépendance le fort de Bordj El Kiffan a été complètement abandonné mais vers la fin des années 1980, début des années 1990, la situation de cet édifice s'est aggravé, il se trouvait dans un état de délabrement avancé. (Figure 149)

Entre **1995 et 1997**, des travaux de restauration du fort ottoman et un plan d'aménagement de l'esplanade qui l'entoure ont été effectués par l'Agence Nationale d'Archéologie et Protection des Sites et Monuments Historiques (ANAPSMH) dans le but de transformer ce fort en musée. Les travaux ont été démarrés en 1995, par des spécialistes, architectes et archéologues.

Des aménagements ont eu lieu et ont fait partie de l'opération de la restauration faite par l'ANAPSMH, des cloisons en bois ont été dressées, des fenêtres et des portes placées, des bureaux ont été aménagés ; des sanitaires installés à l'entrée du musée ; des murs chaulés, l'ancien dallage a été remplacé par le carrelage. (Annexe 3)

Mais la DEC (la délégation exécutive communale) de Bordj El Kiffan, pour sa part a trouvé que les travaux initiés par l'agence ne répondent aucunement à des travaux de restauration, argumentant que les travaux initiés à l'intérieur de ce fort portent atteinte à son statut de monument historique. (Annexe 3)

Actuellement le fort est fermé à cause d'un sérieux problème d'étanchéité au niveau de l'étage (rajouté à l'époque coloniale). L'environnement immédiat du fort est presque totalement occupé.

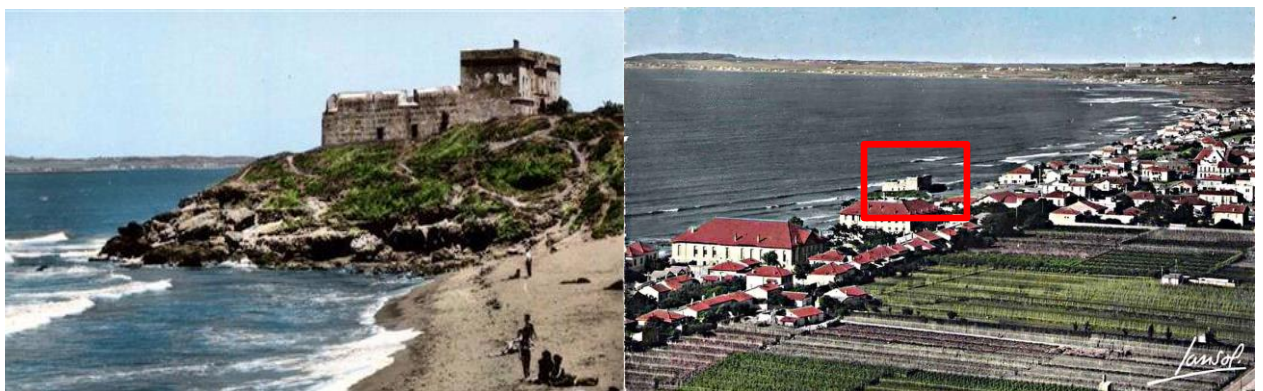


Figure 149. Vues du fort de Bordj El Kiffan (les années 1970), source : APC de Bordj El Kiffan.

VII-3-4- LE FORT DANS SON CONTEXTE URBAIN ACTUEL

Avec l'indépendance de l'Algérie, Bordj El Kiffan a attiré une importante population algérienne, qui a occupé la ville après le départ des colons français, engendrant un accroissement remarquable du taux d'urbanisation. Entre 1962 et 2009, Bordj El Kiffan a connu un rythme de croissance démographique énorme surtout la période des années 1990, ce phénomène s'explique par l'exode ainsi que la vocation touristique et balnéaire gardée par cette ville jusqu'à nos jours.

Le fort se situe dans le centre-ville de la commune de Bordj El Kiffan qui correspond à l'ancien noyau colonial. Le fort occupe une pointe avancée ce qui lui confère une position stratégique où toutes les perspectives se convergent vers lui. L'accessibilité est facile, elle est assurée principalement par la route nationale 24 notamment sa déviation qui traverse le centre-ville avec la ligne du tramway. (Figure 150)

Avec sa position particulière et l'esplanade qui l'entoure, le monument est très proche des plus importants équipements de la ville : l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel : ISMAS (l'ancien hôtel de Fort de l'Eau), et l'hôtel du front de mer (l'ex casino de Fort de l'Eau). (Photos 17 et 18)

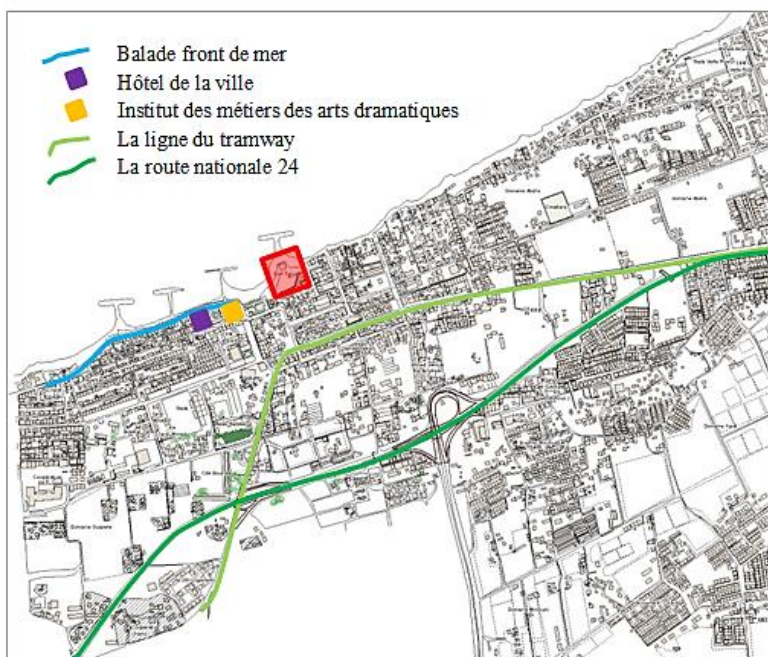


Figure 150. Le fort dans son contexte urbain immédiat, source : APC de Bordj El Kiffan.



Photo 17. Institut des métiers des arts, source : l'auteur



Photo 18. Balade front de mer, source : l'auteur

VII-4- CONNAISSANCE ARCHITECTURALE DU FORT DE BORDJ EL KIFFAN

VII-4-1- LE RELEVÉ ARCHITECTURAL

Le relevé architectural est une phase très importante pour cette étude, il nous permet de faire un mesurage du monument historique afin d'établir une représentation graphique qui nous aidera à mieux connaître l'édifice architecturalement voire même historiquement, c'est un outil qui sert à identifier les valeurs architecturales, connaître les différents systèmes constructifs, lire la relation entre les composantes de l'édifice et déceler son évolution à travers le temps.

Avant de donner quelques éléments explicatifs sur le relevé du fort, il est à noter que nous avons rencontré beaucoup de contraintes lors de l'exécution du relevé, c'était une opération importante et difficile en même temps.

La première visite du fort était consacrée à l'observation et le dessin de toutes les composantes, les espaces et les détails, c'était une sorte d'enregistrement des premières impressions et sensations ressenties, à ce moment-là, une première image mentale est déjà dessinée.

Il est à noter qu'au niveau de la bibliothèque de l'Office de la Gestion et de l'Exploitation des Biens Culturels (OGEBC)-palais des Rais- Bastion 23, nous avons mis la main sur l'unique document disponible sur le fort et qui est un croquis du plan du Rez-de-chaussée. C'était un outil important qui nous a facilité le relevé des deux niveaux du fort.

VII-4-1-1- CHOIX DE LA METHODE DE RELEVÉ

Pour relever le fort de Bordj El Kiffan, nous avons fait usage de la méthode directe (méthode de la triangulation). Le travail s'est fait selon deux étapes différentes, la première était consacrée au mesurage du fort et ses composantes, la deuxième était celle de la représentation graphique des résultats du travail de terrain. Pour le mesurage, plusieurs points d'appui ont été choisis, ces points ont constitué une maille qui nous a permis de mesurer et cadrer l'édifice. Nous avons utilisé le relevé direct vu que les distances sont petites (le fort est presque un carré de 20m×20m).

Pour l'exécution du relevé métrique, nous avons commencé par le rez-de-chaussée, puis la cage d'escalier qui est un élément d'articulation entre les deux niveaux de l'édifice. Pour mesurer l'étage et la terrasse, nous avons repéré sur le mur Sud du fort une ligne de référence sur laquelle nous avons mesuré l'étage par des mesures directes et de triangulation.

VII-4-1-2- LE RELEVÉ DES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION

Le relevé des éléments de constructions nous permet d'identifier le système constructif, avec ses avantages et ses faiblesses. Il nous aide à élaborer un support et une documentation graphique sur les techniques et les matériaux constructifs utilisés. C'est un outil qui nous renseigne sur la genèse historique du monument architectural étudié.

VII-4-1-3- LE RELEVÉ DES DÉTAILS

Le relevé des détails concerne essentiellement les éléments caractéristiques de l'édifice tels que les colonnes, les décors (si peu utilisés en architecture défensive), l'entrée, les encadrements des ouvertures ... Le relevé photographique a été primordial à cette opération, il nous a permis d'étudier les éléments décoratifs.

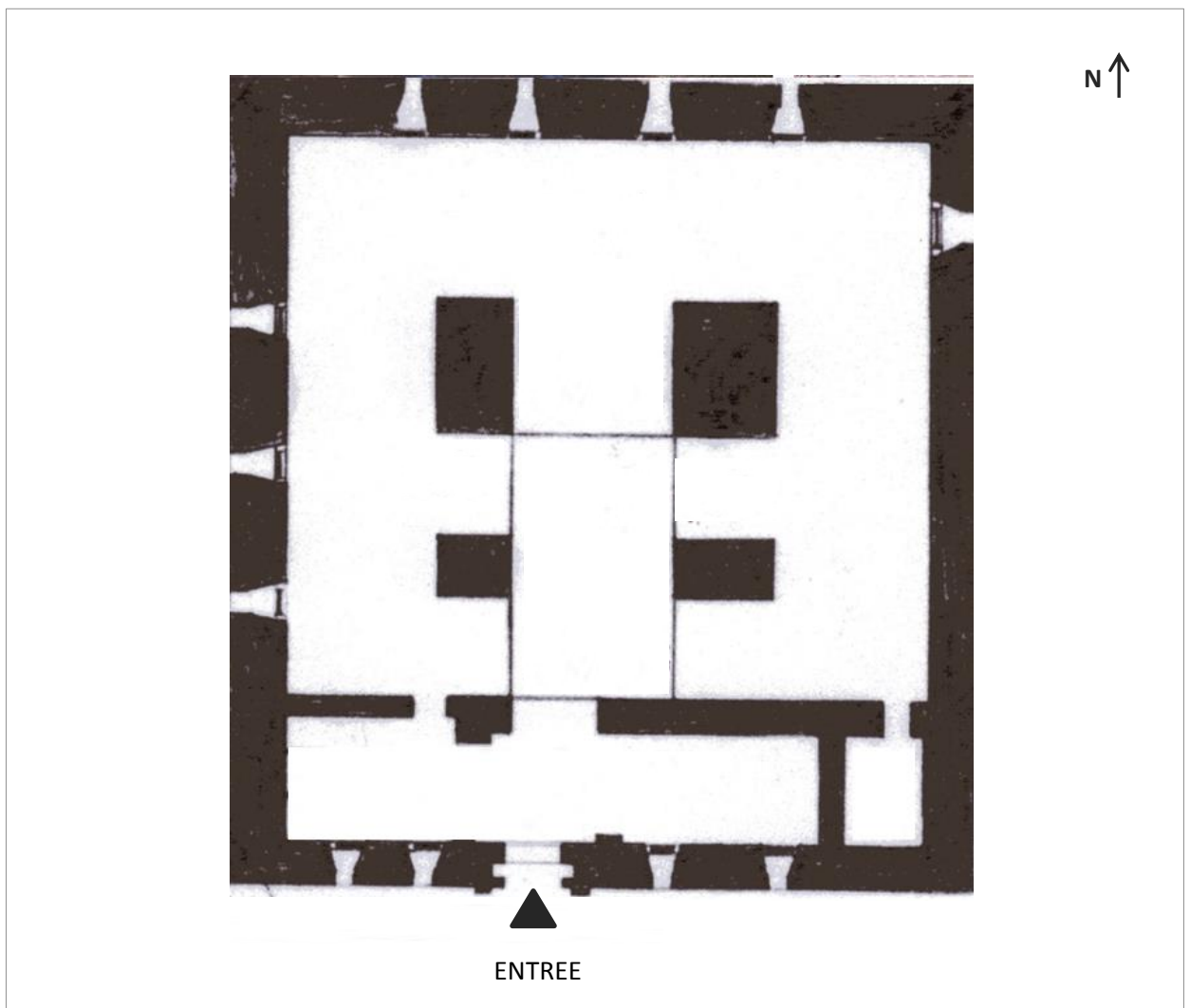


Figure 151. Relevé du fort de Bordj El Kiffan

VII-4-2- DESCRIPTION ARCHITECTURALE

VII-4-2-1- LE REZ-DE-CHAUSSE

C'est un petit monument carré, avec un pont-levis, deux étages, des échauguettes, des merlons et des mâchicoulis. Par sa qualité architecturale, le charme de son emplacement, et sa date de construction, ce monument à une importance pour l'histoire de la présence ottomane en Algérie, son aspect extérieur n'est pas modifié, à part l'étage rajouté pendant l'époque coloniale qui se distingue d'ailleurs du reste de l'édifice ottoman. (Photo 19)

Le fort constitue presque un carré irrégulier aux dimensions suivantes ; le mur Sud a 21.50m de long, le mur Nord, 20.20m, le mur Est 20.20m et le mur Ouest 21.40m. Une fois la porte voûtée franchie, nous trouvons le vestibule dont la longueur atteint 3.70m et la largeur 2.90m puis dans le mur Ouest, une pièce de 3.70m de long, et de 2.30m de large, destinée aux gardes, et dotée, dans sa partie Nord, d'un placard mural de 0.65m de profondeur et de 1.20m de large.

Sur le côté droit, ou la partie Est du vestibule, nous rencontrons une cave de 12.70m de long, et de 2.40m de large, où se dresse l'escalier menant à la terrasse. La salle des gardes et la cave sont séparées par la porte donnant accès à la cour centrale (au milieu du fort) dont le diamètre atteint 8.80mètres.



Photo 19. Fort de Bordj El Kiffan et l'esplanade qui l'entoure.

Sur le côté gauche, nous trouvons la deuxième pièce dont les dimensions sont de 6.52m de long et 2.60 à 3.20m de large, et couvre la plus grande partie du fort, puisqu'elle va de la deuxième pièce (sic) au mur extérieur, s'étendant ainsi sur une longueur évaluée à 11 mètres. Cette pièce est de 5.60m de large dans sa partie Sud; elle est attenante à la cave qui relie le mur Est au mur Ouest, et dont la longueur atteint 16 mètres. Elle comprend les murs Nord-Est et Nord-Ouest. Cette cave couvre une surface polygonale dont les côtés ont respectivement : 4.10m, 5.10m, 4.40m et 2.60m de long. Elle repose sur un palier rectangulaire de 3.10m de haut.

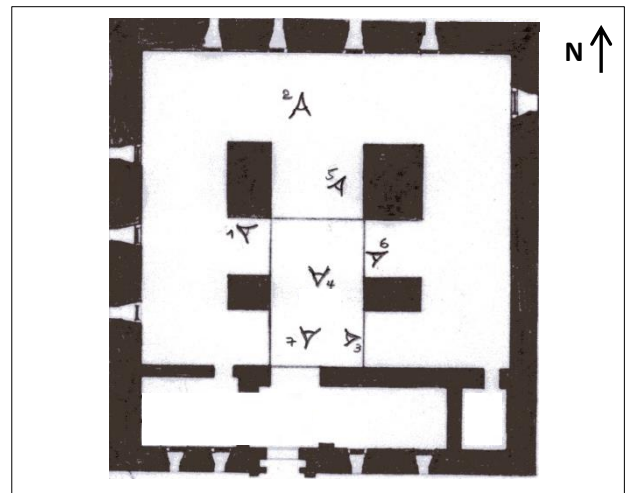
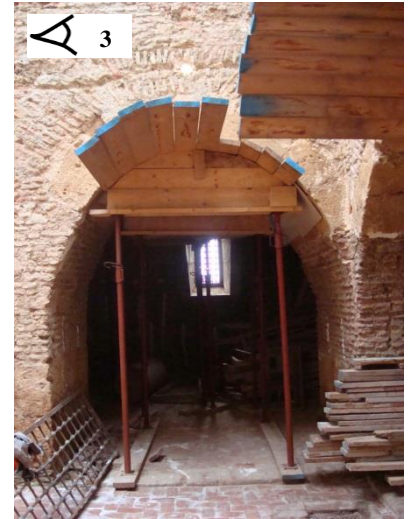
La quatrième pièce, située dans la partie Est, est de 2.40m de long et 5.10m à 5.60m de large. Elle est dépourvue de porte comme la cinquième et les autres pièces.

La cinquième pièce est de 5.65m de long et 0.5 de large. Le mur Nord sinueux, situé dans la partie Sud-Est (sous la cave menant à la terrasse), a pour dimensions 3.55m.2.10m. Nous trouvons ensuite un dépôt de munitions de 2.40m de large et de 3.25 de long ; son mur a une épaisseur de 0.95m et sa porte, une largeur de 0.82m. C'est un local très protégé, à l'abri des obus, parce qu'il est situé, d'une part sous la cave et d'autre part derrière les murs des pièces. (Photos 20-26)

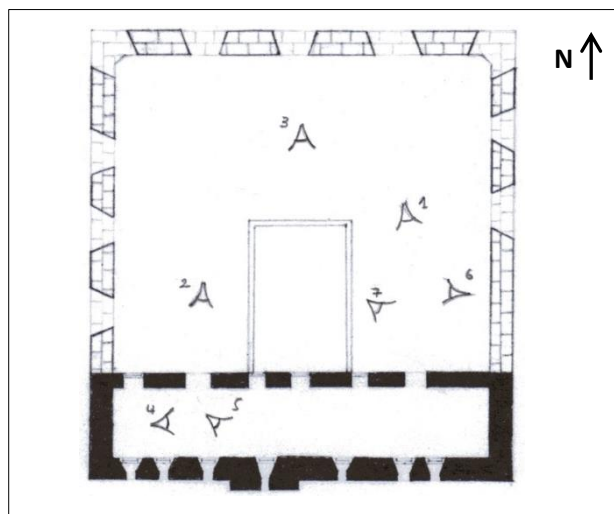
VII-4-2-2-L'ETAGE ET LA TERRASSE

Nous accédons à la terrasse à travers ladite cave, et en gravissant trois marches supplémentaires menant à la partie Est du fort. Ce qui nous frappe en premier lieu se sont les embrasures Nord bouchées avec des briques ; il est facile de les déceler, Nous trouvons ensuite dans chaque côté, trois embrasures, et une à chacun des angles avancés, la largeur moyenne desdites embrasures étant de 2.30 mètres. La terrasse est à 5.60 mètres au-dessus du sol et à 19.10m de large, et 15 m de long. Quant au restant de la longueur, il est occupé par les salles des gardes (l'étage rajouté à l'époque coloniale).

Le fort est entouré des côtés Sud-Est et Sud-Ouest, d'une muraille épaisse, dans sa partie Est, de 0.90m et sa partie Ouest de 1.65 mètres. (Photos 27-33)



Photos 20 - 26. Vues de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (le rez-de-chaussée), source : l'auteur



Photos 27- 33. Vues de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (l'étage et la terrasse), source : l'auteur

VII-4-2-3- LES FACADES

La façade principale est la façade Sud, orientée vers l'actuelle ville de Bordj El Kiffan. A la différence des autres façades, la principale est la plus architecturée, elle est composée suivant une asymétrie axiale. L'axe d'asymétrie, est marqué par l'entrée du fort et le pont levis. L'entrée sort en saillie par rapport au mur de la façade, elle est marquée de part et d'autre par deux colonnes qui reposent sur deux blocs insérés dans le fossé, un arc et un cadrage en stuc vient renforcer et focaliser la vue vers la porte, surmontée d'une plaque de marbre fixé portant une inscription arabe indiquant la date de la construction du fort. La composition des percements sur la façade est faite probablement suivant le besoin en éclairage. Avec cette composition, le fort offre aux passants, une vue simple et belle qui reflète une architecture défensive caractérisée généralement par son aspect robuste.

Les autres façades sont presque des murs aveugles, à part quelques petites ouvertures. Il paraît que les blocs et les matériaux de construction provenaient des ruines romaines de Tamentfoust (Rusguniae à l'époque romaine). (Photos 28-31)



Photos 34- 37. Façades du fort de Bordj El Kiffan, source : l'auteur.

VII-4-3- LECTURE DES ELEMENTS ARCHITECTONIQUES

L'étude des éléments architectoniques de l'édifice a été facilitée par le fait qu'au cours de notre recherche un décapage a été effectué sur le fort. Ce qui nous a permis d'identifier les différents modes constructifs.

VII-4-3-1- LES MURS

Les murs du fort de Bordj El Kiffan sont des murs porteurs en pierres de taille provenant des ruines de la ville romaine de Tamentfoust (Rusguniae). Ils ont 6 mètres de haut, leur épaisseur varie entre 0.60 m et 1.50m. Les joints entre pierres sont remplis sur toute l'épaisseur de la maçonnerie et jusqu'au nu de la façade. Ces murs enveloppent toute la bâtisse, nous les trouvons même sous forme de bases pour les éléments porteurs des voutes en plein cintre en brique. Ces murs assurent une bonne rigidité et une très grande résistance face aux coups de canons lors des batailles. Les murs de l'étage sont des murs porteurs, ils se composent de maçonneries en briques pleines traditionnelles ou en pierre avec mortier de chaux et de sable. (Photo 33)

VII-4-3-2- LES PILES

Les bâtiments militaires ont plus souvent fait appel aux piles (piliers maçonnés) qui supportent plus de charges que les colonnes. Pour ces raisons, les piles de ce fort adoptèrent différentes formes géométriques : section carrée et rectangulaire. Quant aux colonnes, elles sont utilisées juste au niveau de l'entrée du fort, leur usage en général est d'ordre décoratif.

VII-4-3-3- LES VOÛTES

Le fort de Bordj El-Kiffan, comme la plupart des édifices militaires, est couvert à l'aide des voûtes. Cette couverture est utilisée pour de multiples raisons, la plus importante étant que le plafond voûté supporte de lourdes charges, y compris les canons lourds et le choc des tirs répétés. La voûte transmet les charges du centre vers les côtés, où elles sont réparties sur des piles larges et des murs porteurs. En plus des canons lourds, une épaisse couche de terre damée est placée au-dessus du bâtiment pour le protéger et amortir le choc des bombes qui peuvent l'atteindre. Les voûtes du fort de Bordj El Kiffan sont des voutes en plein cintre en briques. L'objectif de la centralité de la voute en plein cintre en brique, serait probablement qu'elle puisse reposer directement sur des murs, dans le présent-cas, les murs porteurs en pierre qui enveloppe le fort de l'extérieur, et d'un autre côté sur des piliers en briques avec des soubassements en pierre. Ce fort possède cinq voutes en plein cintre en brique. (Photo 32)



Photo 38. Voutes en plein cintre en briques
Source : l'auteur



Photo 39. Murs porteurs en pierre de taille
Source : l'auteur

VII-4-3-4- LES EMBRASURES

Les embrasures de l'artillerie des forts extérieurs se présentaient toutes sous une forme en V, la partie rétrécie se trouve vers l'intérieur, celles du Fort de Bordj El Kiffan ne sont pas casematées, elles ont été disposées de façon régulière et géométrique d'une grande beauté. (Photos 34 et 35)



Photo 40. Les embrasures du fort, source :
l'auteur



Photo 41. Les embrasures du fort, source :
l'auteur

VII-4-3-5- LES MATERIAUX

La pierre fut utilisée à profusion dans les bâtiments militaires ottomans d'Algérie. Ce fait est dû à la haute résistance de la pierre et à sa solidité vis-à-vis des bombes et des boulets auxquels ces bâtiments étaient souvent soumis au cours des multiples expéditions dirigées contre la ville. La pierre était souvent extraite des ruines romaines de Tamentfoust (Rusguniae). La brique aussi conserva un rôle important dans la construction militaire, servant à édifier les escaliers et même à construire les parties intérieures des forts.

Le fort de Bordj El Kiffan présente un exemple ingénieux quant à la disposition des matériaux. Il fut érigé avec des matériaux lourds notamment ; la pierre de taille, utilisée essentiellement dans les murs extérieurs, la brique pleine, nous la trouvons utilisée au niveau des voutes en plein

cintre, les piles et les murs de l'étage, le bois : essentiellement utilisé au niveau des ouvertures, la porte et le pont levis.

Comme il a déjà été indiqué la plupart des bâtiments militaires ont été construits à des fins défensives. Pour cette raison, les ottomans ne s'occupèrent pas de les décorer. Cependant, ceci ne signifie pas qu'ils ne nous ont pas laissé des échantillons de leur art, même sur les édifices les plus simples comme celui qui fait l'objet de notre étude. Les fortifications comportent des éléments caractéristiques de l'art ottoman en Algérie, et ceci malgré la simplicité décorative intérieure de ces ouvrages. Parmi les matériaux les plus importants : le marbre, le stuc, la pierre et le bois.

VII-4-3-6- L'ENTREE ET LES OUVERTURES

Le fort comporte un pont-levis en bois de 5m de long et de 1.50m de large ; il permet d'entrer par l'unique entrée. La porte du Fort de Bordj El Kiffan est une porte à battant simple, elle s'ouvre toujours vers l'intérieur, se déplaçant dans l'espace couvert. Nous trouvons de part et d'autre de cette porte, deux colonnes cylindriques homogènes, le fût, le chapiteau et la base sont faits de la même matière, les chapiteaux faisant un bloc avec leurs colonnes. Elles sont surmontées d'un arc surbaissé en pierre.

Les ouvertures des fortifications en général et celles de ce fort en particulier sont très limitées en termes de nombre et de dimension, cela est dû à l'usage de ces ouvrages qui conditionne la composition architecturale. (Photos 36 et 37)



Photo 42. Entrée du fort, source : l'auteur.

Photo 43. Fossé du fort, source : l'auteur.

VII-4-4- L'ESPLANADE ET L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT

L'entrée du fort s'ouvre sur une esplanade qui se trouve juste à son devant, cette dernière offre des vues agréables sur toute la baie d'Alger. De cet endroit, le visiteur peut lire facilement le skyline de la ville, c'est un moment où nous accordons intuitivement la relation de l'édifice avec la mer et la baie. Cependant cette petite esplanade est délaissée, elle est presque occupée par des constructions spontanées. Et donc en terme de visibilité ce fort est coupé du reste de la ville de Bordj El Kiffan, il n'est clairement visible qu'à partir du boulevard front de mer et de la cote de la verte rive. (Photos 38-46)

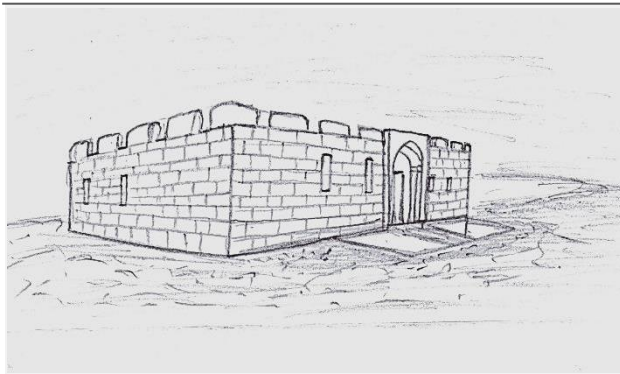
L'appréciation visuelle du fort de Bordj El Kiffan est gênée par l'encombrement de ces espaces extérieurs. Ceci pose en effet le problème de la continuité visuelle et de l'articulation urbaine du site.



Photos 44- 52. L'esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan, source : l'auteur.

VII-4-5- GENÈSE HISTORIQUE

Les différentes modifications qu'a subies l'édifice à travers le temps font que des interactions existent entre les modes constructifs. Ces différentes opérations déterminent la genèse du fort et témoignent des différentes évolutions qu'il a connu. (Figure 152)



Période ottomane



Période coloniale



Période post indépendance



Actuellement : 17-01-2015

Figure 152. Genèse historique du fort de Bordj El Kiffan.

VII-5- LE RELEVÉ DES DÉSORDRES

La structure du fort de Bordj El Kiffan en murs porteurs en pierre, piles et voûtes en plein cintre en briques, semble être en bon état de conservation, malgré ses 880 ans d'existence. Cependant l'étage rajoutée à l'époque coloniale se trouve dans un état d'abandon et d'insalubrité totale.

VII-5-1- LE REZ-DE-CHAUSSEE

Le rez-de-chaussée a subi l'effet de l'âge, il se trouve dans un état dégradé :

Les espaces voutés avec leur dallage traditionnel, leurs murs en pierres et leurs grosses piles en briques présentent quelques taches et traces d'humidité dues probablement à un problème des infiltrations des eaux pluviales.

L'entrée du fort avec toutes ses composantes surtout les deux colonnes souffre aussi des aléas du temps et est détériorée à un certain degré.

Le revêtement de sol du patio et des espaces du rez-de-chaussée est mal entretenu. (Photos 47- 56)

VII-5-2- L'ETAGE ET LA TERRASSE

Comme tous les édifices anciens, l'étage et la terrasse du fort ont subi les effets néfastes du temps. L'étanchéité détériorée, l'humidité et les infiltrations des eaux pluviales ont été l'origine de plusieurs désordres au niveau des murs et bien évidemment, ils ont été la cause principale de l'effondrement total de la toiture. Plusieurs grandes fissurations et des décollements des briques sont relevés dans les parois, indiquant le délabrement et la situation désastreuse dans laquelle se trouve l'étage.

Nous remarquons aussi :

-L'injection des matériaux non compatible avec les matériaux de construction d'origine et le plaquage du béton et des autres nouveaux matériaux sur la maçonnerie ancienne du fort.

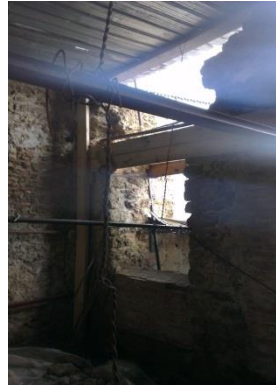
-Certaines parties des murs qui donnent sur la terrasse sont endommagés quant à ceux de l'intérieur (au nombre de trois) ils sont complètement tombés.

-L'infiltration des eaux de pluies dans la terrasse délaissée sans dallage endommage l'ensemble du fort.

-La façade principale nécessite une restauration de ses composantes architecturales et décoratives dans leurs états initiaux, en respectant le style d'origine. (Photos 57- 68)



Photos 53- 62. Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan, source : l'auteur



Photos 63- 70. Relevé des désordres de l'étage du fort de Bordj El Kiffan, source : l'auteur



Photos 71-74. Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan, source : l'auteur

VII-6- RECOMMANDATIONS

VII-6-1-RECOMMANDATIONS GENERALES

L'étude architecturale établie dans ce chapitre nous a renseigné sur beaucoup d'anomalies et désordres au niveau du fort d'une part et au niveau de l'esplanade et l'environnement immédiat qui l'entoure d'autre part ; cependant ces désordres restent des altérations dues à un mauvais entretien et à des interventions maladroites qui ne respectèrent pas le caractère historique de l'édifice et la compatibilité des matériaux.

Des recommandations seront ainsi arborées dont le but de sauvegarder l'édifice dans le respect de son authenticité historique et de son intégrité matérielle. Ces recommandations seront établies dans la limite du constat et des connaissances acquises sur le fort de Bordj El Kiffan :

Il est indispensable de conférer au fort une fonction qui correspond à son architecture et à ses dispositions intérieures et qui tient compte de l'environnement urbain dans lequel évolue l'édifice, il faut à la fois insuffler une nouvelle vie tout en assurant son statut de monument.

Une mise en valeur du fort ne peut pas se faire sans prendre en charge tout le périmètre d'influence du fort ; le boulevard front de mer, le quartier de la Marsa, l'esplanade du fort, le noyau colonial et le quartier de la Station, par un réaménagement urbain adéquat. Ceci étant dans le but de résoudre la question des abords, de la visibilité et de l'accessibilité. En tant que monument architectural classé, le fort de Bordj El Kiffan devrait bénéficier d'une protection définitive comme objet patrimonial et la récupération de toute la surface qui l'entoure.

Reprendre les planchers de l'étage pour soulever le problème des infiltrations des eaux pluviales.

Reprendre le revêtement intérieur et extérieur de différents espaces du fort.

Reprendre les menuiseries en s'inspirant des modèles de boiserie traditionnelle.

Refaire l'ensemble du dallage traditionnel (tomettes en terre cuite).

Restaurer les parois et les murs de l'étage, vu leur état de dégradation avancé

Restitution et restauration de l'entrée avec toutes ses composantes et éléments décoratifs.

Reprise des ouvertures en conformité avec le style défensif ottoman par soucis d'authenticité.

VII-6-2-RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

Après les recommandations générales, nous avançons des recommandations techniques afin de conforter notre démarche pour une mise en valeur du fort:

L'étayage des éléments porteurs

Il est recommandé avant d'intervenir, de procéder à un étaielement sur toute la hauteur de l'édifice:

- Sous les voutes et les planchers (au niveau du rez-de-chaussée).
- A côté des murs porteurs en pierre et brique fissurés (au niveau de l'étage).

Le traitement des fissures

Concernant les fissures passant sur les murs porteurs de l'étage, il est préférable de procéder à un démontage après étaielement puis à une reconstruction le long de l'ensemble des fissures tout en utilisant le même type des matériaux.

Il est également recommandé de traiter les piliers et les murs porteurs dégradés et qui présentent des maçonneries disjointées par l'injection de coulis et cela pour renforcer la liaison de la maçonnerie de ces éléments.

La lutte contre l'humidité

Le problème d'humidité du bas des piliers qui portent les voutes se voit clairement.

Une des solutions utiles pour arrêter l'infiltration des eaux dans le bas de ces éléments c'est l'installation d'un système d'évacuation des eaux pluviales venant de la terrasse du fort.

La réfection des colonnes

Les colonnes de l'entrée du fort de Bordj El Kiffan doivent être décapées avec des produits non agressifs. Une opération de colmatage des fissures apparues sur plusieurs parties des colonnes est nécessaire.

Le respect des matériaux et des couleurs d'origine est indispensable.

VII-6-3-AU DELA DE LA CONSERVATION

VII-6-3-1- LA VALEUR HISTORIQUE

Le fort de Bordj El Kiffan a fait partie du système défensif de la baie d'Alger à l'époque ottomane. Il était l'un des plus importants forts de la côte Est. Avec les autres composantes du système, ce fort a joué un rôle important dans l'histoire de l'Algérie sur le plan politique et surtout militaire.

VII-6-3-2- LA VALEUR TERRITORIALE

Le fort de Bordj El Kiffan est une partie d'un tout, une composante d'un système que beaucoup de ses parties tiennent encore debout après presque deux siècles d'existence comme pour défier les aléas du temps et de l'homme. Ce qui reste des fortifications d'Alger c'est des édifices ou le statut et l'état de conservation varient selon la position, le contexte et l'importance.

La patrimonialisation du fort dans son contexte historique consiste à retracer et recomposer le reste du système dans un ensemble qui peut être intégré dans ces nouveaux projets urbains qui visent essentiellement la façade maritime de la baie. Cette particularité territoriale est accentuée par le fait que ce qui reste du système (au moins du côté de la façade maritime de la capitale) se positionne actuellement au sein des grands pôles urbains d'Alger, entouré par des équipements culturels de grande envergure.

VII-6-3-3- LA VALEUR ARTISTIQUE

Le fort de Bordj El Kiffan se trouve dans un territoire extra muros éloigné de la médina d'Alger fortifiée. Avec son architecture militaire, il est considéré comme un témoin des édifices défensifs d'Alger pendant la régence ottomane. Pour toutes les particularités et les qualités qu'il représente, ce fort est un édifice historique classé patrimoine architectural national.

VII-6-3-4- LA VALEUR D'USAGE :

Le fort de Bordj El Kiffan a traversé trois époques : ottomane, coloniale et post indépendance, il a été le théâtre de nombreuses transformations et de rajouts, son usage a également évolué avec le temps. Mais quel que soit cet usage, ce fort a été toujours au centre d'intérêt des habitants, voire même les gens qui visitent cette ville. Une nouvelle fonction ou un nouvel usage doit respecter la mémoire de ce lieu, son image ainsi que tout ce qui représente pour les habitants de cette ville.

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous relevons que l'étude du fort de Bordj El Kiffan, nous a permis de mettre en exergue la nécessité et l'importance de bien prendre en charge les objets patrimoniaux suivant les règles et les lois qui régularisent toutes les interventions sur ce type d'édifices qui méritent un soin particulier tout en prenant en charge le contexte historique et spatiotemporel dans lequel est inséré le monument. Par conséquent, toute opération visant la préservation et la mise en valeur d'un bâtiment qui est reconnu comme patrimoine architectural doit au moins obéir aux règles d'art concernant l'intervention sur ce genre d'édifices. Une opération de préservation mal conduite peut entraîner une détérioration, elle peut même porter atteinte à la valeur du statut du monument historique.

La question de l'utilité ou ce que nous appelons la valeur de la contemporanéité du monument est à son tour une question très importante, car l'usage actuel attribué à l'objet patrimonial après sa reconnaissance joue un rôle très important dans sa pérennité, son entretien et sa durabilité.

Sur le plan contextuel, le fort de Bordj El Kiffan est actuellement isolé du reste de la ville malgré sa position stratégique au front de mer. Il est presque isolé de son environnement, la relation ville-fort qui a existée depuis la création de la ville est actuellement rompue. Les critères de la visibilité et le respect des abords d'un monument classé (selon l'article 17 de la loi 04-98) ne sont pas respectés, à cause de l'expansion anarchique des constructions, ce qui représente un vrai préjudice aux abords de ce monument classé patrimoine national.

La situation de dégradation dans laquelle se trouve le fort actuellement tend à le menacer, car ce monument est un vrai site historique et un grand repère dessiné dans la mémoire collective des habitants, il était à l'origine du fondement de la ville qui porte toujours le nom de cet édifice : Bordj El Kiffan, ex. Fort de l'Eau.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Le monument architectural véhicule énormément d'informations, il témoigne de l'époque de son édification, les valeurs mémorielles, historiques et culturelles qu'il incarne, sa typologie architecturale et son processus constructif, c'est tout simplement un témoin échappé d'une dimension spatiotemporelle à une autre.

Dans la deuxième partie de ce travail, nous avons essayé d'étudier les contextes historique et spatial dans lesquels fût érigé cet édifice. La baie d'Alger était le cadre territorial (spatial) et la période ottomane était le cadre historique (temporel), c'était la période de la gloire d'Alger, la ville a connu un essor extraordinaire, c'était une vraie citadelle fortifiée dans un bassin méditerranéen perturbé.

La lecture contextuelle de la médina et la baie d'Alger durant cette période nous a renseigné sur la relation entre la ville et le territoire extramuros et l'importance des autres systèmes territoriaux qui orientaient et parfois même conditionnaient l'emplacement des fortifications. L'organisation territoriale des fortifications se distinguait par trois sous-systèmes qui se complètent fonctionnellement afin d'assurer la sécurité de toute la baie à savoir : la défense interne de la médina d'Alger, les fortifications extramuros rapprochées et les fortifications extramuros éloignées.

La connaissance totale et profonde du contexte territorial et historique de la baie d'Alger avant et durant la régence ottomane, nous a permis d'établir une sorte de genèse qui nous a aidé à connaître les conditions et les circonstances qui ont aidé et parfois même forcé Alger à prendre une position de défense. Cette démarche, a facilité la compréhension des circonstances de l'édification du système défensif d'Alger, et l'évolution de ses différentes composantes qui se regroupent en sous-systèmes suivant la spécificité territoriale dans laquelle elles sont insérées.

Le fort de Bordj El Kiffan en tant que partie de ce système était érigé dans le territoire extramuros éloigné à l'Est de la baie d'Alger, édifié pour renforcer le fort de Tamentfoust et protéger la côte Est des attaques des flottes européennes. Le fort comme tous les édifices d'Alger a subi une mutation architecturale et fonctionnelle avec l'arrivée des français et même après leur départ. Il est passé d'une position éloignée par rapport à la médina d'Alger, à un édifice planté au cœur de l'actuelle Alger. Par conséquent ses usages ont évolué selon les conjonctures historiques.

L'objectif de l'étude du fort de Bordj El Kiffan, à travers le diagnostic établi est d'établir une base de données qui servira d'outil pour la mise en valeur de l'édifice.

Avec son architecture militaire, le fort de Bordj El Kiffan est considéré comme l'un des rares témoins des édifices défensifs d'Alger pendant la régence ottomane. Pour toutes les particularités et les qualités qu'il représente, le fort est un édifice historique classé patrimoine architectural national, mais cette patrimonialisation se présente comme un processus incomplet parce qu'une prise de conscience patrimoniale (reconnaissance officielle et sociale), n'est pas suffisante à elle seule, c'est pour cela qu'un travail de conservation est nécessaire afin de compléter ce processus.

CONCLUSION GENERALE

Les traces du passé laissées par les générations antérieures qu'elles soient matérielles ou immatérielles, orales ou écrites, sont les composantes du patrimoine que l'humanité tente de sauvegarder tant bien que mal suivant les ressources que chaque nation possède. Il est clair que la préoccupation et le regard porté sur le patrimoine est en premier lieu international. Vu le rôle que joue le patrimoine dans la vie des individus et par extension des sociétés, il a acquis une importance dont la portée est mondiale se cristallisant à travers les différentes chartes, recommandations et conventions.

Les ouvrages défensifs représentent une partie importante du patrimoine architectural des nations. Malgré leur importance, ils ont suscité peu d'intérêt. A travers cette recherche nous avons tenté de contribuer à la connaissance de ces édifices qui sont aujourd'hui des lieux de mémoire et d'histoire à enrichir l'inventaire architectural de notre patrimoine bâti en fondant notre travail sur l'étude des fortifications militaires d'Alger à l'époque ottomane, tout en prenant le fort de Bordj el Kiffan comme exemple d'étude. Notre ambition était de cerner l'édifice dans toute sa complexité, ce qui nécessite une connaissance du contexte territorial et historique dans lequel il était inscrit.

L'architecture militaire algérienne à l'époque ottomane met en évidence les principales influences culturelles, sociales et économiques qui apparaissent dans la composition architecturale, l'ornementation, les techniques de mise en œuvre et les matériaux utilisés dans ces diverses réalisations. Compte tenu de la qualité des fortifications de la ville d'Alger, et de l'activité militaire intense déployée par la marine algérienne en Méditerranée, tous les consuls, commerçants, espions des Etats européens ont pu en faire état dans leurs écrits. C'est ainsi que cette ville s'est vu attribuer plusieurs surnoms tels que le « Siège de la lutte », le « Nid de la flibuste » ou « Alger la protégée », et bien d'autres qui constituent des indices significatifs de l'importance et de l'efficacité des fortifications à Alger. C'est que le soin extrême qu'ont apporté les Deys au développement, à l'organisation et au renforcement des ouvrages de défense compte parmi les facteurs qui ont entravé le débarquement des troupes en campagne sur Alger du XVIe jusqu'au XIXe siècle.

Quand fut établi au XVI siècle, le système de fortifications ottomanes autour de la ville et la baie d'Alger, d'autres systèmes de fortifications l'avaient précédé sur le site, mais le système défensif de la ville d'Alger ne se sophistiqua qu'à partir du XVI siècle, à l'arrivée des ottomans et la construction du port d'Alger par Kheir Ed-Din. Le système de fortifications ottomanes de la ville d'Alger qui se développa par le site, se présenta ainsi : structurellement, la défense de la ville d'Alger était assurée : 1650m de remparts, 19 forts, 13 batteries intérieures et 16 batteries extérieures, reliés entre eux par les chemins de batterie.

L'ensemble s'organisait en ligne le long de la cote depuis le cap de Matifou jusqu'à la baie de Sidi Fredj et se positionnait suivant trois niveaux de défense ; une défense propre à la ville, une défense extramuros rapprochée et une troisième dite extramuros éloignée. Fonctionnellement à travers la stratégie défensive adoptée, trois types de relations internes liaient les éléments du système de fortifications ; liaison de complémentarité défensive, le rapport à la présence d'eau, le système constructif et la typologie.

Par ailleurs l'évolution du territoire de la baie d'Alger après 1830 entraîna un rapport nouveau du système de fortifications avec son environnement. Les transformations que subit la baie d'Alger après 1830, entraîna l'apparition de nouvelles composantes territoriales autour des forts qui changèrent leur rapport à leur environnement immédiat et lointain. Les fortifications furent détruites ou préservées suivant le rôle qui leur fut attribué dans cette nouvelle gestion des lieux.

L'éventuelle mise en valeur des forts extérieurs d'Alger tiendrait compte de cette double situation de relations internes avec le reste du système de fortifications en tant qu'éléments d'une structure territoriale spécifique et historique et de relations externes avec l'environnement, en tant que composante urbaine de la ville.

La mise en valeur de l'ensemble des forts ne peut être effective que si elle prenait en compte trois niveaux dans leur prise en charge. Chaque fort doit en premier lieu faire l'objet d'une mise en valeur à l'échelle de l'édifice; en second lieu la mise en valeur du fort en tant que composante urbaine particulière, enfin, à l'échelle de la baie, la prise en charge de la structure défensive historique territoriale rentrerait dans un projet global de mise en valeur de toute la bande côtière d'Alger, en liaison avec les autres valeurs historiques, paysagères et curiosités géologiques à

travers les parcours et tracés de voiries historiques, le tout en liaison avec le nouveau paysage offert par les projets de la façade maritime d'Alger.

L'étude du cas du fort de Bordj El Kiffan qui est un fort inséré dans la ville, protégé juridiquement en tant que monument a montré que les relations du système qu'il entretient avec la structure historique à laquelle il appartient et le milieu urbain dans lequel il évolue, expliquent apparemment cet état de fait et permettent d'établir donc une proposition de sa mise en valeur en tant que composante urbaine de la ville de Bordj El Kiffan, et en tant qu'élément de la structure historique défensive qui est le système défensif en général et le front est de la baie d'Alger en particulier.

La mise en valeur du fort devrait à la fois tenir compte des relations historiques et symboliques qu'il entretient avec les autres fortifications et des relations fonctionnelles, spatiales, sociales et autres qu'il entretient avec son site immédiat. Le caractère estival de la corniche de Bordj El Kiffan suggérerait des projets d'aménagement prenant en charge l'ensemble historique des fortifications depuis bateau cassé jusqu'à El Marsa. Parallèlement, le fort de Bordj El Kiffan se présente comme une des composantes du micro système de la ville dont la particularité urbaine est dotée d'une certaine qualité esthétique qui devrait faire l'objet de protection afin de préserver la qualité du lieu.

LISTE DES REFERENCES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

ABADIE Louis, (2002), « Oran et Mers el Kebir: vestiges du passé espagnol », Editions Gandini, Nice.

AL IDRISSEI, (1866), Description de l'Afrique et de l'Espagne, trad. Dozy-De Goeje, Edition Leyde.

ALLOULA Malek,(2001) « Alger photographiée au XIX^e siècle », Photogravure et reliure Musumeci, Val d'Aoste, Italie.

AL-NASIRI, (1878), Voyages extraordinaires et nouvelles agréables, Revue Africaine.

ARNAUT,(1875), Attaques des batteries d'Alger par Lord Exmouth en 1816, Revue Africaine , T19.

ASSARI. N,(2007), « Alger des origines à la régence turque » , Editions Alpha, Alger.

BABACI Belkacem, (2010), « L'épopée de Baba Merzoug , Le canon d'Alger », Edition colorset, Alger.

BASSET R., (1890), Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541, Paris, Editions Leroux.

BELKADI B., d'Icosium à Alger.

BENSDDIK N., (2004), Alger lumières sur la ville, Alger, Edition Dalimen.

BERBRUGGER A., (1859), Société historique algérienne, Revue Africaine.

BERBRUGGER Adrien, (1860), Le Pégnon d'Alger ou les origines du gouvernement turc en Algérie, Challamel Librairie, Paris.

BONTEMS C., (1976), Manuel des institutions algériennes de la domination turque à l'indépendance, la domination turque et le régime militaire 1518-1870, T1, Edition Cujas.

BOUDET Jacques, « ARMES - Armes anciennes et armures », *Encyclopædia Universalis* (en ligne), consulté le 13 janvier 2014. URL.

BOUTIN, (1927), Reconnaissance des villes, portes et batteries d'Alger, Paris.

BRESSON Gilbert, (1957), « Histoire d'un centre rural algérien, Fort de l'Eau », Alger.

CHOAY Françoise, 1992, « L'allégorie du Patrimoine », Paris, Ed Seuil.

- CLEAC'H A., ESQUER G., AUDISIO G., (1953)**, Visage de l'Algérie, Paris, Edition Horizons de France.
- CLAEYS Damien, (2013)**, Architecture et Complexité (thèse de Doctorat en art de bâtir et urbanisme), Louvain-la-neuve. Editions Presses universitaires.
- CLEAC'H A., ESQUER G., AUDISIO G., (1953)**, Visage de l'Algérie, Paris, Edition Horizons de France.
- COLIN M., (1901)**, Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie, Paris.
- CRESTI F., (1993)**, Contribution à l'histoire d'Alger, Rome, Edition du CASP.
- DAN P.**, Histoire de Barbarie et de ses corsaires, T2, Paris, Librairie Ordre du Roy.
- DE GRAMMONT H. D., (1887)**, Histoire d'Alger sous la domination turque, Paris, Editions Leroux.
- DE HAËDO H.D., (1871)**, Topographie et histoire générale d'Alger, trad.M.MonnerEAU-A.Berbrugger, Revue Africaine.
- DE LA PRIMAUDAIE E., (1876)**, Documents inédits sur l'histoire de l'occupation Espagnole en Afrique 1506-1574, Revue Africaine.
- DELPHIN.G, (1904)**, Fort Bab Azzoun, Revue Africaine,T48.
- DELUZ J.J., (1988)**, L'Urbanisme et l'Architecture d'Alger, aperçu critique, Alger, Edition Margada.
- DE NICOLAY N., (n° du 20 aout 1928)**, cité par H.MURAT, « l'Alger d'autrefois, Histoire des rues d'Alger », l'hebdomadaire l'Effort Algérien.
- DEVOULX Albert, (1869)**, La marine de la régence d'Alger, Revue Africaine,T 13.
- DEVOULX,(1872)**, La Batterie des Andalous, Revue Africaine, T 16.
- DEVOULX, (1875)**, Etude archéologique et topographique de la ville d'Alger, Revue Africaine,T19.
- DEVOULX A., (1875)**, Etudes archéologique et topographique sur Alger aux époques romaine, arabe, et turque, Revue Africaine, Alger.
- DEVOULX, (1876)**, Etude Archéologique et topographique de la ville d'Alger, Revue Africaine,T20.
- DEVOULX A., (1877)**, Etudes archéologique et topographique sur Alger aux époques romaine, arabe, et turque, Revue Africaine, T21.
- DEVOULX Albert,(2003)**, « El Djazair Histoire d'une Cité d'Icosium à Alger » , Editions ENAG, Alger.

- DJEBAR Assia, (2008)**, « Villes d'Algérie au XIX ème siècle», Editions ANEP, Alger.
- ESQUER G., (1929)**, Iconographies historiques de l'Algérie, collection du centenaire, 3 tomes, Paris, Edition Plon.
- ESQUER G., (1930)**, Les Expositions rétrospectives du centenaire, Revue Africaine.
- GAVAUT P., (1894)**, Antiquités récemment découvertes à Alger, Revue Africaine.
- GSELL S., (1918)**, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, T2, Paris, Edition Hachette.
- GRAMMAYE J.**, Africae illustratae libri decem, Tornaci Nerviorum, 1622, cité par CRESTI F., Alger au XVII ème siècle.
- GSELL S., (1918)**, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, T2, Paris, Edition Hachette.
- GSELL S.**, Atlas archéologique de l'Algérie, feuille n° 5, Alger, T1.
- HAËDO H., (1870)**, Topographie et histoire générale d'Alger, trad. A. Berbrugger, Revue Africaine, T14.
- HAËDO,(1880)**, Histoire des Rois d'Alger, Revue Africaine,T24.
- HAËDO Fray Diego, (1881)**, Histoire des Rois d'Alger (Epitome de los Reyes de Argel, 1612) Traduite et annotée par H.-D. DE GRAMMONT, Adolphe Jourdan, Libraire-éditeur, Alger.
- IBN BATTUTA, (1979)**, Voyage d'Ibn Battûta, trad. Defrémery-Sanguinetti, Paris, coll. Unesco d'œuvres représentatives.
- IBN HAWQAL, (1964)**, Kitab surat al ard: Configuration de la terre, trad. WIET – KRAMERS, Edition Maisonneuve et Larose, Paris.
- IBN KHALDUN, (1969)**, Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale, T3 trad. De Slane, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, nouvelle édition.
- KHELASSI Ali ,(1985)**, Constructions Militaires à l'époque ottoame, Edition spéciale du musée central de l'armée, Alger.
- KHELIFA Abderrahmane, (2007)**, « Histoire d'El Djazair Bani Mazghanna ».
- KLEIN, (1913)**, Feuilles d'El Djazair.
- L'AFRICAIN J. L., (1980-1981)**, Description de l'Afrique, trad. A. Epaulard, Paris, Editions Maisonneuve.
- LAMARQUE Philippe, (2004)**, « Les très riches heures de l'Algérie », Romain pages éditions, Sommières.
- LEBANE.A ,(2009)**, « La Casbah d'El Djazair» , Guidmania éditions, Alger.
- LE GLAY M., (1968)**, A la recherche d'Icosium, Antiquités Africaines, T5.

LESCHI L., (1957), Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines, Paris, Edition Arts et Métiers Graphiques.

MARMOL DE CARAVAJAL L., cité par **CRESTI F., (1993)**, Contribution à l'histoire d'Alger.

MESSIKH M.S., (1997), Alger : La mémoire, Paris, Edition Méditerranée.

MISSOUM Sakina, (2003), « Alger à l'époque ottomane. La médina et la maison traditionnelle, Editions INAS, Alger.

MOHEN Jean Pierre, 1999, Les sciences du patrimoine, identifier, conserver, restaurer, Paris, Edition Odile Jacob.

MONTAGNE D.J., (1834), physiologie morale et physique d'Alger en 1833, Alger, Edition. Luxardo et Guende.

OULEBSIR Nabila, (2004), les usages du patrimoine: Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930) ; Paris, Edition de la maison des sciences de l'homme.

PLANTET E., (1930), Les Consuls de France à Alger, avant la conquête, 1579-1830, Paris, Edition. Hachette.

RANG S. et DENIS F., (1837), Fondation de la Régence d'Alger, Histoire des Barberousses, chronique arabe du XVIème siècle, publiée sur un manuscrit de la Bibliothèque Royale, T2, Paris.

RAPIN J. Jacques, (2004), « L'esprit des fortifications : Vauban, Dufour, les forts de Saint-Maurice», Editions PPUR, Lausanne.

SAIDOUNI.M., (2003), « Mutations urbaines dans les aires périphériques », Alger.

ARTICLES

SEKOUTI Ahmed, COMMENT ET QUAND LES CHOSES DEVIENNENT-ELLES DES PATRIMOINES ? Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat-Marrakech, ahmedskounti.weebly.com/.../de_la_patrimonialisation_in_hespris-tamud.

MRABETH Riadh, Qantara : patrimoine méditerranéen, « L'Architecture Militaire ». URL: [l'http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show_document.php?do_id=862](http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show_document.php?do_id=862).

CROS Bernard, « Le patrimoine militaire de la rade de Toulon : histoire, territorialité et gestion patrimoniale », *In Situ* [En ligne], 16 | 2011, mis en ligne le 09 mai 2011, consulté le 17 avril 2014. URL: <http://insitu.revues.org/275>.

INSTITUTIONS

Archives de l'OGEBEC.

APC de Bordj El Kiffan

Bibliothèque de l'office nationale de la gestion et l'exploitation des biens culturels (OGEBEC)

Bibliothèque nationale d'El Hamma

SITES WEB

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/patrimoine/77550>

<http://www.unesco.org>

<http://whc.unesco.org/fr/convention>.

<http://conventions.coe.int/Treaty/FR/Reports/Html/121.htm>.

<http://www.icomos.or>

<http://www.archi.fr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm>

<http://www.books.google.dz/books/> Michel Vernières

<http://www.adcs.cnrs.fr>.

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fortifier/34699>.

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fortification/34697>.

<http://www.approche-systemique.com/definition-systeme/>.

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/arme/5281>.

<http://unesdoc.unesco.org/images/pdf>.

<http://antikforever.com/Egypte/Villes/alexandrie.htm>.

http://www.cealex.org/sitecealex/activites/terrestre/QAIT_INTRO.HTM.

http://thewallsofalex.blogspot.com/2013/07/blog-post_7.html.

<http://www.sites-vauban.org/Toulon>.

<http://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/la-tour-royale-de-toulon>.

http://3cbonaccueil.alwaysdata.net/spip/IMG/pdf/les_fortifications_de_la_rade_de_toulon.pdf

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/tour-royale-de-toulon>.

<http://toulon.fr/toulon-pratique/article/parc-tour-royale>.

<http://www.inrap.fr>.

http://3cbonaccueil.alwaysdata.net/spip/IMG/pdf/les_fortifications_de_la_rade_de_toulon.

<http://www.netmarine.net>.

<http://www.tripadvisor.fr>.
<http://www.campingclairdelune.fr/tourisme/post/La-Tour-Royale>.
<http://www.ee.bilkent.edu.tr/~history/Nasuh/i3.jpg>.
<http://www.herodote.net/almanach-ID-3170.php>.
<http://toulon.fr/toulon-pratique/article/parc-tour-royale>.
<http://www.inrap.fr>
<http://algerroi.fr>.
<http://www.oran-memoire.fr/forts.html>.
<http://www.gehimab.org>.
<http://www.yannarthusbertrand2.org>.
<http://fr.academic.ru>.
<http://www.algerie-ancienne.com>
<http://www.muslimheritage.com>.
http://thewallsofalex.blogspot.com/2013/07/blog-post_7.html.
<http://www.cealex.org>.
<http://iskendrya.com/>.
<http://www.panoramio.com/>.
<http://www.merselkebir.org>.

LISTE DES FIGURES

Figure 01 : Les étapes de la patrimonialisation selon Hirczak et Senil	22
Figure 02 : Définition du concept de système.....	28
Figure 03 : La chute de Constantinople, par Theophilos Hadjimichail.....	43
Figure 04 : La capitulation de Grenade, par Pradilla y Ortiz.	43
Figure 05 : Expulsion des Morisques au port de Dénia	44
Figure 06 : Débarquement des Morisques au port d'Oran.....	44
Figure 07 : Vue du Fort de Mers-el-Kébir à Oran par Barthélémy LAUVERGNE..	45
Figure 08 : Vue du Fort de Mers-el-Kébir par Weber.....	45
Figure 09 : Vue cavalière de la pointe de Mers El Kébir, décembre 1574.....	45
Figure 10 : Photo extraite de « l'Atlas de Berlin » édité vers 1770.....	45
Figure 11 : Fresque de la Bataille d'Oran, la cathédral de Toledo.....	46
Figure 12 : Oran en 1535, Histoire d'Oran 1550 à 1600.....	46
Figure 13 : Prise de Bejaïa par les Espagnols (1509), gravure de Vermeyen (1551)	47
Figure 14 : Fort du Gouraya.....	47
Figure 15 : Le Fort Moussa.....	47
Figure 16 : « Peñon d'Argel ».....	48
Figure 17 : « Peñon d'Argel ».....	48
Figure 18 : Vue de Bejaïa et ses fortifications.....	50
Figure 19 : La ville de Bejaïa au XVIe siècle, Piri Reis, Kitab-i Bahriye.....	50
Figure 20 : La ville et les fortifications de Bejaia, au XVIe siècle.....	50
Figure 21 : Bordj El Djazair, Kitab-i Bahriye de Piri Reis.....	52
Figure 22 : L'expédition de Charles-Quint, iconographie d'Alger en 1541.....	52
Figure 23 : Les espagnols en Afrique du Nord au XVIe siècle.....	53
Figure 24 : La citadelle de QAIT-BAY.....	56
Figure 25 : Plan de La citadelle de Qait-bay.....	57
Figure 26 : La citadelle de QAIT-BAY.....	57
Figure 27 : La citadelle de Qait-bay aujourd'hui.....	57
Figure 28 : La citadelle de Qait-bay aujourd'hui.....	57
Figure29 : Dessin de la citadelle de Qait-bay (1835).....	58
Figure 30 : La citadelle de Qait-bay en 1904 (vue 01).....	59
Figure 31 : La citadelle de Qait-bay en 1904 (vue 02).....	59

Figure 32 : La citadelle de Qait-bay aujourd'hui (vue 01).....	59
Figure 33 : La citadelle de Qait-bay aujourd'hui (vue 02).....	59
Figure 34 : La citadelle de Qait-bay (vue 01).....	61
Figure 35 : La citadelle de Qait-bay (vue 02).....	61
Figure 36 : Carte des fortifications de la rade de Toulon.....	62
Figure 37 : Toulon, Plans et profils des villes de la province de Provence, (1634)...	63
Figure 38 : La tour royale (vue 01).....	63
Figure 39 : La tour de Balaguier.....	63
Figure 40 : Carte de la rade et des environs de Toulon,	64
Figure 41 : Le fort de Saint-Louis.....	64
Figure 42 : Le fort de l'Eguillette.....	64
Figure 43 : L'ancienne porte monumentale de l'arsenal de Toulon.....	68
Figure 44 : Aile gauche du fort de l'Eguillette, avant travaux.....	69
Figure 45 : Aile gauche du fort de l'Eguillette, après travaux.....	69
Figure 46 : Situation de la Tour royale par rapport la rade de Toulon.....	71
Figure 47 : La tour royale (vue 02).....	71
Figure 48 : La tour royale (vue 03).....	71
Figure 49 : La Tour royale, approche frontale.....	71
Figure 50 : La rade de Toulon (la ville et la Tour Royale),.....	72
Figure 51 : La miniature de Toulon en 1543, Ali Amir Beg Shirwani.....	73
Figure 52 : Carte de la rade de Toulon et ses environs, en 1793.....	74
Figure 53 : Terrasse de la tour (vue 01).....	75
Figure 54 : Terrasse de la tour (vue 02).....	75
Figure 55 : Terrasse de la tour (vue 03).....	75
Figure 56 : Le parc de la tour royale.....	77
Figure 57 : Aire de jeux, parc de la tour royale.....	77
Figure 58 : Eclairage du parc de la tour royale.....	77
Figure 59 : Le parc de la tour royale.....	77
Figure 60 : L'entrée de la tour royale.....	77
Figure 61 : Eclairage de l'entrée de la tour royale.....	77
Figure 62 : Icosium : structure et limites.....	85
Figure 63 : Travaux et fouilles archéologiques dans la place des Martyrs.....	87

Figure 64 : El Djazair Beni Mezghana, Organisation et limites d'extension.....	90
Figure 65 : Gravure d'Alger en 1541.....	93
Figure 66 : Dessin de la médina d'Alger par un captif espagnol en 1563.....	95
Figure 67 : Perspective cavalière de la médina d'Alger en 1570-1571.....	96
Figure 68 : Gravure d'Alger au XVIIe siècle.....	100
Figure 69 : Gravure de la médina d'Alger au XVIIe siècle, 1690.....	100
Figure 70 : Alger à la moitié du XVIIe siècle, par Reinier Nooms.....	101
Figure 71 : Plan et profil de la ville d'Alger en 1775.....	103
Figure 72 : Carte de la baie d'Alger, les forts et ses environs, (1825).....	104
Figure 73 : Bombardement d'Alger par l'amiral Neale, 1824.....	104
Figure 74 : Haute la basse Médina.....	107
Figure 75 : Médina d'Alger.....	107
Figure 76 : Aqueducs d'Alger.....	108
Figure 77 : Localisation des entrées des aqueducs d'Alger.....	108
Figure 78 : Entrées et rues principales d'Alger.....	110
Figure 79 : Quartiers de la haute Médina.....	115
Figure 80 : Quartiers de la basse Médina.....	115
Figure 81 : Quartiers de la Médina d'Alger.....	115
Figure 82 : Schémas expliquant l'implantation sur l'ilot.....	115
Figure 83 : El Djamaa El Djedid.....	118
Figure 84 : Zaouia de Sidi Abderrahmane.....	118
Figure 85 : Ecole coranique (M'syd).....	118
Figure 86 : Mosquées et écoles coraniques d'Alger en 1830.....	118
Figure 87 : Souks, fondouks et fours d'Alger en 1830.....	118
Figure 88 : Souk à Alger par Mohamed RACIM.....	118
Figure 89 : Fontaines et hammams d'Alger en 1830.....	119
Figure 90 : Fontaines.....	119
Figure 91 : Hammam.....	119
Figure 92 : Infrastructure politico-militaire d'Alger.....	127
Figure 93 : Citadelle d'Alger.....	127
Figure 94 : Aqueducs et fontaines d'Alger.....	129
Figure 95 : Maisons du Fahs d'Alger.....	130

Figure 96 : Maisons du Fahs d'Alger.....	131
Figure 97 : Carte des fortifications de la baie d'Alger.....	134
Figure 98 : Fortifications de l'île de la marine.....	135
Figure 99 : Iconographie de la Médina d'Alger, par Paranti.....	135
Figure 100 : Iconographie de la Médina d'Alger.....	136
Figure 101 : Situation de Bordj el Fanar.....	136
Figure 102 : Bordj El Fanar (vue 01).....	137
Figure 103 : Bordj El Fanar (vue 02).....	137
Figure 104 : Situation de Bordj El Djadid et Bordj Ras Ammar.....	139
Figure 105 : Vue des fortifications de l'île de la marine (vue 01).....	139
Figure 106 : Vue des fortifications de l'île de la marine (vue 02).	140
Figure 107 : Gravure d'Alger par C. Rumker.	142
Figure 108 : Gravure du port d'Alger par A. Genêt.	142
Figure 109 : Rempart sud de la médina d'Alger.	143
Figure 110 : Rempart nord de la médina d'Alger (vue 01).	143
Figure 111 : Rempart nord de la médina d'Alger (vue 02).	143
Figure 112 : Rempart de la médina d'Alger (coté Bab Azzoun).	143
Figure 113 : Rempart de la Citadelle (coté Est).	145
Figure 114 : Rempart de la Citadelle (coté Sud).	145
Figure 115 : Entrées principales d'Alger.	146
Figure 116 : Entrée de Bab Djedid.	148
Figure 117 : Entrée de Bab El Bhar.	148
Figure 118 : Entrée de Bab El Oued.	148
Figure 119 : Entrée de Bab El Oued (plan).	148
Figure 120 : Entrée de Bab Azzoun.	148
Figure 121 : Entrée de Bab Azzoun (plan).	148
Figure 122 : Batteries de la Médina d'Alger.	151
Figure 123 : Carte de la défense extramuros rapprochée et éloignée d'Alger.	155
Figure 124 : Bordj Bab el Oued (Fort de Quatre Heures).	156
Figure 125 : Bordj ez Zoubia (Fort Neuf).	156
Figure 126 : Bordj Kalaat el Foul (Fort des anglais).	158
Figure 127 : Bordj es Sefid (Fort de Bab Azzoun).	158

Figure 128 : Bordj Moulay Hassan (Fort de l'Empereur).	160
Figure 129 : Situation administrative de la commune de Bordj el Kiffan	169
Figure 130 : Carte de Bordj el Kiffan en 1832.	170
Figure 131 : Situation de la Rassauta par rapport au territoire de Bordj el Kiffan.	172
Figure 132 : Plan du découpage des terres agricoles de Bordj el Kiffan en 1850.	172
Figure 133 : Plan d'alignement et de nivellements du village de Fort de l'eau.	173
Figure 134 : Rues du village de Fort de l'eau.	173
Figure 135 : Plan de rattachement du village de Fort de l'eau (1877).	174
Figure 136 : Plan de rattachement du village de Fort de l'eau.	174
Figure 137 : Plan de rattachement du village de Fort de l'eau.	174
Figure 138 : Plans d'extension de Fort de l'eau.	175
Figure 139 : Quartier de la Station (l'actuelle Marsa).	175
Figure 140 : Quartier de la Verte Rive.	175
Figure 141 : Ligne de chemin de fer de Fort de l'Eau.	176
Figure 142 : Ligne de chemin de fer de Fort de l'Eau.	176
Figure 143 : Centre-ville de Bordj El Kiffan aux années 1970.	177
Figure 144 : Centre-ville de Bordj El Kiffan aux années 1970.	177
Figure 145 : Centre-ville de Bordj El Kiffan aux années 1970.	177
Figure 146 : Carte des fortifications de la baie d'Alger.	178
Figure 147 : Carte des fortifications de la baie d'Alger vers 1783-1793.	180
Figure 148 : Vues du fort de Bordj El Kiffan à l'époque coloniale.	181
Figure 149 : Vues du fort de Bordj El Kiffan (les années 1970).	182
Figure 150 : Fort dans son contexte urbain immédiat.	183
Figure 151 : Relevé du fort de Bordj El Kiffan.	185
Figure 152 : Genèse historique du fort de Bordj El Kiffan.	195

LISTE DES PHOTOS

Photo 01 : Un des Canons d'Alger, (Source : Musée des invalides, Paris).....	33
Photo 02 : Catapulte algérienne, (Source : Musée des invalides, Paris).....	33
Photo 03 : Canon de Baba Marzoug (La Consulaire), Brest.....	33
Photo 04 : Maquette de la Médina d'Alger en 1830.....	135
Photo 05 : Fortifications de l'île de la marine.....	135
Photo 06 : Fortifications de l'île de la marine.....	139
Photo 07 : Maquette de la Médina d'Alger.....	143
Photo 08 : Maquette de la Médina d'Alger.....	143
Photo 09 : Rempart d'Alger (côté Sud).....	145
Photo 10 : Détail du rempart (côté Bab Djedid).....	145
Photo 11 : Batteries de la Médina d'Alger.....	151
Photo 12 : Cité Faizi.....	176
Photo 13 : Cité Bounaâma.....	176
Photo 14 : Batterie du Bateau Cassé.....	178
Photo 15 : Fort de Bordj El Kiffan.....	178
Photo 16 : Plaque de marbre qui indique le nom du constructeur et une date d'édification du fort El Kiffan.....	179
Photo 17 : Institut des métiers des arts.....	183
Photo 18 : Balade front de mer.....	183
Photo 19 : Fort de Bordj El Kiffan et l'esplanade qui l'entoure.....	186
Photo 20 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (le rez-de-chaussée).....	188
Photo 21 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (le rez-de-chaussée).....	188
Photo 22 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (le rez-de-chaussée).....	188
Photo 23 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (le rez-de-chaussée).....	188
Photo 24 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (le rez-de-chaussée).....	188
Photo 25 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (le rez-de-chaussée).....	188
Photo 26 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (le rez-de-chaussée).....	188
Photo 27 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (l'étage et la terrasse).....	189
Photo 28 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (l'étage et la terrasse).....	189
Photo 29 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (l'étage et la terrasse).....	189
Photo 30 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (l'étage et la terrasse).....	189

Photo 31 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (l'étage et la terrasse).....	189
Photo 32 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (l'étage et la terrasse).....	189
Photo 33 : Vue de l'intérieur du fort de Bordj El Kiffan (l'étage et la terrasse).....	189
Photo 34 : Façade du fort de Bordj El Kiffan.....	190
Photo 35 : Façade du fort de Bordj El Kiffan.....	190
Photo 36 : Façade du fort de Bordj El Kiffan.....	190
Photo 37 : Façade du fort de Bordj El Kiffan.....	190
Photo 38 : Voutes en plein cintre en briques.....	192
Photo 39 : Murs porteurs en pierre de taille.....	192
Photo 40 : Embrasures du fort.....	192
Photo 41 : Embrasures du fort.....	192
Photo 42 : Entrée du fort.....	193
Photo 43 : Fossé du fort.....	193
Photo 44 : Esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan.....	194
Photo 45 : Esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan.....	194
Photo 46 : Esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan.....	194
Photo 47 : Esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan.....	194
Photo 48 : Esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan.....	194
Photo 49 : Esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan.....	194
Photo 50 : Esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan.....	194
Photo 51 : Esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan.....	194
Photo 52 : Esplanade et l'environnement immédiat du fort de Bordj El Kiffan.....	194
Photo 53 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 54 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 55 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 56 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 57 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 58 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 59 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 60 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 61 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 62 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	197
Photo 63 : Relevé des désordres de l'étage du fort de Bordj El Kiffan.....	198

Photo 64 : Relevé des désordres de l'étage du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 65 : Relevé des désordres de l'étage du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 66 : Relevé des désordres de l'étage du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 67 : Relevé des désordres de l'étage du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 68 : Relevé des désordres de l'étage du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 69 : Relevé des désordres de l'étage du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 70 : Relevé des désordres de l'étage du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 71 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 72 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 73 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	198
Photo 74 : Relevé des désordres de la terrasse du fort de Bordj El Kiffan.....	198

ANNEXES

ANNEXE 1 : Arrêté. Classification du fort de Bordj El Kiffan

14 Ramadhan 1428 26 septembre 2007		JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 60		19
TABLEAU (suite)				
BIEN CULTUREL IMMOBILIER	COMMUNE	WILAYA	N° DU JOURNAL OFFICIEL ET DATE DE PUBLICATION	
Le grand bassin ou Sahridj M'Badda	Tlemcen	Tlemcen	n° 34 du 28.06.95	
Mosquée de Sidi Brahim El Masmoudi	Tlemcen	Tlemcen	n° 34 du 28.06.95	
Site de Rabita	Jijel	Jijel	n° 65 du 02.09.98	
Musée communal saharien	Ouargla	Ouargla	n° 20 du 05.04.98	
Le camp de Bossuet	Dhaya	Sidi Bel Abbès	n° 22 du 22.03.92	
Maison Meddour Azoui	Arris	Batna	n° 22 du 22.03.92	
Maison de la famille Baâziz	Arris	Batna	n° 22 du 22.03.92	
Tiddis	Hanuna Bouziane	Constantine	n° 34 du 28.06.95	
Prison d'El Kouodia	Constantine - ville	Constantine	n° 22 du 22.03.92	
Bordj Sebaou ou Bordj Tizi Ouzou	Tizi Ouzou	Tizi Ouzou	n° 22 du 22.03.92	
Résidence des Ouled Oukaci ou Aït Kaci	Tizi Ouzou	Tizi Ouzou	n° 22 du 22.03.92	
Centrale hydraulique de Boghni	Illiten	Tizi Ouzou	n° 22 du 22.03.92	
Maison de Lalla Fatma N'Soumeur	Iferhounane	Tizi Ouzou	n° 22 du 22.03.92	
Casbah de Sidi Belaamache	Tindouf	Tindouf	n° 20 du 05.04.98	
Maison des "22"	El Madania	Alger	n° 37 du 04.09.85	
Musée du Bardo	Alger - centre	Alger	n° 37 du 04.09.85	
Maison où sont morts Ali la Pointe et ses compagnons	Casbah	Alger	n° 37 du 04.09.85	
Maison Boukenoura	Bologhine	Alger	n° 22 du 22.03.92	
Palais du peuple	1er Mai	Alger	n° 22 du 22.03.92	
Palais Mustapha Bacha	1er Mai	Alger	n° 22 du 22.03.92	
Musée national des antiquités	Alger - centre	Gouvernorat du Grand-Alger	n° 20 du 05.04.98	
Fort turc de Bordj El Kiffan	Bordj El Kiffan	Gouvernorat du Grand-Alger	n° 20 du 05.04.98	
Musée national des Beaux-Arts	Hanuna	Gouvernorat du Grand-Alger	n° 65 du 02.09.98	
Ksar de Berriane et son oasis	Berriane	Ghardaïa	n° 20 du 05.04.98	
Ksar de Guerrara et son oasis	Guerrara	Ghardaïa	n° 20 du 05.04.98	
Ksar d'El Meniaâ	Meniaâ	Ghardaïa	n° 34 du 28.06.95	
Grottes de Tiffrit	Aïn Soltane	Saïda	n° 52 du 11.09.96	

ANNEXE 2 : Émission d'un timbre-poste, ayant pour thème "Le Fort de Bordj El-Kiffan" le : 04.01.2015



ANNEXE 3 : Documents d'archives

Ces divers documents proviennent des archives de l'office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

Fort de l'Eau
Fort Turc

PREFECTURE D'ALGER
SERVICE D'URBANISME
DU DÉPARTEMENT D'ALGER
IMMEUBLE H. L. M. (ESCALIER E)
RUE CLÉMENT-ADER, ALGER
TÉLÉPHONE 693-74
N° 1174 S/PR

Alger, le 17 DEC 1957

LE PREFET D'ALGER
Inspecteur Général de l'Administration
Pour les Départements de la Région d'ALGER

à
Monsieur le Directeur
de l'Enregistrement des Domaines
et du Timbre
9 rue Berthelot 9
ALGER

NOTA. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la présente.

OBJET : - FORT DE L'EAU - Vente à la Commune de Fortin Turc.
REFER : - Votre lettre M.C. 23/2067 du 22 Novembre 1957
P.J. : - 1 plan.

En réponse à votre lettre visée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le projet d'acquisition par la Commune de FORT DE L'EAU de la parcelle n° 1 (5.375m) et de l'emprise des chemins à créer (2.880m), terrains dépendant du Fort Turc de Fort de l'Eau a été soumis à la Commission Départementale des Sites au cours de sa séance du 5 Décembre 1957. Après visite des lieux elle a donné un avis favorable à cette transaction, sous réserve que le Fort Turc et les terrains avoisinants, situés au Nord de la nouvelle route ne fassent l'objet d'aucun aménagement jusqu'à nouvel ordre.

La Commission des Sites a décidé de saisir de cette affaire la Commission des Monuments Historiques, l'édifice en cause étant inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Pour information : à
Monsieur LASSUS
Directeur des Antiquités de l'Algérie
Parc de Galland -ALGER
plan

POUR LE PREFET
Inspecteur Général de l'Administration,
et par délégation spéciale,
Le Chef de Service,

ANNEXE 3 : Documents d'archives

PRÉFECTURE D'ALGER

Alger, le 17 SEP 1958

SERVICE D'URBANISME
DU DÉPARTEMENT D'ALGER

IMMEUBLE H. L. M. (ESCALIER E)
RUE CLÉMENT-ADÈR, ALGER
TÉLÉPHONE 602-74

N° 879 S/PR

Le Général MASSU,
Commandant Civil et Militaire
pour le département d'Alger,

à Monsieur le Général d'Armée SALAN
Commandant Supérieur Interarmées
Chargé des Pouvoirs Civils et Militaires
Direction des Beaux Arts

NOTA. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la présente.

OBJET : Fort Turc de Fort-de-l'Eau

P.J. : 1 plan


J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'au cours de sa séance du 5 décembre 1957 la Commission départementale des Monuments Naturels et des Sites a donné à M. le Directeur des Domaines un avis favorable à la vente de 2 parcelles de 5.375^m et 2880^m, respectivement, dépendant du Fort Turc de Fort de l'Eau, au profit de la commune de Fort-de-l'Eau " sous réserve que le Fort Turc et les terrains avoisinants, situés au Nord de la nouvelle route ne fassent l'objet d'aucun aménagement jusqu'à nouvel ordre ".

Elle a décidé par ailleurs " de saisir de cette affaire la Commission des Monuments Historiques, l'édifice en cause étant inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ".

Je vous serais donc très obligé de bien vouloir porter cette question à l'ordre du jour de la prochaine séance de ladite Commission d'autant plus que M. le Directeur des Domaines a signalé l'intérêt qui s'attache à ce que la commune, " puisse disposer de l'immeuble avec le minimum de restriction, pour la réalisation de ses projets ".

Pour Le Général MASSU
Commandant Civil et Militaire
pour le Département d'Alger
et par délégation spéciale
Le Chef de Service
Wally

Copie pour information à :
Monsieur LASSUS, Directeur
des Antiquités
Parc de Galland, ALGER



ANNEXE 3 : Documents d'archives

PRÉFECTURE D'ALGER

Alger, le 17 SEP 1958

SERVICE D'URBANISME
DU DÉPARTEMENT D'ALGER

IMMEUBLE H. L. M. (ESCALIER E)
RUE CLÉMENT-ADER, ALGER
TÉLÉPHONE 693-74

N° 880 S/PR

Le Chef du Service
départemental d'Urbanisme,
à Monsieur BARBET, Ingénieur en Chef
des Ponts et Chaussées
2° Circonscription
14, boulevard Baudin
ALGER

NOTA. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la présente.


OBJET : Fort Turc de FORT DE L'EAU
REFER : Votre bordereau IC n° 479 B. du 3 septembre 1958
P.J.- : Lettre de M.le Directeur des Domaines en date du 23.7.1958

Comme suite à votre bordereau visé en référence concernant le Fort Turc de Fort-de-l'Eau, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la position prise par la Commission des Sites au cours de sa séance du 5.12.57, séance dont le procès-verbal vous a été transmis, n'a pas été modifiée depuis.

La Commission des Monuments Historiques ne s'est pas encore prononcée à ce sujet. Il est à présumer que son point de vue sera assez voisin de celui de la Commission des Sites, c'est-à-dire conservation du fort turc, aménagement et protection de ses abords comprenant la parcelle située au Nord de la nouvelle route aménagée par la Commune.

Le Chef de Service,
Mally

Copie pour information à :
Monsieur LASSUS,
Directeur des Antiquités de l'Algérie
Parc de Galland, ALGER



ANNEXE 3 : Documents d'archives

(FORT DE L'EAU)

DELEGATION GÉNÉRALE
DU GOUVERNEMENT

ALGER, LE. 8 AVRIL 1960
TÉLÉPH. : 373-00

SERVICE
DES
MONUMENTS HISTORIQUES
DE L'ALGÉRIE

5 & 7, RUE LAFAYETTE

M. H. CHRISTOFLE
ARCHITECTE EN CHIEF

L'Architecte en chef


Monsieur J. BASCOU
Ingénieur des Ponts et
Chaussées
Service de l'Infrastructure
Aéronautique de l'Algérie
Boîte Postale 1306
A L G E R

Comme suite à votre lettre du 17 Mars 1960 adressée à Monsieur Jean Lassus, Directeur du Service des Antiquités, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la " Batterie du Hamiz " de Fort-de-L'Eau est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

La jouissance intérieure de ce monument n'est pas de ce fait, interdite (pas plus qu'elle ne l'est pour le Fort de la Pérouse (au Cap-Matifou qui est un Monument historique classé) mais sous conditions, comme vous voulez bien le signaler vous-même, qu'aucune modification au caractère architectural du Monument ne soit entreprise.

Le classement, ou l'inscription au registre d'inventaire supplémentaire qui revient au même en tant que servitudes, n'entraîne pas l'obligation pour l'Etat de participer aux frais des travaux d'entretien ni de grosses réparations.

Cependant, dans ce cas précis, puisque vous-même voulez bien vous intéresser à la conservation du monument, le Service des Monuments Historiques fera tout son possible pour participer à la dépense de grosses réparations dans la limite, évidemment, des disponibilités budgétaires qui sont, hélas, très minces.


Cap-Matifou W.P. Jans
J. D. L.

ANNEXE 3 : Documents d'archives

PROJET DE RENOVATION DE FORT - B.E.K

Médéa, le 1 - 11 1985

Ent. Trav. Public du Batiment
FERGANI MAHFOUD
CMA du 1er Novembre 1954
N° 13 OUZERA - Média
R.C. N° 10 A 1

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	Qté	P. UNIT.	MONTANT
LOT MENUISERIE BOIS :				
Fourniture & Pose Fenêtres				
090 X 080	U	2	4,964.00	9,928.00
100 X 080	U	4	5,460.00	21,840.00
150 X 090	U	5	8,436.00	42,180.00
180 X 050	U	2	6,080.00	12,160.00
130 X 090	U	7	7,754.00	54,278.00
170 X 110	U	4	12,094.00	48,376.00
Fournit. & Pose Porte Pleine Bois				
250 X 110	U	2	26,180.00	52,360.00
223 X 320	U	1	65,783.00	65,783.00
LOT MENUISERIE METALLIQUE :				
Baraudage Métall. (Style)				
110 X 100	U	2	6,160.00	12,320.00
120 X 100	U	4	6,720.00	26,880.00
180 X 100	U	5	10,080.00	50,400.00
200 X 070	U	2	7,840.00	15,680.00
150 X 110	U	7	9,240.00	64,680.00
190 X 130	U	4	13,852.00	55,328.00
Fournit. & Pose Porte Accord				
223 X 310	U	1	38,696.00	38,696.00
Scelement de Menuiserie Métall. et Bois				
	U	12	450.00	5,400.00
Votrerie				
			3,250.00	88,400.00
TOTAL EN HT				684,689.00
TVA (13%)				88,409.57
TOTAL EN TTC				773,098.57

Arrêté le présent devis à la somme de : SEPT CENT CINQUANTE ET UN MILLE QUATRE VINGT DIX HUIT DINARS, 57 Cts.

ANNEXE 3 : Documents d'archives

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة
الوكالة الوطنية للإثار و حماية
المعالم و النصب التاريخية

المديرية العامة : 20 ,ساحة عبد الحميد بن باديس . الجزائر

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة
الوكالة الوطنية للإثار و حماية
المعالم و النصب التاريخية

Direction Générale : 02, Place Abdelhamid Ben Badis - ALGER

REF. N°.....1934/S.DTION/95

Alger le

A MADAME LE D.E.C
DE BORDJ EL KIFANE

Objet: Aménagement du Fort Turc
de Fort de l'eau.

Madame,


Je vous transmèt le plan d'aménagement de l'esplanade sise
au fort Turc de Fort de l'eau.

Je porte à votre connaissance que le projet consiste à réaliser
une plate-forme culturelle, commerciale et de loisirs sur l'esplanade, au Sud
du fort.

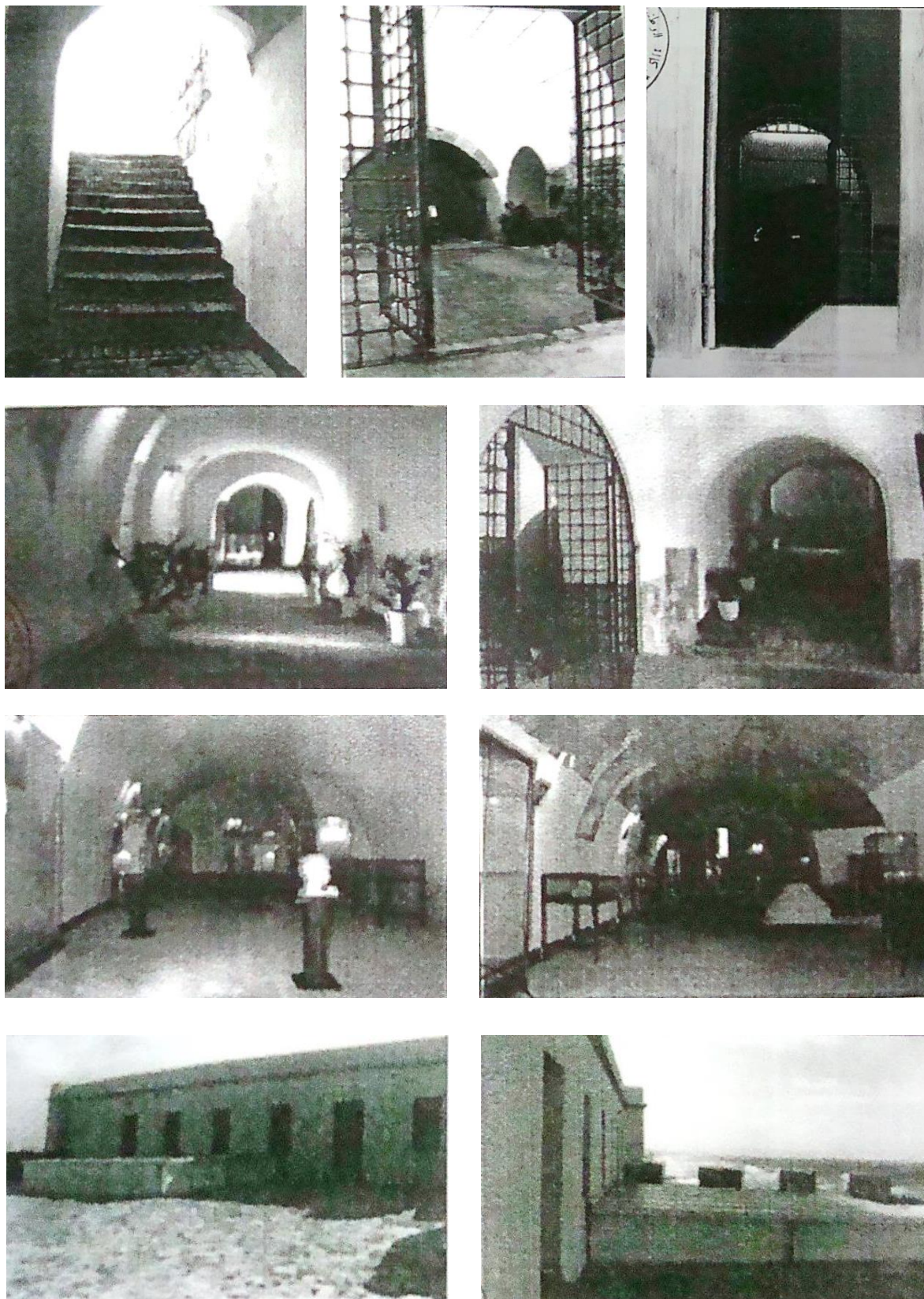
La surface totale à construire est de 730 m² et le coût du bati
fini au m² est de 18000,00 DA, soit un montant total de 12.654.000,00 DA

Par ailleurs, le nombre total des locaux à réaliser est de quinze
(voir plan en annexe), répartis par surface comme suit

- Local N° 1 = 26 m²
- N° 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 14, 15 = 42 m²
- N° 3 = 65 m²
- N° 10 = 75 m²
- N° 9, 13 = 85 m²



ANNEXE 4 : Documents de l'APC de Bordj El Kiffan



Vues du fort de Bordj El Kiffan après l'opération de restauration de 1995-1997

RÉSUMÉ

L'élargissement du concept de patrimoine historique bâti ; aux ensembles des biens culturels disséminés sur le territoire et liés par une relation spécifique définit le concept des systèmes territoriaux comme patrimoine historique. La ville d'Alger avec ses fortifications qui s'étalent sur toute la baie présente l'exemple d'un système historique d'implantation de cote millénaire.

« Alger la protégée », un indice significatif de l'importance, de l'efficacité des fortifications d'Alger et du soin extrême qu'ont apporté les gouverneurs de cette ville au développement, à l'organisation et au renforcement des ouvrages de défense et c'est d'ailleurs l'un des facteurs principaux qui ont entravé le débarquement des troupes en campagne sur Alger de 1516 à 1830.

Mais au-delà de la valeur mémorielle et la haute symbolique qu'il véhicule, le système défensif d'Alger durant la régence ottomane représente un témoin matériel d'un registre architectural très important, il nous montre la spécificité, la variété et la richesse qui caractérisent l'architecture militaire de cette époque. Tout cela fait que ce système constitue indéniablement une partie importante du patrimoine architectural algérien que nous devons étudier et préserver.

Toute opération de mise en valeur des fortifications d'Alger doit prendre en considération une double situation de relations internes avec le reste du système de fortifications en tant qu'éléments d'une structure territoriale spécifique et historique et de relations externes avec l'environnement, en tant que composante urbaine de la ville.

L'étude du cas du fort de Bordj El Kiffan qui est inséré dans la ville a montré que les relations qu'il entretient avec la structure historique à laquelle il appartient et le milieu urbain dans lequel il évolue, expliquent apparemment cet état de fait et permettent d'établir donc une proposition de sa mise en valeur en tant que composante urbaine importante de la ville de Bordj El Kiffan en particulier, et en tant qu'élément de la structure historique défensive qui est le système défensif d'Alger en général.

Mots clés : patrimoine, la médina d'Alger, la baie d'Alger, époque ottomane, architecture militaire, système défensif, fortifications, mise en valeur, préservation.

ملخص

يعد توسيع مفهوم التراث المادي العمراني ليشمل مجموع العناصر العمرانية المتوزعة والمترابطة فيما بينها والتي شكلت وحدة ما خلال فترة او مجال معينين فرصة سانحة لتبيين وتعريف الأنظمة المحتواة في مجال معين على أنها تراث معماري وتاريخي يشكل وحدة متكاملة.

الجزائر المحروسة، هي كنية تعبر عن أهمية التحصينات الدفاعية للجزائر وعن دورها الهام في حراسة هذه المدينة بحيث أن جميع حكامها اولوا أهمية قصوى لتنظيم وتطوير وتحسين وتقوية هذه المباني الدفاعية، إذ مثلت أحد أبرز العوامل التي أبعثت الحملات المتواصلة على الجزائر منذ 1516 الى غاية 1830.

إضافة إلى القيمة التي يمثلها هذا النظام الدفاعي في الذاكرة الجماعية للجزائريين والقيمة الرمزية التي يحملها، فإنه يعد أحد الشواهد المادية المعمارية المهمة للعمارة العسكرية، فهو ينم على التميز، التنوع والغنى الذي حظيت به هذه الأخيرة خلال فترة الحكم العثماني لمدينة الجزائر. كل هذا يجعل من هذا النظام جزءا مهما من التراث العمراني الجزائري ما يستوجب دراسته وحمايته .

كل عملية حماية أو إعادة اعتبار للمباني العسكرية الدفاعية للجزائر يجب أن تأخذ في الحسبان الوضعية المزدوجة للعلاقات التي تربط هذه المباني بمحيطها، فمن ناحية هناك علاقات تعتبر داخلية حيث المعلم هو عبارة عن جزء من كل، أي أنه قطعة من نظام محكوم بمجال تاريخي معين، ومن ناحية أخرى هناك علاقات تعتبر خارجية أي أن المعلم جزء من محيط ونسيج عمراني للمدينة حاليا.

إن دراسة العلاقة بين حصن برج الكيفان والبنية الهيكلية التاريخية التي ينتمي إليها متمثلة في النظام الدفاعي للجزائر من جهة وتموضعه كأحد تركيبات النسيج العمراني لمدينة برج الكيفان حاليا من جهة أخرى، سمح لنا بتقديم طرح يخص حماية هذا المعلم وإعادة الإعتبار له اخذين بعين مع مراعاة جميع انتماءاته التاريخية المعمارية والعمرانية.

الكلمات المفتاحية التراث ، مدينة الجزائر، خليج الجزائر، الفترة العثمانية ، العمارة العسكرية ، النظام الدفاعي ، التحصينات ، حماية ، إعادة اعتبار.

ABSTRACT

The enlargement of the concept of built heritage; the sets of cultural property scattered on the territory and bound by a specific relationship define the concept of territorial system such as historical heritage. The city of Algiers with its fortifications that span the bay show an exemple of a historical aside millennial implantation system.

"Algiers the protected", a significant index of the importance, the effectiveness of the fortification of Algiers and the extreme care have given the Governors of the city development, the Organization and the strengthening of defence works and it is also one of the main factors which have impeded the landing of the troops in the field to Algiers from 1516 to 1830.

But beyond the memory value and the high symbolic that it conveys, the defensive system of Algiers during the ottoman regency represents a very important material witness of an architectural register, it shows us the specificity, the variety and the richness that characterize the military architecture of this period. This makes this system undeniably an important part of the Algerian architectural heritage that we must study and preserve.

Any enhancement of the fortification of Algiers must take into account double situation specific and historical internal relations with the rest of the system of fortification as elements of a territorial structure and external relations with the environment, as urban part of the city.

The case study of the fort of Bordj El Kiffan which is inserted in the city showed that the relations it maintains with the historic structure to which it belongs and the urban environment in which it operates, apparently explain this state of affairs and therefore establish a proposal for its development as an important urban component of the city of Bordj El Kiffan in particular, and as part of the defensive historic structure which is the defensive system of Algiers in general.

Key words: heritage, Algiers Medina, the bay of Algiers, ottoman period, military architecture, defensive system, fortifications, preservation.

